TOYOTA TUNDRA 2022



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Centre
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2021 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré	Recherche par illustration	
Sécurité routière et antivol	À lire absolument (Thèmes principaux: siège enfant, système antivol)	1
Indications et informations sur l'état du véhicule	Consultation des informations liées à la conduite (Thèmes principaux: compteurs, écran multifonctionnel)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre la route (Thèmes principaux: clés, portes, sièges)	3
Conduite	Explications et conseils indispensables à la conduite (Thème principaux: démarrage du moteur, ravitaillement en carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des équipements intérieurs (Thèmes principaux: climatisation, rangements)	5
Entretien et soin	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir (Thèmes principaux: intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Comment réagir en cas d'urgence et de défaillance (Thèmes principaux: batterie déchargée, crevaison)	7
Caractéristiques techniques du véhicule	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables (Thèmes principaux: carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

Pour en savoir davantage 7
Comment lire ce manuel 13
Comment rechercher 14
Index illustré 16

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 28
Pour conduire en toute sécurité 29
Ceintures de sécurité 31
Coussins gonflables SRS 38
Système de classification d'occupant du siège passager avant 49
Précautions avec les gaz d'échappement 54

1-2. Sécurité de l'enfant
Voyager avec des enfants 55
Sièges de sécurité enfant 56

1-3. Assistance d'urgence
Safety Connect 72

1-4. Système antivol
Système antidémarrage ... 77
Alarme 78

2 Indications et informations sur l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 82
Instruments et compteurs (type à écran 4,2") 89
Instruments et compteurs (type LCD intégral) 93
Écran multifonctionnel 97
Affichage tête haute 107
Informations de consommation de carburant 112

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 116

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du hayon
Portes latérales 120
Marchepieds latéraux électriques 125
Hayon 129
Marchepied électrique de benne 135
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 137

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 143
Sièges arrière..... 145
Mémorisation de la position de conduite..... 148
Appuis-tête..... 153

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 156
Rétroviseur intérieur..... 158
Rétroviseur numérique.. 159
Rétroviseurs extérieurs . 170

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques .. 175
Lunette arrière électrique 178
Toit ouvrant 180
Toit ouvrant panoramique 183

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 191
Chargement et bagages 200
Limites de charge du véhicule..... 203
Conduite avec une caravane/remorque..... 204
Remorquage de loisirs .. 221

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (moteur)..... 222
Transmission automatique 227
Commodo de clignotants232
Frein de stationnement.. 233
Maintien du freinage..... 237

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage..... 240
Sélecteur d'antibrouillards 243
AHB (Feux de route automatiques)..... 244
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 248

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant . 252

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Système Toyota Safety Sense 2.5 255
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 260
LTA (Aide au suivi de voie) 273
RSA (Assistant de signalisation routière) 286
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 289
Régulateur de vitesse.... 302
Système Stop & Start.... 305
BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 312

Système intuitif d'aide au stationnement 320
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 327
PKSB (Freinage d'aide au stationnement) 334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 339
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) 343
Aide au stationnement Toyota à moniteur 345
Moniteur de vision panoramique 358
Moniteur Multi-terrain 394
Suspension pneumatique à régulation électronique 406
Sélecteur de mode de conduite..... 410
Système de transmission intégrale 413
Système AUTO LSD 415
Système de blocage de différentiel arrière 416
Contrôle d'allure lente ... 418
Sélection Multi-terrain ... 422
Système d'assistance à la descente..... 425
Systèmes d'aide à la conduite..... 428
Régulateur de freinage de caravane/remorque 435
Guide de recul avec caravane/remorque 438
Déflecteur avant actif 444

4-6. Conseils de conduite

Précautions en tout-terrain 446
Conseils de conduite en hiver 449

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique..... 454
Volant de direction chauffant/chauffages de sièges/ventilateurs de sièges 461

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 464

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements .. 468
Équipements de coffre .. 473

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 477
Commande d'ouverture de porte de garage 492

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.. 502
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule... 506

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 509

Entretien général 511

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 514

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 515

Capot 518

Compartiment moteur 519

Pneus 528

Pression de gonflage des pneus 541

Jantes 543

Filtre de climatisation 545

Pile de la clé électronique 547

Vérification et remplacement des fusibles 549

Ampoules 552

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 558

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 559

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route 560

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 562

Si vous suspectez un problème 565

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 566

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 567

Si un message d'alerte s'affiche 580

En cas de crevaison 584

Si le moteur ne démarre pas 593

Si vous perdez vos clés. 595

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 596

Si la batterie du véhicule est déchargée 598

Si votre véhicule surchauffe 603

Si le véhicule est bloqué 606

8 Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 610

Informations sur le carburant 621

Informations sur les pneus 623

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 634

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 647

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada..... 650

Index

Que faire si... (Dépannage) 652

Index alphabétique..... 655

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pouvez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule, et les illustrations utilisées peuvent présenter des différences par rapport à ce dernier.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule est susceptible de faire l'objet de mises à jour qui le modifient et rendent incomplet et/ou inexact le contenu de ce manuel. Du fait de son intérêt à améliorer en permanence ses produits, Toyota se réserve le droit de modifier ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, vous pouvez en consulter les versions actualisées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante, ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'appli Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces d'autres marques que

Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa durée de vie et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Par ailleurs, de telles pratiques ne sont pas sans effet sur les équipements évolués de sécurité comme le système Toyota Safety Sense 2.5 par exemple, et le risque existe qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait ou qu'il intervienne dans des situations où il ne devrait pas.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système Toyota Safety Sense 2.5
- Système de freinage antiblocage
- Gestion intégrée de la dynamique du véhicule
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Régime moteur/vitesse du moteur électrique (moteur de traction)
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- État fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite
- Images captées par les caméras

Votre véhicule est équipé de caméras. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous souhaitez connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé.

Ces calculateurs n'enregistrent

pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Votre concessionnaire Toyota peut effacer les images enregistrées.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système est actif ne seront pas disponibles.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Utilisation des données collectées par le système Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée du système Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le

déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- La course d'appui (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: L'EDR enregistre les données de votre véhicule uniquement en cas de situation inhabituelle, dans des conditions de conduite normales, l'EDR ne procède à aucun enregistrement de données et de données personnelles (par ex. nom, sexe, âge, et emplacement de la collision). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

- Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules

- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des consignes particulières s'appliquent pour la manipulation de ce produit, connectez-vous sur www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces organes et pièces peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles des télécommandes du verrouillage centralisé.

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

AVERTISSEMENT

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant, le toit ouvrant panoramique ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

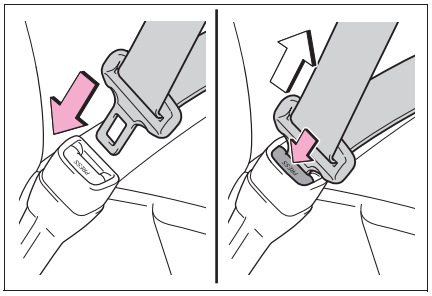
Comment lire ce manuel

Explication des symboles utilisés dans le présent manuel.

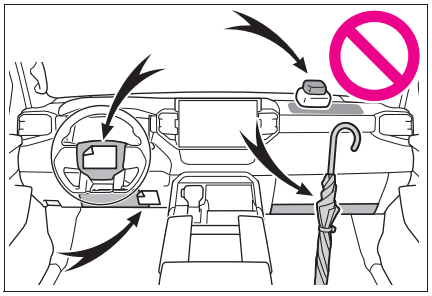
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.
	NOTE: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.
1 2 3...	Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.
	Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

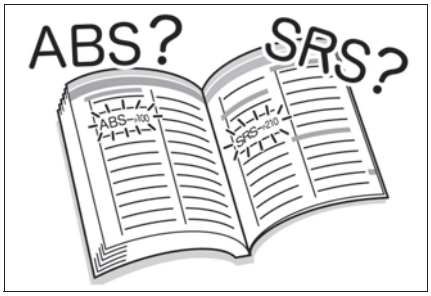


Symboles	Significations
	Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.
	Signifie **Ne pas**, **Ne pas faire**, ou **Ne pas laisser faire**.

Comment rechercher

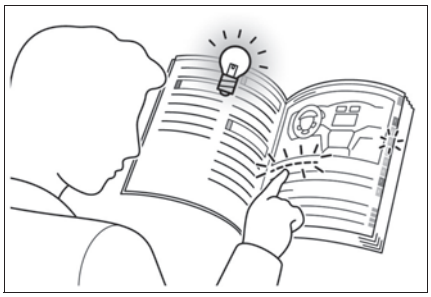
■ Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.655



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.16



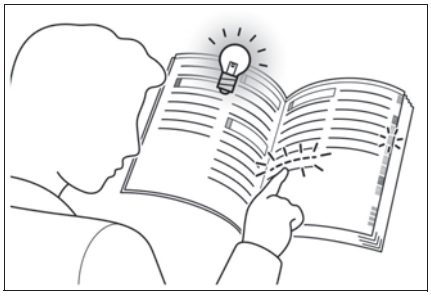
■ Recherche par symptôme ou par bruit

- Que faire si... (Dépannage): →P.652



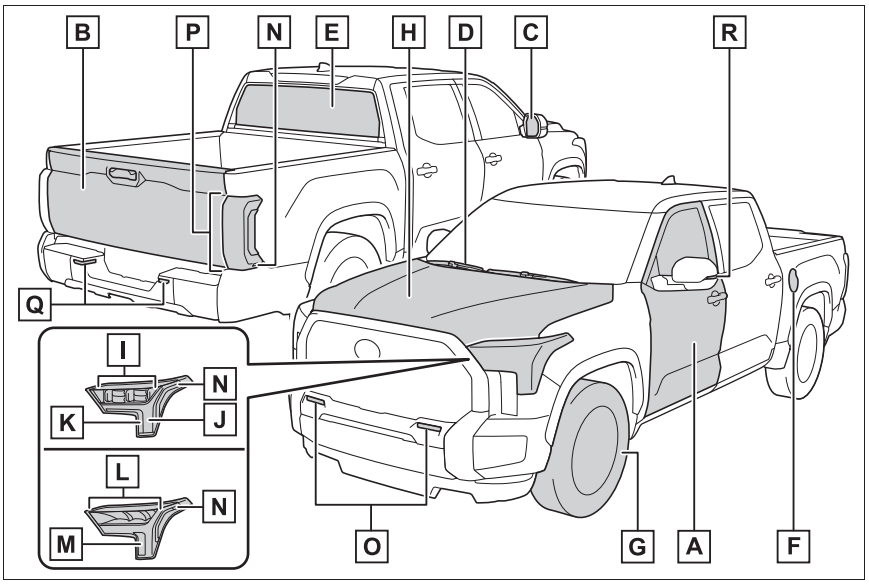
■ Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■Extérieur



A Portes latérales P.120

Verrouillage/déverrouillage P.120

Ouverture/fermeture des vitres latérales P.175

Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle P.596

Messages d'alerte P.567

B Hayon P.129

Verrouillage/déverrouillage P.129

Ouverture/fermeture du hayon P.129

Démontage du hayon P.131

C Rétroviseurs extérieurs P.170

Orientation des rétroviseurs P.170

Escamotage des rétroviseurs P.171

Mémorisation de la position de conduite* P.148

Désembuage des rétroviseurs P.456

D Essuie-glaces de pare-brise P.248

Précautions pendant la saison hivernale P.449
Pour éviter le gel (dégivreur des essuie-glaces de pare-brise)* P.459
Précautions pour laver le véhicule (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)* P.503

E **Lunette arrière P.178**

F **Trappe à carburant P.252**
Méthode de ravitaillement en carburant P.252
Type de carburant/contenance du réservoir P.613

G **Pneus P.528**
Dimensions/pression de gonflage des pneus P.528, 618
Pneus hiver/chaînes à neige P.449
Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus P.528
En cas de pneu crevé P.584

H **Capot P.518**
Ouverture P.518
Huile moteur P.613
En cas de surchauffe P.603

Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P.552, Puissances: P.620)

I **Projecteurs principaux P.240**

J **Feux de stationnement P.240**

K **Clignotants P.232**
Éclairages de jour P.240

L **Projecteurs principaux/éclairages de jour P.240**

M **Clignotants P.232**
Feux de stationnement P.240

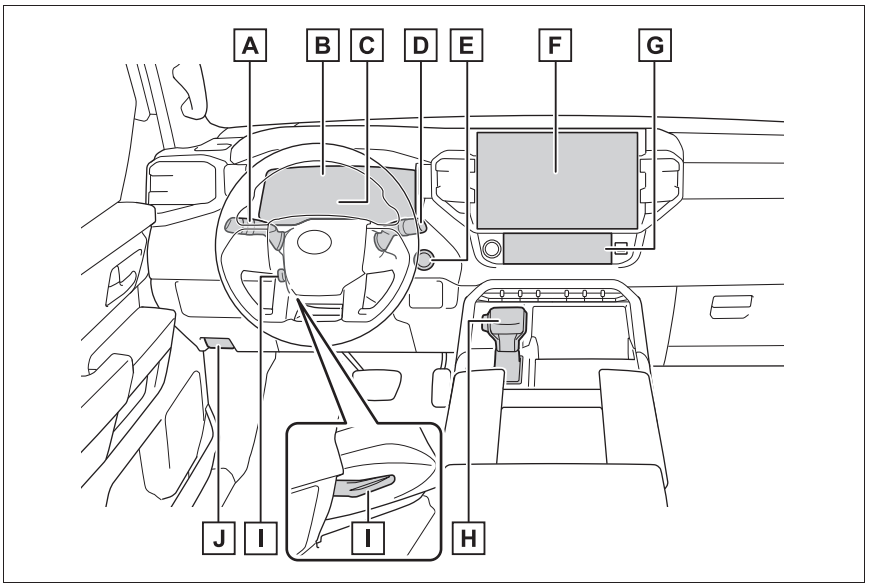
N **Feux de position latéraux P.232**

O **Antibrouillards* P.243**

P **Feux arrière** **P.240**
Clignotants **P.232**
Feux stop
Q **Feux de recul**
Changement de la position de sélection sur R P.227
Éclairages de plaque d'immatriculation **P.240**
R **Clignotants*** **P.232**

*: Sur modèles équipés

■Tableau de bord



A **Commodo de clignotants P.232**

Sélecteur d’éclairage P.240

Projecteurs principaux/feux arrière/éclairages de plaque d’immatriculation/éclairages de jour P.240

Antibrouillards*1 ..... P.243

B **Écran multifonctionnel P.97**

Affichage P.97

Lorsqu’un message d’alerte est affiché P.580

C **Compteurs P.89, 93**

Consultation des compteurs/réglage de l’éclairage du tableau de bord P.89, 93

Témoins d’alerte/témoins indicateurs P.82

Lorsqu’un témoin d’alerte s’allume P.567

D **Commodo d’essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . P.248**

Utilisation P.248

Appoint en liquide de lave-glace P.527

Messages d'alerte P.580

E **Contacteur de démarrage P.222**

Démarrage du moteur/changement de mode P.222

Arrêt d'urgence du moteur P.559

Lorsque le moteur ne démarre pas P.593

Messages d'alerte P.580

F **Système multimédia*2**

G **Système de climatisation P.454**

Utilisation P.454

Désembueur de lunette arrière P.456

H **Sélecteur de vitesses P.227**

Changement de la position de sélection P.228

Précautions pour tracter P.562

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué P.229

I **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant*1/levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur*1P.156**

Réglage P.156

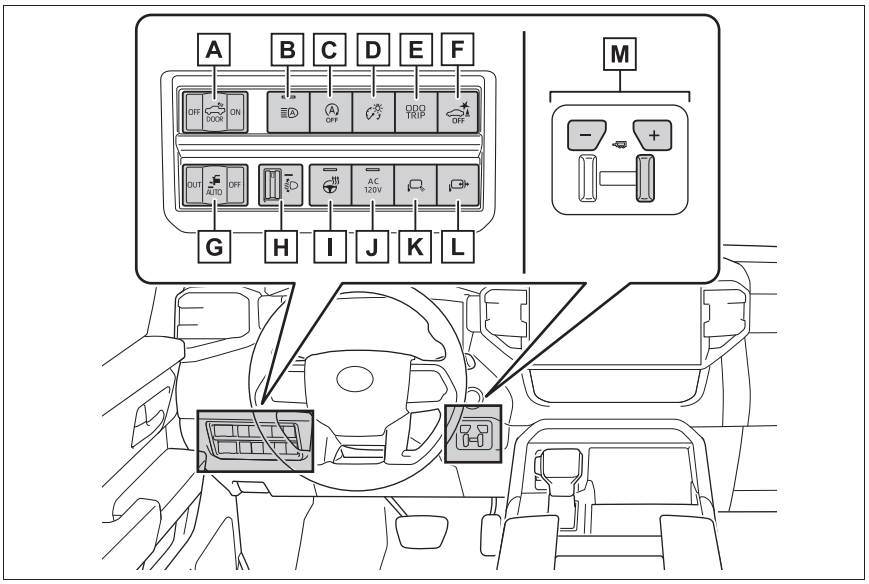
Mémorisation de la position de conduite*1 ..... P.148

J **Levier de déverrouillage du capot P.518**

*1: Sur modèles équipés

*2: Voir "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■Boutons



A **Bouton principal d'éclairage de chargement P.466**

B **Bouton de feux de route automatiques* P.244**

C **Bouton de désactivation Stop & Start P.306**

D **Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord P.92, 96**

E **Bouton "ODO TRIP" P.91, 95**

F **Bouton de désactivation du PKSB* P.335**

G **Bouton des marchepieds électriques**

Marchepieds latéraux électriques* P.125

Marchepied électrique de benne* P.135

H **Sélecteur de correcteur d'assiette des projecteurs* P.242**

I **Bouton de volant de direction chauffant* P.461**

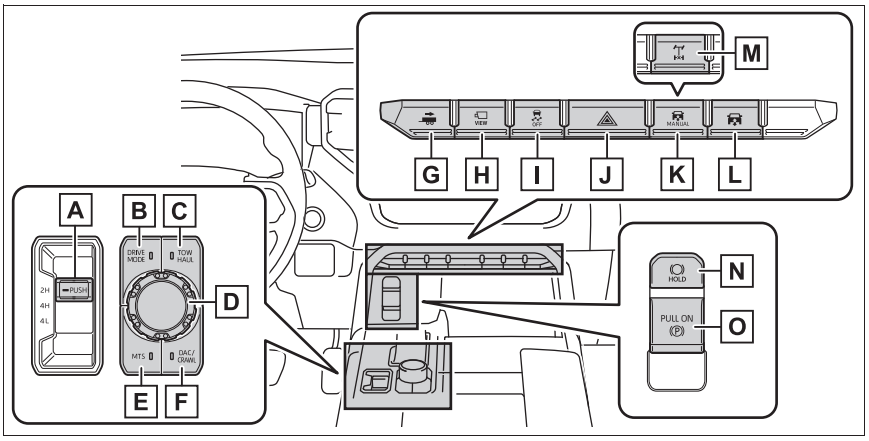
J **Bouton AC 120V* P.484**

K **Bouton d'éclairage de rétroviseur extérieur* P.174**

L **Bouton d'extension de rétroviseur extérieur*** P.172

M **Sélecteur de régulateur de freinage de caravane/remorque*** . P.435

*: Sur modèles équipés



A **Sélecteur de transmission aux roues avant*** P.413

B **Bouton "DRIVE MODE"*** P.410

C **Bouton "TOW HAUL"*** P.231

D **Sélecteur de mode*** P.231, 410, 418, 422

E **Bouton "MTS"*** P.422

F **Bouton "DAC/CRAWL"*** P.418

G **Bouton de Guide de recul avec caravane/remorque*** P.438

H **Bouton de caméra*** P.360

I **Bouton de désactivation du VSC** P.430

J **Bouton de feux de détresse** P.558

K **Bouton de mode de hauteur*** P.406

L **Sélecteur de hauteur*** P.406

M **Bouton de blocage de différentiel arrière*** P.416

N **Bouton de maintien du freinage P.237**

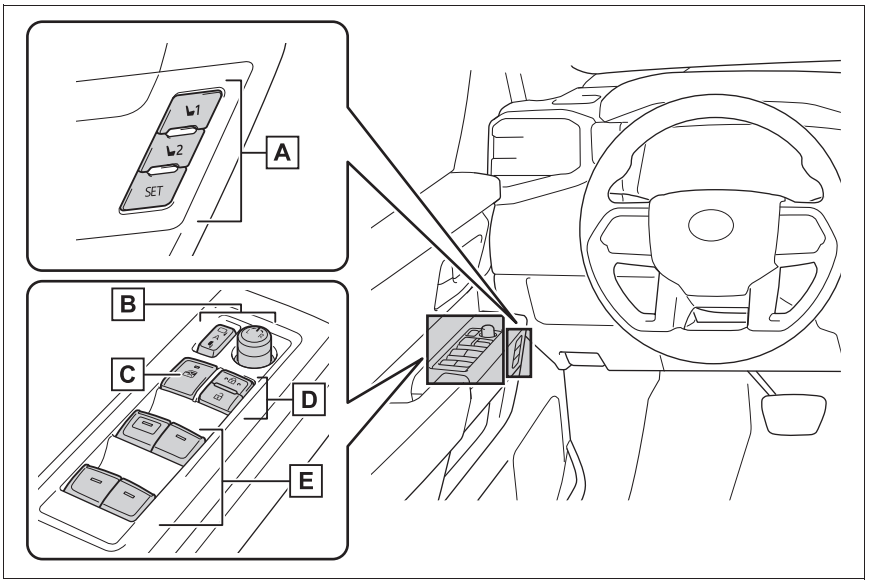
O **Bouton de frein de stationnement..... P.233**

Serrage/desserrage du frein de stationnement..... P.233

Précautions pendant la saison hivernale P.451

Messages/signal sonore d'alerte P.236, 573

*: Sur modèles équipés



A **Boutons de mémorisation de la position de conduite* .. P.148**

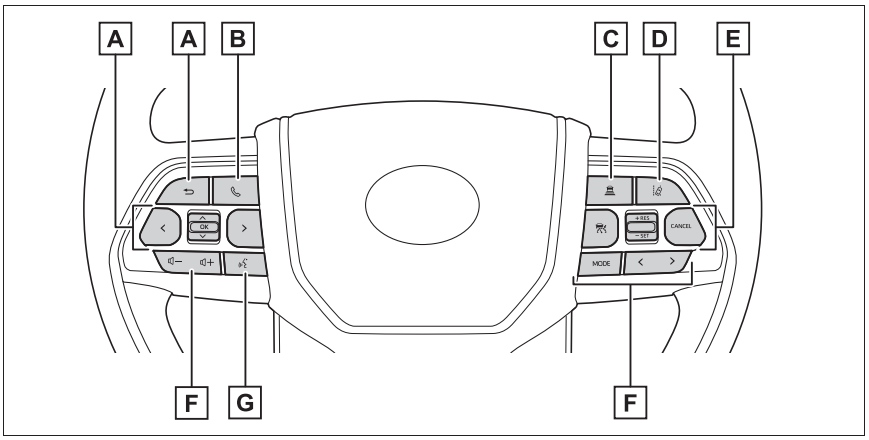
B **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P.170**

C **Bouton de verrouillage des lève-vitres P.177**

D **Boutons de verrouillage centralisé des portes P.123**

E **Boutons des lève-vitres électriques P.175**

*: Sur modèles équipés



A **Sélecteur d'instrumentation P.99**

B **Bouton de téléphonie*1**

C **Bouton de distance entre véhicules*2 ..... P.296**

D **Bouton de LTA (Aide au suivi de voie)*2 ..... P.273**

E **Boutons de régulateur de vitesse**

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*2P.289

Régulateur de vitesse*2..... P.302

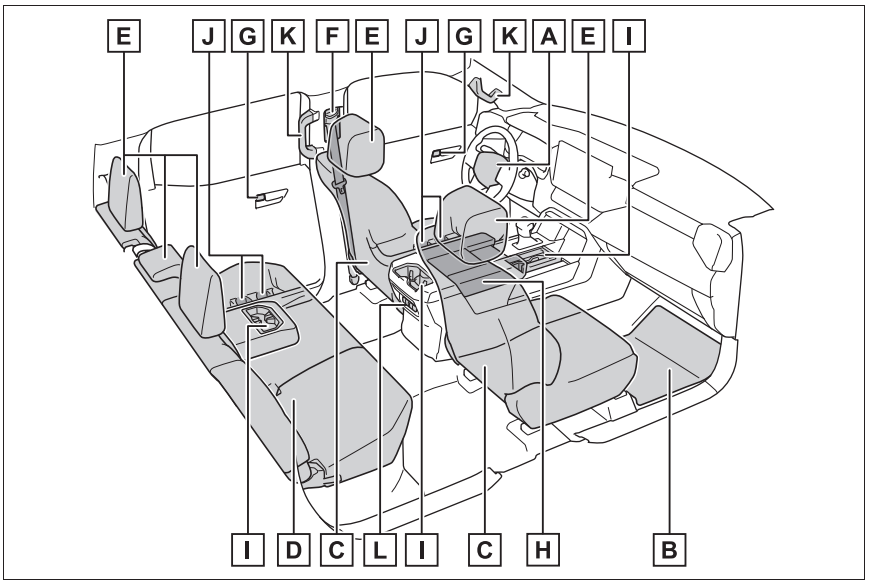
F **Boutons du système audio au volant*1**

G **Bouton d'activation vocale*1**

*1: Voir "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

*2: Sur modèles équipés

■Intérieur



A Coussins gonflables SRS P.38

B Tapis de sol..... P.28

C Sièges avant P.143

D Sièges arrière P.145

E Appuis-tête P.153

F Ceintures de sécurité P.31

G Boutons intérieurs de verrouillage P.124

H Rangement de console..... P.471

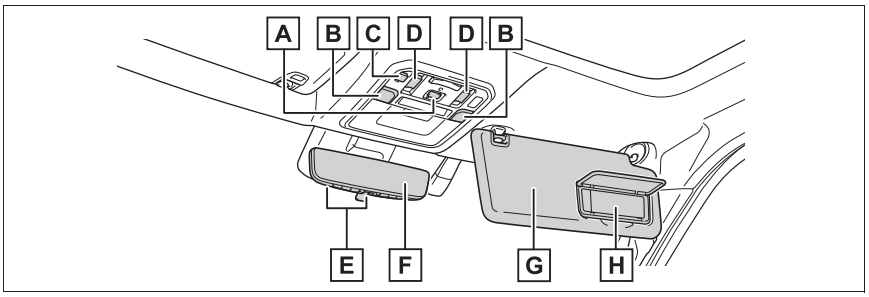
I Porte-gobelets..... P.469

J Porte-bouteilles..... P.470

K Poignée de maintien..... P.483

L Sélecteur des ventilateurs/chauffages de sièges arrière* P.462

*: Sur modèles équipés



A **Bouton “SOS”*** **P.72**

B **Éclairages intérieurs/individuels** **P.465**

C **Bouton de lunette arrière électrique*** **P.178**

D **Boutons de toit ouvrant*** **P.180**

Boutons de toit ouvrant panoramique* **P.183**

E **Boutons de commande d’ouverture de porte de garage*** **P.492**

F **Rétroviseur intérieur*** **P.158**

Rétroviseur numérique* **P.159**

G **Pare-soleil de pare-brise** **P.490**

H **Miroirs de courtoisie*** **P.490**

*: Sur modèles équipés

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant 28

Pour conduire en toute sécurité 29

Ceintures de sécurité 31

Coussins gonflables SRS 38

Système de classification d'occupant du siège passager avant 49

Précautions avec les gaz d'échappement 54

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants 55

Sièges de sécurité enfant 56

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect 72

1-4. Système antivol

Système antidémarrage 77

Alarme 78

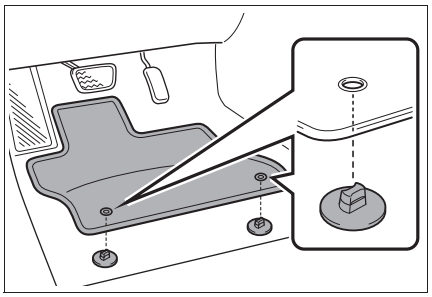
Avant de prendre le volant

Respectez ce qui suit avant de prendre la route avec le véhicule, afin de conduire en toute sécurité.

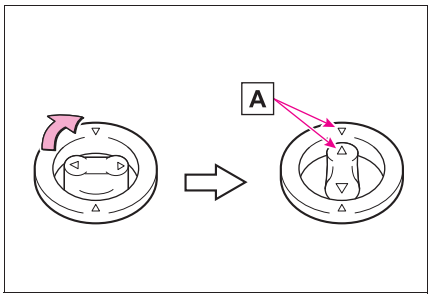
Installation des tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.



Alignez toujours les △ repères A.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

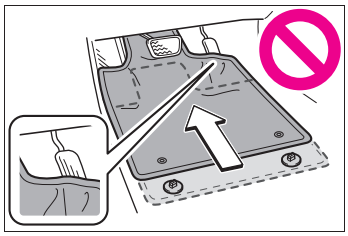
- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.

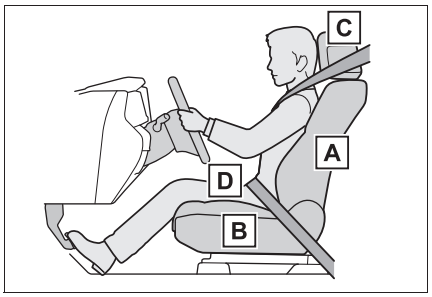


- Moteur arrêté et levier sélecteur sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



A Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.143)

B Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P.143)

C Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le

haut de vos oreilles. (→P.153)

D Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.31)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour conduire en toute sécurité**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
  De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P.31)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement le rétroviseur intérieur (sur modèles équipés), le rétroviseur numérique (sur modèles équipés) et les rétroviseurs extérieurs. (→P.158, 159, 170)

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

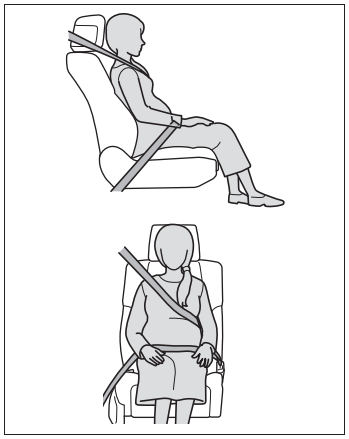
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.32)

Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

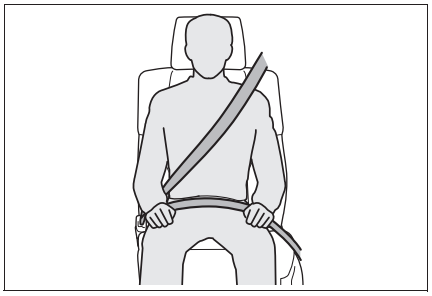
→P.70

AVERTISSEMENT

■ État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

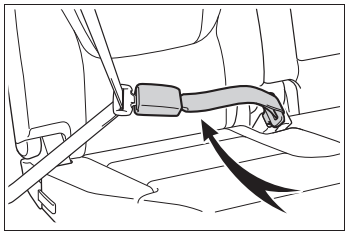
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions

concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

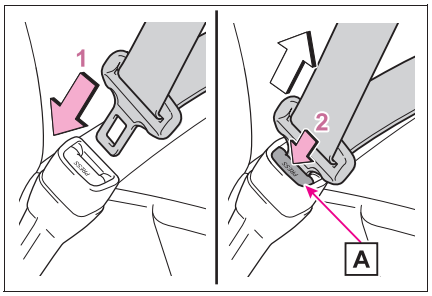
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité.
Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité (sauf siège central arrière)



1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A.

Si vous n'arrivez pas à dérouler la

ceinture de sécurité, tirez fermement dessus puis relâchez-la.

■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

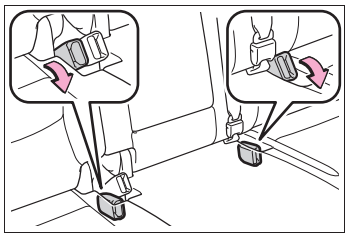
En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.56)

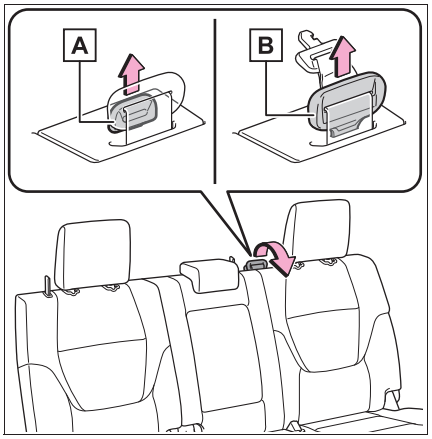
■ Après avoir utilisé les ceintures de sécurité des sièges arrière latéraux

Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité.



Comment attacher la ceinture de sécurité (centrale arrière)

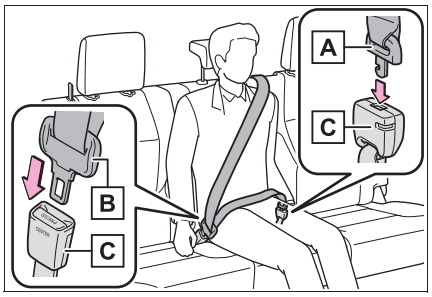
1 Sortez le pêne.



A Pêne A

B Pêne B

2 Lorsque vous attachez la ceinture, pêne A avant le pêne B (dans cet ordre), engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



A Pêne A

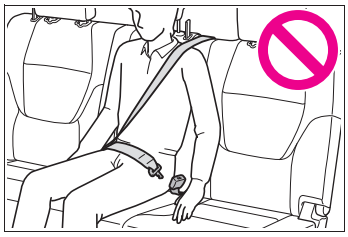
B Pêne B

C Boucle

AVERTISSEMENT

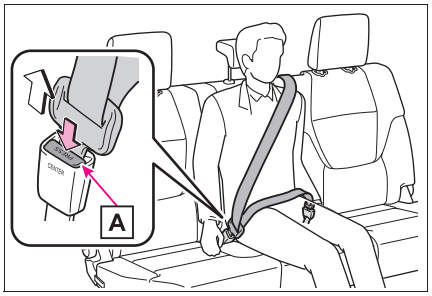
■ **Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité du siège central arrière**

Ne pas utiliser la ceinture de sécurité du siège central arrière avec une de ses deux boucles déverrouillée. Si une seule des boucles est verrouillée, tout freinage brusque ou collision peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



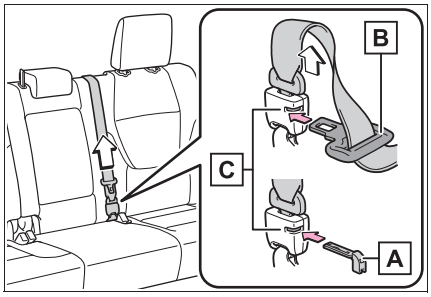
Comment détacher et ranger la ceinture de sécurité (centrale arrière)

1 Pour libérer le pêne de sa boucle, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle A.



2 Introduisez la clé conventionnelle (→P.116) ou le pêne B dans l'encoche de la boucle et détachez la ceinture.

Rentrer lentement la ceinture en relâchant et rangeant la ceinture de sécurité.



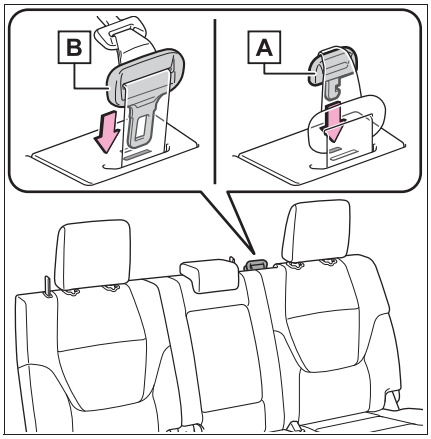
A Clé conventionnelle

B Pêne B

C Boucle

3 Rangez dans le support le pêne B puis le pêne A, dans cet ordre.

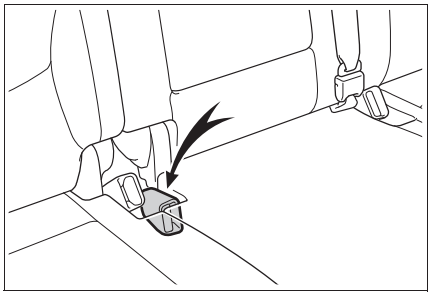
Pour qu'il soit arrimé en toute sécurité, engagez-le fermement vers l'arrière.



A Pêne A

B Pêne B

4 Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité.



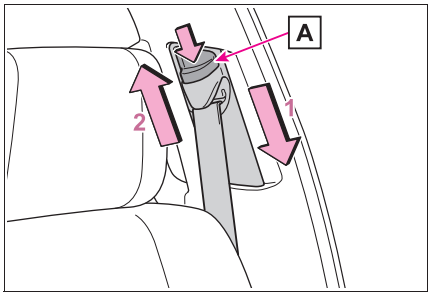
■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.56)

Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité (sièges avant)



1 Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

2 Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

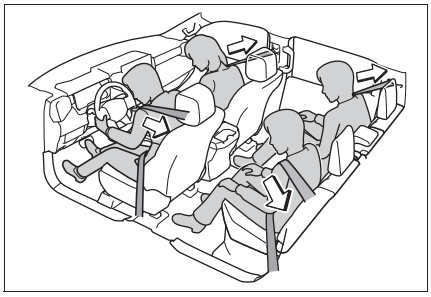
Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution peut réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)



Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de choc frontal violent ou de choc latéral, ou lorsqu'il se retourne.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

Asservissement des prétensionneurs de ceinture de sécurité au système PCS (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense 2.5)

Si le PCS (Système de sécurité de pré-collision) évalue que le risque de collision avec un autre véhicule est élevé, il prépare les prétensionneurs de ceinture de sécurité à se mettre en action.

AVERTISSEMENT

Prétensionneurs de ceintures de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

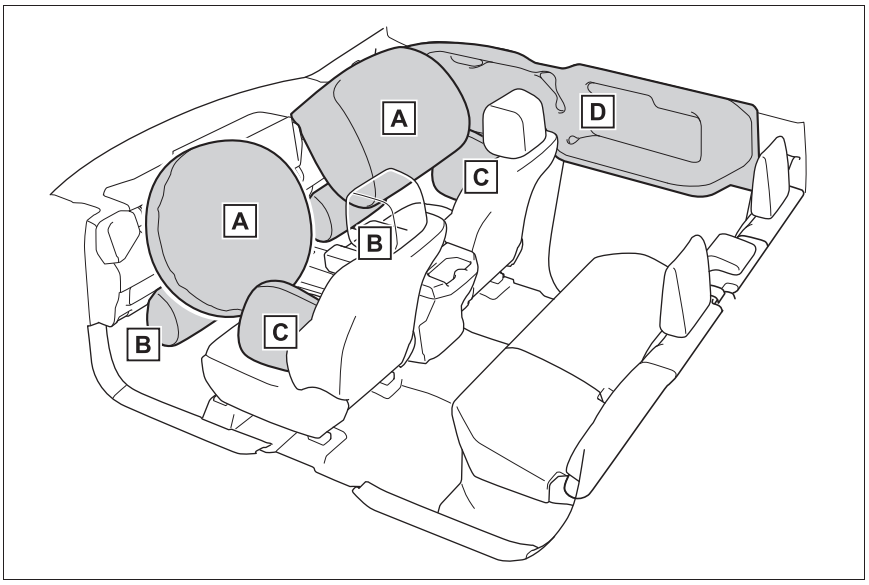
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS



▶ Coussins gonflables SRS frontaux

A Coussin gonflable SRS conducteur/passager avant

Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

B Coussins gonflables SRS de genoux

Participe à la protection du conducteur et du passager avant

▶ Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

C Coussins gonflables SRS latéraux avant

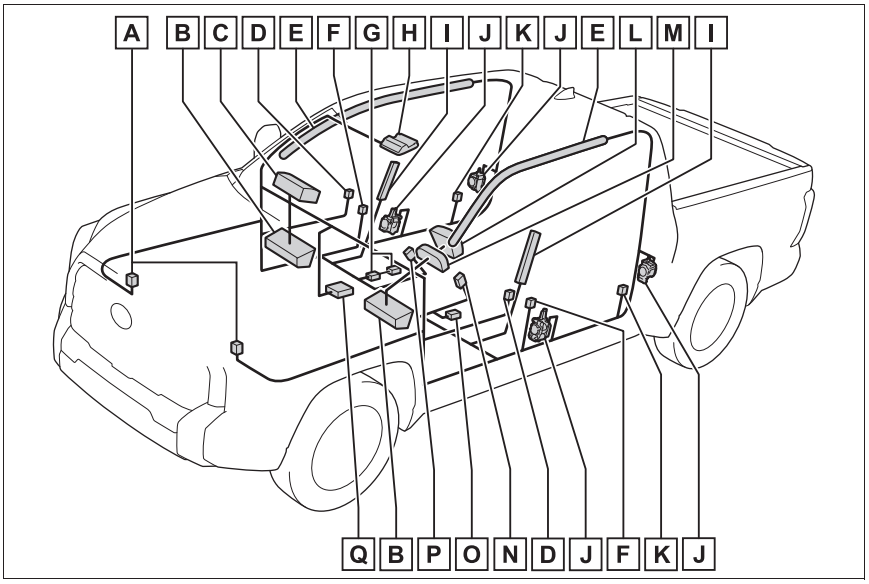
Participent à la protection du haut du corps des occupants aux

places avant

D Coussins gonflables SRS rideau

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis dans les sièges des places extérieures
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

■ Composition du système de coussins gonflables SRS



A Capteurs d'impact avant

B Coussins gonflables de genoux

C Coussin gonflable passager avant

D Capteurs d'impact latéral (avant)

E Coussins gonflables rideau

F Capteurs d'impact latéral (porte avant)

G Capteurs de classification d'occupant du siège passager avant

H Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

I Coussins gonflables latéraux

J Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité

K Capteurs d'impact latéral (arrière)

L Coussin gonflable conducteur

M Témoin d’alerte SRS

N Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

O Capteur de position du siège conducteur

P Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

Q Boîtier électronique de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d’une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d’amortir le mouvement des occupants.

■ Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l’action des gaz chauds.
- Le déploiement s’accompagne d’une puissante détonation et d’une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussins gonflables (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, des parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Toutes les portes vont se déverrouiller. (→P.121)
- Les freins et les feux stop vont être automatiquement commandés. (→P.429)
- Les éclairages intérieurs vont automatiquement s’allumer. (→P.466)
- Les feux de détresse vont automatiquement s’allumer. (→P.558)
- Le moteur va cesser d’être alimenté en carburant. (→P.566)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l’une quelconque des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d’urgence au centre d’assistance, qui l’informe de la localisation du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur la touche “SOS”), après quoi un opérateur va tenter d’entrer en communication vocale avec les occupants pour évaluer

le niveau d'urgence et d'assistance nécessaire. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence et s'occupe de dépêcher les services de secours nécessaires. (→P.72)
- Un coussin gonflable SRS est déployé.
- Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
- Le véhicule est impliqué dans une collision violente où il est percuté par l'arrière.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:
- Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
- Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, auquel cas l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un poids lourd

- Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les coussins gonflables de genoux soient les seuls à se déclencher.
- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis sur le siège du passager avant. Cependant, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si un bagage est placé sur le siège, même si le siège est inoccupé.

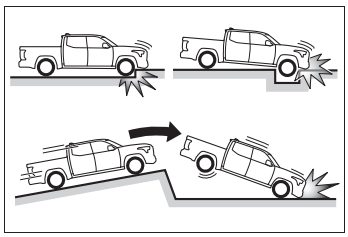
Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer en cas de choc frontal violent.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau se déploient en cas de retournement du véhicule.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer en cas de choc frontal violent.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

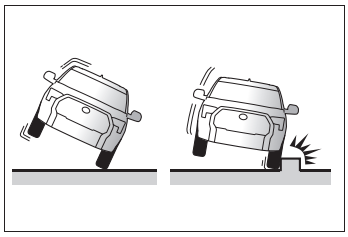
Les coussins gonflables SRS frontaux et SRS latéraux et rideau peuvent également se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

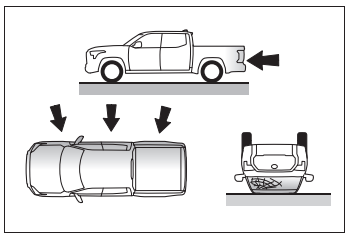
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.



Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision quelle qu'elle soit provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

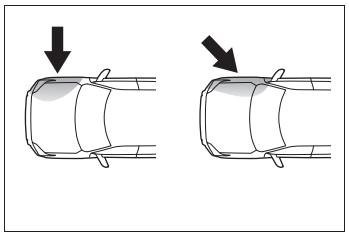
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

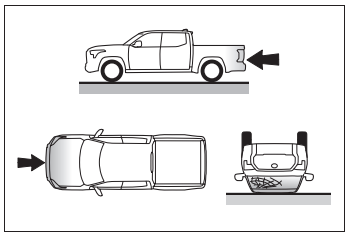
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts



Les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

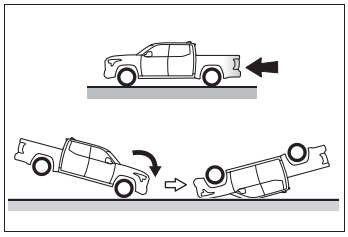
- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau

ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne par l'avant ou subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

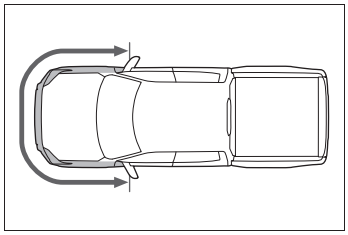
- Choc arrière
- Retournement par l'avant



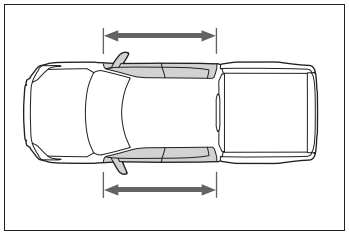
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

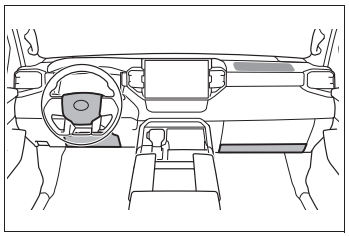
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.



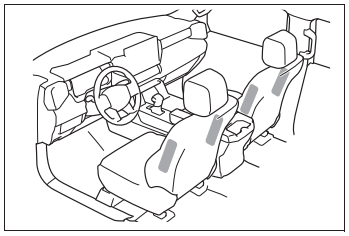
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte (ou celle-ci a été percée), ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.



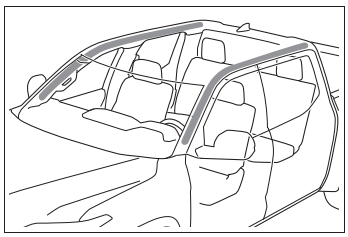
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est rayée, fendue ou endommagée d'une autre manière.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral de toit où sont contenus les coussins gonflables SRS rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable.

L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille: Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante.
Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

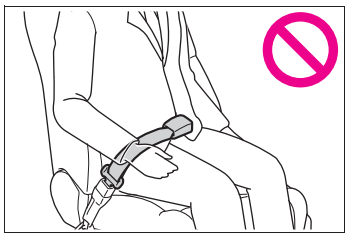
- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.

AVERTISSEMENT

- Inclinez légèrement le dossier du siège.
  Bien que les véhicules soient différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

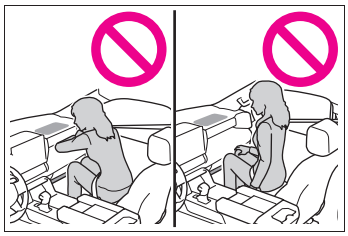


- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.

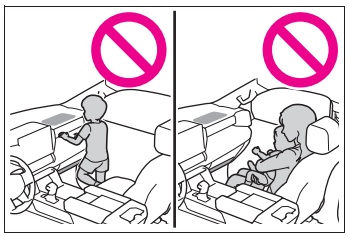
AVERTISSEMENT

- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P.56)

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne pas laisser un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager avant.

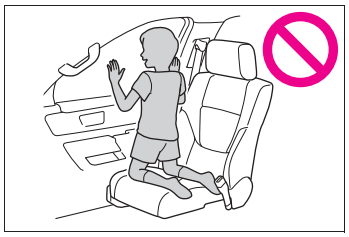


- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

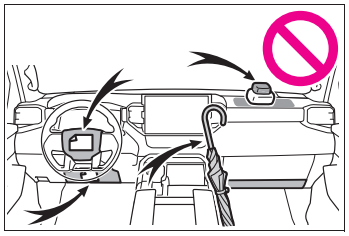
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur les sièges du passager ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

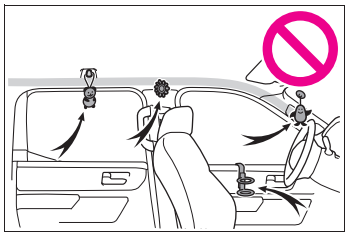


- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Lors du déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



AVERTISSEMENT

- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien.



- Ne pas suspendre aux crochets à vêtements un cintre nu ni aucun autre objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussins gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties où se déploient les coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS latéraux de s'activer correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des coussins gonflables SRS latéraux, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux parties renfermant les composants des coussins gonflables SRS, ni aux portes avant. En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des coussins gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

AVERTISSEMENT

Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS

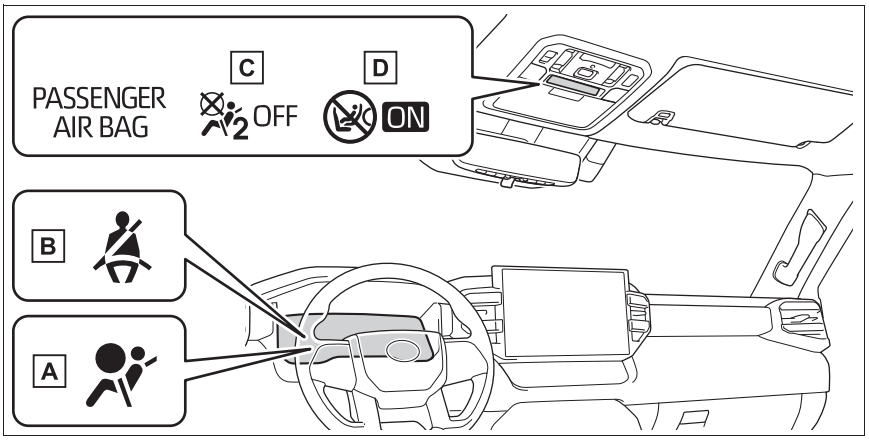
Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant de direction, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de portes avant, des garnitures de portes avant ou des haut-parleurs de portes avant
- Modifications du panneau de porte avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un équipement de protection sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, de treuils ou d'une galerie de toit
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable de genoux de passager avant.

Composition du système



A Témoin d'alerte SRS

B Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant

C Témoin indicateur "AIR BAG OFF"

D Témoin indicateur "AIR BAG ON"

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que l'indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si l'indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que l'indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas de collision, avec pour résultat des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (p. ex. sa poche de dossier).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.
- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.58)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Logique de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	Éteint*2 ou clignotant*3

Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ **Enfant**[*4]

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"[*4]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ **Siège de sécurité enfant avec un nourrisson**[*5]

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"[*6]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Il y a un mauvais fonctionnement dans le système

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.

*5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P.56)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P.58)

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Points importants pendant que vous conduisez

- Laissez la lunette arrière fermée.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que la lunette arrière est fermée, ouvrez les vitres et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu'un tube est percé ou fissuré par la rouille, qu'un raccord est déformé ou que l'échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Voyager avec des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P.124, 177)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Table des matières

Points à se rappeler: P.56

Siège de sécurité enfant: P.58

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant: P.58

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure): P.61
- Arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant: P.64
- Arrimé avec une ceinture de sécurité: P.66

Points à se rappeler

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

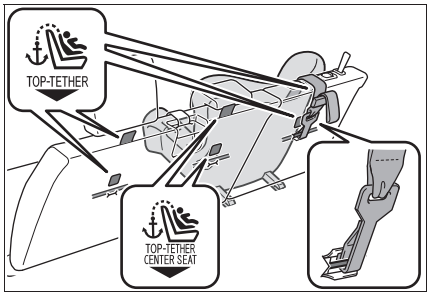
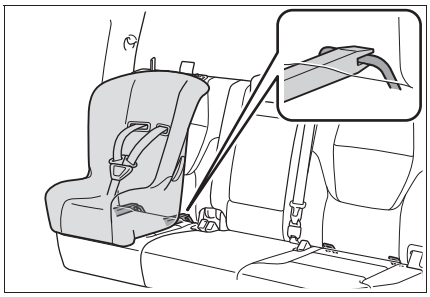
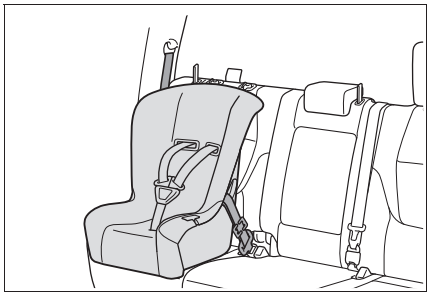
Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le complètement du véhicule.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d’installation du siège de sécurité enfant

Confirmez la méthode d’installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d’utilisation qui l’accompagne.

Méthode d’installation		Page
Fixation avec les pattes d’ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)		P.61
Fixation avec les points d’ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P.64
Arrimage avec la ceinture de sécurité		P.66

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

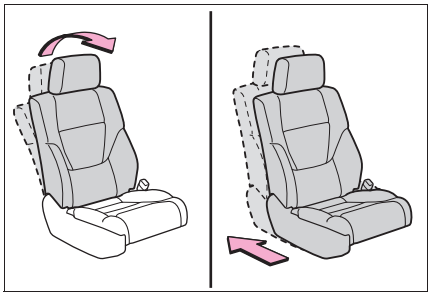
Pour la sécurité de l’enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez

pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d’installer le siège de sécurité enfant.

- Reculez au maximum le siège avant.
- Réglez l’inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible.

Lorsque vous installez un siège enfant face à la route, s’il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l’inclinaison de ce dernier jusqu’à obtenir un bon contact entre les deux.

- Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l’appui-tête au maximum.



AVERTISSEMENT

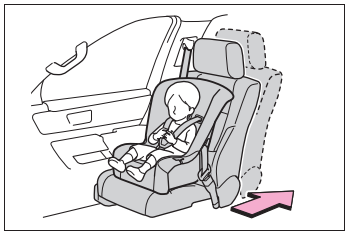
■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

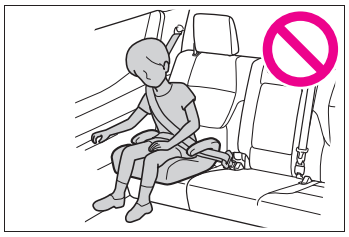
- Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. En cas d’accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n’est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d’une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l’absence d’ancrage sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n’est pas possible de faire autrement.
  Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l’inclinaison du dossier de siège à la position la plus verticale possible, reculez le siège au maximum, et rehaussez-le à sa position la plus haute, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé.
  Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le.
  Si vous n’arrivez pas à démonter l’appui-tête, rehaussez-le à sa position la plus haute.



- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l’enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l’enfant, voire de le tuer.

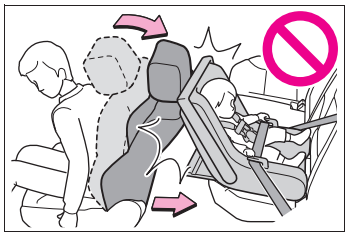


- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l’épaule de l’enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l’âge et à la taille de l’enfant et installez-le sur le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l’empêche d’être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Réglez le siège passager avant de sorte qu’il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

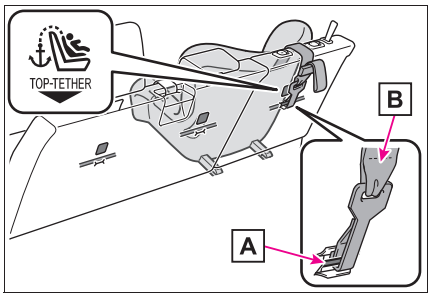
Utilisation d’une patte d’ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d’ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Chaque siège arrière est muni de pattes d’ancrage.

Utiliser les pattes d’ancrage pour arrimer la sangle de retenue supérieure.

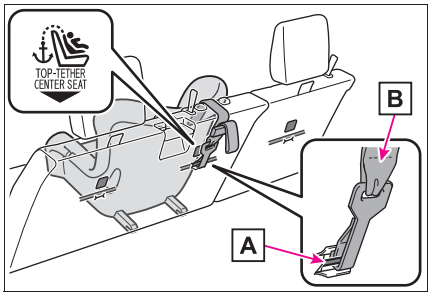
▶ Sièges arrière latéraux



A Pattes d’ancrage

B Sangle de retenue supérieure

▶ Siège arrière central



A Patte d’ancrage

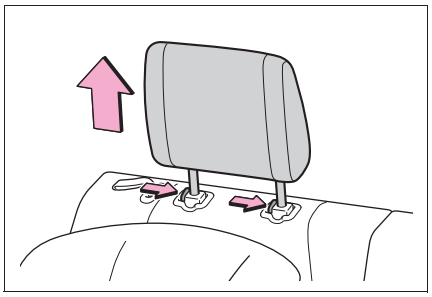
B Sangle de retenue supérieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure au point d’ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d’utilisation fourni avec lui.

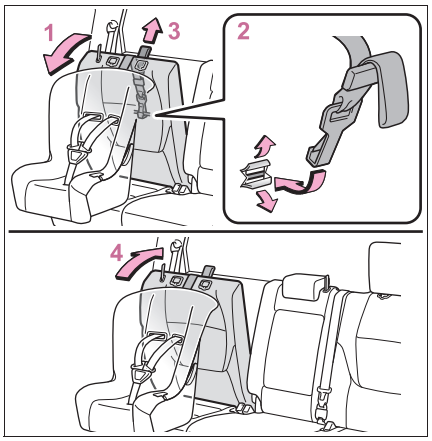
▶ Sièges arrière latéraux

1 Démontez l’appui-tête. (→P.154)



2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

3 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d’ancrage.



1 Basculez le dossier de siège légèrement vers l’avant. (→P.145)

2 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d’ancrage.

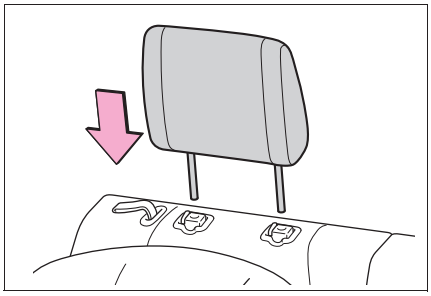
3 Réglez la sangle de retenue supérieure de telle sorte qu’elle soit à peine tendue.

4 Relevez le dossier de siège.

4 Arrimez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité (→P.67) ou les points d’ancrage inférieurs (→P.64), puis tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

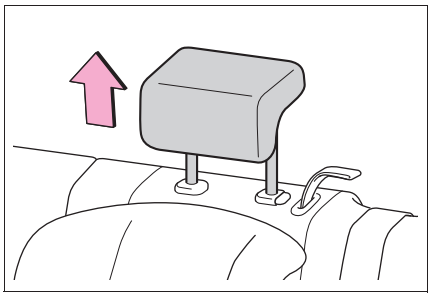
5 Si l’appui-tête ne gène pas l’installation du siège de sécurité enfant, remontez-le.



▶ Siège arrière central

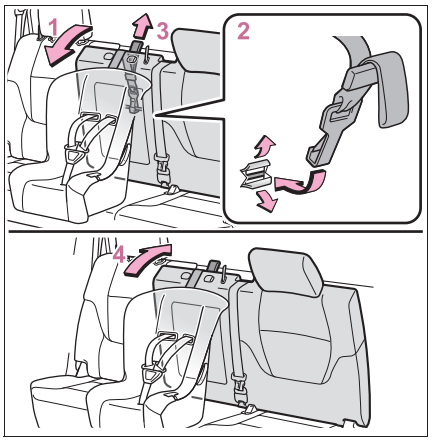
1 Relevez l’appui-tête au maximum.

Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le. (→P.154)



2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

3 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d'ancrage.



1 Basculez le dossier de siège légèrement vers l'avant. (→P.145)

2 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d'ancrage.

3 Réglez la sangle de retenue supérieure de telle sorte qu'elle soit à peine tendue.

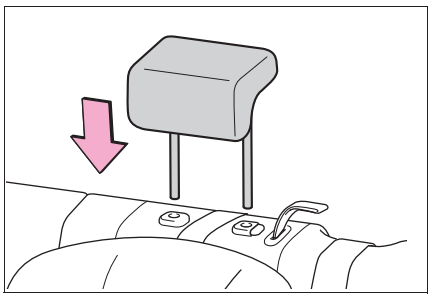
4 Relevez le dossier de siège.

4 Arrimez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité (→P.67) ou les points d'ancrage inférieurs (→P.64), puis tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle de retenue supérieure sous l'appui-tête.

5 Si l'appui-tête ne gène pas l'installation du siège de sécurité enfant, remontez-le.



Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Fixez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous qu'elle n'est pas vrillée.
- N'attachez pas la sangle de retenue supérieure à quoi que soit d'autre que le point d'ancrage.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

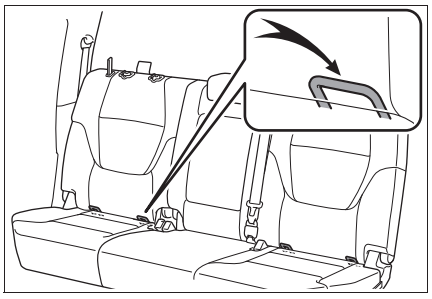
AVERTISSEMENT

- Siège arrière central: Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l’appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arrimé la sangle à la patte d’ancrage, ne pas abaisser l’appui-tête.
- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec un point d’ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant

■ Points d’ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les places latérales du siège arrière sont équipées de points d’ancrage LATCH.

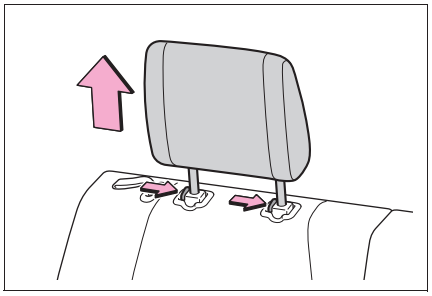


■ Lorsque vous installez dans les sièges arrière latéraux

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d’utilisation fourni avec lui.

Si le siège enfant est muni d’une sangle de retenue supérieure, mettez en place cette dernière avant d’installer le siège de sécurité enfant. (→P.61)

1 Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le. (→P.154)



2 Élargissez légèrement l’écart entre l’assise du siège et le dossier.

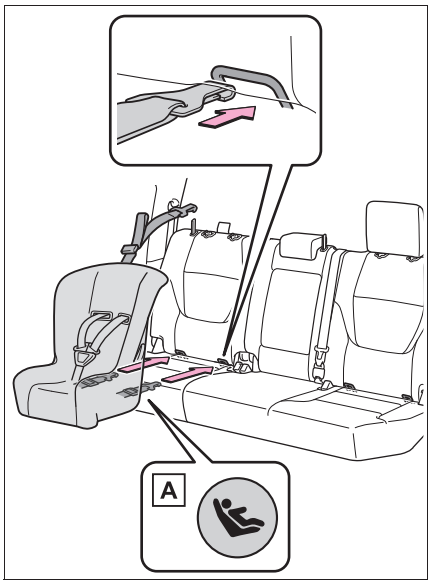
▶ Avec des ancrages inférieurs souples

3 Accrochez les attaches inférieures aux ancrages LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole [A] apposé sur le siège de sécurité enfant

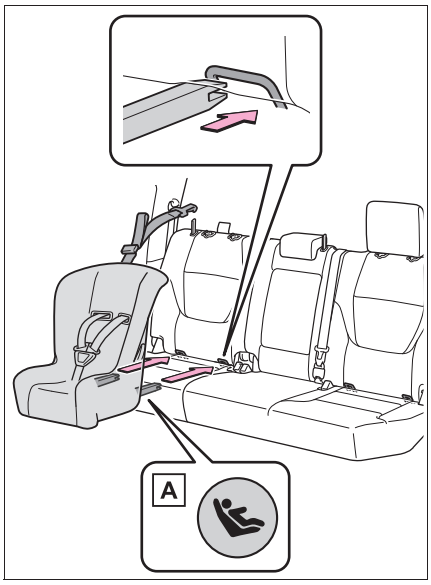
indique la présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

▶ Avec des ancrages inférieurs rigides

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.
Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole A apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

4 Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, tendez cette dernière. (→P.61)

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.70)

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Il n'est pas possible d'arrimer les sièges de sécurité enfant au siège arrière central. Ne pas installer le siège de sécurité enfant dans le siège arrière central en utilisant les points d'ancrage LATCH.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.
- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

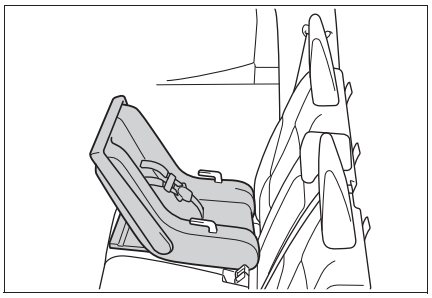
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

■ Installation d'un siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

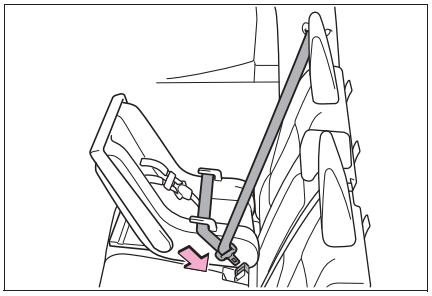
■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

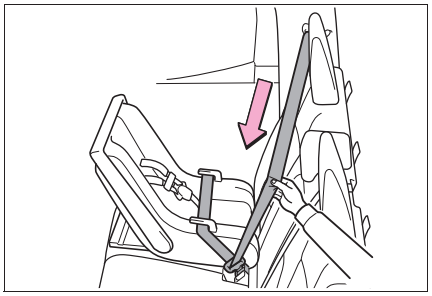


2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la

à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

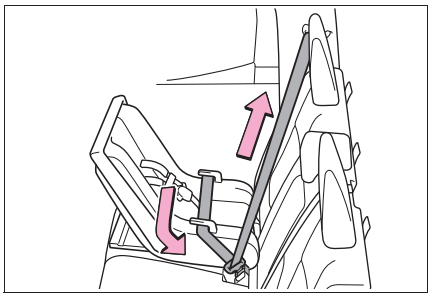


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.70)

■ Face à la route — Siège modulable

Avant d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège arrière:

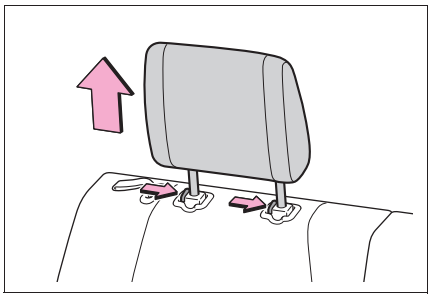
Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, mettez en place cette dernière puis installez le siège de sécurité enfant. (→P.61) Par ailleurs, consultez le mode d'emploi du fabricant du siège enfant et suivez-en les instructions d'installation.

1 Réglez le siège

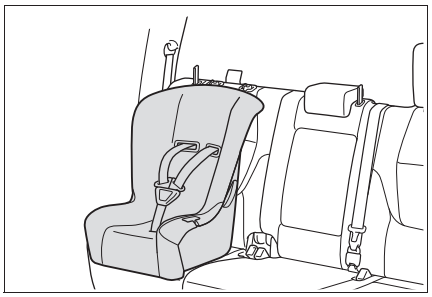
Lorsque vous utilisez le siège passager avant: Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.58 pour le réglage du siège passager.

2 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité

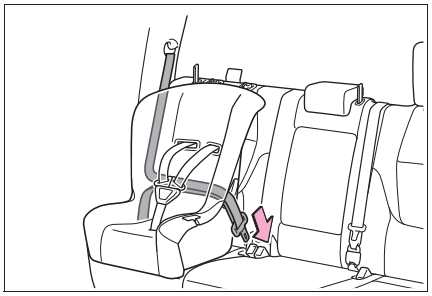
enfant et s’il est démontable, démontez-le. (→P.154)



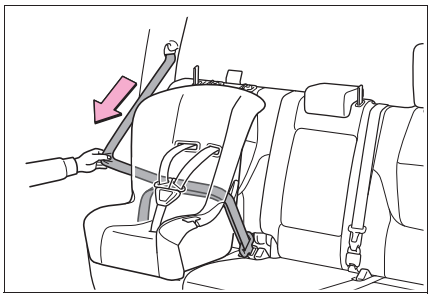
3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



4 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n’est pas vrillée.

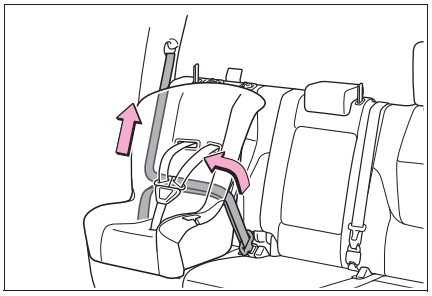


5 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu’elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



6 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s’enrouler jusqu’à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d’être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu’elle ne peut plus être déroulée.



7 Si le siège enfant est muni d’une sangle de retenue supérieure, tendez cette dernière. (→P.61)

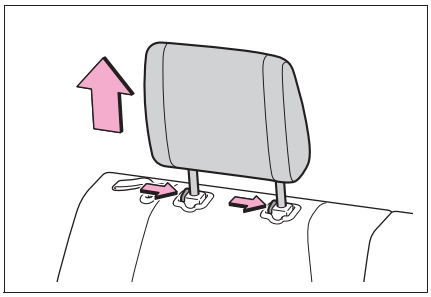
8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d’avant en arrière pour vous

assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.70)

■ Coussin de rehausse

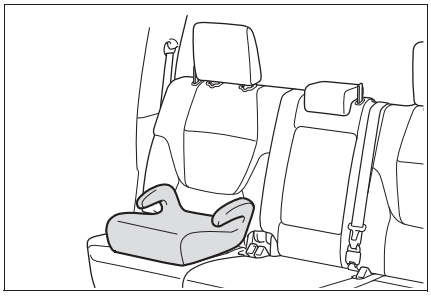
1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.58 pour le réglage du siège passager.

2 Dossier haut: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P.154)

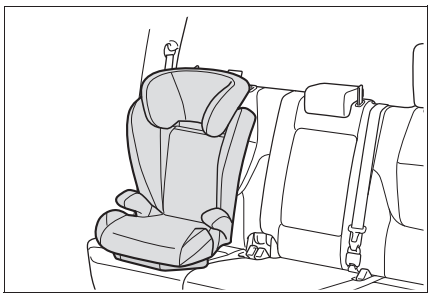


3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

▶ Type de réhausseur



▶ Dossier haut



4 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.31)

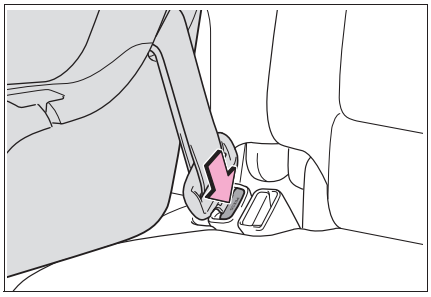


■ Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
  En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.
- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège arrière central, réglez les deux assises de siège à la même position et les deux dossiers de siège à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant pourrait ne pas être correctement retenu et l'enfant blessé voire tué en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l’enfant ou lui causer de l’inconfort. (→P.34, 36)

Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n’est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu’en cas de freinage brusque, d’embardée ou d’accident, l’enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Safety Connect*

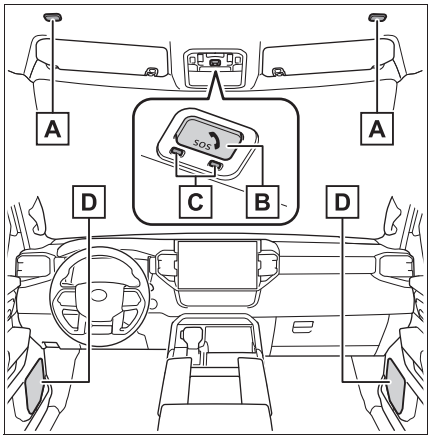
*: Sur modèles équipés

Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composition du système



A Microphone

B Bouton "SOS"

C Témoins indicateurs DEL

D Haut-parleur

■ **Certification**

→P.674

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir l'aide nécessaires des services d'urgence. (→P.74)

*: Brevet U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.74)

- Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.74)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.74)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, appelez les numéros suivants ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément d'information sur les abonnements.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors d'une connexion Safety Connect.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement de télécommunication obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont fonctionnels aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico et au Canada, et le service Assistance routière améliorée est fonctionnel aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas fonctionnels aux Îles Vierges américaines. Pour les véhicules vendus neufs aux USVI, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel aux Îles Vierges américaines, ni en dehors.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (prenez contact avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le centre d'assistance Safety Connect au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com.

Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez les informations suivantes concernant l'exposition aux signaux radioélectriques avant d'utiliser Safety Connect;

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l’exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s’appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d’universités, d’agences de santé gouvernementales et de l’industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d’établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu’à ces normes.

Informations sur le logiciel libre/Open Source

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software). Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l’adresse suivante

https://www.denso.com/global/en/opensource/dcm/toyota/

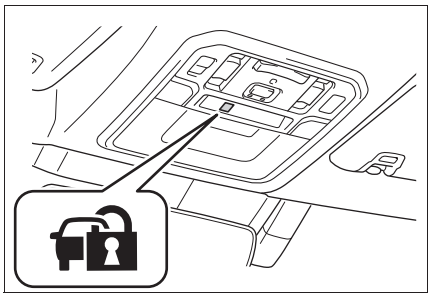
Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, pour indiquer que le système est neutralisé.

■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certification

→P.675

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme

L’alarme donne l’alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu’une intrusion est détectée.
L’alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu’elle est activée:

- Une porte ou le hayon verrouillé est déverrouillé ou ouvert par n’importe quel autre moyen que l’accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d’alarme

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

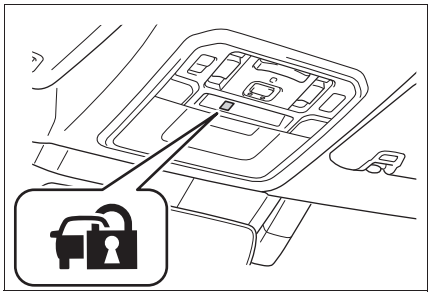
Pour éviter un déclenchement imprévu de l’alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n’y a personne dans le véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant (sur modèles équipés) ou le toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés) sont fermés avant que l’alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n’est laissé dans le véhicule.

Armement

Fermez les portes et le capot, et verrouillez toutes les portes avec l’accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur qui était fixe commence à clignoter une fois que le système est armé.



Désactivation ou arrêt

Effectuez l’une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes et le hayon avec l’accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Mettez le contacteur de démarrage en mode sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le moteur. (L’alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

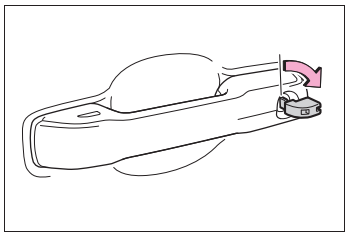
■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

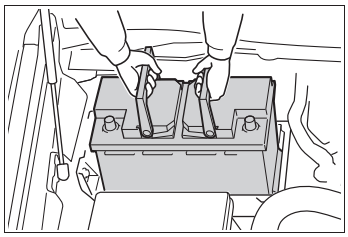
- Déverrouillage des portes à l'aide de la clé conventionnelle.



- Ouverture d'une porte ou du capot, ou déverrouillage du véhicule, par une personne à bord.



- La batterie est rechargée ou remplacée alors que le véhicule est verrouillé. (→P.600)



■ Verrou de porte à activation par alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher un accès indésirable au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Indications et informations sur l'état du véhicule

2

2-1. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 82
Instruments et compteurs (type à écran 4,2") 89
Instruments et compteurs (type LCD intégral) 93
Écran multifonctionnel 97
Affichage tête haute 107
Informations de consommation de carburant 112

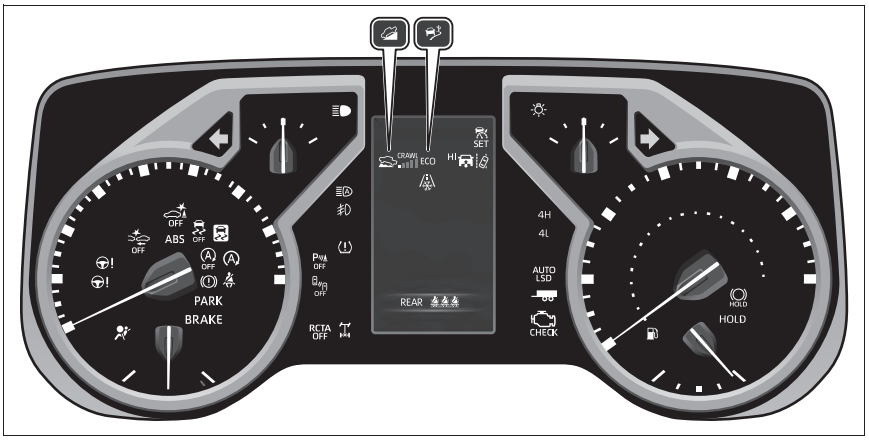
Témoins d’alerte et indicateurs

Le conducteur est informé de l’état des différents systèmes du véhicule par les témoins d’alerte et indicateurs au combiné d’instruments, à la console de pavillon et aux rétroviseurs extérieurs.

Combiné d’instruments

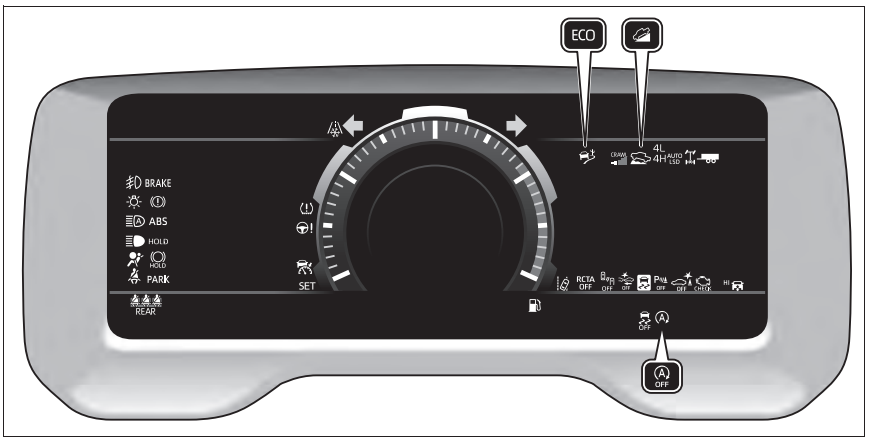
Pour les besoins de l’explication, tous les témoins d’alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.

▶ Type à écran 4,2”



Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

▶ Type LCD intégral



Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.



(États-Unis) Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.567)


(Canada) (Rouge) Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.567)


(Jaune) Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.567)


Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement*2 (→P.568)


Témoin d'alerte du circuit de charge*2 (→P.568)


Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur*2 (→P.568)



(États-Unis) Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement*1 (→P.568)


(Canada) Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement*1 (→P.568)


Témoin d'alerte SRS*1 (→P.569)



(États-Unis) Témoin d'alerte ABS*1 (→P.569)



(Canada) Témoin d'alerte ABS*1 (→P.569)


(Rouge) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.569)


(Jaune) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.569)



(Clignote ou s'allume) Témoin d'alerte PCS*1 (sur modèles équipés) (→P.570)


(Orange) Témoin indicateur LTA*3 (sur modèles équipés) (→P.570)



(Clignotant) Témoin de désactivation Stop & Start*1 (→P.570)



(Clignotant) Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*4 (sur modèles équipés) (→P.571)



(Clignotant) Témoin de désactivation du PKSB*1 (sur modèles équipés) (→P.571)



(Clignotant) Témoin "RCTA OFF"*1 (sur modèles équipés) (→P.572)


Témoin de perte d'adhérence*1 (→P.572)


Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale*2 (→P.573)



(Clignotant)

Témoin de maintien actif du freinage[*1] (→P.573)



(États-Unis) (Clignotant)

Témoin de frein de stationnement (→P.573)


(Canada) (Clignotant)

Témoin de frein de stationnement (→P.573)


(Clignotant)

Témoin de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés) (→P.574)


Témoin d’alerte de pression des pneus[*1] (→P.574)


Témoin d’alerte de réserve de carburant (→P.574)


Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P.575)


Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière[*3] (→P.575)


Témoin d’anomalie de suspension pneumatique[*3] (sur modèles équipés) (→P.576)


Témoin d’alerte de frein de caravane/remorque (sur modèles équipés) (→P.576)

[*1]: Ces témoins s’allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, pour indiquer qu’un contrôle des systèmes est en cours. Ils s’éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si le témoin ne s’allume pas ou s’éteint, c’est le signe que le système correspondant est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*2]: Ce témoin s’allume à l’écran multifonctionnel accompagné d’un message.

[*3]: Pour le type à écran 4,2”: Ce témoin s’allume à l’écran multifonctionnel.

[*4]: Le témoin de désactivation du système intuitif d’aide au stationnement s’allume lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ON alors que le système intuitif d’aide au stationnement est actif. Il s’éteint après quelques secondes.

AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d’alerte d’un système de sécurité ne s’allume pas

Si le témoin d’un système de sécurité (tel que l’ABS ou le témoin d’alerte SRS) ne s’allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n’est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d’accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P.232)


(États-Unis)
Témoin de projecteurs (→P.240)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P.240)


Témoin de feux de route (→P.242)


Témoin de feux de route automatiques (→P.244)


Témoin des projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés) (→P.243)


Témoin de système d'accès et de démarrage "mains libres"*1 (→P.222)


Témoin indicateur de régulateur de vitesse*2 (→P.289, 302)


Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif*2 (sur modèles équipés) (→P.289)


Témoin "SET" de régulateur de vitesse*2 (→P.289, 302)


(*3)
Témoin indicateur LTA*2 (sur modèles équipés) (→P.261, 281)


Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*4, 5 (sur modèles équipés) (→P.321)


Témoin de désactivation du PKSB*4, 6 (sur modèles équipés) (→P.335)


(Clignotant)
Témoin de perte d'adhérence*6 (→P.430)


Témoin de désactivation du VSC*4, 6 (→P.430)


Témoin d'alerte PCS*4, 6 (sur modèles équipés) (→P.264)


Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs*6, 7 (sur modèles équipés) (→P.312, 328)


Témoin de désactivation du BSM*4, 6 (sur modèles équipés) (→P.314)


Témoin de désactivation du RCTA*4, 6 (sur modèles équipés) (→P.328)


Témoin Stop & Start*6 (→P.305)


Témoin de désactivation Stop & Start*4, 6 (→P.306)


Témoin de veille de maintien du freinage*6 (→P.237)


Témoin de maintien actif du freinage*6 (→P.237)


Témoin de sécurité antivol*8 (→P.77, 78)


Témoin de basse température extérieure*2, 9 (→P.90, 94)


(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement (→P.233)


(Canada)
Témoin de frein de stationnement (→P.233)


Témoin de mode "ECO"*2 (→P.410)


Témoin de mode "SPORT"*2 (sur modèles équipés) (→P.410)


Témoin de mode "SPORT S"*2 (sur modèles équipés) (→P.410)


Témoin de mode "SPORT S+"*2 (sur modèles équipés) (→P.410)


Témoin de mode "COMFORT"*2 (sur modèles équipés) (→P.410)


Témoin de mode "CUSTOM"*2 (sur modèles équipés) (→P.410)


Témoin de système d'assistance à la descente*2, 6 (sur modèles équipés) (→P.425)


Témoin de suspension pneumatique*2 (sur modèles équipés) (→P.406)


Témoin "4H" (sur modèles équipés) (→P.413)


Témoin "4L" (sur modèles équipés) (→P.413)


Témoin "AUTO LSD"*6 (sur modèles équipés) (→P.415)


Témoin de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés) (→P.416)


Témoin de Contrôle d'allure lente*2, 6 (sur modèles équipés) (→P.418)


Témoin de niveau de vitesse de Contrôle d'allure lente*2 (sur modèles équipés) (→P.418)


Témoin de mode TERRE*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin de mode SABLE*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin de mode BOUE*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin de mode NEIGE PROFONDE*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin de mode ROCHE*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin de mode FRANCHISSEMENT*2 (sur modèles équipés) (→P.422)


Témoin "TOW HAUL"*2 (sur modèles équipés) (→P.231)



Témoin "TOW+"[*2] (sur modèles équipés) (→P.231)



Témoin "AIR BAG ON/OFF"[*4, 8] (→P.49)

[*1]: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

[*2]: Pour le type à écran 4,2": Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

[*3]: Selon les conditions d'action du système, le témoin change de couleur et d'état (allumé/clignotant).

[*4]: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

[*5]: Le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'allume lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ON alors que le système intuitif d'aide au stationnement est actif. Il s'éteint après quelques secondes.

[*6]: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*7]: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

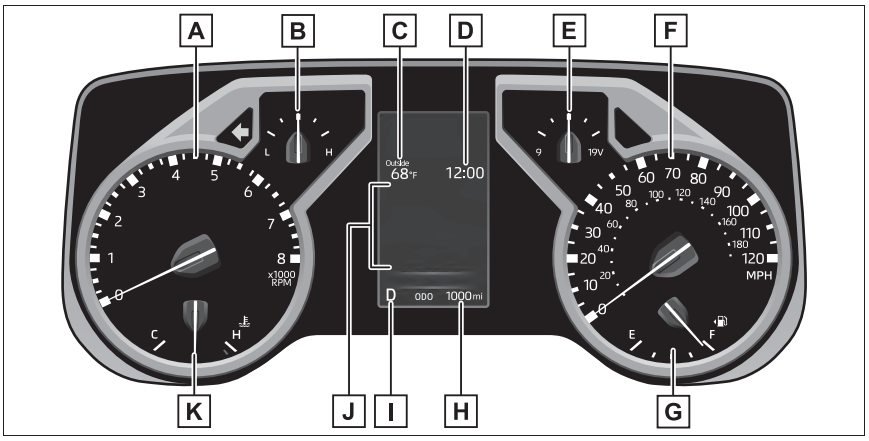
[*8]: Ce témoin s'allume à la console de pavillon.

[*9]: Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.

Instruments et compteurs (type à écran 4,2”)

Les instruments affichent différentes informations liées au parcours et à la conduite.

Affichage au compteur



Les unités utilisées pour l’instrumentation et l’affichage peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

A Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute

B Manomètre de pression d’huile moteur

Indique la pression d’huile moteur

C Température extérieure (→P.90)

D Montre (→P.90)

L’heure indiquée est asservie au système multimédia. Pour plus de détails, se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

E Voltmètre

Indique l’état de charge

F Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

G Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

H Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel (→P.91)

I Affichage de la position de sélection et de la plage de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée (→P.227)

J Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule (→P.97)

Affiche des messages d'alerte si une défaillance survient (→P.580)

K Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur

■ Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Écran des paramètres de la montre

Si une option de réglage de la montre s'affiche lorsque vous sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.
- Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 122°F (50°C).
- Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.

■ Écran à cristaux liquides

→P.99

■ Personnalisation

La configuration (d'affichage de l'instrumentation, par ex.) est modifiable à l'écran ⚙ de l'écran multifonctionnel. (→P.103)

⚠ AVERTISSEMENT

■ L'affichage des informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

AVERTISSEMENT

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l’écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

- Ne pas laisser l’aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si l’aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.603)

Voltmètre

Lorsque le voltmètre indique une tension supérieure à 19 V ou inférieure à 9 V lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du circuit de charge. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Manomètre de pression d’huile moteur

Lorsque la valeur indiquée par le manomètre de pression d’huile moteur baisse alors que le moteur est en marche, arrêtez le véhicule en lieu sûr dans les plus brefs délais et vérifiez le niveau d’huile moteur. (→P.520)

Lorsque la pression d’huile moteur baisse alors même que le niveau n’a pas diminué, ou si elle n’augmente pas après que vous ayez ajouté de l’huile, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, car un problème est à craindre avec le circuit de lubrification.

Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels

Éléments d’information

- Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

- Totalisateurs partiels A/B

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d’enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

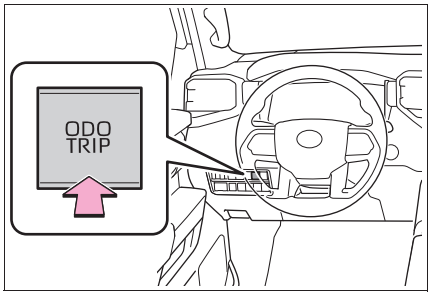
- Distance jusqu’à la prochaine vidange d’huile moteur

Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d’huile moteur.

Choix de l’affichage

À chaque appui sur le bouton “ODO TRIP”, vous changez

l’élément d’information affiché. Lorsque le totalisateur partiel est à l’affichage, appuyez longuement sur le bouton pour le remettre à zéro.



Affichage contextuel

Dans certaines situations, les informations suivantes s’affichent temporairement:

Distance jusqu’à la prochaine vidange d’huile moteur

Indique la distance jusqu’à la prochaine vidange d’huile moteur. Cette information est affichée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu’un message d’alerte s’affiche indiquant que la vidange d’huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.

Commande d’éclairage du tableau de bord

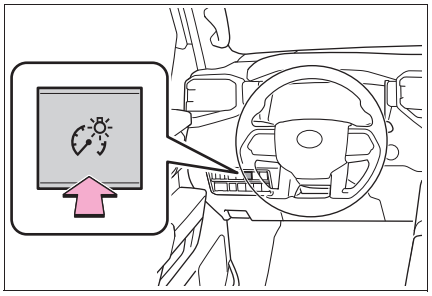
Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord en appuyant sur le bouton.

Appui court: modification par étape du niveau de luminosité.

Appui long: modification en continu du niveau de luminosité jusqu’au relâchement.



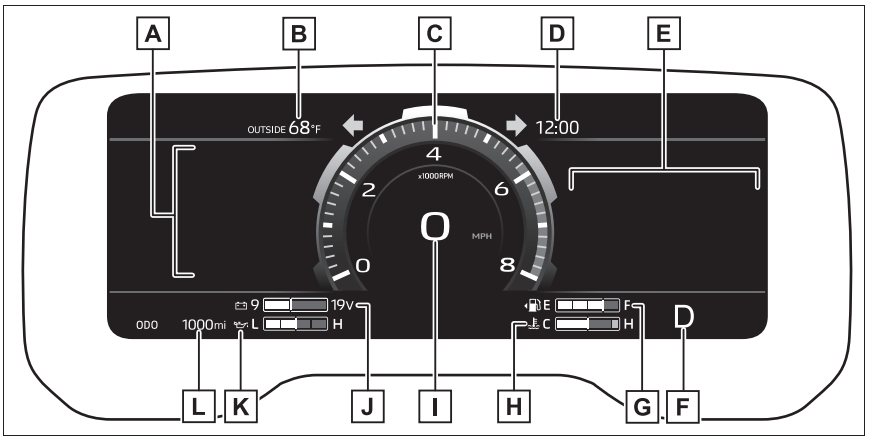
Réglage de luminosité du combiné d’instruments

Il est possible de régler séparément les niveaux de luminosité du combiné d’instruments selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Toutefois, lorsque la luminosité ambiante est intense (en pleine journée, etc.), le combiné d’instruments ne change pas de luminosité lorsque les feux arrière sont allumés.

Instruments et compteurs (type LCD intégral)

Les instruments affichent différentes informations liées au parcours et à la conduite.

Affichage au compteur



Les unités utilisées pour l’instrumentation et l’affichage peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l’utilisation du véhicule (→P.97)

Affiche des messages d’alerte si une défaillance survient (→P.580)

B Température extérieure (→P.94)

C Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute

D Montre (→P.94)

L’heure indiquée est asservie au système multimédia. Pour plus de détails, se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

E Instruments du côté droit

Présente au conducteur des données variées liées aux états du véhicule (→P.96)

F Affichage de la position de sélection et de la plage de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée (→P.227)

G Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

H Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur

I Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

J Voltmètre

Indique l’état de charge

K Manomètre de pression d’huile moteur

Indique la pression d’huile moteur

L Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel (→P.95)

■ **Conditions d’allumage des instruments et de l’écran d’affichage**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Écran des paramètres de la montre**

Si une option de réglage de la montre s’affiche lorsque vous sélectionnez ⚙ à l’écran multifonctionnel, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l’écran demande plus de temps qu’à l’habitude.
  - • À l’arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - • Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l’entrée ou à la sortie d’un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque “--” ou “E” est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.
- Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 122°F (50°C).
- Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin ⛄ clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.

■ **Écran à cristaux liquides**

→P.99

■ **Personnalisation**

La configuration (d’affichage de l’instrumentation, par ex.) est modifiable à l’écran ⚙ de l’écran multifonctionnel. (→P.103)

AVERTISSEMENT

■ L’affichage des informations par temps froid

Laissez l’habitacle du véhicule se réchauffer avant d’utiliser l’écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l’écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l’écran.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l’écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

- Ne pas laisser l’aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si l’aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.603)

■ Voltmètre

Lorsque le voltmètre indique une tension supérieure à 19 V ou inférieure à 9 V lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du circuit de charge. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Manomètre de pression d’huile moteur

Lorsque la valeur indiquée par le manomètre de pression d’huile moteur baisse alors que le moteur est en marche, arrêtez le véhicule en lieu sûr dans les plus brefs délais et vérifiez le niveau d’huile moteur. (→P.520)

Lorsque la pression d’huile moteur baisse alors même que le niveau n’a pas diminué, ou si elle n’augmente pas après que vous ayez ajouté de l’huile, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, car un problème est à craindre avec le circuit de lubrification.

Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels

■ Éléments d’information

- Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

- Totalisateurs partiels A/B

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d’enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

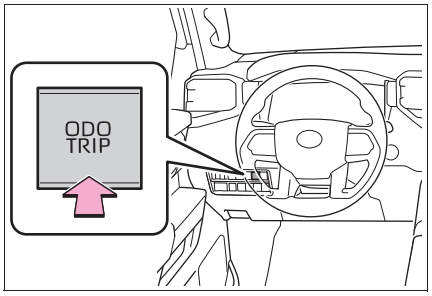
- Distance jusqu’à la prochaine

vidange d’huile moteur

Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d’huile moteur.

Choix de l’affichage

À chaque appui sur le bouton “ODO TRIP”, vous changez l’élément d’information affiché. Lorsque le totalisateur partiel est à l’affichage, appuyez longuement sur le bouton pour le remettre à zéro.



Affichage contextuel

Dans certaines situations, les informations suivantes s’affichent temporairement:

Distance jusqu’à la prochaine vidange d’huile moteur

Indique la distance jusqu’à la prochaine vidange d’huile moteur. Cette information est affichée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu’un message d’alerte s’affiche indiquant que la vidange d’huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.

Commande d’éclairage du tableau de bord

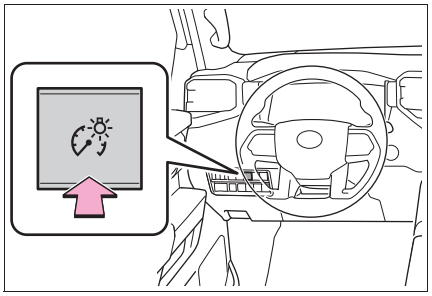
Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord en appuyant sur le bouton.

Appui court: modification par étape du niveau de luminosité.

Appui long: modification en continu du niveau de luminosité jusqu’au relâchement.



Réglage de luminosité du combiné d’instruments

Il est possible de régler séparément les niveaux de luminosité du combiné d’instruments selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Toutefois, lorsque la luminosité ambiante est intense (en pleine journée, etc.), le combiné d’instruments ne change pas de luminosité lorsque les feux arrière sont allumés.

Instruments du côté droit

Affiche des informations de

divers types sur le véhicule.

■ **Éléments d’information**

- Manomètre de suralimentation

Affiche la pression de suralimentation.

- Inclinomètres de tangage et roulis

Affiche l’inclinaison longitudinale et latérale du véhicule

- Instruments de remorquage

Indiquent la pression de suralimentation, la température d’huile moteur, la température d’huile de transmission

- Arrêt

Sélectionnez pour masquer l’affichage

■ **Choix des éléments d’information**

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “Personnaliser le côté droit” puis appuyez longuement sur **OK**.

3 Sélectionnez l’élément puis appuyez sur **OK**.

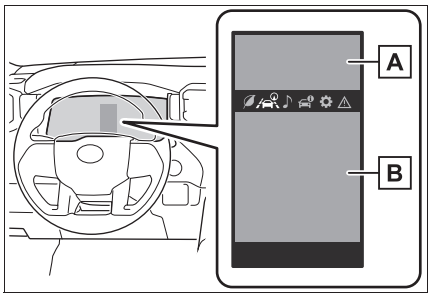
Écran multifonctionnel

L’écran multifonctionnel sert à afficher les informations liées aux consommations de carburant et toute une variété d’information liées à la conduite en général. Vous pouvez également utiliser l’écran multifonctionnel pour modifier la configuration d’affichage et d’autres paramètres.

Affichage et icônes de menu

■ **Affichage**

▶ Type à écran 4,2”



A Zone d’affichage d’état des systèmes d’aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants sont en action et que l’icône de menu sélectionnée n’est pas :

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.273)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.289)

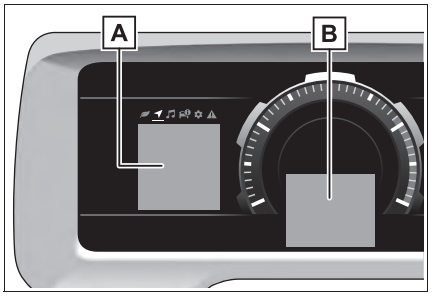
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.286)

B Zone d’affichage des contenus

En sélectionnant les diverses icônes de menu à l’écran multifonctionnel, vous pouvez afficher une grande variété d’informations en lien avec la conduite du véhicule. Vous pouvez également utiliser l’écran multifonctionnel pour modifier la configuration d’affichage et les autres paramètres liés au véhicule.

Des messages d’alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

▶ Type LCD intégral



A Zone d’affichage des contenus

En sélectionnant les diverses icônes de menu à l’écran multifonctionnel, vous pouvez afficher une grande variété d’informations en lien avec la conduite du véhicule. Vous pouvez également utiliser l’écran multifonctionnel pour modifier la configuration d’affichage et les autres paramètres liés au véhicule.

Des messages d’alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

B Zone d’affichage d’état des systèmes d’aide à la conduite

- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.273)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (→P.289)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.286)

■ Icônes de menu

Pour afficher les icônes de menu, appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d’instrumentation.

▶ Type à écran 4,2”

- Affichage des informations de conduite (→P.99)
- Affichage des informations sur les systèmes d’aide à la conduite (→P.101)
- Affichage asservi au système audio (→P.102)
- Affichage des informations sur le véhicule (→P.102)
- Affichage des paramètres (→P.103)
- Affichage des messages d’alerte (→P.106)

▶ Type LCD intégral

- Affichage des informations de conduite (→P.99)
- Affichage asservi au système de navigation (→P.101)

Affichage asservi au système audio (→P.102)

Affichage des informations sur le véhicule (→P.102)

Affichage des paramètres (→P.103)

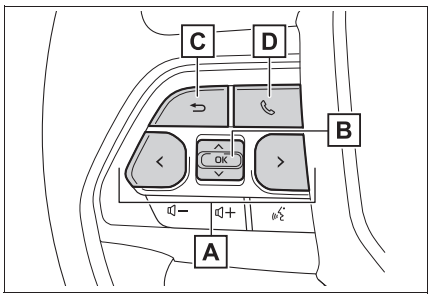
Affichage des messages d’alerte (→P.106)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l’écran. Il s’agit d’un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n’y a aucun problème à continuer à l’utiliser.

Choix de l’affichage

Vous utilisez le sélecteur d’instrumentation pour piloter l’écran multifonctionnel.



A Défilement de l’écran*/sélection de l’affichage*/mouvement du curseur

B Appui: Validation/Programmation
Appui long: Remise à zéro/Affichage des fonctions personnalisables

C Retour à l’écran précédent

D Affichage de l’émission/réception d’appel et de l’historique

En lien avec le système mains libres, vous affichez l’émission ou la réception d’appel. Pour plus de détails sur le système mains libres, se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

*: Sur les écrans dans lesquels il est possible de faire défiler l’affichage et de sélectionner ce dernier, s’affiche une barre de défilement ou une icône ronde indiquant le nombre d’écrans enregistrés.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions d’utilisation pendant la conduite

Pour plus de sécurité, évitez autant que possible de manipuler le sélecteur d’instrumentation et de regarder en permanence l’écran multifonctionnel pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et manipulez le sélecteur d’instrumentation. À défaut, vous pourriez donner involontairement un coup de volant et être à l’origine d’un accident imprévisible.

Contenu des informations de conduite

Sélectionnez pour afficher les données de consommation de carburant sous diverses formes.

■ Affichage du compteur de vitesse/Autonomie restante (type à écran 4,2" uniquement)



A Affichage du compteur de vitesse

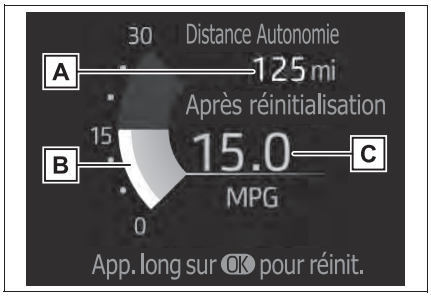
Indique la vitesse du véhicule.

B Autonomie restante

Affiche l'autonomie possible avec le carburant restant. (→P.101)

■ Économies de carburant

Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.



A Autonomie restante

Affiche l'autonomie possible avec le carburant restant. (→P.101)

B Consommation instantanée de carburant

Affiche la consommation instantanée de carburant, en temps réel.

C Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro)

Pour remettre à zéro l'indication de consommation moyenne de carburant, appuyez longuement sur **OK** au sélecteur d'instrumentation.

L'affichage de la consommation moyenne de carburant est configurable par le menu ⚙. (→P.103)

- Consommation moyenne de carburant (après démarrage)

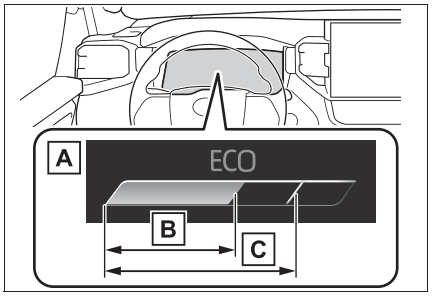
Indique la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du moteur.

- Consommation moyenne de carburant (après ravitaillement)

Indique la consommation moyenne de carburant depuis que vous avez fait le plein du véhicule.

■ Indicateur d'éco-conduite/Autonomie restante

- Témoin d'écoconduite



A Indicateur de plage d'éco-conduite

Matérialise la plage d’écoconduite, avec à chaque instant le niveau affiché en fonction de l’accélération.

B Niveau d’éconduite en fonction de l’accélération

Si l’accélération est telle que la plage d’éconduite est dépassée, l’indicateur de plage d’éconduite s’allume dans sa partie droite.

C Plage d’écoconduite

- Autonomie restante

Affiche l’autonomie possible avec le carburant restant. (→P.101)

Autonomie restante

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n’ajoutez qu’une petite quantité de carburant, l’affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT, l’affichage peut ne pas être mis à jour.
- Lorsque le message “Ravit.” est affiché, la quantité restante de carburant est réduite et le calcul de la distance qu’il est possible de parcourir avec le carburant restant n’est plus possible. Faites immédiatement le plein de carburant.

Affichage des informations sur les systèmes d’aide à la conduite (type à écran 4,2” uniquement)

Informations sur les systèmes d’aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l’état fonctionnel des systèmes suivants:

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.273)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.289)

Affichage asservi au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu’à la destination
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage asservi au système de navigation (type LCD intégral uniquement)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu’à la destination
- Affichage de la boussole (affi-

chage tête haute)

Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Vous pouvez configurer cette icône de menu pour qu'elle soit affichée/masquée, par le menu ⚙.

Affichage des informations sur le véhicule

■ Frein de caravane/remorque

Indique l'état de la régulation du freinage de caravane/remorque (→P.435) et le type de caravane/remorque*.

*: Pour sélectionner la caravane/remorque, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation. (→P.104)

■ BSM en mode caravane/remorque

Indique la longueur de la caravane/remorque* et l'état des angles morts de cette dernière (→P.312).

*: Pour sélectionner la caravane/remorque, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation. (→P.104)

■ Inclinomètres de tangage et roulis (type à écran 4,2" uniquement)

Affiche l'inclinaison longitudinale et latérale du véhicule

■ Informations de parcours

Vous pouvez afficher verticalement 2 éléments que vous sélectionnez par l'option "Élém info conduite" (vitesse moyenne, distance et temps total).

Les informations affichées varient selon la configuration choisie à "Type d'info trajet" (depuis le démarrage du système ou entre les remises à zéro). (→P.103)

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

Les éléments qui vont s'afficher sont les suivants.

- "Après démarrage"
  - "Vitesse moyenne": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur*
  - "Distance": Indique la distance parcourue depuis le démarrage du moteur*
  - "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis le démarrage du moteur*

*: Ces éléments sont réinitialisés à chaque arrêt du moteur.

- "Après réinit."
  - "Vitesse moyenne": Indique la vitesse moyenne du véhicule

depuis la remise à zéro de l'affichage*

- "Distance": Indique la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro, affichez l'élément de votre choix puis appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

■ Pression de gonflage des pneus

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Affichage des paramètres

■ Options qu'il est possible de configurer pour l'affichage de l'instrumentation

● Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

● Type d'instrumentation (type LCD intégral uniquement)

Sélectionnez pour alterner entre le compteur de vitesse et le compte-tours pour l'instrument analogique principal.

● / (Paramètres d'affichage des informations de conduite)

- Affichage des consommations de carburant

Sélectionnez pour afficher la consommation moyenne de carburant, au choix entre après le démarrage, après la remise à zéro ou après le ravitaillement. (→P.100)

● ♪ / ♫ (Paramètres audio)

Sélectionnez pour afficher/masquer l'affichage asservi au système audio.

● / (Paramètres d'affichage des informations sur le véhicule)

Sélectionnez pour changer le contenu affiché pour les éléments suivants:

- Type d'informations de parcours

Sélectionnez pour afficher les informations de parcours, au choix entre après le démarrage ou après la remise à zéro.

- Éléments d'information de parcours

Sélectionnez pour choisir entre les éléments suivants le premier et le second à afficher dans les informations de parcours: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

● Écran multifonctionnel éteint

Sélectionnez pour éteindre l'écran multifonctionnel.

Pour rallumer l'écran multifonction-

nel, appuyez sur n'importe lequel des boutons suivants du sélecteur d'instrumentation.

● Programmation d'usine

Sélectionnez pour réinitialiser la configuration d'affichage de l'instrumentation à la programmation d'usine.

■ Modification de configuration du type de caravane/remorque

● Écran des paramètres de caravane/remorque



A Indique le nom donné à la caravane/remorque sélectionnée à cet instant, ou "Aucune remorque sélectionnée" si aucune caravane/remorque n'a encore été sélectionnée

B Ajoutez une nouvelle caravane/remorque ou sélectionnez-en une déjà sauvegardée

- Le nombre maximum de caravanes/remorques qu'il est possible de sauvegarder est de 10.
- Donnez un nom à la caravane/remorque et indiquez-en la longueur, le type d'attelage, le type de freinage et le nombre d'essieux.
- Les paramètres qu'il est possible de configurer dépendent des systèmes dont le véhicule est équipé pour la caravane/remorque. (Régulateur de freinage de caravane/remorque, Guide de recul avec caravane/remorque et BSM en mode caravane/remorque)

C Désélectionnez la caravane/remorque actuellement sélectionnée

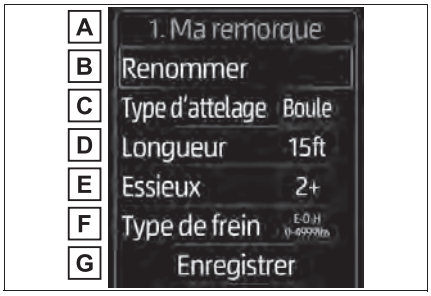
- À utiliser lorsque vous avez débranché le connecteur de caravane/remorque, s'il est à 4 broches. (Le régulateur de freinage de caravane/remorque n'est pas capable de détecter automatiquement le débranchement des connecteurs de caravane/remorque à 4 broches)

D Modifiez les paramètres d'une caravane/remorque sauvegardée (nom, longueur, type d'attelage, type de freinage et nombre d'essieux)

- Les paramètres qu'il est possible de modifier dépendent des systèmes dont le véhicule est équipé pour la caravane/remorque (régulateur de freinage de caravane/remorque, Guide de recul avec caravane/remorque et BSM en mode caravane/remorque)

E Supprimez une caravane/remorque sauvegardée

● Écran des paramètres détaillés de la caravane/remorque



A Indique le nom donné à la caravane/remorque en cours d’ajout ou de modification.

B Modifiez le nom de la caravane/remorque.

C Modifiez le type d’attelage entre un attelage à boule (conventionnel), un col de cygne ou 5ème d’attelage. Sachez que les caravanes/remorques à col de cygne et 5ème d’attelage ne sont pas compatibles avec certaines fonctionnalités (Guide de recul avec caravane/remorque et BSM en mode caravane/remorque)

D Modifiez la longueur de la caravane/remorque. Si la longueur exacte n’est pas proposée, sélectionnez parmi les valeurs disponibles la plus proche de la longueur réelle de la caravane/remorque.

Vous pouvez également sélectionner la détection “Auto” de la longueur.

E Modifiez le nombre d’essieux.

F Modifiez le type de freinage (électrique ou électrohydraulique) et le poids de la caravane/remorque, ou désactivez complètement le freinage pour cette caravane/remorque.

G Sauvegardez les informations configurées pour la caravane/remorque

Si vous constatez des erreurs dans les valeurs pour la caravane/remorque, vous avez le choix entre sélectionner à nouveau la valeur concernée, ou supprimer la caravane/remorque puis la sauvegarder à nouveau. Si l’erreur constatée persiste, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Fonctions et options du véhicule qu’il est possible de configurer

→P.634

■ Suspension de l’affichage des configurations

- Certaines configurations ne sont pas modifiables pendant la marche du véhicule. Pour modifier des configurations, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité.
- Si un message d’alerte est affiché, toute action sur l’affichage des configurations est suspendue.

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant que vous configurez l’affichage

Si le moteur est en marche pendant la configuration des paramètres d’affichage, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant que vous configurez l’affichage

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d’affichage.

Affichage des messages d’alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d’alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P.580)

Information du système Stop & Start

- Notification d’état/de durée d’action du système Stop & Start (après démarrage)

Indique la durée actuelle d’arrêt du moteur par action du système Stop & Start.
Indique également l’état du système Stop & Start grâce à un affichage contextuel. (→P.309)

- Paramètres du système Stop & Start

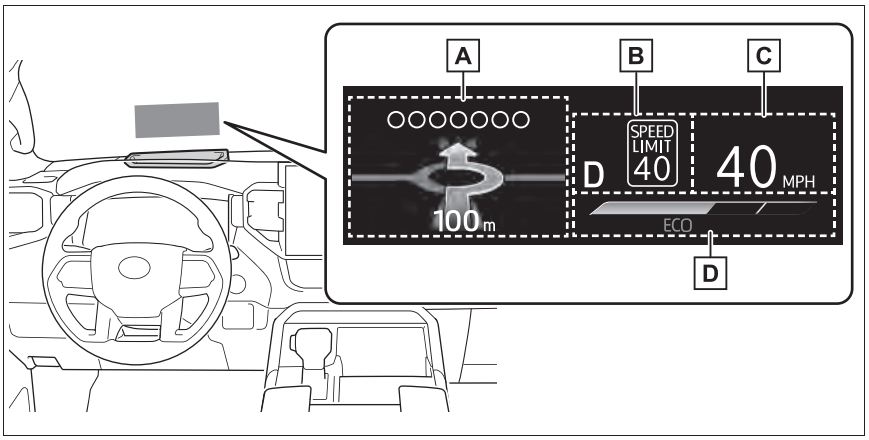
Deux durées pendant lesquelles le système Stop & Start reste en action lorsque le bouton “A/C” du système de climatisation est sur marche peuvent être configurées par le menu ⚙ de l’écran multifonctionnel. (→P.309)

Affichage tête haute*

*: Sur modèles équipés

L'affichage tête haute projette sur le pare-brise une grande variété d'informations liées à la conduite du véhicule, ainsi que l'état fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite.

Composition du système



Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'affichage tête haute ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée.

A Zone d'état des systèmes d'aide à la conduite (sur modèles équipés)/d'affichage asservi au système de navigation (→P.109)

B Zone d'affichage de l'indicateur de position de sélection/du RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.227, 286)

C Affichage de la vitesse du véhicule

D Zone d'affichage de la température extérieure/Indicateur d'éco-conduite (→P.111)

■ Conditions fonctionnelles de l'affichage tête haute

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Lorsque vous utilisez l'affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, gêne la lisibilité de l'affichage tête haute, qui

paraît alors sombre. Réglez la luminosité de l’affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ **Affichage des noms de rue**

Seules sont affichées les rues dont le nom est connu des données cartographiques.

⚠ AVERTISSEMENT

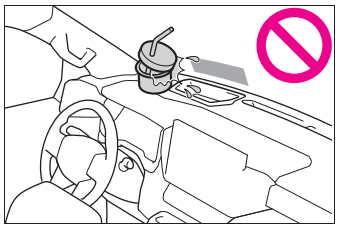
■ **Lorsque vous utilisez l’affichage tête haute**

- Vérifiez que la position et la luminosité réglées pour l’affichage tête haute ne gênent pas la conduite en toute sécurité. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l’image peut masquer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident grave, voire mortel.
- Ne pas regarder en permanence l’affichage tête haute pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

⚠ NOTE

■ **Projecteur d’affichage tête haute**

- Ne pas disposer de boissons à proximité du projecteur d’affichage tête haute. Tout liquide renversé sur le projecteur peut entraîner une défaillance électrique.



- Ne pas disposer quoi que ce soit sur le projecteur d’affichage tête haute, ni le recouvrir d’un autocollant.
  En effet, vous pourriez empêcher les indications de l’affichage tête haute d’être visibles.
- Ne touchez pas l’intérieur du phare sur le pare-brise, et ne poussez pas d’objet acéré dans le phare.
  Vous pourriez provoquer des dysfonctionnements.

Utilisation de l’affichage tête haute

Sélectionnez ⚙ à l’écran multifonctionnel (→P.636) puis “HUD principal”.

■ **Activation/désactivation de l’affichage tête haute**

Appuyez sur OK au sélecteur d’instrumentation pour activer/désactiver l’affichage tête haute.

■ **Modification de la configuration d’affichage tête haute**

Appuyez longuement sur OK au sélecteur d’instrumentation pour configurer les options suivantes:

- Luminosité et position verticale de l’affichage tête haute

Sélectionnez pour régler la luminosité ou la position verticale de l’affichage tête haute.

- Contenu affiché

Sélectionnez pour choisir l’affi-

chage entre les éléments suivants:

- Aucun contenu
- Témoin d’écoconduite

● Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments suivants:

- Guidage sur itinéraire jusqu’à la destination
- Affichage des systèmes d’aide à la conduite (sur modèles équipés)
- Boussole (affichage tête haute)
- État fonctionnel du système audio

● Angle d’affichage

Sélectionnez pour régler l’angle de l’affichage tête haute.

■ Activation/désactivation de l’affichage tête haute

Si l’affichage tête haute est désactivé, il le reste même après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

■ Luminosité d’affichage

La luminosité de l’affichage tête haute est réglable par le menu ⚙ à l’écran multifonctionnel. Par ailleurs, le réglage en est automatique en fonction de la luminosité ambiante.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mise en garde concernant la configuration de l’affichage tête haute

Si le moteur est en marche pendant la configuration des paramètres d’affichage, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Lorsque vous modifiez la configuration de l’affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous modifiez la configuration de l’affichage tête haute.

Zone d’état des systèmes d’aide à la conduite/d’affichage asservi au système de navigation

■ Affichage de l’état des systèmes d’aide à la conduite

L’état fonctionnel affiché est celui des systèmes suivants:

● LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.273)

● Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.289)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

■ **Zone d'affichage asservi au système de navigation**

Les éléments d'information affichés en lien avec le système de navigation sont les suivants:

- Nom de rue
- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination
- Boussole (affichage tête haute)

Affichage contextuel

Les systèmes pour lesquels apparaissent des affichages contextuels lorsque cela est nécessaire sont les suivants:

■ **Systèmes d'aide à la conduite**

Le système affiche un message d'alerte/suggestion/conseil ou l'état fonctionnel d'un système concerné.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) (→P.260)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.273)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P.334)
- Système à freinage prioritaire (→P.192)
- Sécurité de mise en mouvement (→P.199)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

■ **Icônes ⚠ / ⓘ**

Ces icônes sont liées à l'écran multifonctionnel

⚠ : Icône d'alerte principale

Elle apparaît pour signaler qu'un message d'alerte est affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.580)

ⓘ : Icône d'information

Elle apparaît pour signaler qu'un affichage contextuel de conseil est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ **Message d'alerte**

Certains messages d'alerte s'affichent lorsque c'est nécessaire, selon certaines conditions.

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel.

■ **État fonctionnel du système audio**

Il s'affiche lorsque vous appuyez sur un bouton de commande audio au volant.

■ État du système mains libres

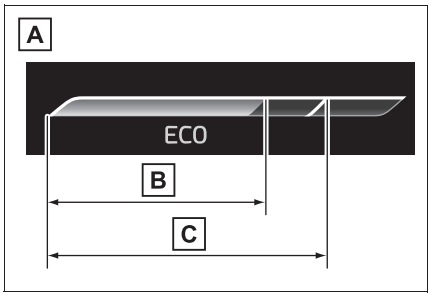
Il s'affiche lorsque vous utilisez le système mains libres.

■ Lorsqu'un affichage contextuel est présenté

Lorsqu'un affichage contextuel est présenté, il peut masquer l'information affichée jusqu'alors. Dans ce cas, cette information est rétablie dès lors que l'affichage contextuel disparaît.

Indicateur d'éco-conduite/Affichage de la température extérieure

■ Témoin d'écoconduite



A Indicateur de plage d'éco-conduite

B Niveau d'éconduite en fonction de l'accélération

C Plage d'écoconduite

Le contenu affiché est le même que celui de l'écran multifonctionnel (indicateur d'écoconduite). Pour plus de détails, se reporter au P.100.

■ Affichage de la température extérieure

Elle est indiquée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE ou lorsque le témoin de basse température extérieure clignote.

■ Affichage de la température extérieure

- Lorsque la température ambiante est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin de basse température extérieure clignote pendant 10 secondes environ et l'indication de température extérieure s'éteint. Dans ce cas, l'indication est rétablie lorsque la température extérieure remonte à plus de 41°F (5°C) environ.
- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude:
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Quand "--" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Informations de consommation de carburant

Vous pouvez afficher les informations de consommation de carburant sur le système multimédia.

Consommation

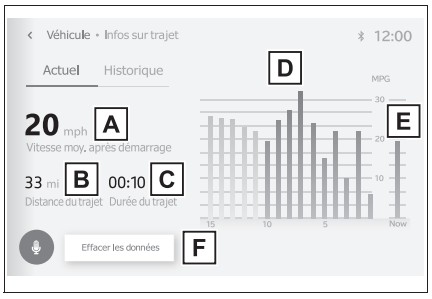
■ Informations de parcours

1 Sélectionnez dans le menu principal.



2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

Si l’écran affiché n’est pas “Actuel”, sélectionnez “Actuel”.



A Vitesse moyenne du véhicule depuis que le moteur est démarré.

B Autonomie restante

C Temps écoulé depuis que le moteur est démarré.

D Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

E Consommation instantanée de carburant

F Réinitialisation des données de consommation

La consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisée en couleurs distinguant les moyennes passées et les moyennes réalisées depuis la dernière fois que vous avez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

L’image n’est qu’un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

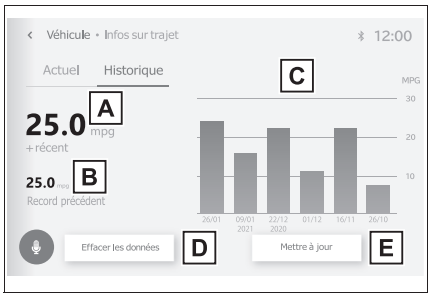
■ Antécédents

1 Sélectionnez dans le menu principal.



2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

Si l’écran affiché n’est pas “Historique”, sélectionnez “Historique”.



A Plus récente consommation de carburant

B Meilleure consommation de carburant enregistrée

C Antécédents de consommation de carburant

D Remise à zéro des données d’historique

E Actualisation des données récentes de consommation de carburant

L’historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

L’image n’est qu’un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Actualisation des données d’historique

Sélectionnez “Mettre à jour” pour actualiser la consommation moyenne de carburant et recommencer à mesurer la consommation de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez sélectionner “Effacer les données” pour effacer les données de consommation de carburant.

■ Autonomie restante

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 116

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du hayon

Portes latérales 120

Marchepieds latéraux électriques 125

Hayon 129

Marchepied électrique de benne 135

Système d'accès et de démarrage "mains libres" 137

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 143

Sièges arrière 145

Mémorisation de la position de conduite 148

Appuis-tête 153

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction 156

Rétroviseur intérieur 158

Rétroviseur numérique 159

Rétroviseurs extérieurs 170

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 175

Lunette arrière électrique 178

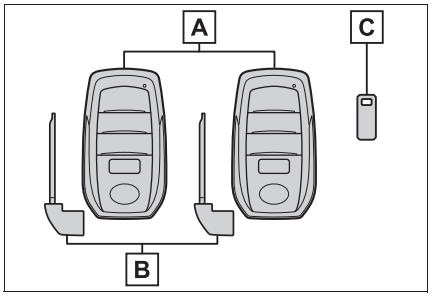
Toit ouvrant 180

Toit ouvrant panoramique 183

Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.137)
- Utilisation de la télécommande (→P.117)

B Clés conventionnelles

C Languette de numéro de clé

■ Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous emportez une clé électronique avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile est usée, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel à l'arrêt du moteur.
- Pour retarder l'usure de la pile de la clé électronique lorsque vous prévoyez de ne pas vous servir de cette dernière pendant une période prolongée, activez son mode d'économie de la pile. (→P.139)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire.
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui émettent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones mobiles ou sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction

■ Remplacement de la pile

→P.547

■ Confirmation du nombre de clés programmées

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Si le message “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Ce message s’affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l’extérieur, pendant 10 jours environ après qu’une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.
Si ce message s’affiche alors que vous n’avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant une longue période de temps.
- Protégez les clés de l’humidité et ne les nettoyez pas au moyen d’un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N’attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n’exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d’un autocollant, ni de rien d’autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d’appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système d’accès et de démarrage “mains libres” ou de tout autre problème lié aux clés**

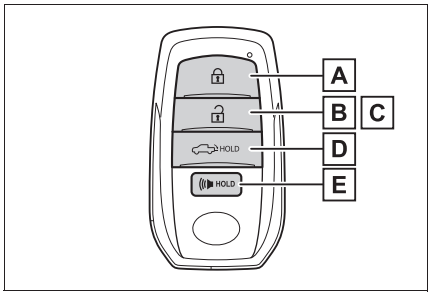
→P.596

■ **Lorsque vous avez perdu une clé électronique**

→P.595

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont munies d’une télécommande du verrouillage centralisé, comme suit:



A Verrouillage des portes et du hayon (→P.120)

B Déverrouillage des portes et du hayon (→P.120)

C Ouverture des vitres*1 et du toit ouvrant*1, 2 ou du toit ouvrant panoramique*1, 2 (→P.120)

D Ouverture du hayon et déploiement du marchepied électrique de benne*1, 2. (→P.129, 136)

E Déclenchement de l'alarme

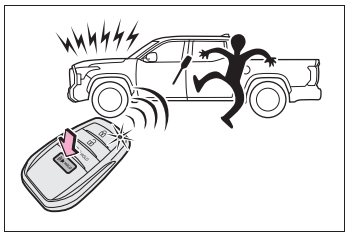
*1: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

■ Mode panique antivol

Si vous appuyez sur HOLD pendant plus d'une seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

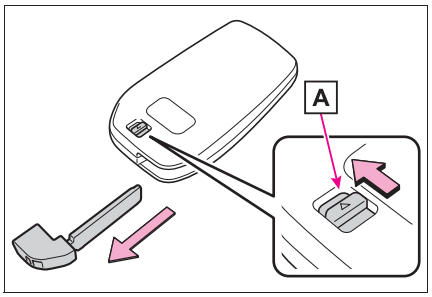


Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, poussez sur le bouton de déverrouillage A puis tirez sur la clé.

La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P.596)



■ **Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule à un gardien de parking**

Gardez la clé conventionnelle pour votre usage personnel et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Si vous perdez vos clés conventionnelles**

→P.595

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

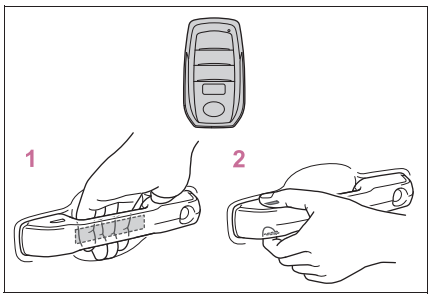
Le barillet de serrure tourne librement, isolé du mécanisme interne.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (accès mains libres)

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



1 Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Gardez en main la poignée de porte conducteur pendant 2 secondes environ pour commander le déverrouillage toutes les portes. Prenez en main la poignée de la porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

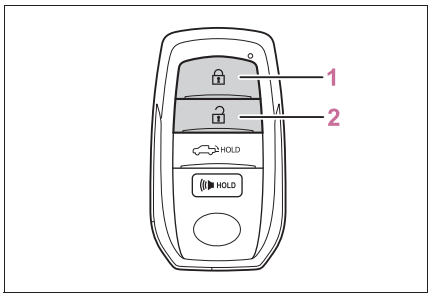
Les portes ne peuvent pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Touchez des doigts le capteur de verrouillage (le décrochement en partie haute ou basse de la poignée) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



1 Verrouillage de toutes les portes et du hayon

Vérifiez que toutes les portes et le hayon sont bien verrouillés.

2 Déverrouillage de toutes les portes et du hayon

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller l'autre porte.

Appuyez longuement pour ouvrir les vitres*1 et le toit ouvrant*1, 2 ou le toit ouvrant panoramique*1, 2

*1: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur 🔓, HOLD ou HOLD, tout en appuyant en même temps longuement sur 🔒.

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape **2**.)

Écran multifonctionnel/bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: 3 bips Intérieur: Un bip	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.
 Extérieur: 2 bips Intérieur: Un bip	Déverrouillage de toutes les portes et du hayon à la prise en main de l'une ou l'autre poignée de porte avant.

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si aucune porte n'est ouverte dans un délai de 60 secondes après que vous ayez appuyé sur 🔓, les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.) Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-là immédiatement. (→P.78)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de choc

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que

le système ne soit pas opérant.

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

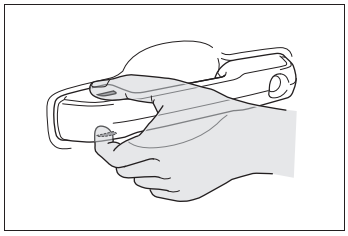
La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ Fonction de sécurité antivol

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité antivol verrouille à nouveau le véhicule, automatiquement.

■ En cas de verrouillage impossible des portes avec le capteur en partie haute de la poignée de porte

Si la porte ne se verrouille pas alors même que vous touchez le capteur en partie haute, essayez de toucher en même temps les capteurs en partie haute et basse.



■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Réglage de l'alarme

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P.78)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.139

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.596)
Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P.547)

■ En cas de décharge de la batterie

Il est impossible de verrouiller et déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes. (→P.596)

■ Fonction de rappel de siège arrière

- Afin de vous rappeler de ne rien oublier sur le siège arrière (un bagage, etc.) lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors que l'une des conditions suivantes est remplie, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pendant 6 secondes environ, accompagné d'un signal sonore.
  - Vous démarrez le moteur dans un délai de 10 minutes après avoir ouvert puis fermé une porte arrière.
  - Vous avez ouvert puis fermé une porte arrière après avoir démarré le moteur.

Toutefois, si vous ouvrez puis fermez une porte arrière en moins de 2 secondes environ, il peut arriver que la fonction de rappel de siège arrière soit inopérante.

● La fonction de rappel de siège arrière se fonde sur l'analyse de l'ouverture/fermeture d'une porte arrière pour déterminer si un bagage, ou autre, a été posé sur le siège arrière. Par conséquent, selon la situation, il peut arriver que la fonction de rappel de siège arrière soit inopérante et que vous puissiez toujours oublier sur le siège arrière le bagage ou autre, ou qu'elle se déclenche inutilement.

● La fonction de rappel de siège arrière est activable/désactivable. (→P.634)

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

● Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.

● Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.

Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.

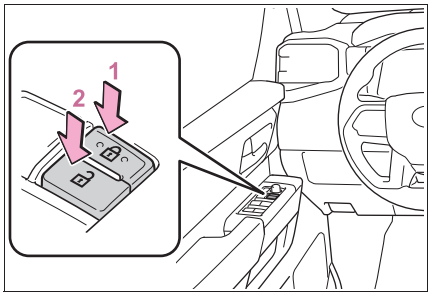
● Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent. Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

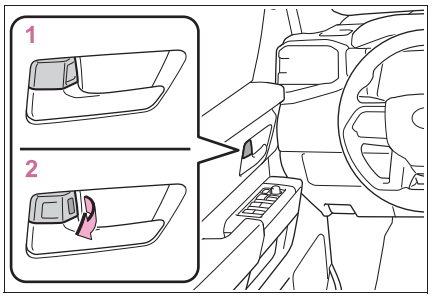
■ Boutons de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller/déverrouiller)



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Boutons intérieurs de verrouillage



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.

■ Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

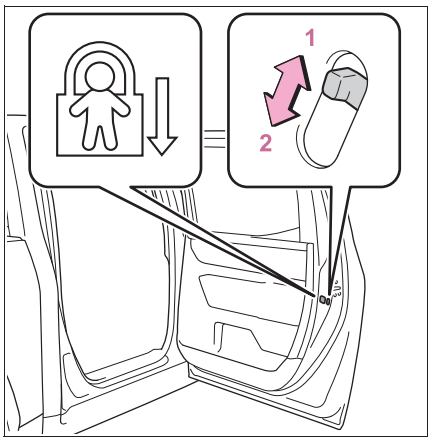
Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule. Toutefois, il peut arriver que la clé soit incorrectement détectée et que la porte se verrouille.

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si une porte est mal fermée, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h).
La ou les porte(s) ouverte(s) est indiquée à l'écran multifonctionnel.

Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.



1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions à suivre pour la personnalisation, voir P.634.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection est sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage automatique de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 45 secondes environ qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur arrêt.

Marchepieds latéraux électriques*

*: Sur modèles équipés

Les marchepieds latéraux électriques sortent lorsque vous ouvrez une porte ou appuyez sur le bouton correspondant à l'intérieur du véhicule.

Les marchepieds latéraux électriques rentrent lorsque vous fermez une porte, appuyez sur le bouton correspondant à l'intérieur du véhicule ou roulez à plus de 3 mph (5 km/h).

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant les marchepieds latéraux électriques

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

- Vérifiez qu'aucun passager ni personne autour du véhicule n'est dans une position telle que sa main repose sur un marchepied latéral électrique ou qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée entre le véhicule et un marchepied pendant la manœuvre de ce dernier.

AVERTISSEMENT

- Confirmez que les marchepieds sont complètement sortis ou rentrés avant de monter dans le véhicule ou d'en descendre. Si quelqu'un monte dans le véhicule ou en descend pendant la manœuvre des marchepieds latéraux électriques, ces derniers risquent de s'arrêter dans leur mouvement de sortie ou rentrée.
- Faites attention lorsque vous appuyez sur le bouton des marchepieds électriques. Les marchepieds vont sortir ou rentrer et risquent de toucher un piéton ou un obstacle.
- Vérifiez systématiquement que le bouton des marchepieds électriques est sur arrêt lorsque vous nettoyez les marchepieds, avant de lever le véhicule avec un cric ou de glisser un objet dessous, ou dans le cas où les marchepieds ne fonctionnent pas normalement.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les marchepieds latéraux électriques. Manœuvrer les marchepieds latéraux électriques de telle sorte que l'un ou l'autre entre en contact avec une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

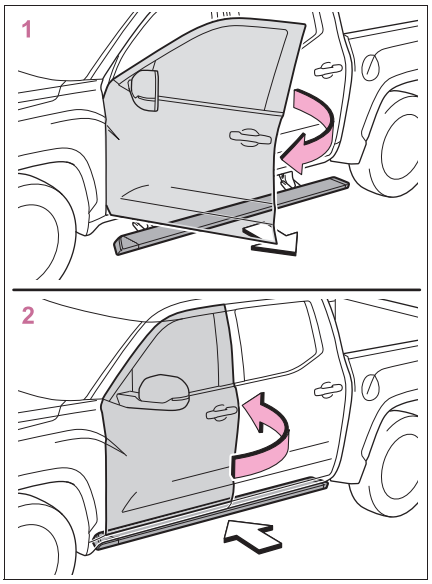
■ Protection anti-pincement à la fermeture

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

Ne pas glisser une partie quelconque du corps entre les marchepieds et le véhicule.

Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé.

Manœuvre asservie aux portes latérales



1 Ouverture d'une porte: Le marchepied du même côté sort.

2 Fermeture d'une porte: Le marchepied du même côté rentre.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si un marchepied entre en contact avec un obstacle pendant sa sortie, il rentre. Si un objet est pris entre le véhicule et le marchepied pendant la rentrée de ce dernier, il sort.

Si un obstacle est détecté 3 fois de suite pendant la manœuvre des marchepieds latéraux électriques, celui du côté concerné s'arrête à la position de contact avec l'obstacle. Si vous ouvrez puis fermez la porte latérale du même côté, ou si vous appuyez sur le bouton après avoir éliminé l'obstacle, le marchepied essaie une nouvelle fois de sortir ou de rentrer.

■ Fonction de rentrée automatique

Les marchepieds rentrent automatiquement, pour la sécurité, dans les conditions suivantes:

- Un marchepied n'est pas complètement rentré
- Le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ

Les marchepieds ne vont plus sortir automatiquement à partir du moment où la vitesse du véhicule devient inférieure à 3 mph (5 km/h).

■ Si le message "Impossible de déployer marche pied" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le marchepied n'est peut-être pas complètement sorti.

Fermez puis ouvrez une nouvelle fois la porte, ou utilisez le bouton à l'intérieur du véhicule (→P.128) pour sortir complètement le marchepied.

■ Si le message "Impossible de rétracter le marchepied automatique" est affiché à l'écran multifonctionnel

Les marchepieds ne sont peut-être pas complètement rentrés.

Contrôlez que rien n'est pincé entre les marchepieds et le véhicule.

■ Si le message "Dysfonctionnement du système de marchepied automatique Voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota.

■ Lorsque les marchepieds sont couverts de neige ou de boue ou qu'ils sont pris par la glace

Les marchepieds latéraux électriques risquent de ne pas manœuvrer correctement. Avant de poser le pied sur un marchepied, vérifiez qu'il est complètement sorti. Si les marchepieds latéraux électriques ne manœuvrent pas correctement, mettez sur arrêt le bouton correspondant et abstenez-vous de les utiliser.

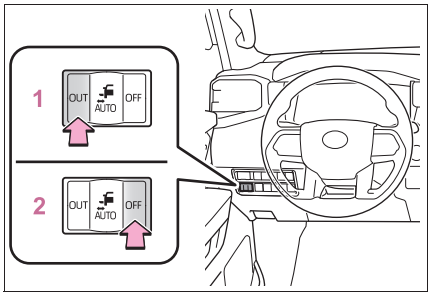
■ Après recharge/rebranchement de la batterie

Si les marchepieds latéraux électriques ne sont pas complètement sortis ou rentrés, ils risquent de ne pas faire mouvement dans le sens voulu à leur première manœuvre. Toutefois, à partir de leur seconde manœuvre, les marchepieds vont reprendre un fonctionnement normal.

■ Lorsque vous montez dans le véhicule et en descendez

Faites attention à vos vêtement et à vos chaussures, qui peuvent se salir par contact avec la partie basse de la carrosserie du véhicule.

Sortie et rentrée des marchepieds latéraux électriques depuis l'intérieur



1 Sortie des marchepieds latéraux des deux côtés.

2 Rentrée des marchepieds latéraux des deux côtés.

Le marchepied électrique de benne est également asservi aux appuis sur le bouton. (→P.135)

Mettez le bouton au neutre pour activer le mode AUTO des marchepieds latéraux électriques. Le mode AUTO permet d'asservir la sortie/rentrée des marchepieds à l'ouverture/fermeture des portes latérales.

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne sortent lorsque vous mettez le bouton sur "OUT". La manœuvre n'est effective que si les marchepieds ne sont pas déjà sortis.

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne rentrent lorsque vous mettez le bouton sur "OFF". La manœuvre n'est effective que si les marchepieds ne sont pas déjà rentrés.

■ Fonction de rentrée automatique

Les marchepieds rentrent automatiquement, pour la sécurité, à la condition suivante:

- Le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir/fermer en procédant comme suit.

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

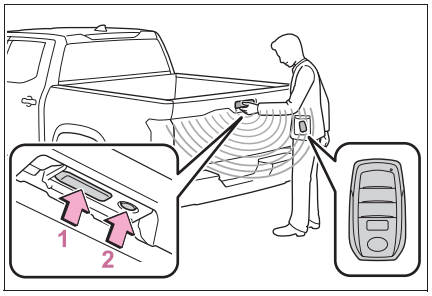
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, peuvent s'ensuivre.

- Ne pas rouler avec le hayon ouvert.
- Interdisez aux autres de monter sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Verrouillage/déverrouillage du hayon

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (accès mains libres)

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



1 Déverrouillage du hayon

Le hayon ne peut pas être déverrouillé dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

2 Verrouillage de toutes les portes et du hayon

Vérifiez que le hayon est bien verrouillé.

■ Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.117

Ouverture/fermeture du hayon

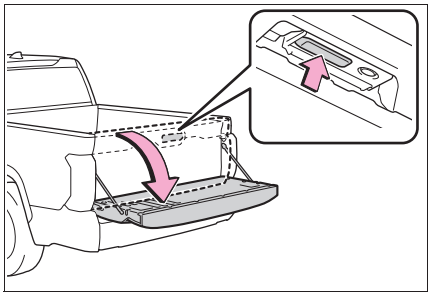
■ Ouverture du hayon

▶ Au moyen du bouton de poignée

Déverrouillez le hayon avant de le manœuvrer.

Ouvrez lentement le hayon tout en appuyant sur le bouton du mécanisme d'ouverture du hayon.

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.



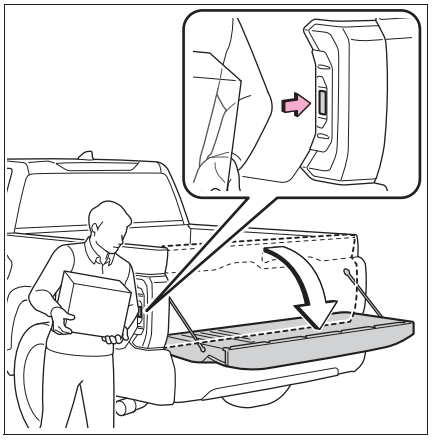
▶ Au moyen du bouton de libération du hayon

Tout en portant sur vous une clé électronique, appuyez sur le bouton de mécanisme d'ouver-

ture du hayon intégré au feu arrière gauche.

Le hayon s'ouvre sous l'effet de la gravité.

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.



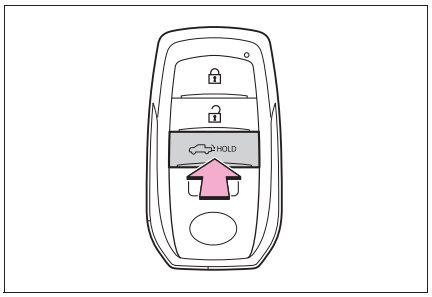
▶ Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

Appuyez longuement sur le bouton.*

Le hayon s'ouvre sous l'effet de la gravité.

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.

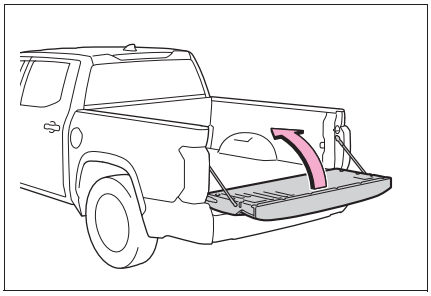
*: Cette fonction peut être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.



■ Fermeture du hayon

Levez et fermez le hayon

Après que vous ayez fermé le hayon, essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Ouverture du hayon (bouton de libération du hayon et télécommande du verrouillage centralisé)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le bouton de libération du hayon. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Dans une côte abrupte, le hayon risque de s'ouvrir brutalement à l'appui sur le bouton de libération ou le bouton à la clé électronique. Assurez-vous que le hayon est ouvert en grand et en sécurité.
- Dans une pente abrupte, il peut arriver que le hayon soit difficile à ouvrir à l'appui sur le bouton de libération ou le bouton à la clé électronique. Assurez-vous que le hayon est ouvert en grand et en sécurité.

NOTE

■ **Ouverture du hayon (bouton de libération du hayon et télécommande du verrouillage centralisé)**

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible d'entrer en collision avec vos effets personnels.
- Vérifiez que le hayon n'est pas pris par la glace et que son ouverture et sa fermeture ne sont pas entravées.
- Si la partie autour du bouton de libération du hayon subit un choc violent quelconque, faite inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas coller un adhésif, etc., ou peindre quoi que ce soit sur le bouton de libération du hayon.
- Ne pas utiliser si le hayon est équipé d'un équipement de portage ou d'un accessoire qui n'est pas d'origine Toyota.

■ **Après que vous ayez fermé le hayon**

Essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

■ **Configuration de l'alerte de hayon ouvert**

Lorsque le hayon est laissé ouvert, un message s'affiche à l'écran multi-fonctionnel accompagné d'un signal sonore.

Les paramètres sont configurables par le menu ⚙ de l'écran multi-fonctionnel. Sélectionnez "🚗 Alerte" et configurez les paramètres. (→P.639)

■ **Personnalisation**

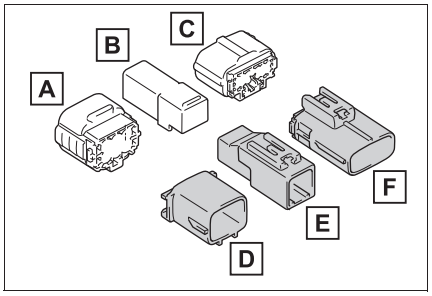
Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

Démontage du hayon

■ Avant de démonter le hayon

Désactivez l'alerte de hayon ouvert avant de démonter ce dernier. (→P.131)

Ces protège-connecteurs servent lorsque le hayon est démonté, pour éviter toute contamination des connecteurs du faisceau électrique.



A Protège-connecteur (type A)

B Protège-connecteur (type B)

C Protège-connecteur (type C)

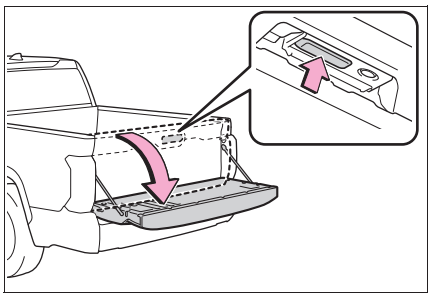
D Protège-connecteur (type D)

E Protège-connecteur (type E)

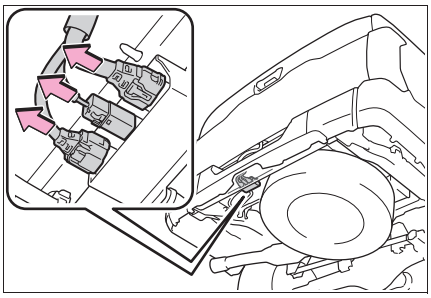
F Protège-connecteur (type F)

Rangez les protège-connecteurs à l'abri dans la boîte à gants, dans un sac plastique, lorsqu'ils ne servent pas.

1 Ouvrez le hayon.

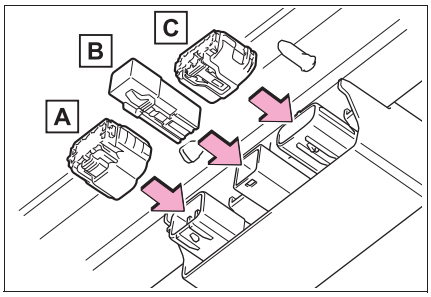


2 Pour déconnecter les connecteurs de faisceau électrique.



3 Montez le protège-connecteur (type A, B et C) sur le connecteur de faisceau électrique solidaire de la caisse du véhicule.

Chaque connecteur a une forme différente. Montez le protège-connecteur sur le connecteur correspondant.

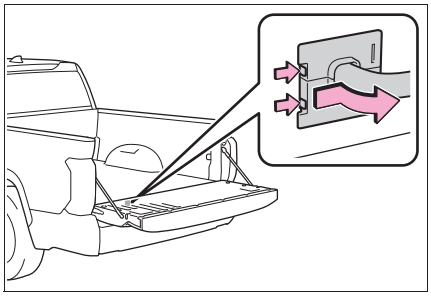


A Protège-connecteur (type A)

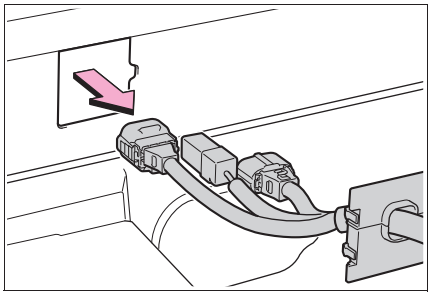
B Protège-connecteur (type B)

C Protège-connecteur (type C)

4 Déclipsez le protège-câbles plastique situé dans la benne du véhicule, en tirant dessus tout en appuyant sur les languettes.



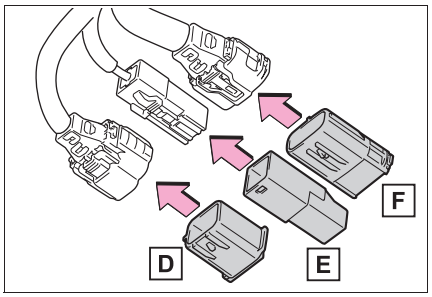
5 Sortez le faisceau électrique de la benne du véhicule.



6 Montez le protège-connecteur (type D, E et F) sur le connecteur de faisceau électrique du hayon.

Chaque connecteur a une forme différente. Montez le protège-connecteur sur le connecteur cor-

respondant.



D Protège-connecteur (type D)

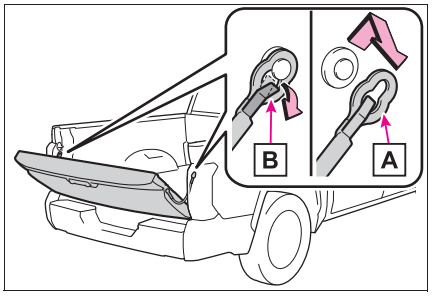
E Protège-connecteur (type E)

F Protège-connecteur (type F)

■ Démontage du hayon

1 Ouvrez le hayon et basculez-le à une inclinaison vous permettant de défaire des pattes d'ancrage les embouts des câbles de retenue, aux deux côtés.
Poussez vers le haut l'embout du câble de retenue et dégagez-le.

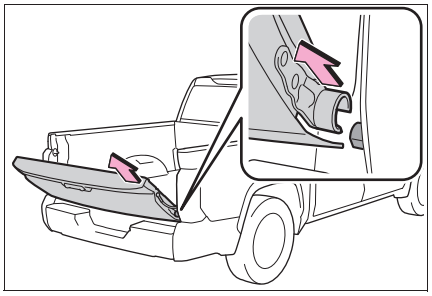
Pour décrocher l'embout du câble de retenue, tirez sur le clip de l'embout et sans le relâcher, décrochez l'embout.



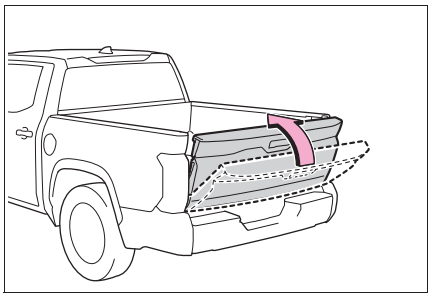
A Embout du câble de retenue

B Clip

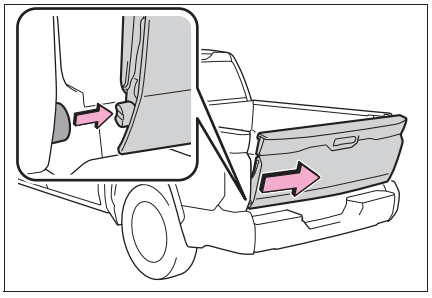
2 Basculez le hayon à 45° environ par rapport à la verticale et tirez-en le côté droit vers le haut pour le décrocher.



3 Basculez le hayon à 15°.



4 Décalez un peu le hayon sur la droite pour en décrocher le côté gauche.



Pour remonter le hayon, appliquez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.

AVERTISSEMENT

■ **Avant de démonter le hayon**

Débranchez le faisceau électrique entre la caméra de recul et le véhicule.

À défaut, vous risquez de vous blesser sévèrement ou de causer des dommages à certains organes du véhicule.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au faisceau électrique du hayon**

Ne pas tirer le faisceau électrique du hayon sur toute sa longueur avant d'ouvrir le hayon.

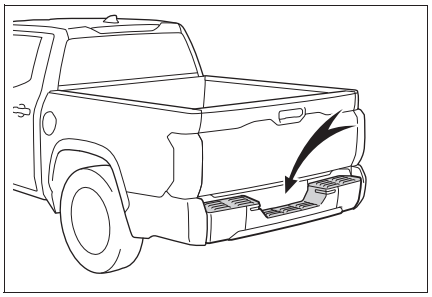
■ **Pour éviter tout dommage à l'objectif de la caméra**

Rangez le hayon démonté avec l'objectif de la caméra de recul face vers le haut.

Pare-chocs arrière à marchepied intégré

Pour la protection de l'arrière et une plus grande facilité de chargement.

Pour monter sur le pare-choc arrière à marchepied intégré, posez les pieds sur les zones indiquées en grisé sur la figure.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au pare-chocs arrière à marchepied intégré**

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Marchepied électrique de benne*

*: Sur modèles équipés

Le marchepied électrique de benne sort lorsque vous ouvrez le hayon, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou appuyez sur le bouton à l'intérieur du véhicule.

Le marchepied électrique de benne rentre lorsque vous fermez le hayon, appuyez sur le bouton à l'intérieur du véhicule ou roulez à plus de 3 mph (5 km/h).

■Fonction de rentrée automatique

Le marchepied se rétracte automatiquement, pour la sécurité, à la condition suivante:

- Le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ

■Si le message "Impossible de rétracter le marchepied automatique" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le marchepied n'est peut-être pas complètement rentré.

Contrôlez que rien n'est pincé entre le marchepied et le véhicule.

■Si le message "Dysfonctionnement du système de marchepied automatique Voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■Mises en garde concernant le marchepied électrique de benne

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

- Vérifiez qu'aucun passager ni personne autour du véhicule n'est dans une position telle que sa main repose sur le marchepied électrique de benne ou qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée entre le véhicule et le marchepied pendant la manœuvre de ce dernier.
- Confirmez que le marchepied est complètement sorti ou rentré avant de monter dans le véhicule ou d'en descendre. Si quelqu'un monte dans le véhicule ou en descend pendant la manœuvre du marchepied électrique de benne, ce dernier risque de s'arrêter dans son mouvement de sortie ou rentrée.
- Faites attention lorsque vous appuyez sur le bouton des marchepieds électriques. Le marchepied va sortir ou rentrer et risque de toucher un piéton ou un obstacle.
- Vérifiez systématiquement que le bouton des marchepieds électriques est sur arrêt lorsque vous nettoyez le marchepied, avant de lever le véhicule avec un cric ou de glisser un objet dessous, ou dans le cas où le marchepied ne fonctionne pas normalement.

AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser les enfants jouer avec le marchepied électrique de benne. Manœuvrer le marchepied électrique de benne de telle sorte qu'il entre en contact avec une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

Protection anti-pincement à la fermeture

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

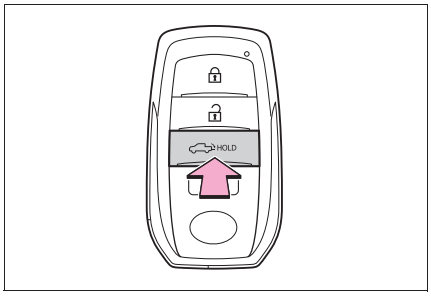
Ne pas glisser une partie quelconque du corps entre le marchepied électrique de benne et le véhicule. Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé.

Sortie et rentrée du marchepied électrique de benne avec la télécommande du verrouillage centralisé

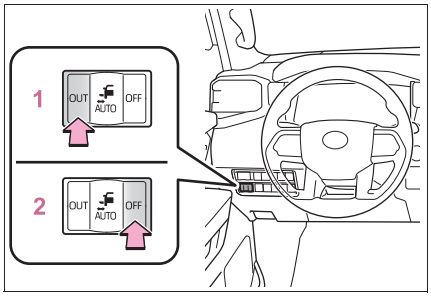
Appuyez sur le bouton.

Le marchepied électrique de benne sort avec le hayon ou rentre.

Avant d'appuyer sur le bouton, vérifiez que le bouton des marchepieds électriques est sur "AUTO".



Sortie et rentrée du marchepied électrique de benne depuis l'intérieur



1 Sortie du marchepied de benne.

2 Rentrée du marchepied de benne.

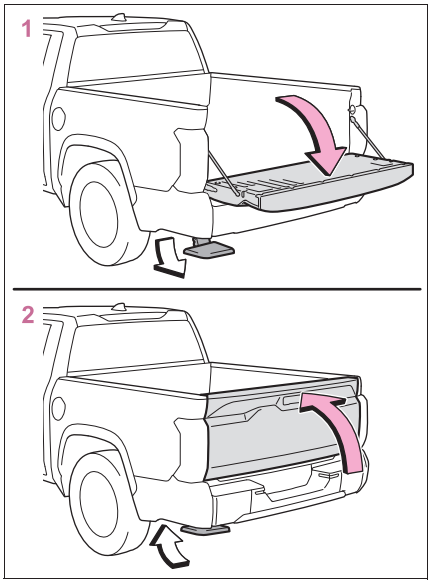
Mettez le bouton au neutre pour activer le mode AUTO du marchepied électrique de benne. Le mode AUTO permet d'asservir la sortie et la rentrée du marchepied à l'ouverture/fermeture du hayon.

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne sortent lorsque vous mettez le bouton sur "OUT". La manœuvre est effective uniquement si les marchepieds ne sont pas déjà sortis et

si le véhicule roule à moins de 3 mph (5 km/h).

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne rentrent lorsque vous mettez le bouton sur “OFF”. La manœuvre est effective uniquement si le marchepied n’est pas déjà rentré.

Manœuvre asservie au hayon



1 Ouverture du hayon: Le marchepied sort.

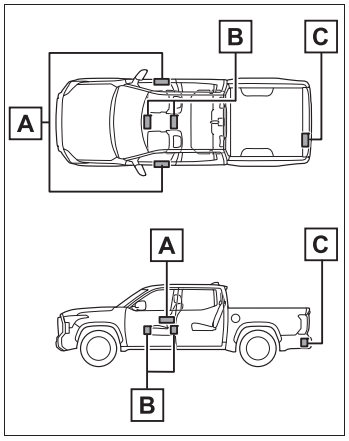
2 Fermeture du hayon: Le marchepied rentre.

Système d’accès et de démarrage “mains libres”

Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique, dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P.120)
- Ouverture du hayon (→P.129)
- Démarrage du moteur (→P.222)

Emplacement des antennes

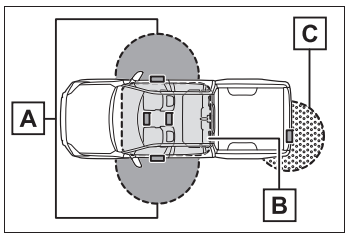


A Antennes à l’extérieur de l’habitacle

B Antennes situées à l’intérieur de l’habitacle

C Antenne à l'intérieur du pare-chocs arrière

■ **Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)**



A Au verrouillage ou déverrouillage des portes

Ce système peut fonctionner lorsque la clé électronique se trouve à une distance d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée extérieure de porte. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

B Lorsque vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

C Lorsque vous ouvrez le hayon

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ du bouton de déverrouillage du hayon.

■ **Alarmes et messages d'alerte**

Des messages d'alerte s'affichent à l'écran multifonctionnel accompagnés d'un signal sonore pour protéger contre des accidents imprévisibles ou le vol du véhicule consécutivement à une mauvaise utilisation. Lorsqu'un message d'alerte est affiché, prenez les mesures qu'il indique. (→P.580)

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

● Lorsqu'une alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.

● Lorsqu'une alarme intérieure produit un son continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC alors que la porte conducteur était ouverte (vous avez ouvert la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage était sur ACC).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.
Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt alors que la porte conducteur était ouverte.	Fermez la porte conducteur.

■ **Si le message "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant.

Faites immédiatement inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota.

■ Si le message “Clé détectée dans le véhicule” est affiché à l’écran multifonctionnel

Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d’accès et de démarrage “mains libres” alors que la clé électronique était encore à l’intérieur du véhicule. Récupérez la clé électronique à l’intérieur du véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

■ Fonction d’économie de la batterie

La fonction d’économie de la batterie est activée pour éviter l’usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d’accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon d’environ 6 ft. (2 m) à l’extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 5 jours.
- Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu’à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

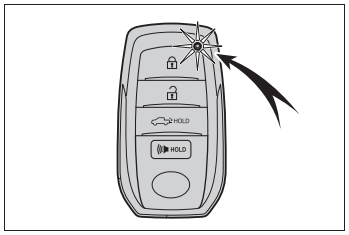
■ Activation du mode d’économie de la pile sur une clé

- Lorsque le mode d’économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s’use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur .

Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d’économie de la pile est actif, le système d’accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n’importe quel bouton de la clé électronique.



- Vous pouvez activer à l’avance le mode d’économie de la pile sur les clés que vous n’allez pas utiliser pendant une longue période de temps.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système d’accès et de démarrage “mains libres” utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d’être perturbée, empêchant ainsi le système d’accès et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P.596)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d’un relais TV, une centrale électrique, une station-service, une station de radio, un panneau d’affichage grand écran, un aéro-

port ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)

- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Autre clé électronique ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque le véhicule est stationné sur une place de stationnement payante où sont émises des ondes radio.

Remarque sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur, ou trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou la boîte à gants alors que vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et les portes pourraient devenir verrouillables de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller si la poignée de porte reçoit une grande quan-

tité d'eau, par exemple par temps de pluie ou en station de lavage automatique, alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)

- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher avec les doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Ensuite aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.139)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres".
- Configurer la clé électronique en mode d'économie de la pile permet d'user moins vite cette dernière. (→P.139)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le

système à partir de l'extérieur de l'habitacle.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement, ou la fonction d'antiverrouillage risque d'être inopérante.)

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes et du hayon: →P.596
- Démarrage du moteur: →P.597

Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du hayon: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P.120, 129, 596)
- Démarrage du moteur et changement de mode du contacteur de démarrage: →P.597
- Arrêt du moteur: →P.223

Certification

→P.675

AVERTISSEMENT

Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.137)
  Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

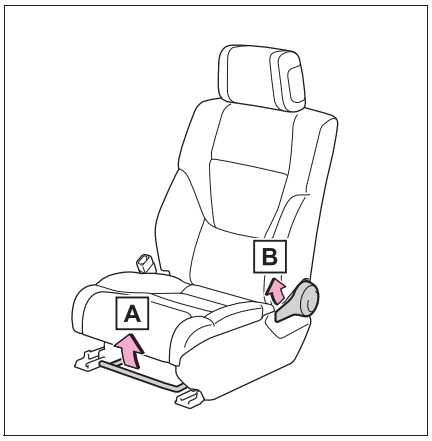
Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Les sièges sont réglables (longitudinalement, verticalement, etc.). Réglez le siège pour que votre position de conduite soit correcte.

Procédure de réglage

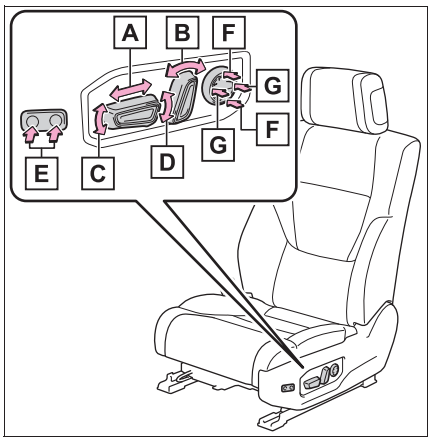
▶ Siège manuel



A Réglage en position du siège

B Réglage d'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège électrique



A Réglage en position du siège

B Réglage d'inclinaison du dossier de siège

C Réglage d'inclinaison (avant) de l'assise de siège

D Réglage de la hauteur de siège

E Réglage en longueur de l'assise de siège (sur modèles équipés)

F Réglage en hauteur du soutien lombaire (sur modèles équipés)

G Réglage du soutien lombaire

■ Lorsque vous réglez le siège

- Veillez à ce que personne ou aucun objet autour ne soit en contact avec le siège.
- Faites attention lorsque vous réglez le siège que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le plafond.

Système d'accès assisté (sur modèles équipés)

Le siège conducteur et le volant de direction font mouvement selon le mode sélectionné au contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P.148)

AVERTISSEMENT

Lorsque vous réglez la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure. Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

Réglage du siège

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège manuel uniquement:
  Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

Les dossiers de sièges arrière sont rabattables. L'assise de siège est relevable.

Escamotage et relevage des dossiers de sièges arrière

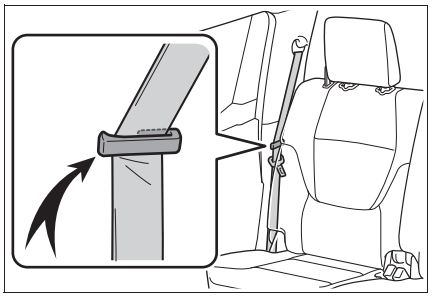
■ **Escamotage des dossiers de sièges arrière**

1 Avancez les sièges avant. (→P.143)

2 Rangez l'accoudoir arrière. (sur modèles équipés) (→P.483)

3 Rangez la ceinture de sécurité centrale arrière ainsi que ses boucles de ceinture. (→P.34, 35)

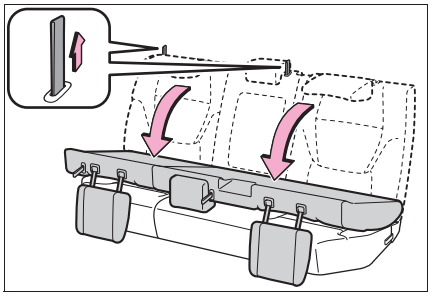
4 Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



5 Abaissez au maximum l'appui-tête du siège central arrière et rabattez les appuis-tête des places arrière latérales. (→P.153)

6 Tirez sur la sangle de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

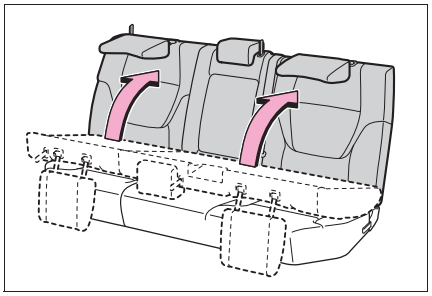
Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



■ **Relevage des dossiers de sièges arrière**

1 Relevez le dossier de siège arrière jusqu'à son verrouillage.

Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.



2 Relevage à leur position initiale des appuis-tête des sièges arrière latéraux.(→P.153)

AVERTISSEMENT

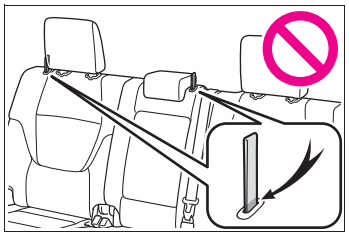
Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.
- Ne pas laisser quiconque s'asseoir sur un dossier de siège escamoté pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous faire prendre la main lorsque vous rabattez les dossiers de siège arrière.
- Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre d'escamotage des dossiers de sièges arrière.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière. Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur la sangle de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

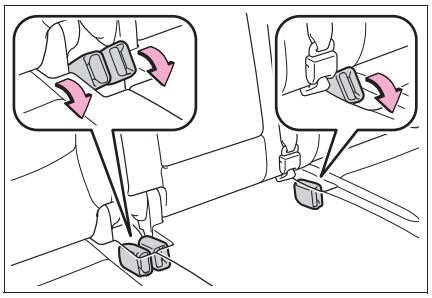
Relevage et abaissement des assises de siège

■ Relevage des assises de siège

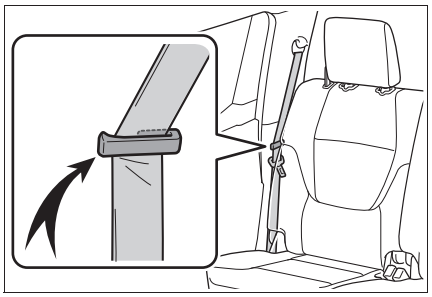
1 Avancez les sièges avant. (→P.143)

2 Rangez l'accoudoir arrière. (sur modèles équipés) (→P.483)

3 Rangez les boucles des ceintures de sécurité arrière.

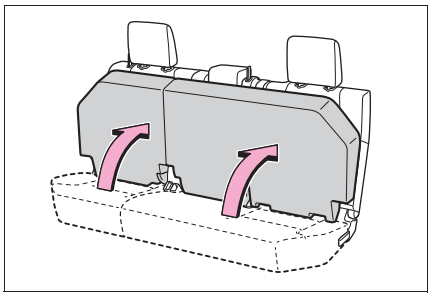


4 Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



5 Relevez l’assise de siège jusqu’à son verrouillage.

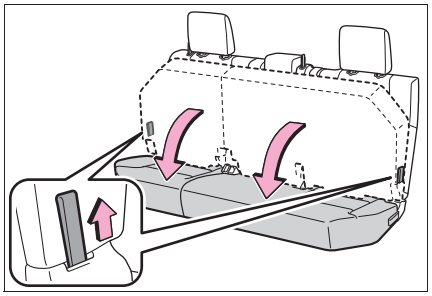
Chaque assise de siège peut être relevée séparément.



■ Abaissement des assises de siège

Tirez puis relâchez la sangle, puis avec votre autre main, accompagnez avec précaution l’abaissement de l’assise de siège.

Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

■ Lorsque vous relevez l’assise de siège

- Ne pas relever l’assise de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.
- Ne pas laisser quiconque s’asseoir sur le compartiment de rangement pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser quiconque s’asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est relevé, car la boucle de ceinture du siège central arrière est alors dissimulée dans l’assise de siège, et est donc inutilisable.

AVERTISSEMENT

- Avant de relever les assises de siège, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre de relevage des assises de siège.

■ Lorsque vous abaissez les assises de siège

- Prenez garde de ne pas vous coincer les mains ou les pieds dans le siège.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises dans les assises de siège.

Mémorisation de la position de conduite*

*: Sur modèles équipés

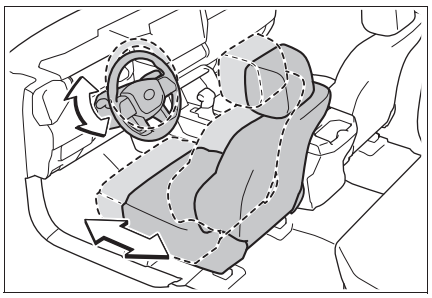
Cette fonction s'occupe de régler automatiquement les positions du siège conducteur, du volant de direction et des rétroviseurs extérieurs pour qu'il vous soit plus facile de monter dans le véhicule et d'en descendre, ou pour s'adapter à vos préférences personnelles.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

Chaque clé électronique peut être programmée pour qu'elle rappelle votre position de conduite idéale.

Pour faciliter la montée et la descente du conducteur (système d'accès assisté)

Le système règle automatiquement le siège conducteur et le volant de direction pour permettre au conducteur de monter à bord et de sortir du véhicule plus facilement.



Lorsque toutes les actions suivantes ont été effectuées, le siège conducteur et le volant de direction se mettent automatiquement dans une position permettant au conducteur de sortir du véhicule ou d'y accéder facilement.

- Vous avez mis le sélecteur de vitesses sur P.
- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.

Lorsque l'une des actions suivantes a été effectuée, le siège conducteur et le volant de direction reprennent automatiquement leur position initiale.

- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il est possible que le système d'accès assisté n'intervienne pas si le siège est déjà très proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

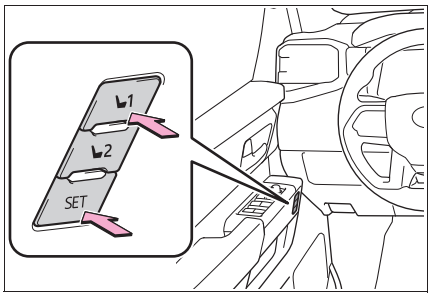
Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

Programmation/rappel d'une position de conduite

■ Procédure d'enregistrement

1. Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
2. Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
3. Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.
4. Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans un délai de 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton "SET", appuyez sur "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.

Si la touche sélectionnée a déjà été préprogrammée, la position préalablement enregistrée sera remplacée.

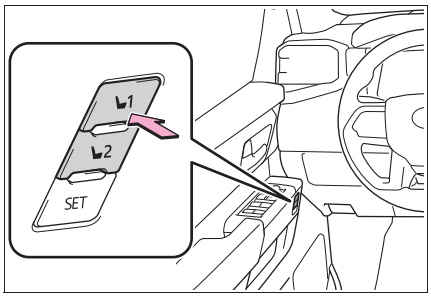


■ Procédure de rappel

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Appuyez sur la touche correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler, jusqu'à confirmation par un bip.



■ Pour arrêter le rappel de position en cours de manœuvre

Effectuez l'une ou l'autre des opérations suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Appuyez sur un des boutons de réglage du siège (seul le rappel de la position du siège est annulé).
- Appuyez sur le sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant (seul le rappel de la position du volant est annulé).

■ Positions qu'il est possible de mémoriser pour le siège (→P.143)

Les positions programmables par la procédure sont les suivantes:

- Réglage en position du siège
- Réglage d'inclinaison du dossier de siège
- Réglage d'inclinaison (avant) de l'assise de siège
- Réglage de la hauteur de siège

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt

Les positions mémorisées du siège sont activables jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte conducteur et 60 secondes supplémentaires après sa fermeture.

■ Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si le siège est déjà réglé dans la position la plus avancée ou reculée possible, et si vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position enregistrée soit légèrement décalée au moment où vous la rappelez.

■ Lorsque vous rappelez la position de conduite

Faites attention lorsque vous rappelez la position de conduite que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le plafond.

■ Lorsque la position de conduite programmée n'est pas rappelée

Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de rappeler la position du siège lorsque celle-ci a été programmée dans une certaine plage. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou à vous retrouver coincé contre le volant.

Programmation/rappel/annulation d'une position de conduite dans une clé électronique (fonction de rappel de mémorisation)

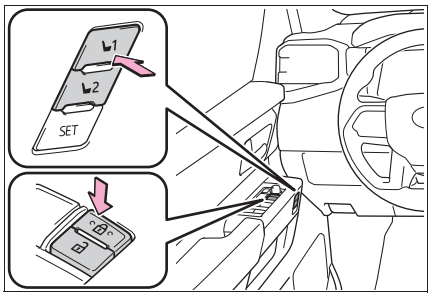
■ Procédure d'enregistrement

Affectez la mémorisation de votre position de conduite au bouton "1" ou "2", puis procédez comme suit:

Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez enregistrer, plus fermez la porte conducteur.
Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'enregistrer correctement la position de conduite.

1. Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
2. Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
3. Rappelez la position de conduite que vous souhaitez enregistrer.
4. Tout en appuyant sur le bouton de rappel, appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par un bip.

Si la position de conduite n'a pas pu être enregistrée, le signal sonore produit un son continu pendant 3 secondes environ.



■ Procédure de rappel

1. Veillez à verrouiller toutes les portes avant de rappeler la position de conduite. Portez sur vous la clé électronique ayant été programmée avec la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite fait mouvement jusqu'à la position mémorisée (hormis le volant de direction). Toutefois, le siège recule à une position légèrement plus en arrière que la position mémorisée, pour faciliter l'accès au véhicule.

Si la position de conduite est à une position déjà mémorisée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne font pas mouvement.

2. Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou attachez une ceinture de sécurité.

Le siège et le volant de direction font mouvement conformément à la position mémorisée.

■ Procédure d’annulation

Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte conducteur. Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d’annuler correctement la position de conduite.

1. Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
2. Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
3. Tout en appuyant sur le bouton “SET”, appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu’à confirmation par deux bips.

Si la position de conduite n’a pas pu être annulée, le signal sonore produit un son continu pendant 3 secondes environ.

■ Rappel de la position de conduite avec la fonction de rappel de mémorisation

- Chaque clé électronique peut être enregistrée avec une position de conduite différente. Par conséquent, la position de conduite rappelée est différente selon la clé que vous portez sur vous.
- Si une porte autre que celle du conducteur est déverrouillée avec le système d’accès et de démarrage “mains libres”, la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton programmé pour la position de conduite concernée.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

AVERTISSEMENT

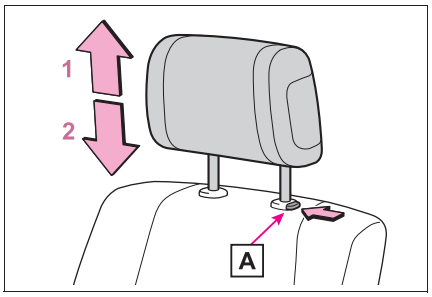
■ Précautions à prendre avec les appuis-tête

Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Réglage d'un appui-tête

■ Sièges avant



1 Haut

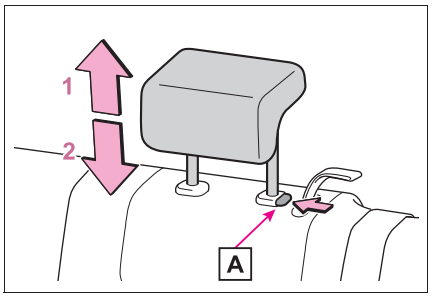
Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage [A] et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Sièges arrière

▶ Central



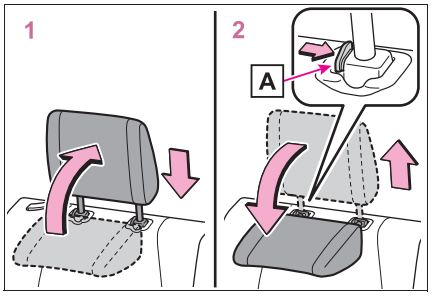
1 Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage [A] et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

▶ Latéral



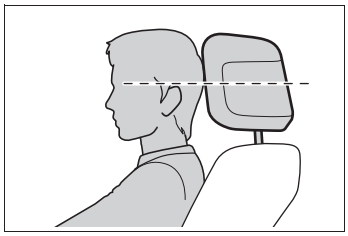
1 Pour utiliser

Relevez l'appui-tête en position normale puis poussez dessus pour l'abaisser.

2 Pour rabattre

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton droit de déverrouillage [A], puis rabattez-le vers l'avant.

■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)



Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

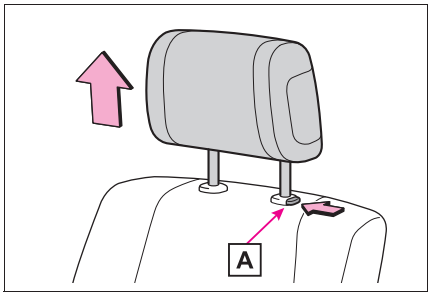
Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

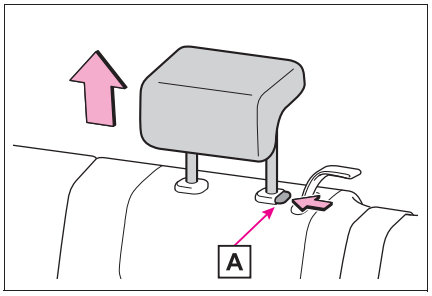
Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, baissez le siège ou inclinez-en le dossier. (→P.143)



■ Sièges arrière

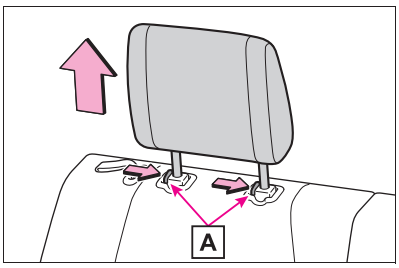
▶ Central

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.



▶ Latéral

Appuyez sur les deux boutons de déverrouillage A et sans les relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.



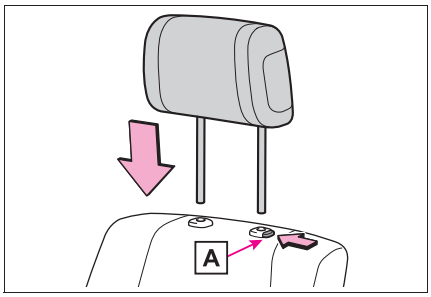
Installation des appuis-tête

■ Sièges avant

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et maintenez-le

enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

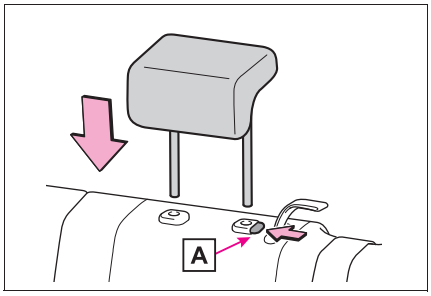


■ Sièges arrière

▶ Central

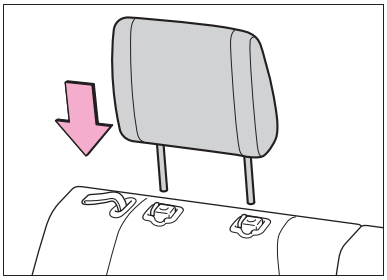
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



▶ Latéral

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

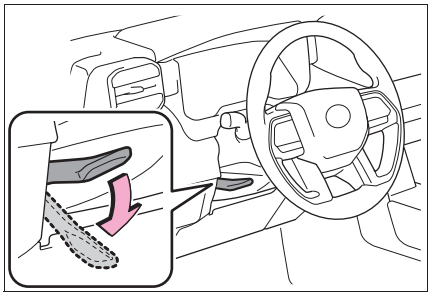


Volant de direction

Procédure de réglage

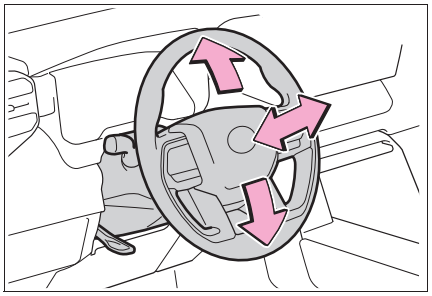
▶ Type à réglage manuel

1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



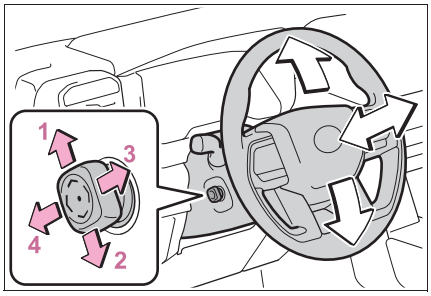
2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



▶ Type à réglage électrique

Utilisez le sélecteur pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:



1 Haut
2 Bas
3 Plus près du conducteur
4 Plus loin du conducteur

■ Conditions de réglage du volant de direction (type à réglage électrique)

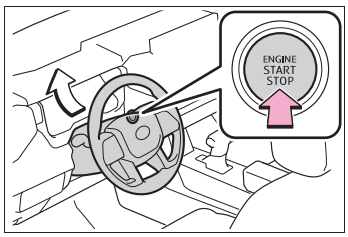
Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE*.

*: Si la ceinture de sécurité conducteur est attachée, il est possible de régler le volant de direction quel que soit le mode sélectionné pour le contacteur de démarrage.

■ Fonction d'escamotage et retour automatiques (sur modèles équipés)

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, le volant de direction se met automatiquement dans une position permettant au conducteur de facilement sortir du véhicule et d'y monter.

Dès l'instant où vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ON, le volant de direction reprend automatiquement sa position initiale.



■ **Réglage automatique de la position du volant de direction (sur modèles équipés)**

Il est possible de mémoriser une position de prédilection du volant de direction et de la rappeler automatiquement avec le système de mémorisation de la position de conduite. (→P.148)

■ **Système d'accès assisté (sur modèles équipés)**

Le volant de direction et le siège conducteur font mouvement selon le mode sélectionné au contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P.148)

■ **Après que vous ayez réglé le volant de direction (type à réglage manuel)**

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué.

L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

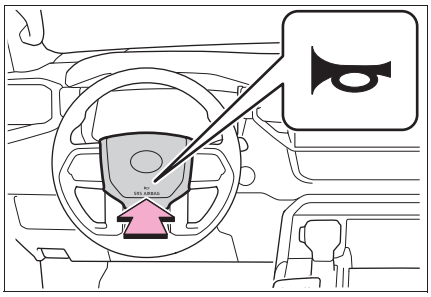
Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après que vous ayez réglé le volant de direction (type à réglage manuel)**

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué. Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



Rétroviseur intérieur*

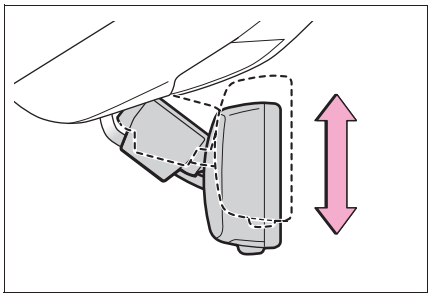
*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



AVERTISSEMENT

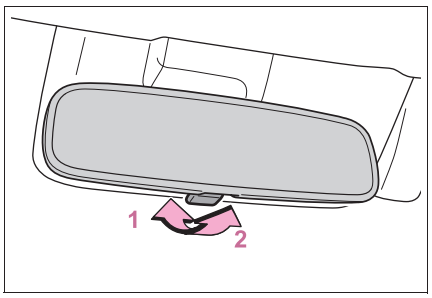
■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.



1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

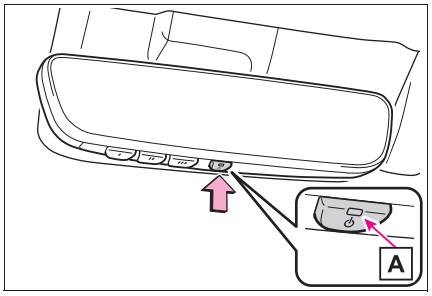
Activez/désactivez la fonction anti-éblouissement automatique

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin [A] s'allume.

La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

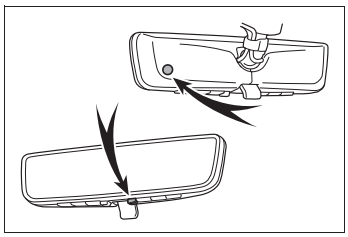
Appuyez sur le bouton pour mettre

la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin A s'éteint.)



Pour éviter les erreurs de capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



Rétroviseur numérique*

*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule pour afficher son image au travers de la surface réfléchissante du rétroviseur intérieur.

Vous pouvez alterner entre les deux modes optique et numérique de rétrovision par une action sur le levier du rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir à l'arrière malgré les obstructions possibles, notamment les appuis-tête ou les bagages, garantissant ainsi la visibilité vers l'arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés, ce qui préserve l'intimité des passagers.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

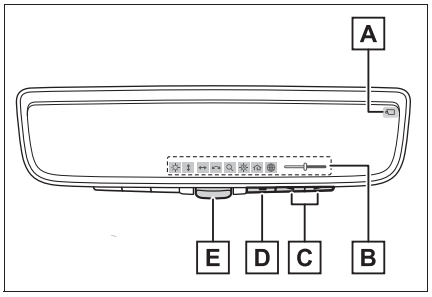
- Veillez à régler le rétroviseur avant de prendre la route. (→P.161)

AVERTISSEMENT

- Sélectionnez le mode optique de rétrovision et réglez la position du rétroviseur numérique afin d'avoir une vision parfaite du périmètre derrière votre véhicule.
- Sélectionnez le mode numérique de rétrovision et réglez les paramètres d'affichage.

● Sachant que le champ de vision couvert par l'image affichée par le rétroviseur numérique est différent de celui du rétroviseur optique, veillez à en vérifier les différences avant de prendre la route.

Composition du système



A Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage des icônes

Affiche les icônes, les réglages, etc. (→P.162)

C Bouton de sélection

Appuyez pour modifier le réglage du paramètre que vous souhaitez configurer.

D Bouton de menu

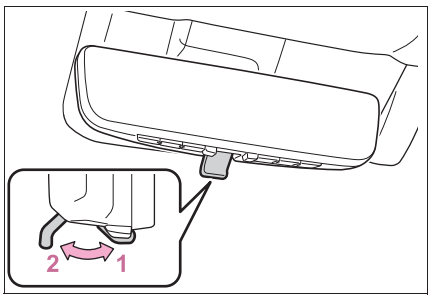
Appuyez pour afficher les icônes et sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

E Commodo

Agissez sur lui pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.

Sélection des modes

Agissez sur le levier pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.



1 Mode numérique de rétrovision

Affiche une image du périmètre derrière le véhicule.

Le témoin s'allume dans ce mode.

2 Mode optique de rétrovision

Éteint l'écran d'affichage du rétroviseur numérique et permet l'utilisation du rétroviseur en mode optique.

Condition fonctionnelle du mode numérique de rétrovision

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
Lorsque vous passez le contacteur de démarrage de MARCHE à ARRÊT ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

■ **Lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode numérique de rétrovision**

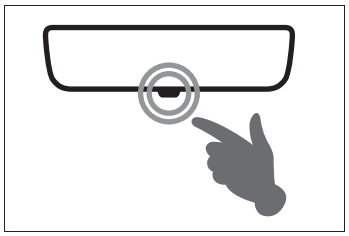
- S'il vous est difficile de distinguer l'image affichée en raison d'un reflet lumineux dans le rétroviseur numérique, du mauvais état de propreté de la caméra, ou des feux d'un véhicule derrière le vôtre, ou si l'image affichée vous gêne, passez en mode optique de rétrovision.
- Si l'image affichée est difficile à distinguer en raison d'un reflet lumineux, fermez le store pare-soleil du toit ouvrant (sur modèles équipés) ou du toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés).
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit notamment. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Les objets affichés dans l'image peuvent sembler d'une couleur différente de ce qu'elle est en réalité.
  - Selon la hauteur des feux du véhicule derrière le vôtre, il peut arriver que votre véhicule paraisse baigné dans un halo blanc.
  - La correction automatique d'image sous fortes luminosités peut provoquer un effet de scintillement.

Si vous avez de la difficulté à distinguer l'image affichée ou si le scintillement vous dérange, passez en mode optique de rétrovision.

- Il peut arriver que le rétroviseur numérique chauffe beaucoup lorsqu'il est en mode numérique de rétrovision.
  Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Selon votre condition physique ou votre âge, vous pouvez avoir besoin de davantage de temps que d'habitude pour accommoder sur l'image affichée. Dans ce cas, sélectionnez le mode optique de rétrovision.
- Ne pas laisser les passagers regarder fixement l'image affichée pendant la marche du véhicule, car cela peut provoquer le mal des transports.

■ **Lorsque le système est défaillant**

Si le pictogramme représenté dans l'illustration s'affiche pendant que le rétroviseur numérique est en mode numérique de rétrovision, le système est peut-être défaillant. Le pictogramme disparaît après quelques secondes. Basculez le levier, sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

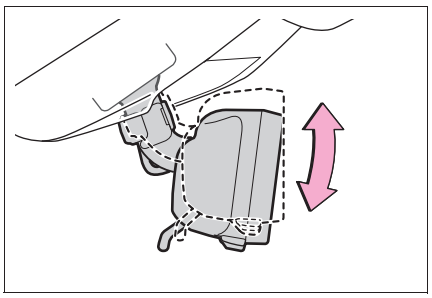


Réglage du rétroviseur

■ Réglage du rétroviseur en hauteur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Sélectionnez le mode optique de rétrovision, puis pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

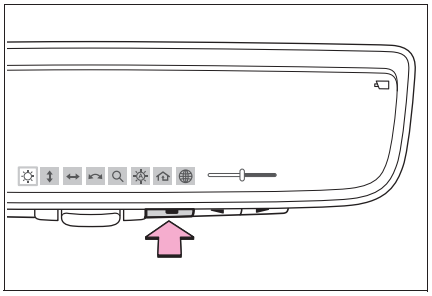


■ Paramètres d’affichage (mode numérique de rétrovision)

Les paramètres d’affichage du mode numérique de rétrovision sont modifiables.

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s’affichent.



2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu jusqu’à sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

3 Appuyez sur ou pour modifier la configuration.

Les icônes disparaissent si vous n’appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l’affichage.
	Sélectionnez pour régler haut/bas la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler gauche/droite la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler l’angle de l’image affichée.
	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière dans l’image affichée.
	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.* En réponse à l’intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement corrigée. La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour afficher le didacticiel d'apprentissage HomeLink® permettant d'aider les clients à effectuer l'apprentissage de leur système de commande d'ouverture de porte de garage. (→P.492)
	Sélectionnez pour changer la langue du didacticiel d'apprentissage HomeLink®.

*: Cette fonction est dédiée au mode optique de rétrovision; toutefois, la configuration du paramètre reste également possible pendant que vous utilisez le mode numérique de rétrovision.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode optique de rétrovision)

La fonction anti-éblouissement automatique du mode optique de rétrovision est activable/désactivable. La configuration est en modifiable aussi bien en mode numérique de rétrovision qu'en mode optique de rétrovision.

▶ Lorsque vous utilisez le mode numérique de rétrovision

→P.162

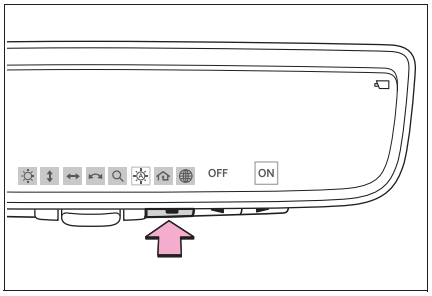
▶ Lorsque vous utilisez le mode optique de rétrovision

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.

2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez .

Le réglage configuré est affiché.



3 Appuyez sur ou pour activer ("ON")/désactiver ("OFF") la fonction anti-éblouissement automatique.

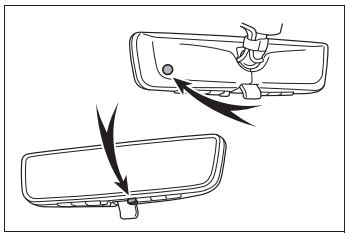
Les icônes disparaissent si vous n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

■ Réglage de l'affichage (mode numérique de rétrovision)

- Si vous réglez l'image affichée, il peut arriver qu'elle apparaisse déformée. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Si la luminosité du rétroviseur numérique est réglée trop haut, elle peut occasionner une fatigue oculaire. Réglez la luminosité du rétroviseur numérique à un niveau adapté. Si vos yeux fatiguent, passez en mode optique de rétrovision.
- La luminosité du rétroviseur numérique varie automatiquement en fonction de la luminosité ambiante à l'avant de votre véhicule.

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité

Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité, ne pas les toucher ni les recouvrir.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Pendant la marche du véhicule

- Ne pas régler la position du rétroviseur numérique ni en modifier les paramètres d'affichage tout en conduisant.
  Arrêtez le véhicule avant de manipuler les boutons de commande du rétroviseur numérique.
  À défaut, vous pourriez donner involontairement un coup de volant et être à l'origine d'un accident imprévisible.
- Soyez toujours attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Les véhicules et autres objets peuvent paraître de taille différente entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.
Lorsque vous reculez, veillez à vous assurer directement de la sécurité du périmètre autour du véhicule, en particulier vers l'arrière.
En outre, si un véhicule approche par l'arrière dans le noir, pendant la nuit par exemple, les alentours peuvent paraître faiblement éclairés.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

Si le conducteur continue d'utiliser le rétroviseur numérique alors que s'en échappe de la fumée ou une odeur suspecte, il peut s'ensuivre un incendie. Arrêtez immédiatement d'utiliser le système et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du miroir

Si la surface du miroir est sale, l'image affichée peut être difficile à distinguer.

Nettoyez précautionneusement la surface du miroir avec chiffon doux et sec.

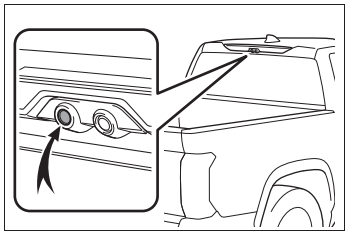
■ Nettoyage de la caméra

Si l'objectif de la caméra est sale ou couvert de gouttelettes

d’eau, de neige, de boue, etc., l’image affichée ne peut pas être claire. Dans ce cas, rincez à grande eau l’objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux humecté d’eau.

La caméra

La caméra du rétroviseur numérique est située à l’emplacement indiqué dans la figure.



NOTE

Pour éviter tout mauvais fonctionnement du rétroviseur numérique

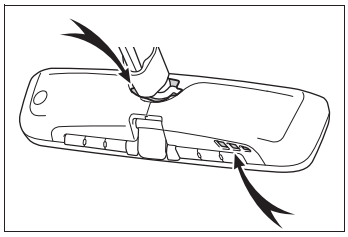
- Ne pas utiliser de produits détergents, tels que diluants, benzène et alcool, pour nettoyer le rétroviseur. Ils risquent de décolorer, détériorer ou abîmer la surface du miroir.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d’allumettes ni un briquet à proximité du rétroviseur, et le tenir à l’abri de toute flamme nue. Risque d’abîmer le rétroviseur ou de provoquer un incendie.
- Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier le rétroviseur.

Pour éviter tout mauvais fonctionnement de la caméra

- Respectez les précautions suivantes, faute de quoi le rétroviseur numérique risque de ne pas fonctionner normalement.
  - Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, ni lui donner un coup ou la heurter, sous peine d’en modifier la position et l’angle de montage.
  - Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier la caméra.
  - Lorsque vous lavez la caméra, rincez-la à grande eau puis essuyez-la avec un chiffon doux humecté d’eau.
    Ne pas frotter l’objectif de la caméra, sous peine de le rayer et de le rendre incapable de transmettre une image claire.
  - Ne pas laisser adhérer au recouvrement de la caméra un solvant organique, un produit lustrant pour carrosserie, un produit lave-vitres ou un traitement pour verre. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
  - Ne pas asperger la caméra d’eau chaude par temps froid, car la variation brutale de température peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.
  - Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d’eau directement sur la caméra et la partie qui l’entoure, car cela peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement.
  Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

NOTE

- Ne pas obstruer les orifices de ventilation du rétroviseur. Sinon, le rétroviseur risque de chauffer, avec pour conséquence un mauvais fonctionnement ou un incendie.



Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, consultez le tableau qui suit expliquant la cause probable et la solution.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
	La surface du miroir est sale.	Nettoyez précautionneusement la surface du miroir, avec chiffon doux et sec.
	Le rétroviseur est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Si la lumière provient du toit ouvrant [sur modèles équipés] ou du toit ouvrant panoramique [sur modèles équipés], fermez le store pare-soleil.)
L'image est difficile à distinguer.	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée. • Le véhicule est à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques. • La température autour de la caméra est extrêmement haute/basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Le temps est à la pluie ou à l'humidité. • L'objectif de la caméra est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules. • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc. • La vapeur d'eau évacuée par l'échappement fait obstruction au champ de vision de la caméra.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Revenez au mode numérique de rétrovision lorsque les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause probable	Solution
L’image est difficile à distinguer.	Présence de corps étranger (gouttelettes d’eau, neige, boue, etc.) sur l’objectif de la caméra.	• Sélectionnez le mode optique de rétrovision. • Rincez la caméra à grande eau, essuyez-la avec un chiffon doux humecté d’eau, puis revenez au mode numérique de rétrovision.
L’image est désalignée.	La caméra ou la partie qui l’entoure a subi un choc important.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L’affichage est sombre et le témoin est allumé.	Le système est peut-être défaillant.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Le témoin s’éteint.		

Symptôme	Cause probable	Solution
⚠ est affiché.	Le rétroviseur numérique chauffe excessivement. (L'affichage va progressivement s'assombrir de plus en plus. Si la température continue de monter, le rétroviseur numérique finit par s'éteindre.)	Il est recommandé d'abaisser la température dans l'habitable pour refroidir le rétroviseur. (⚠ s'éteint lorsque le rétroviseur a suffisamment refroidi.) Si ⚠ ne s'éteint pas alors que le rétroviseur est froid, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Vous n'arrivez pas à manœuvrer normalement le levier.	Le levier est peut-être défaillant.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode optique de rétrovision, appuyez sur le bouton de menu pendant plus de 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

Le rétroviseur est réglable en position pour ajuster la vue vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant que vous conduisez

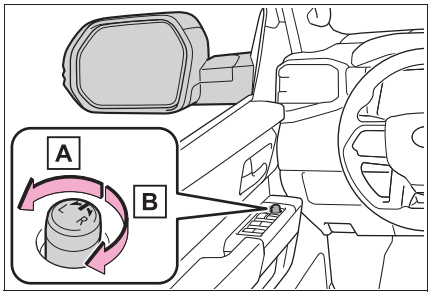
Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Déployez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Procédure de réglage

▶ Type A

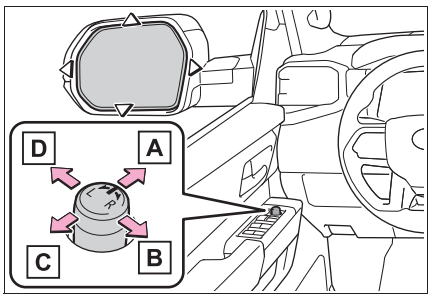
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.



A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.



A Haut

B Droit

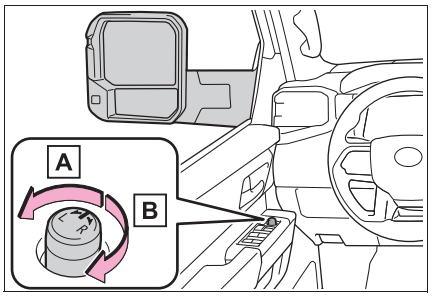
C Bas

D Gauche

▶ Type B

Miroir du haut:

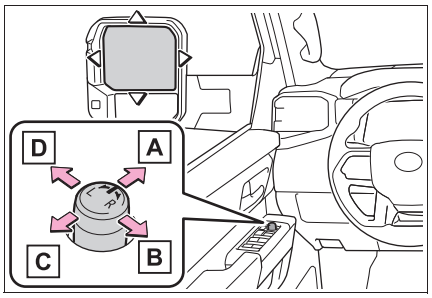
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.



A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.



A Haut

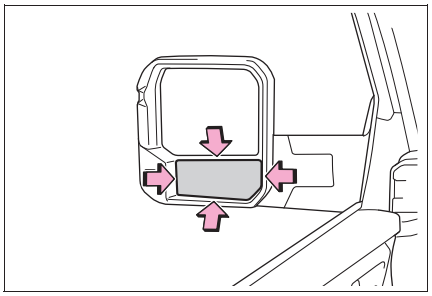
B Droit

C Bas

D Gauche

Miroir du bas:

Réglez le rétroviseur de haut en bas et de gauche à droite en appuyant directement sur le miroir.



■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Désembuage des rétroviseurs

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P.456)

■ Orientation automatique des rétroviseurs (sur modèles équipés)

On peut mémoriser l'inclinaison désirée du rétroviseur et rappeler cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P.148)

■ Fonction antireflet automatique (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le rétroviseur antireflet intérieur est réglé en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs travailleront de concert afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie. (→P.158)

⚠ AVERTISSEMENT

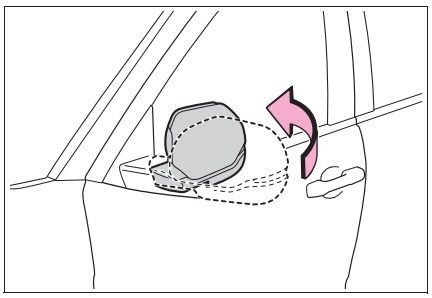
■ Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

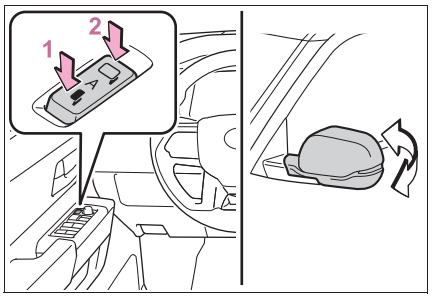
Escamotage et déploiement des rétroviseurs

▶ Depuis l'extérieur

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



▶ Depuis l'intérieur (sur modèles équipés)



1 Escamotage des rétroviseurs

2 Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton au neutre pour activer le mode automatique des rétroviseurs. Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

■ Utilisation du mode automatique par temps froid

Lorsque vous utilisez le mode automatique par temps froid, le risque existe que le rétroviseur extérieur soit pris par la glace et que son escamotage et son déploiement ne soient plus possibles. Dans ce cas, débarrassez le rétroviseur extérieur de la glace et de la neige, puis manœuvrez-le en mode manuel, voire directement à la main.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

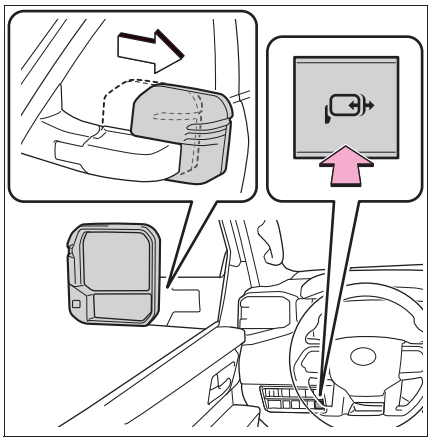
Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

Extension des rétroviseurs (sur modèles équipés)

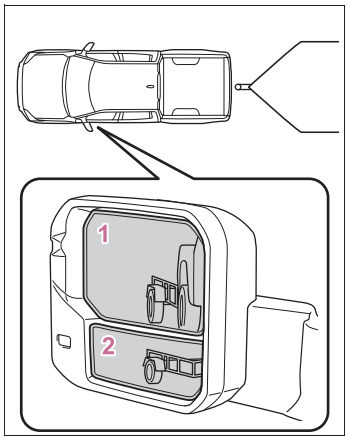
Le rétroviseur est extensible vers l'extérieur afin d'améliorer la visibilité vers l'arrière lorsque vous tractez une caravane/remorque de grande largeur.

Appuyez sur le bouton pour écarter le rétroviseur vers l'extérieur.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour faire revenir le rétroviseur à sa position initiale.



■ Orientation recommandée des rétroviseurs lorsque vous tractez une caravane/remorque (véhicules équipés de rétroviseurs extensibles)



1 Réglez électriquement le miroir du haut du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir du haut soient dégagés de l'image du véhicule et de la caravane/remorque.

2 Réglez manuellement le miroir du bas du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable du véhicule tracté. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir du bas soient dégagés de l'image de la caravane/remorque.

Asservissement des rétroviseurs en marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque l'une ou l'autre des positions "L" et "R" est sélectionnée au sélecteur de rétroviseur, les rétroviseurs extérieurs s'orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol.
Pour désactiver cette fonction, sélectionnez ni "L" ni "R".

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec le sélecteur de vitesses sur R, réglez l'orientation des rétroviseurs à votre convenance.
L'orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez le sélecteur de vitesses sur R.

La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu'elle est réglée lorsque la position de sélection n'est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

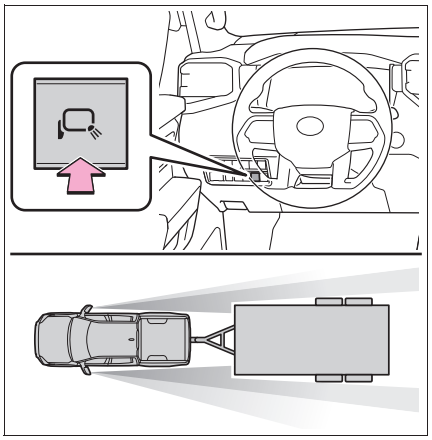
Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l'orientation pour la marche arrière.

Feu de caravanage (sur modèles équipés)

Vous aide à manœuvrer en marche arrière lorsque vous devez parquer la caravane/remorque du nuit, en allumant les éclairages des rétroviseurs extérieurs.

Ces éclairages peuvent faire office de phares de travail.

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou R, appuyez sur le bouton.



Système d'extinction automatique de l'éclairage

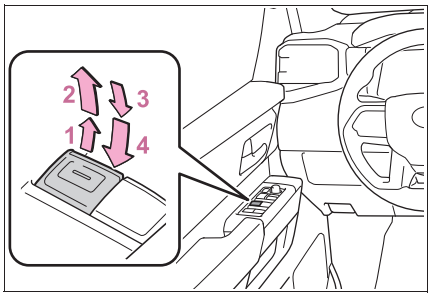
Les feux s'éteignent automatiquement lorsque l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N ou D
- Lorsque le rétroviseur extérieur est escamoté (→P.171)

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



1 Fermeture
2 Fermeture par simple impulsion*
3 Ouverture
4 Ouverture par simple impulsion*

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE

■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre latérale

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre latérale à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple

impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.

3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.

4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.

6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les lève-vitres électriques avec la clé conventionnelle.* (→P.596)
- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.120)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

Signal sonore d'alerte de vitre électrique ouverte

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et ouvrez la porte conducteur alors que la vitre électrique est ouverte.

Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

AVERTISSEMENT

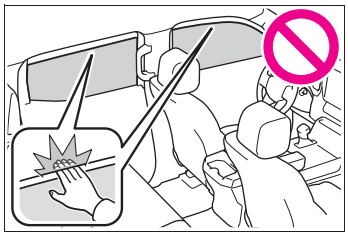
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P.177)

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ce que la vitre ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

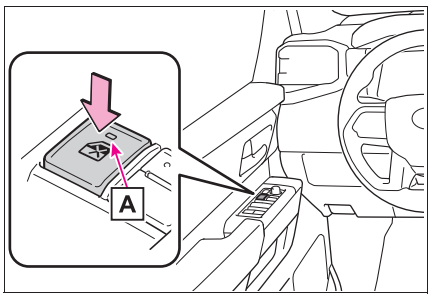
Pour éviter toute manœuvre accidentelle (bouton de verrouillage des lève-vitres)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur le bouton.

Le témoin indicateur [A] s'allume et les vitres passagers sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir ou de fermer les vitres passagers au moyen du bouton situé côté conducteur, même si le bouton de verrouillage est actif.



Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Quand la batterie est débranchée

Le bouton de verrouillage des lève-vitres est désactivé. Au besoin, appuyez sur le bouton de verrouillage des lève-vitres après avoir rebranché la batterie.

Lunette arrière électrique*

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

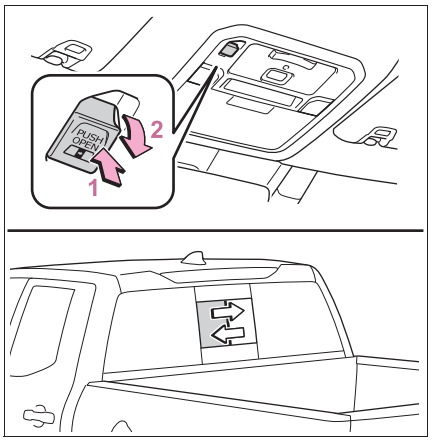
Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.

Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient happés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Ouverture et fermeture des lunettes arrière électriques

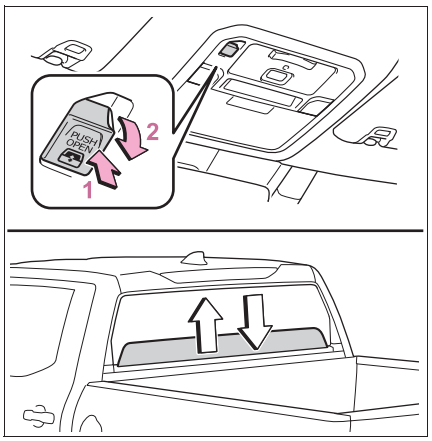
▶ Type A



1 Ouverture

2 Fermeture

▶ Type B



1 Ouverture

2 Fermeture

■ Conditions de fonctionnement de la lunette arrière électrique

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Manœuvre des lunettes arrière électriques après l'arrêt du moteur

Les lunettes arrière électriques restent fonctionnelles pendant 43 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Fermeture de la lunette arrière

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur est responsable de toutes les manœuvres de la lunette arrière électrique, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec la lunette arrière électrique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans la lunette arrière électrique.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

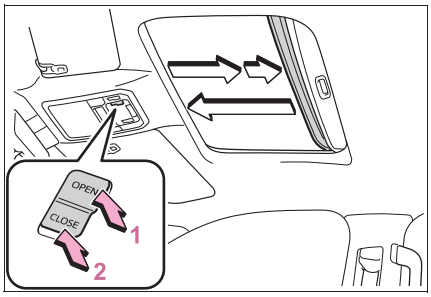
Toit ouvrant*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les boutons de la console du toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, puis le basculer.

Manœuvre du toit ouvrant

■ Ouverture et fermeture



1 Ouverture du toit ouvrant*

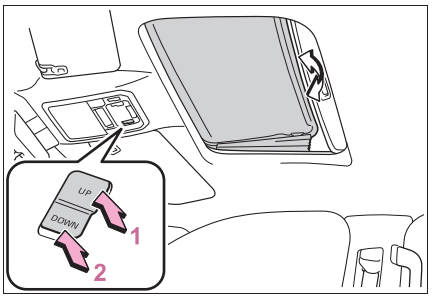
Le toit ouvrant bascule vers le haut puis s'ouvre.

Le toit ouvrant arrête sa course quelques millimètres avant son ouverture complète afin de réduire les bruits aérodynamiques. Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre côté du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre côté du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

■ On peut utiliser le toit ouvrant lorsque

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Manœuvre du toit ouvrant après arrêt du moteur

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. En revanche, toute manœuvre est impossible dès l'instant où l'une des deux portes avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et son cadre pendant la fermeture ou l'inclinaison, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Écran pare-soleil

On peut ouvrir et fermer l'écran pare-soleil manuellement. Cepen-

dant, l'écran pare-soleil s'ouvrira automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant avec la clé conventionnelle.* (→P.596)
- Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.117)
- Il peut arriver que l'alarme se déclenche si cette dernière est armée et le toit ouvrant se ferme sous l'action de la fonction de manœuvre du toit ouvrant asservie au verrouillage des portes. (→P.78)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Problème de fermeture du toit ouvrant

Appliquez la procédure suivante:

- Si le toit ouvrant se ferme puis se rouvre de quelques millimètres

1 Arrêtez le véhicule.
2 Appuyez longuement sur le bouton "CLOSE".*1

Le toit ouvrant se ferme, se rouvre et marque une pause de 10 secondes environ.*2 Puis il se ferme à nouveau, bascule vers le haut et marque une pause de 1 seconde environ. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

- Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

1 Arrêtez le véhicule.
2 Appuyez longuement sur le bouton "UP"*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.
3 Relâchez le bouton "UP" puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP".*1

Le toit ouvrant marque une pause de 10 secondes environ en position haute.*2 Puis il corrige légèrement sa position et marque une pause de 1 seconde environ. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton "CLOSE" ou "UP", le toit ouvrant va basculer vers le haut et marquer une pause de 1 seconde environ. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que le toit ouvrant est ouvert.

Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

AVERTISSEMENT

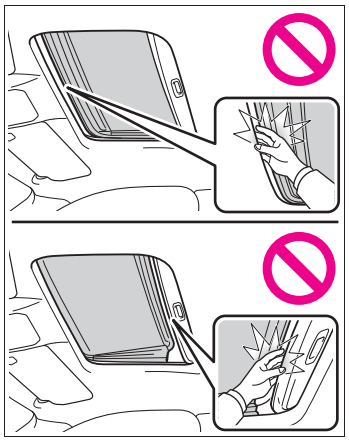
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Ouverture du toit ouvrant

- Ne pas autoriser un passager à passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable des manœuvres d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer le toit ouvrant, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par le toit ouvrant. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le toit ouvrant.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

AVERTISSEMENT

■ Protection anti-pincement à la fermeture

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. Par ailleurs, la protection anti-pincement à la fermeture n'est pas conçue pour se déclencher pendant que vous appuyez sur le bouton. Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.

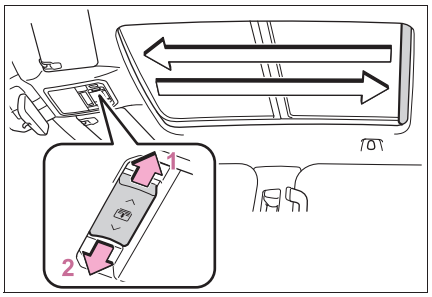
Toit ouvrant panoramique*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les boutons de la console de toit pour manœuvrer le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique.

Manœuvre du pare-soleil électronique et du toit ouvrant panoramique

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique



1 Ouverture du pare-soleil électronique*

Tirez longuement le bouton vers l'arrière; le store pare-soleil s'ouvre automatiquement. Le pare-soleil électronique va s'ouvrir en grand automatiquement.

2 Fermeture du pare-soleil électronique*

Poussez longuement le bouton vers l'avant. Le pare-soleil électronique va se fermer automatiquement.

Si le toit ouvrant panoramique n'est pas complètement fermé, il va se fermer avant que le pare-soleil électronique puisse le faire.

*: Poussez/tirez rapidement le bouton dans l'un ou l'autre sens pour arrêter le pare-soleil électronique à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas du toit ouvrant panoramique

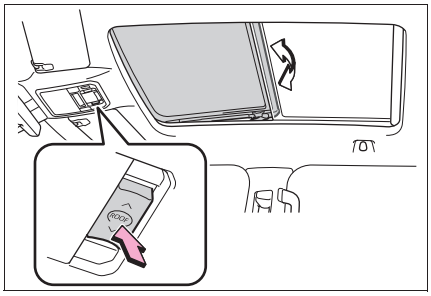
Appuyez sur le bouton ROOF pour basculer vers le haut le toit ouvrant panoramique.*

Lorsque vous basculez vers le haut le toit ouvrant panoramique, le pare-soleil électronique va s'ouvrir en position mi-ouverte du toit.

*: Appuyez à nouveau légèrement sur le bouton ROOF pour arrêter le toit ouvrant panoramique à une position intermédiaire.

Appuyez longuement sur le bouton ROOF pour basculer vers le bas le toit ouvrant panoramique.

Vous ne pouvez pas basculer vers le bas le toit ouvrant panoramique s'il n'est pas déjà en position haute.



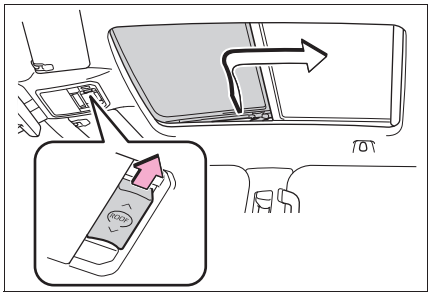
■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

Ouverture du toit ouvrant panoramique*

Tirez longuement le bouton ROOF vers l'arrière. Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique s'ouvrent automatiquement.

Le toit ouvrant panoramique peut s'ouvrir depuis la position basculée vers le haut.

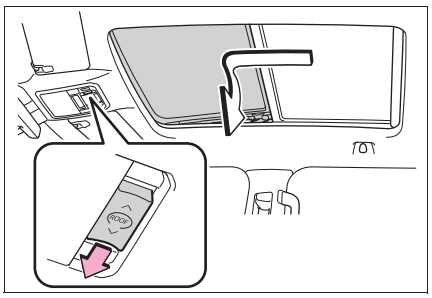
*: Poussez/tirez rapidement le bouton ROOF dans l'un ou l'autre sens pour arrêter le toit ouvrant panoramique à une position intermédiaire.



Fermeture du toit ouvrant panoramique

Poussez longuement le bouton ROOF vers l'avant. Le toit ouvrant panora-

mique se ferme complètement, automatiquement.



■ Conditions de fonctionnement du toit ouvrant panoramique

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Manœuvre du toit ouvrant panoramique après l'arrêt du moteur

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant panoramique et son encadrement dans les situations suivantes, la course s'arrête et le toit ouvrant panoramique s'ouvre de quelques millimètres.

- Le toit ouvrant panoramique est en cours de fermeture ou de basculement vers le bas.
- Le pare-soleil électronique est en cours de fermeture.

■ Fermeture simultanée du toit ouvrant panoramique et du pare-soleil électronique

Poussez le bouton vers l'avant.

Le pare-soleil électronique se ferme en position de mi-ouverture et marque une pause. Le toit ouvrant panoramique se ferme alors complètement. Ensuite, le pare-soleil électronique se ferme complètement.

■ Manœuvre du toit ouvrant panoramique asservie au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant panoramique avec la clé conventionnelle.* (→P.596)
- Vous pouvez ouvrir le toit ouvrant panoramique avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.117)
- Il peut arriver que l'alarme se déclenche si cette dernière est armée et le toit ouvrant panoramique se ferme sous l'action de la fonction de manœuvre du toit ouvrant panoramique asservie au verrouillage des portes. (→P.78)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas normalement

Appliquez la procédure suivante:

1. Arrêtez le véhicule.
2. Poussez le bouton ROOF vers l'avant pour fermer le toit ouvrant panoramique.
3. Poussez le bouton ROOF vers l'avant et tenez la position pendant 15 secondes. Après 10 secondes environ, la vitre doit avancer jusqu'aux butées mécaniques et s'arrêter, puis faire marche arrière en position de fermeture.
4. Dans un délai de 5 secondes, poussez à nouveau longuement le bouton vers l'avant. Le

store pare-soleil va reculer en position de pleine ouverture et s'arrêter. Le toit ouvrant suit alors le même mouvement jusqu'à la pleine ouverture, puis se ferme. Le store pare-soleil se ferme ensuite.

Si le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant panoramique ouvert

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que le toit ouvrant panoramique est ouvert.

Personnalisation

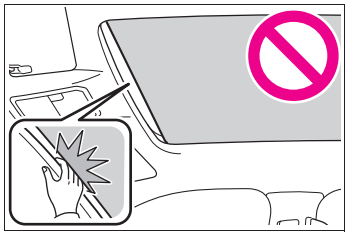
Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. l'asservissement au verrouillage des portes). (Fonctions personnalisables: →P.634)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du pare-soleil électronique.



- Ne pas laisser les enfants jouer avec le pare-soleil électronique. Fermer le pare-soleil électronique sur une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

Ouverture du toit ouvrant panoramique

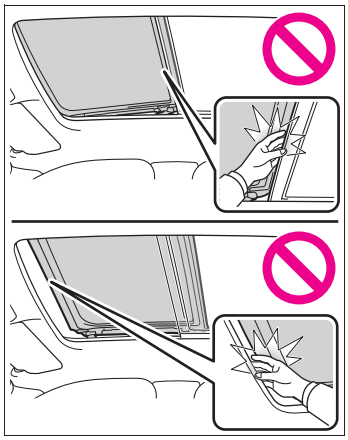
- Ne pas autoriser un passager à passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne pas s'asseoir sur le toit ouvrant panoramique.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

- Le conducteur est responsable des manœuvres d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant panoramique.
  Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec le toit ouvrant panoramique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le toit ouvrant panoramique.

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant panoramique.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer le toit ouvrant panoramique, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par le toit ouvrant panoramique. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec le toit ouvrant panoramique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le toit ouvrant panoramique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant panoramique ou du pare-soleil électronique. Par ailleurs, la protection anti-pincement à la fermeture n'est pas conçue pour se déclencher pendant que vous appuyez sur le bouton. Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.

■ Pour éviter toute blessure ou brûlure

Ne pas toucher la partie entre la face interne du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Vous risquez de vous faire pincer la main et de vous blesser. Par ailleurs, si le véhicule est laissé en plein soleil pendant longtemps, la face interne du toit ouvrant panoramique peut s'échauffer de manière importante et causer des brûlures.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au toit ouvrant panoramique

- Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, assurez-vous de l'absence autour de son ouverture de tout corps étranger, comme des débris ou de la glace par exemple.
- Ne pas donner de coups avec un objet dur sur la surface ou sur le chant du toit ouvrant panoramique.

NOTE

- Lorsqu'il est ouvert, le toit ouvrant panoramique fait saillie à l'extérieur du véhicule, et donc en augmente la hauteur. Usez de prudence lorsque vous ouvrez le toit ouvrant panoramique ou circulez alors qu'il est ouvert (pour entrer dans un garage bas de plafond, etc.)

Après que le véhicule ait été lavé ou soit resté sous la pluie

Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, essuyez-le pour le débarrasser de l'eau résiduelle. Sinon, l'eau risque de couler dans l'habitacle au moment où le toit ouvrant panoramique va s'ouvrir.

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule .. 191

Chargement et bagages 200

Limites de charge du véhicule..... 203

Conduite avec une caravane/remorque 204

Remorquage de loisirs 221

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (moteur)..... 222

Transmission automatique 227

Commodo de clignotants 232

Frein de stationnement 233

Maintien du freinage ... 237

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage .. 240

Sélecteur d'antibrouillards 243

AHB (Feux de route automatiques) 244

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 248

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 252

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense 2.5 255

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 260

LTA (Aide au suivi de voie) 273

RSA (Assistant de signalisation routière) 286

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 289

Régulateur de vitesse . 302

Système Stop & Start.. 305

BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 312

Système intuitif d'aide au stationnement..... 320

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 327

PKSB (Freinage d'aide au stationnement)..... 334

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 339

Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) 343

Aide au stationnement Toyota à moniteur..... 345

Moniteur de vision panoramique..... 358

Moniteur Multi-terrain .. 394
Suspension pneumatique à régulation électronique 406
Sélecteur de mode de conduite..... 410
Système de transmission intégrale 413
Système AUTO LSD ... 415
Système de blocage de différentiel arrière 416
Contrôle d'allure lente . 418
Sélection Multi-terrain . 422
Système d'assistance à la descente..... 425
Systèmes d'aide à la conduite..... 428
Régulateur de freinage de caravane/remorque ... 435
Guide de recul avec caravane/remorque 438
Déflecteur avant actif .. 444

4-6. Conseils de conduite

Précautions en tout-terrain 446
Conseils de conduite en hiver 449

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ **Démarrage du moteur**

→P.222

■ **Conduite**

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Si le frein de stationnement est serré, desserrez-le. (→P.233)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P. (→P.234)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ **Arrêt**

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

Si le système Stop & Start est actif, il vous suffit d'appuyer sur la pédale de frein pour arrêter le moteur. (→P.305)

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.227)

■ **Stationnement du véhicule**

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein pour amener le véhicule à l'arrêt complet.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.233), et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.227)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT pour arrêter le moteur.

4 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous portez la clé électronique sur vous.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

■ **Départ dans une côte abrupte**

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.

L'aide au démarrage en côte s'active.

2 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer manuellement ce dernier. (→P.233)

3 Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement

sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

4 Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer manuellement ce dernier. (→P.233)

Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement. (→P.235)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Régime moteur pendant la marche du véhicule**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule.

C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode "REMORQUAGE" ou le mode "REMORQUER+" est sélectionné (sur modèles équipés)

■ **Restriction de puissance du moteur (système à freinage prioritaire)**

- Lorsque vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, cela peut restreindre la puissance du moteur.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et à l'affichage tête haute (sur modèles équipés) tant que le système est en action. (→P.573)

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 500 premiers miles (800 km):

Ne pas tracter une remorque ou une caravane.

- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
  - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ **Utilisation de votre véhicule à l'étranger**

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P.613)

■ **Durée au ralenti avant d'arrêter le moteur**

Pour éviter tout dommage au turbocompresseur, laissez le moteur tourner au ralenti tout de suite après

avoir roulé à haute vitesse ou en montagne.

Pour permettre au moteur de tourner au ralenti lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur le bouton de désactivation Stop & Start. (→P.306) (Lorsque le système Stop & Start est actif, le moteur est arrêté sur action de ce dernier lorsque le véhicule est à l'arrêt.)

Conditions de conduite	Durée au ralenti
Conduite normale en ville	Inutile
Conduite à vitesse rapide (vitesse constante d'env. 50 mph [80 km/h])	Inutile
Conduite en montage ou continue à 62 mph (100 km/h) ou plus (sur piste, etc.)	Environ 1 minute

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
- Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner à proximité de tels produits. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.

AVERTISSEMENT

- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route et de l'arrêter dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P.559
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P.227)
- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant.
  Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.
- Sur les véhicules équipés de la suspension pneumatique à régulation électronique, si vous devez franchir un cours d'eau de plus de 20 in. (500 mm) de profondeur, relevez le véhicule à la hauteur du mode "HI" en appuyant sur le sélecteur de hauteur, puis passez en mode manuel en appuyant sur le bouton de mode de hauteur. Roulez avec le véhicule à moins de 18 mph (30 km/h). Ne pas engager le véhicule dans plus de 28 in. (700 mm) de profondeur d'eau, même avec le véhicule relevé à la hauteur du mode "HI". (→P.406)

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Toute accélération brutale, rétrogradation prématurée entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant, ou avancer alors que le sélecteur de vitesses est sur R. Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.
- Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein dès que possible par votre concessionnaire Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

● Ne pas emballer le moteur.
Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, il risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

● Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

● Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

● Évitez d'emballer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

● Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

- Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

● Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.

● Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier sélecteur sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
  Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.

- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.

- Modèles 4RM: Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4L" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode.
  La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
  Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves.
  Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode. (→P.413)

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

- Si le servofrein (assistance de freinage) est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.

AVERTISSEMENT

- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

■ Si le véhicule est bloqué

Ne pas laisser les roues patiner excessivement lorsqu'une roue motrice n'est plus en contact avec le sol, ou lorsque le véhicule est embourbé ou ensablé, etc. Cela peut causer des dommages aux organes de la transmission ou propulser brutalement le véhicule vers l'avant ou l'arrière, avec pour conséquence un accident.

NOTE

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez systématiquement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche. Vous risqueriez en effet de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.
- Veillez à laisser le moteur tourner au ralenti immédiatement après avoir roulé sous charge élevée. Laissez le temps au turbocompresseur de se refroidir avant d'arrêter le moteur. À défaut, vous risquez d'endommager le turbocompresseur

■ Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.

NOTE

● Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.584)

■ Lorsque vous approchez d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

● Calage du moteur

● Court-circuit dans les équipements électriques

● Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Au cas où vous auriez circulé sur une route inondée et que le véhicule se soit trouvé noyé ou bloqué dans la boue ou le sable, faites contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

● Fonctionnement des freins

● Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission, la boîte de transfert (véhicules 4RM), le différentiel, etc.

● État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contrôle par restriction au démarrage violent (Sécurité de mise en mouvement [DSC])

Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, il peut arriver que la puissance du moteur soit restreinte.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R*.
- Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de P ou R à une position de marche avant, comme D*.

Lorsque le système est en action, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et à l'affichage tête haute (sur modèles équipés). Lisez le message et suivez ses instructions.

*: Selon la situation, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de changer la position de sélection.

■ Sécurité de mise en mouvement (DSC)

Lorsque le système TRAC est désactivé (→P.430), le contrôle par restriction au démarrage violent est également inopérant. Si votre véhicule n'arrive pas à s'extraire de la boue ou de la neige fraîche du fait de l'action de la restriction au démarrage violent, désactivez le système TRAC (→P.430) pour que le véhicule puisse se dégager.

De même, le contrôle par restriction au démarrage violent est inopérant dans les conditions suivantes:

● Lorsque le sélecteur de transmis-

sion aux roues avant est sur “4H” ou “4L”. (Modèles 4RM uniquement)

- En mode AUTO LSD, la sécurité de mise en mouvement est inopérante. (sur modèles équipés)
- Lorsque la Sélection Multi-terrain est sélectionnée. (sur modèles équipés)

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de chargement totale) — (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

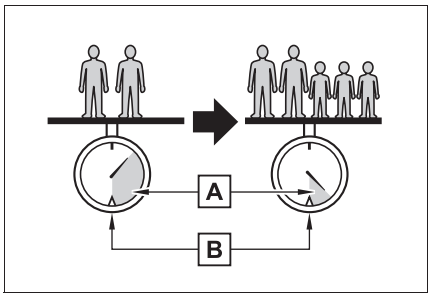
Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que cinq

passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P.203)

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P.611)

Lorsque 2 personnes totalisant un poids de A lb. (kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale (charge utile du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages est C lb. (kg), comme suit:

B[*2] lb. (kg) — A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = Poids des passagers

[*2]: B = Capacité de charge totale

[*3]: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) — D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = Poids supplémentaire en passagers

[*5]: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants

entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Ne rien empiler derrière les sièges avant à une hauteur supérieure aux dossiers de sièges.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
  - Sur le rangement auxiliaire ou dans un rangement sans couvercle
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans la benne arrière. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués, en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le PNR (Poids Nominal de Remorque) et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): →P.611

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.612

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants reste dans les limites du nombre de places assises, ne pas dépasser la capacité de charge totale.

- PNR (Poids Nominal de Remorque): →P.209

Le PNR est égal à la valeur maximum de poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule est capable de tracter.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P.618)

AVERTISSEMENT

Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule. Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les bonnes pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les dommages ou défaillances causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les équipements supplémentaires, comme un kit de remorquage, etc.

■ Régulateur de freinage de caravane/remorque (sur modèles équipés)

→P.435

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P.618)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.

- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque est de niveau quand elle est attelée. Ne prenez pas la route si la caravane/remorque n'est pas de niveau, et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement est bien arrimé dans la caravane/remorque.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

AVS (Système de suspension variable adaptative) (sur modèles équipés)

Vous pouvez sélectionner un mode de suspension différent pour améliorer l'agrément de conduite. (→P.410)

AVERTISSEMENT

Précautions pour tracter une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser les valeurs de PNR, PNR non freiné, PNBC, PNBV ou PNBE.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (900 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2200 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne pas dépasser la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne pas changer de direction de manière brusque, abrupte ou violente.

AVERTISSEMENT

- Ne pas freiner brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne pas dépasser les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut du véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- Ne pas utiliser les systèmes suivants lorsque vous tractez une caravane/remorque ou un autre véhicule.
  - PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)
  - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)

Excepté lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies,

  - Lorsque l'autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d'origine officielle Toyota.
  - Lorsque la chaussée sur laquelle circule le véhicule n'est pas glissante, comme par temps de verglas ou de forte pluie.
- Ne pas utiliser les systèmes suivants lorsque vous tractez une caravane/remorque ou un autre véhicule.
  - Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
  - LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)

Si le véhicule détecte que vous tractez une caravane/remorque, la fonction de tenue au centre de la voie du système LTA est automatiquement désactivée.

- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne pas tracer une caravane/remorque lorsque le véhicule est équipé de la roue de secours provisoire.

Quand vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

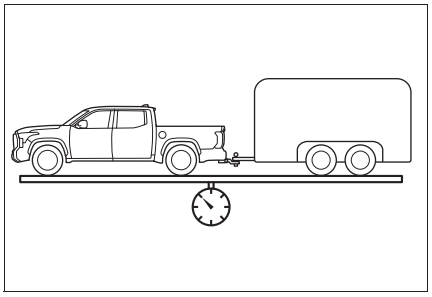
AVERTISSEMENT

- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

Termes en lien avec le remorquage

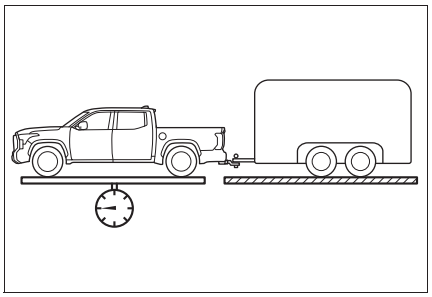
PNBC (Poids Nominal Brut Combiné)

Poids total roulant autorisé techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé est égal à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



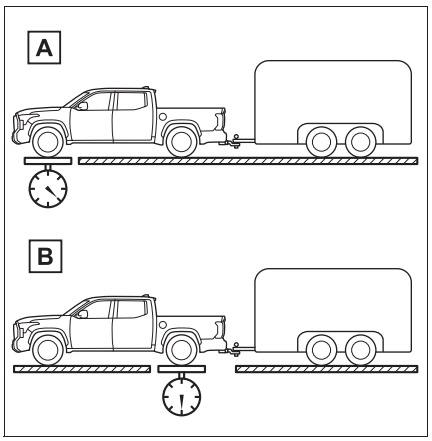
PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule)

Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



PNBE (Poids Nominal Brut sur Essieu)

Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



A PNBE avant

B PNBE arrière

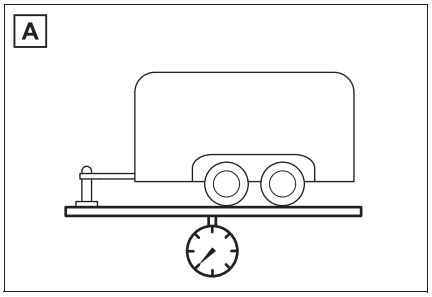
■ PNR (Poids Nominal de Remorque)

Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme entre le poids de la caravane/remorque et le poids de son chargement.

Le PNR est calculé en prenant pour hypothèse que le véhicule est de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de PNBC, PNBV et PNBE ne soient pas dépassées.

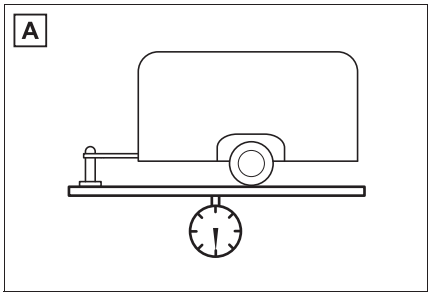
Si le poids brut de remorque excède 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une caravane/remorque dotée de 2 essieux ou plus.



A Avec freins

■ PNR non freiné (Poids Nominal de Remorque non freiné)

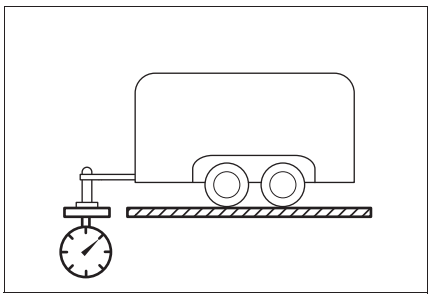
Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de frein de service.



A Sans freins

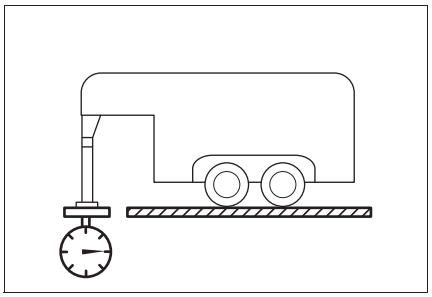
■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P.211)



■ **Poids au pivot d'attelage**

Charge s'exerçant sur 5ème d'attelage ou la boule du col de cygne. (→P.211)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le PNR indiqué dans le tableau. (→P.209)
- Le poids brut combiné ne doit jamais excéder le PNBC indiqué dans le tableau. (→P.209)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)
- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.

PNBC, PNR, PNR non-freiné, PNR en traction sur 5ème d'attelage et col de cygne

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ PNBC* et PNR*

▶ Modèles à Double Cabine

Code de modèle*1	PNBC	PNR
VXKA70L-CRUSZA	15320 lb. (6950 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17770 lb. (8030 kg)*3	12000 lb. (5440 kg)*2
VXKA70L-CRULZA	17250 lb. (7825 kg)	11400 lb. (5170 kg)
VXKA72L-CHUSZA	15450 lb. (7010 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17250 lb. (7825 kg)*3	11370 lb. (5155 kg)*3
VXKA75L-CRUSZA	15550 lb. (7055 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17250 lb. (7825 kg)*3	11200 lb. (5080 kg)*3
VXKA75L-CRULZA	17250 lb. (7825 kg)	11110 lb. (5035 kg)
VXKA77L-CHUSZA	15660 lb. (7105 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17250 lb. (7825 kg)*3	11090 lb. (5030 kg)*3

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)

*2: Véhicules équipés d'un équipement SR

*3: Véhicules équipés d'un attelage d'origine

▶ Modèles CrewMax

Code de modèle*1	PNBC	PNR
VXKA70L-PSUSZA	15280 lb. (6930 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17250 lb. (7825 kg)*3	11400 lb. (5170 kg)*3
VXKA70L-PSULZA	17250 lb. (7825 kg)	11350 lb. (5145 kg)
VXKA70L-PSUZZA	17250 lb. (7825 kg)	11310 lb. (5125 kg)
VXKA71L-PRUSZA	17250 lb. (7825 kg)	11270 lb. (5110 kg)
VXKA71L-PRULZA	17250 lb. (7825 kg)	11230 lb. (5090 kg)
VXKA71L-PRUZZA	17250 lb. (7825 kg)	11180 lb. (5070 kg)
VXKA75L-PSUSZA	15500 lb. (7030 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
	17250 lb. (7825 kg)*3	11160 lb. (5060 kg)*3

Code de modèle*1	PNBC	PNR
VXKA75L-PSULZA	17250 lb. (7825 kg)	11120 lb. (5040 kg)
VXKA75L-PSUZZA	17250 lb. (7825 kg)	11050 lb. (5010 kg)
VXKA76L-PRUSZA	17250 lb. (7825 kg)	11010 lb. (4990 kg)
VXKA76L-PRULZA	17250 lb. (7825 kg)	10970 lb. (4975 kg)
VXKA76L-PRUZZA	17250 lb. (7825 kg)	10890 lb. (4935 kg)

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)

*2: Véhicules équipés d'un équipement SR

*3: Véhicules équipés d'un attelage d'origine

■ **PNR non freiné***

1000 lb. (453 kg)

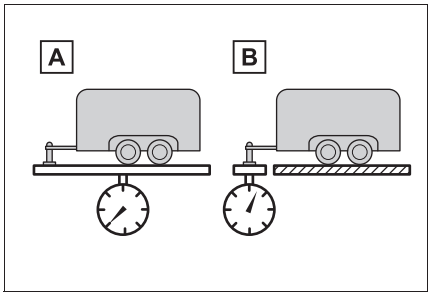
*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon et au pivot d'attelage de la caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon ou au pivot d'attelage varie selon le type de caravane/remorque ou de traction, comme indiqué ci-dessous.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

1. Traction conventionnelle

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



A Poids brut de remorque

B Poids au timon

Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant

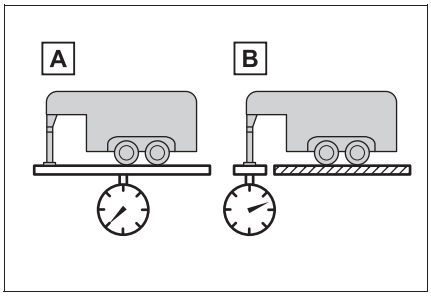
accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant l'accouplement de la caravane/remorque.

Ne pas abaisser l'aile avant à une hauteur inférieure à celle mesurée initialement.

Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

2. Traction sur 5ème d'attelage ou col de cygne

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au pivot d'attelage en représente 14% à 16%. (Poids au pivot d'attelage/Poids brut de remorque x 100 = 14% à 16%)



A Poids brut de remorque

B Poids au pivot d'attelage

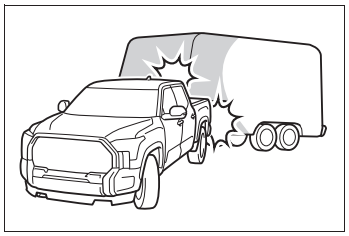
Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque et le poids au pivot d'attelage sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Modèles CrewMax: La conception actuelle des caravanes/remorques avec 5ème d'attelage n'est pas compatible avec la benne courte.

NOTE

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque à 5ème d'attelage

Prenez garde de ne pas toucher la cabine ou la benne avec la caravane/remorque dans les virages serrés.



Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un

attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.

- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage et le pivot d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Démontez l'attelage pour caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est éventuellement capable physiquement de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

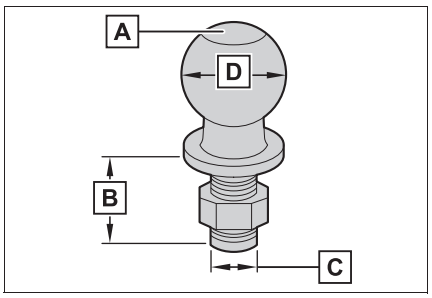
NOTE

■ Lorsque vous installez un attelage pour caravane/remorque

Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage sur le pare-chocs; cela risque d'endommager la carrosserie.

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



A Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

B Longueur de tige

Doit dépasser de 2 filets au moins sous l'écrou avec rondelle.

C Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

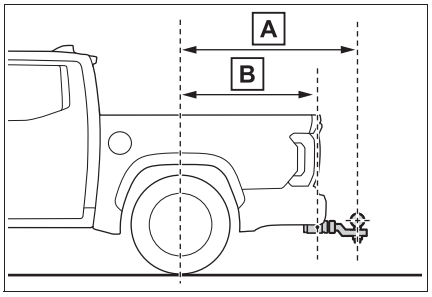
D Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de la caravane/remorque.

Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

Positions de la tête d'attelage

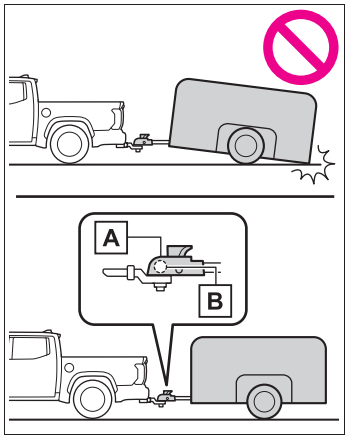


A Position de la boule d'attelage: 58,3 in. (1481 mm)

B Position du trou d'axe de tête d'attelage: 46,4 in. (1178,9 mm)

Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie lorsque vous attelez la caravane/remorque, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



A Coupleur

B Boule d'attelage

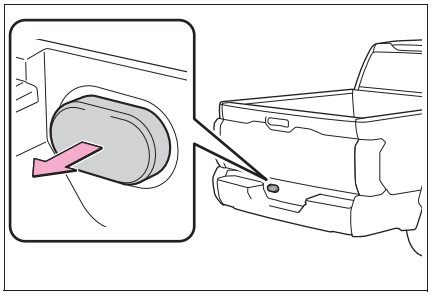
Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique situé à l'arrière du véhicule.

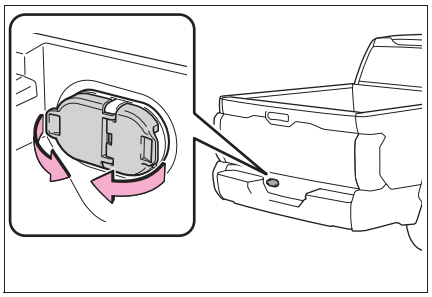
Le système d'éclairage d'attelage est conçu pour une consommation électrique de 64 W/5 A par côté (droit et gauche) pour les feux stop/clignotants de la caravane/remorque.

Veuillez prendre contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question ou interrogation.

▶ Véhicules dépourvus de régulateur de freinage de caravane/remorque



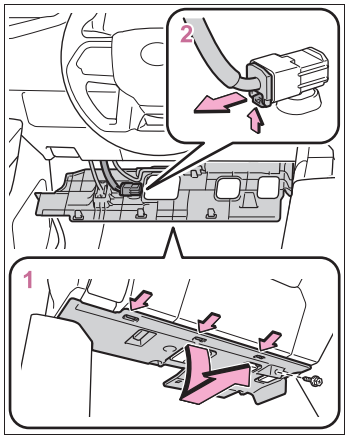
▶ Véhicules équipés d'un régulateur de freinage de caravane/remorque



■ Connecteur de service pour régulateurs de freinage de caravane/remorque (véhicules dépourvus d'un régulateur de freinage de caravane/remorque)

Votre véhicule est équipé d'un connecteur de service pour régulateurs de freinage de caravane/remorque additionnels.

Accédez au connecteur de service.



1 Retirez le cache inférieur côté conducteur.

2 Retirez le connecteur.

■ Fonction de coupe-circuit électrique automatique

En cas de surintensité, la fonction de coupe-circuit automatique isole l'alimentation électrique des feux de la caravane/remorque pour éviter tout dommage au circuit électrique du véhicule.

Cette fonction s'active lorsque le courant nominal est dépassé sur l'un des circuits suivants des feux de la caravane/remorque:

- Feu stop/clignotant (droit): maximum 5 A
- Feu stop/clignotant (gauche): maximum 5 A

■ Lorsque la fonction de coupe-circuit électrique automatique est activée

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume plus du fait de l'activation de la fonction de coupe-circuit électrique automatique, le circuit d'éclairage a besoin d'être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-après.

- Si un feu arrière reste éteint, mettez sur arrêt le sélecteur d'éclai-

rage.

- Si le feu arrière/clignotant droit reste éteint, mettez le commodo de clignotant en position d'arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu arrière/clignotant gauche reste éteint, mettez le commodo de clignotant en position d'arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse sont inopérants, appuyez sur le bouton de feux de détresse pour les mettre sur arrêt.

Après la réinitialisation du circuit d'éclairage, manipulez à nouveau les sélecteurs d'éclairage pour voir si les feux fonctionnent normalement.

Si les feux ne fonctionnent pas normalement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de contrôle fonctionnel des feux de caravane/remorque

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour lancer la fonction. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Contrôle de feux de remorque", puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur OK pour lancer le contrôle des feux de caravane/remorque.

Les feux sont contrôlés selon un cycle Feux stop → Clignotants gauche → Clignotants droit.

■ Conditions fonctionnelles du contrôle des feux de caravane/remorque

Le contrôle des feux de caravane/remorque est fonctionnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le sélecteur de vitesses est sur P.

⚠ NOTE

■ Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct par épissure peut causer des dommages au circuit électrique de votre véhicule et entraîner un mauvais fonctionnement.

Accouplement et désaccouplement d'une caravane/remorque (véhicules équipés d'une suspension pneumatique à régulation électronique)

Si votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de hauteur, vous devez être plus prudent pour accoupler et désaccoupler votre caravane/remorque.

● Accouplement

1 Mettez en mode "N" le contrôle de hauteur de la suspension pneumatique à régulation électronique.

2 Arrêtez le moteur ou mettez le système de suspension pneumatique à régulation électronique en mode manuel. (→P.406)

3 Accouplez la caravane/remorque.

4 Redémarrez le moteur.

5 Appuyez sur le bouton de mode de hauteur pour annuler le mode manuel sélectionné à l'étape 2.

6 Vérifiez que le témoin "MAN." s'éteint. Mettez en mode "N" le contrôle de hauteur de la suspension pneumatique à régulation électronique.

● Désaccouplement

1 Mettez en mode "N" le contrôle de hauteur de la suspension pneumatique à régulation électronique.

2 Mettez le système de suspension pneumatique à régulation électronique en mode manuel.

3 Arrêtez le moteur.

4 Posez au sol la béquille d'appui de la caravane/remorque et relevez l'attelage de 4 in. (100 mm).

5 Redémarrez le moteur.

6 Appuyez sur le bouton de mode de hauteur pour annuler le mode manuel sélectionné à l'étape 2. Vérifiez que le témoin "MAN." s'éteint.

7 Patientez le temps que la hauteur du véhicule soit stabilisée.

8 Vérifiez que l'attelage est désaccouplé. Si l'attelage ne se désaccouple pas, montez-le plus haut et répétez les étapes 2 à 7. Avancez le véhicule en mode "LO", là où l'attelage ne touchera plus rien en mode "N". Mettez en mode "N" le contrôle de hauteur de la suspension pneumatique à régulation électronique.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

● Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne pas dépasser la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.

● Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne pas dépasser cette

limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.

- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque 10 mph (16 km/h) de vitesse, comptez au moins la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brutales.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à

l'approche des virages.

- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc. La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) lorsque vous montez une côte longue ou abrupte. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le bord de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P.603)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez la transmission sur P. Évitez de stationner dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez comme suit:

1. Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le moteur.

● Lorsque vous repartez en côte après avoir stationné:

1 Avec la transmission sur P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le sélecteur de vitesses sur R.

3 Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez-le. (→P.233)

4 Relâchez la pédale de frein puis avancez ou reculez lentement pour sortir des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

5 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, boîte de transfert [modèles 4RM], différentiel arrière ou roulement de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule ait parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

■ Entretien

● Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Voir "Carnet de garantie du propriétaire" ou "Guide du programme d'entretien" / "Supplément du manuel du propriétaire".)

● Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

● Si la caravane/remorque se met à louvoyer:

- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou

avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (lorsqu'il est actif, le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque peut également aider à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

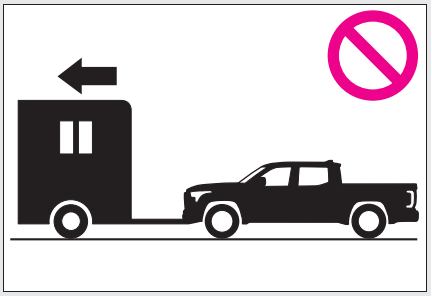
● Après que la caravane/remorque ait cessé de louvoyer:

- Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la caravane/remorque. Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée. Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
- Vérifiez la charge dans le véhicule. Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage important à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (moteur)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du moteur

1 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré. (→P.233)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.
Si cet affichage est absent, le moteur ne peut pas être démarré.

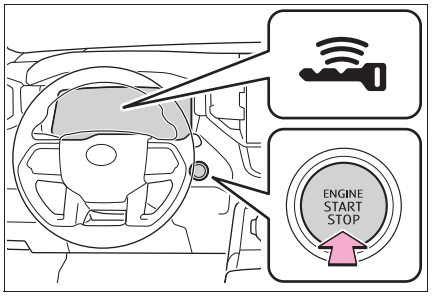
4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

Le moteur est entraîné par le démarreur jusqu'à son démarrage ou pendant 30 secondes au maximum, selon le cas.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'au démarrage complet du moteur.

Le démarrage du moteur est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



■ Si le moteur ne démarre pas

- Le système d'antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P.77)
  Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si un message d'alerte concernant le démarrage s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ En cas de décharge de la batterie

Le moteur ne peut pas démarrer au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres". Voir P.598 pour redémarrer le moteur.

■ Pile de la clé électronique usée

→P.116

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

→P.139

■ Remarques relatives à l'accès mains libres

→P.140

■ Si le message "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhi-

cule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque le message “Vérifier le bouchon de réservoir” est affiché à l’écran multifonctionnel**

→P.253

■ **Pile de la clé électronique**

→P.547

■ **Utilisation du contacteur de démarrage**

- Si vous n’appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut ne pas changer de mode ou le moteur peut ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, il peut arriver dans certains cas que le moteur ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ **Personnalisation**

Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation, voir P.596.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous démarrez le moteur**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N’appuyez jamais sur la pédale d’accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque vous démarrez le moteur**

- Ne pas emballer le moteur lorsqu’il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage**

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c’est peut-être le signe d’une défaillance. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du moteur

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.233), et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Le moteur s’arrête et l’affichage de l’instrumentation s’éteint.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que ni “ACCESSOIRE” ni “ALLU ACT” n’est affiché à l’écran multifonctionnel.

■ **Fonction d'arrêt automatique du moteur (sauf Nouvelle-Calédonie)**

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur lorsqu'il est laissé en marche avec le sélecteur de vitesses sur P pendant une durée prolongée.
- Le moteur s'arrête automatiquement après un délai de 1 heure environ s'il est laissé en marche alors que le sélecteur de vitesses est sur P.
- La temporisation d'arrêt automatique du moteur repart de zéro si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P.
- Dès lors que le véhicule est en stationnement, si vous verrouillez la porte depuis l'intérieur avec le bouton de verrouillage centralisé des portes (→P.123) ou depuis l'extérieur avec la clé conventionnelle, la fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée. La temporisation d'arrêt automatique du moteur est réactivée si vous ouvrez la porte du conducteur.

AVERTISSEMENT

■ **Arrêt du moteur en cas d'urgence**

- Si vous avez besoin d'arrêter le moteur en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.559) Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le contacteur de démarrage qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route et de l'arrêter dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le moteur après un arrêt d'urgence, mettez le sélecteur de vitesses sur N puis appuyez sur le contacteur de démarrage.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez (sauf Nouvelle-Calédonie)**

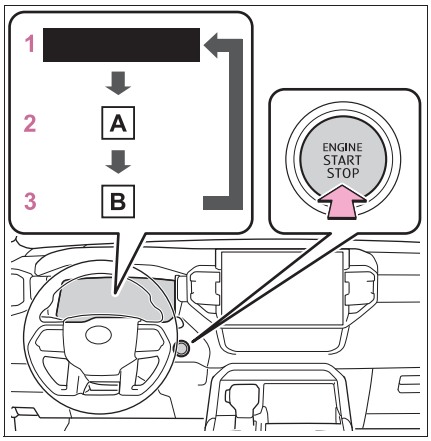
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche. Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



A "ACCESSOIRE"

B "ALLU ACT"

1 ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L'écran multifonctionnel n'est pas affiché.

2 ACC

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

"ACCESSOIRE" est affiché à l'instrumentation.

3 MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

"ALLU ACT" est affiché à l'instrumentation.

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le contacteur de démarrage reste sur MARCHE, il ne passe pas sur ARRÊT.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur MARCHE (avec le moteur arrêté) pendant plus d'une heure alors que le sélecteur de vitesses est sur P, le contacteur de démarrage passe automatiquement sur ARRÊT. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie. Ne laissez pas le véhicule avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit démarré.
- Si "ACCESSOIRE" ou "ALLU ACT" est affiché à l'instrumentation, le contacteur de démarrage n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur ARRÊT. Appliquez la procédure suivante pour mettre le contacteur sur ARRÊT:

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
3. Vérifiez que le message "ALLU ACT" est affiché à l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage, brièvement mais fermement.
4. Vérifiez que le message "ACCESSOIRE" ou "ALLU ACT" n'est pas affiché à l'écran multifonctionnel.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas arrêter le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P. Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le contacteur de démarrage ne se met pas sur ARRÊT mais reste sur MARCHE. Si le véhicule est laissé sur MARCHE, la batterie risque de se décharger.

Transmission automatique

Choisissez la position de sélection selon vos besoins et la situation.

Usage et fonctions des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort (état dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P.230)

*1: Sélectionnez la position D pour permettre au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions d'utilisation du véhicule. Il est recommandé de mettre le sélecteur de vitesses sur D pour la conduite normale.

*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

■ Lorsque vous circulez en descente

En descente, il peut y avoir des cas où le véhicule rétrograde automatiquement pour obtenir du frein moteur. Résultat de cette rétrogradation, le régime moteur peut augmenter.

■ Pour protéger la transmission automatique

- Si les pneus patinent sans aucun adhérence lorsque le véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé, ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et la relâchez plusieurs fois de suite, il peut arriver que la transmission automatique s'échauffe de manière trop importante et subisse des dommages. Pour éviter tout dommage à la transmission automatique, le système peut temporairement la bloquer sur le même rapport. Dès lors que la transmission automatique a refroidi, le blocage sur le rapport est annulé et le fonctionnement normal est rétabli.
- Si la température de l'huile de transmission automatique est élevée, le message "Temp. d'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel. Arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité, mettez le sélecteur de vitesses sur P et attendez que le message d'alerte s'éteigne. Si le message s'éteint, vous pouvez redémarrer le véhicule. Si le message ne s'éteint pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous roulez sous régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) ou régulateur de vitesse (sur modèles équipés)

Même si vous agissez comme indi-

qué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ou le régulateur de vitesse.

- Alors que vous roulez en mode S, vous rétrogradez en 9, 8, 7, 6, 5 ou 4. (→P.230)

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

→P.199

■ Mode AI-SHIFT

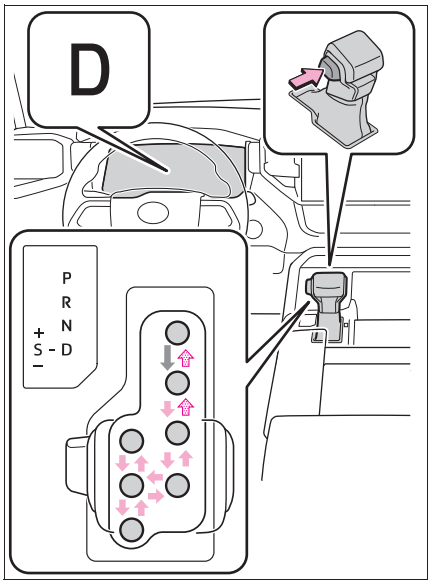
Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions d'utilisation du véhicule.
Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D ou S.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

Manœuvre du sélecteur de vitesses



⇐ Alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE et que vous appuyez sur la pédale de frein*, manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

⇦ Manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

⇐ Manœuvrez normalement le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de

vitesses entre P et D.

*: Pour que vous puissiez mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur. Si vous appuyez en premier sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, la protection de sélection n'est pas libérée.

■ Système de commande de verrouillage de sélecteur

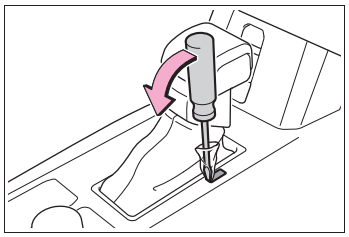
Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.
Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur MARCHE et que vous appuyiez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage de sélecteur.

■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

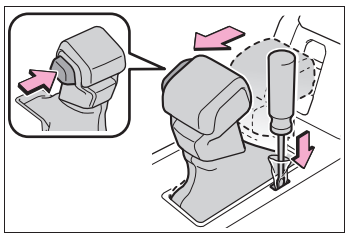
En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.
Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors même que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
3. Appuyez sur la pédale de frein.
4. Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.
Pour éviter d'abîmer le couvercle, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



5. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses et sans le relâcher, appuyez sur le bouton au pommeau de sélecteur.
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur les deux boutons.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque éventuellement un accident grave, voire mortel.

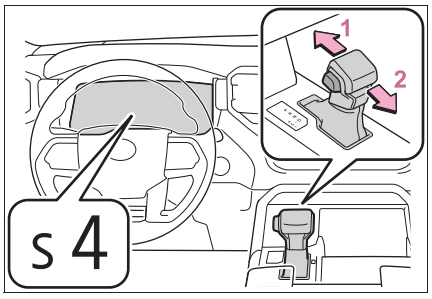
Sélection du mode de conduite

■ Mode de conduite

→P.410

Sélection des plages de rapports en mode S

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur S, vous pouvez le manœuvrer comme suit:



1 Sélection du rapport supérieur

2 Sélection du rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée, entre S1 et S10, va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

La plage de rapports initialement sélectionnée en mode S est choisie automatiquement entre 4, 5, 6, 7 et 8 selon la vitesse à laquelle roule le véhicule.

Toutefois, il peut arriver que la plage de rapports initialement sélectionnée soit 4 si le mode AI-SHIFT était actif alors que le sélecteur de vitesses était sur D.
(→P.228)

■ Mode S

- Vous avez le choix entre 10 niveaux de puissance d'accélération et de frein moteur.
- Une plage de rapports inférieure permet d'obtenir davantage de puissance d'accélération et de frein moteur qu'une plage supérieure, mais au prix d'une élévation des régimes moteur.
- Pour éviter au moteur tout surrégime, il peut arriver que le système passe automatiquement le rapport supérieur.
- Pour protéger la transmission automatique, il a été adopté une fonction qui sélectionne automatiquement une plage de rapports supérieure lorsque le fluide est à haute température.
- Lorsque la plage de rapports est inférieure ou égale à 9, pousser longuement le sélecteur de vitesses vers "+" permet de sélectionner la plage de rapports 10.

■ **Signal sonore d'alerte de restriction à la rétrogradation**

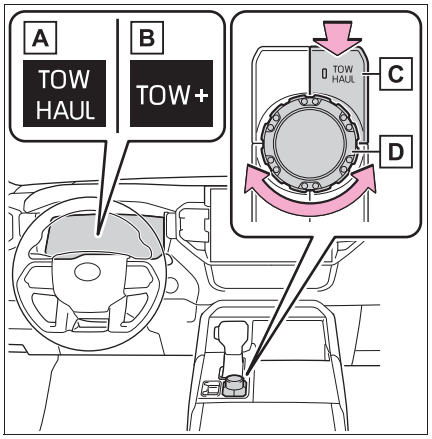
Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de rétrograder même lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

■ **Si le témoin S ne s'allume pas alors que vous avez mis le sélecteur de vitesses sur S**

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Bouton "TOW HAUL" (sur modèles équipés)

Utilisez le mode "REMORQUAGE" ou "REMORQUER+" lorsque vous tractez une caravane/remorque ou convoyez une charge lourde. Activer le mode "REMORQUAGE" ou "REMORQUER+" applique une gestion différente du moteur, de la transmission et de la direction, plus adaptée à la traction d'une caravane/remorque.



A Témoin "TOW HAUL"

B Témoin "TOW+"

C Bouton "TOW HAUL"

D Sélecteur de mode

1 Appuyez sur le bouton "TOW HAUL"

Le témoin "TOW HAUL" s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le mode.

2 Tournez le sélecteur de mode pour alterner entre les modes "REMORQUAGE" et "REMORQUER+".

Lorsque vous avez besoin de davantage de puissance pour tracter qu'il n'est disponible en mode "REMORQUAGE", utilisez le mode "REMORQUER+". (→P.232)

Le témoin "TOW+" s'allume.

■ **Désactivation automatique du mode "REMORQUAGE" et "REMORQUER+"**

Le mode "REMORQUAGE" et "REMORQUER+" se désactive dans les conditions suivantes:

- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L"

- Lorsque vous agissez sur le sélecteur de mode de conduite ou vous sélectionnez la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés)

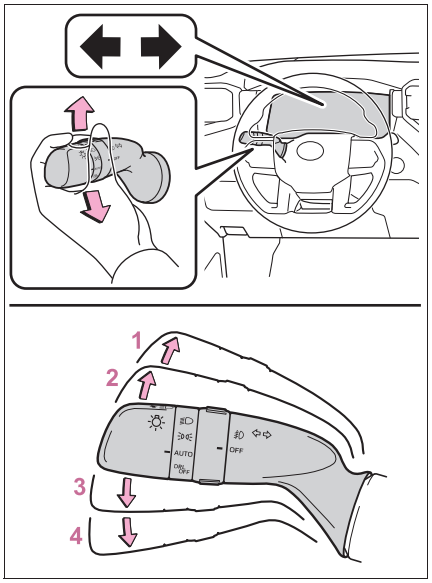
■ Différences entre le mode “REMORQUAGE” et le mode “REMORQUER+”

Il vous est recommandé d’utiliser chaque mode en fonction du poids de la caravane/remorque à tracter.

- Le mode “REMORQUAGE” est à utiliser pour tracter des caravanes/remorques dont le poids est inférieur à 5000 lb. (2268 kg).
- Le mode “REMORQUER+” est à utiliser pour tracter des caravanes/remorques dont le poids est supérieur à 5000 lb. (2268 kg).

Commodo de clignotants

Instructions d’utilisation



1 Clignotant droit

2 Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

3 Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

4 Clignotant gauche

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

Vérifiez que l'un ou l'autre des clignotants avant ou arrière n'est pas défectueux.

■ **Si les clignotants s'arrêtent avant d'avoir changé de voie**

Actionnez à nouveau le commodo.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

Frein de stationnement

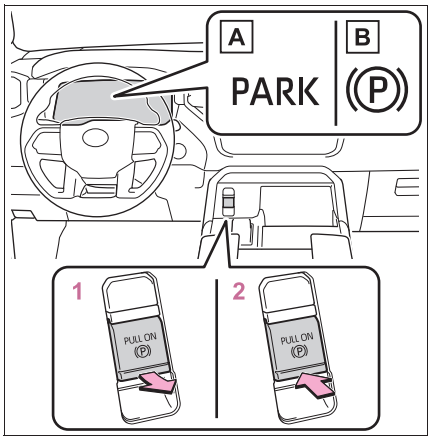
Vous pouvez serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement ou automatiquement. En mode automatique, le frein de stationnement est automatiquement serré ou desserré selon les manœuvres du sélecteur de vitesses.

Par ailleurs, même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement.

Instructions d'utilisation

■ **Utilisation du mode manuel**

Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.



A États-Unis

B Canada

1 Tirez sur le bouton pour serrer le frein de stationnement.

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant la marche du véhicule.

2 Poussez sur le bouton pour desserrer le frein de stationnement.

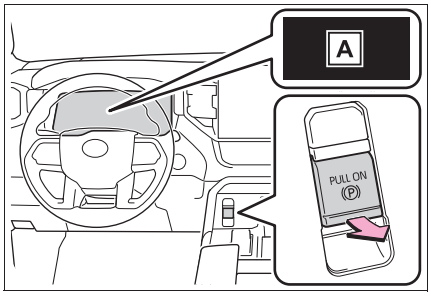
- Appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélérateur et sans la relâcher, agissez sur le bouton de frein de stationnement. Pour utiliser cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.
- Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement (→P.235)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin de frein de stationnement clignote, agissez de nouveau sur le bouton. (→P.573)

■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore.



A "Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB activée"

Lorsque le mode automatique est actif, la logique de fonctionnement du frein de stationnement est la suivante.

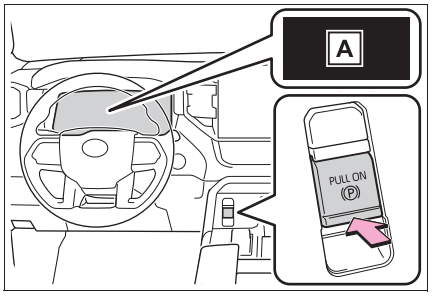
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin de frein de stationnement s'allume.

Manœuvrez le sélecteur de vitesses alors que le véhicule est à l'arrêt et que vous appuyez sur la pédale de frein.

■ Désactivation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message

s’affiche à l’écran multifonctionnel accompagné d’un signal sonore.



A “Fonction de verrouillage du sélecteur de l’EPB désactivée”

■ **Utilisation du frein de stationnement**

- Lorsque le contacteur de démarrage n’est pas sur MARCHE, il n’est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec le bouton correspondant.
- Lorsque le contacteur de démarrage n’est pas sur MARCHE, le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein de stationnement) n’est pas disponible.

■ **Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement**

Le frein de stationnement se desserre automatiquement lorsque vous appuyez progressivement sur la pédale d’accélérateur, sous réserve des conditions suivantes:

- La porte conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- Le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur d’anomalie de fonctionnement ou le témoin d’alerte de système de freinage n’est pas allumé

Si la fonction de desserrage automatique est inopérante, desserrez le frein de stationnement manuellement.

■ **Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

Le frein de stationnement se serre automatiquement dans les conditions suivantes:

- Le conducteur n’appuie pas sur la pédale de frein
- La porte conducteur n’est pas fermée
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité
- Le sélecteur de vitesses n’est pas sur P ni sur N
- Le témoin indicateur d’anomalie de fonctionnement ou le témoin d’alerte de système de freinage n’est pas allumé

■ **Si le message “Fonctionnement fréquent de l’EPB Attendre un instant” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps, il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d’utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ **Si le message “EPB non disponible” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Bruit de manœuvre du frein de stationnement

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Témoin indicateur de frein de stationnement

- Selon le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme décrit ci-dessous:
  MARCHE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.
  Hors MARCHE: Reste allumé environ 15 secondes.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Lorsque le bouton de frein de stationnement est défaillant

Le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein) est automatiquement activé.

Stationnement du véhicule

→P.191

Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "EPB appliqué" s'affiche à l'écran multifonctionnel (lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph [5 km/h]).

Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume

→P.567

Utilisation en période hivernale

→P.451

AVERTISSEMENT

Lorsque vous stationnez le véhicule

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être involontairement desserré par l'enfant et le danger existe que le véhicule se mette en mouvement et provoque un accident grave, voire mortel.

Bouton de frein de stationnement

Ne rien disposer à proximité du bouton de frein de stationnement. Tout objet peut interagir avec le bouton et provoquer une mise en action intempestive du frein de stationnement.

NOTE

Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

Lorsque le système est défaillant

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Maintien du freinage

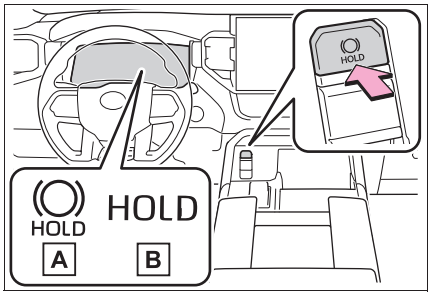
Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque le sélecteur de vitesses est sur D, S ou N avec le système actif et après que vous ayez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le sélecteur de vitesses sur D ou S, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.

Activation du système

Activation du système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage A (vert) s'allume.

Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage B (jaune) est allumé.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien du freinage

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal

sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage**

Effectuez l'une des actions suivantes pour desserrer le frein de stationnement:

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne se desserre pas si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, une porte est ouverte, et/ou le sélecteur de vitesses est sur P ou N.)
- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.233)

■ **Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota**

Lorsque le témoin de veille de maintien du freinage (vert) ne s'allume pas alors que vous avez appuyé sur le bouton de maintien du freinage et que les conditions d'action du système de maintien du freinage sont réunies, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Anomalie du maintien des freins. App péd fr pr désact et Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsqu'un autre contrôle s'active avec le système de maintien du freinage**

Un message est affiché à l'écran multifonctionnel dans tous les cas suivants.

- "Brake Hold indisponible Voir manuel du propriétaire"
  - Lorsque vous appuyez sur le bouton de maintien du freinage alors que le système d'assistance à la descente est actif.
  - Lorsque vous appuyez sur le bouton de maintien du freinage alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est en mode "4L".
- "Brake Hold indisponible Appuyer sur le frein pour le désactiver"
  - Lorsque vous appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" alors que le système de maintien du freinage est actif.
  - Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission intégrale en mode "4L" alors que le système de maintien du freinage est actif.

Le système de maintien du freinage et le système d'assistance à la descente ou le mode "4L" de la boîte de transfert ne peuvent pas être activés en même temps.

Appuyez sur le bouton de maintien du freinage tout en ayant le pied sur la pédale de frein pour désactiver le système de maintien du freinage.

■ **Si le témoin de maintien actif du freinage clignote**

→P.573

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte**

Faites attention lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte, soyez prudent. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à bloquer les freins dans une telle situation. Par ailleurs, il peut arriver que le système ne s'active pas, selon le pourcentage de la pente.

■ **Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante**

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

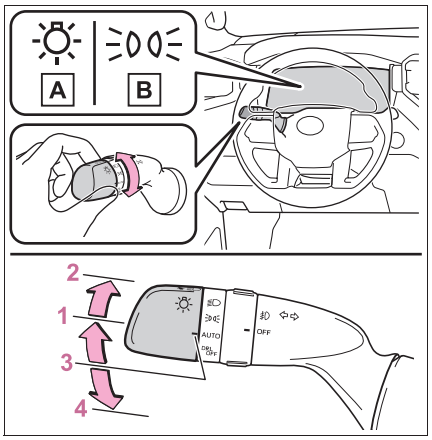
Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez le sélecteur de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible d'activer les projecteurs manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Agissez sur le sélecteur ☼ pour allumer les feux comme suit:



A États-Unis

B Canada

1 ≡D◊≡ Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.240) s'allument.

2 ≡D Les projecteurs et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

3 AUTO Les projecteurs, les éclairages de jour (→P.240) et tous les feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement.

4 DRL OFF (sur modèles équipés) sur arrêt

■ **Conditions d'utilisation du mode AUTO**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Système d'éclairage de jour**

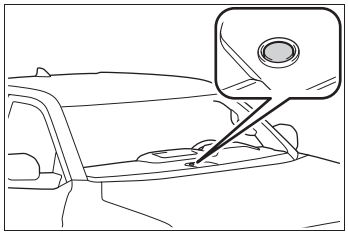
- Sur certains modèles: Les éclairages de jour s'allument dans les mêmes optiques que les projecteurs principaux, mais à une intensité moindre.
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
  - Le moteur est en marche
  - Le frein de stationnement est desserré
  - Le sélecteur d'éclairage est sur ≡D◊≡ ou AUTO *

*: Lorsque la lumière ambiante est vive

- Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.
- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclai-

rage de jour avec le sélecteur.

■ **Capteur de luminosité**



Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.

■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs principaux et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez ouvert et fermé la porte conducteur si le contacteur de démarrage est sur ACC ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir fermé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT et ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, ou ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur arrêt avant de le remettre sur ou .

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que les feux sont allumés.

■ **Lorsque vous déverrouillez les portes (éclairage d'accueil) (sur modèles équipés)**

Lorsque vous déverrouillez les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé, les feux de stationnement avant et les feux arrière s'allument automatiquement.
Cette fonction est opérante lorsque le sélecteur d'éclairage est sur AUTO et la luminosité ambiante est faible.

■ **Système de correction automatique d'assiette des projecteurs (sur modèles équipés)**

L'assiette des projecteurs est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des projecteurs.

■ **Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous circulez de jour avec le sélecteur d'éclairage sur AUTO, si vous utilisez les essuie-glaces de pare-brise, les projecteurs principaux s'allument automatiquement après quelques secondes pour aider à améliorer la visibilité de votre véhicule.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

Pour éviter que la batterie du véhicule ne se décharge, si les projecteurs principaux et/ou les feux arrière sont allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, la fonction d'économie de la batterie intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 20 minutes envi-

ron. Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, la fonction d'économie de la batterie est inactive.
Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie est annulée une fois puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ Personnalisation

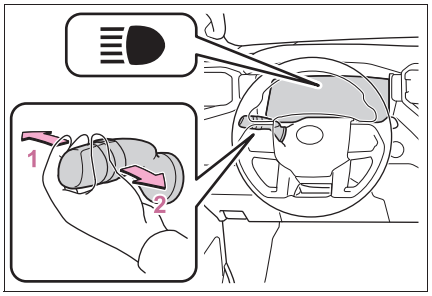
Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

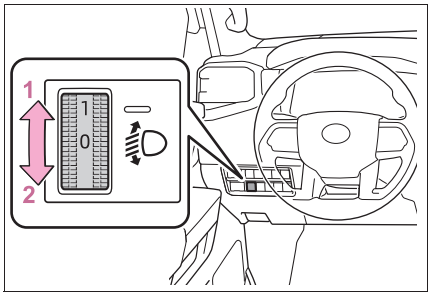
2 Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé d'une correction manuelle de l'assiette des projecteurs principaux.
Vous pouvez régler la hauteur du faisceau des projecteurs principaux. Pour cela, vous changez de position la molette de réglage en fonction des conditions de chargement de votre véhicule.

Il vous est recommandé de régler les projecteurs principaux aussi près de la position "0" que possible, afin de ne pas gêner les autres usagers de la route.



1 Relève l'assiette des projecteurs principaux

2 Abaisse l'assiette des projec-

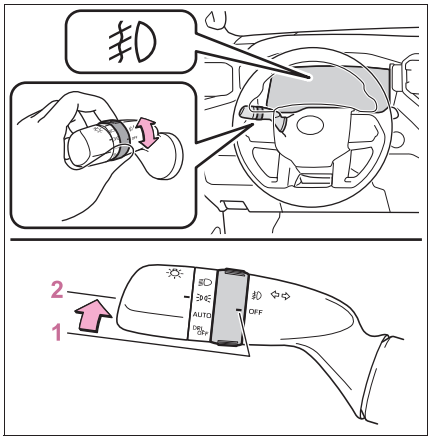
teurs principaux

Sélecteur d'antibrouillards*

*: Sur modèles équipés

Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



1 OFF *1 ou O *2 Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

*1: États-Unis

*2: Canada

Conditions d'utilisation des antibrouillards

Les feux de stationnement sont allumés ou les projecteurs principaux sont allumés en feux de croisement.

AHB (Feux de route automatiques)*

*: Sur modèles équipés

Le système de feux de route automatiques utilise la caméra frontale embarquée pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules devant le vôtre etc., pour allumer ou éteindre automatiquement les feux de route selon les besoins.

AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

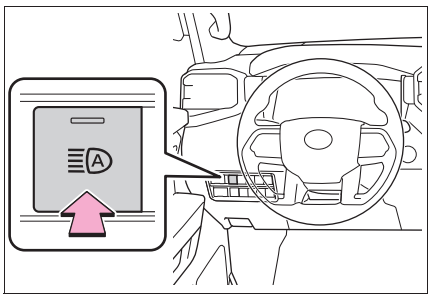
Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques

Ne surchargez pas le véhicule.

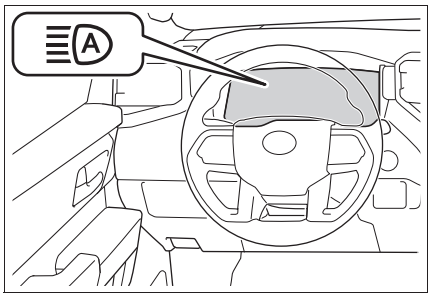
Activation des feux de route automatiques

1 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.



2 Mettez le sélecteur d'éclairage sur ou AUTO.

Lorsque le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement, le système AHB est actif et le témoin AHB est allumé.



■ Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.

• Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
• Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
• La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
• Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
• Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

■ Informations utiles sur la détection par la caméra frontale

● Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
• Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
• Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
• Lorsque les véhicules devant le vôtre sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
• Lorsque les véhicules devant le vôtre surgissent d'une voie éloignée, sur une route de grande largeur
• Lorsque les véhicules devant le vôtre sont dépourvus de feux

● Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.

● Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.

● Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
• L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
• Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
• Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
• Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
• L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
• Le nombre de passagers et le chargement en bagages

● Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.

● Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.

● Dans les situations décrites ci-après, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter avec précision le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et gênent les piétons, les véhicules devant le vôtre, ou d'autres tiers. Dans ces cas, alternez manuellement entre feux de croisement et feux de route.
• Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
• Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
• Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état
• La caméra frontale est déformée ou sale
• Lorsque la température de la caméra frontale est extrêmement élevée
• Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard

- Lorsque les projecteurs principaux ou les feux arrière des véhicules en avant du vôtre sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière
- Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.)
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés
- Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple
- L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple
- Les projecteurs principaux du véhicule sont sales, en mauvais état ou mal réglés
- Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Alternance entre les feux de route et les feux de croisement de manière anormalement répétée
- Le conducteur estime que les feux de route peuvent gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

Il est possible d'abaisser temporairement la sensibilité du capteur.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO.
- Le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement.
- Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Dans un délai de 60 secondes après l'étape 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à tirer à vous le sélecteur d'éclairage à sa position initiale puis à le pousser en position feux de route, puis laissez le sélecteur en position feux de route.

4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin AHB s'allume et s'éteint 3 fois.

Il peut arriver que les feux de route automatiques (projecteurs principaux) s'allument même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

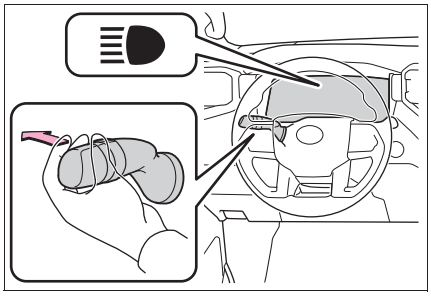
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de route

Repoussez le commodo vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez sur le commodo jusqu'à sa position initiale pour activer à nouveau le système des feux de route automatiques.

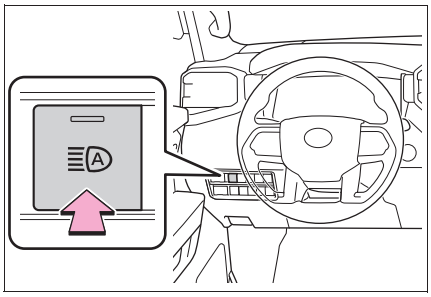


Sélection des feux de croisement

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

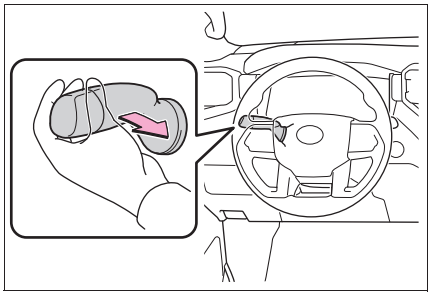
Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



Sélection temporaire des feux de croisement

Tirez à vous le commodo puis ramenez-le à sa position initiale.

Les feux de route restent allumés tant que vous tirez à vous le commodo. Toutefois, après que vous ayez ramené le commodo à sa position initiale, les feux de croisement ne restent allumés que pour une certaine durée. Passé ce délai, le système des feux de route automatiques se réactive.



Sélection temporaire des feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsque les feux de route risquent de gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Vous agissez sur le commodo pour choisir entre les modes automatique et manuels, ou pour utiliser le lave-glace.

NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

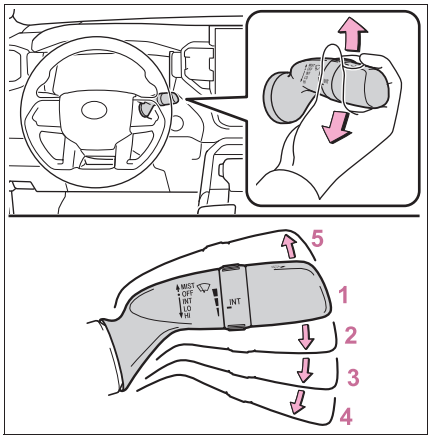
Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Agissez sur le commodo

pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit:

- Essuie-glaces de pare-brise intermittents à intervalle réglable

Lorsque le sélecteur est en position de balayage intermittent des essuie-glaces, la fréquence de balayage est réglable également.



1 **OFF** *1 ou *2

Arrêt

2 **INT** *1 ou *2

Balayage intermittent

3 **LO** *1 ou *2

Balayage des essuie-glaces à vitesse lente

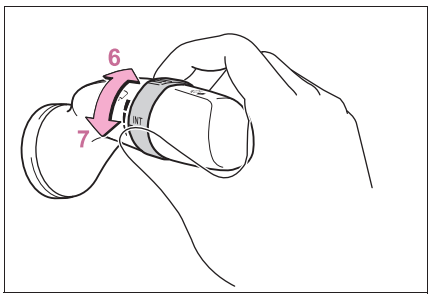
4 **HI** *1 ou *2

Balayage des essuie-glaces à vitesse rapide

5 **MIST** *1 ou *2

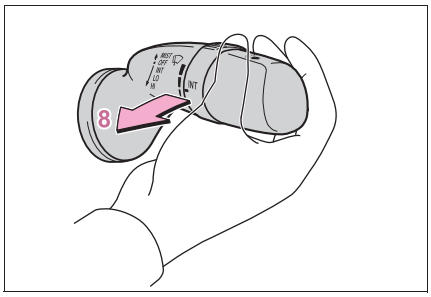
Balayage impulsionnel

La fréquence de balayage des essuie-glaces est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.



6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



8 Lave-glace avec balayage automatique

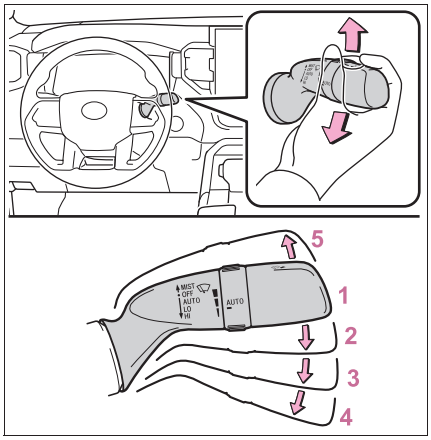
Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace. (Après plusieurs passages d'essuyage, les essuie-glaces balaient une fois de plus après un bref temps mort pour éliminer un éventuel ruissellement. Toutefois, le balayage anti-ruissellement est inopérant lorsque le véhicule est en mouvement.)

*1: États-Unis

*2: Canada

▶ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque le sélecteur est sur AUTO, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.



1 OFF *1 ou ○ *2 Arrêt

2 AUTO Asservissement des essuie-glaces au détecteur de pluie

Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

3 LO *1 ou ▼ *2

Balayage des essuie-glaces à vitesse lente

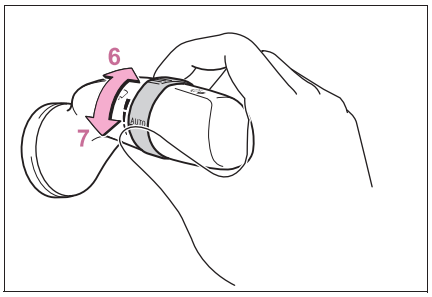
4 HI *1 ou ▼▼ *2

Balayage des essuie-glaces à vitesse rapide

5 MIST *1 ou △ *2

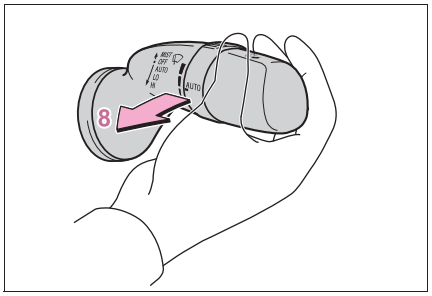
Balayage impulsionnel

Lorsque le sélecteur est sur AUTO, la sensibilité du capteur est réglable par simple rotation de la bague de sélecteur.



6 Augmentation de la sensibilité

7 Diminution de la sensibilité



8 Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace. (Après plusieurs passages d'essuyage, les essuie-glaces balaient une fois de plus après un bref temps mort pour éliminer un éventuel ruissellement. Toutefois, le balayage anti-ruissellement est inopérant lorsque le véhicule est en mouvement.)

*1: États-Unis

*2: Canada

■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace de pare-brise

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

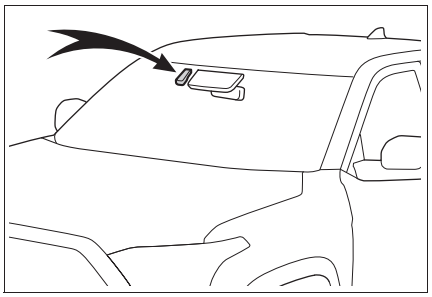
Même lorsque les essuie-glaces ne sont pas en mode AUTO, la vitesse du véhicule joue sur le temps que mettent les essuie-glaces avant de balayer pour éliminer le ruissellement.

Lorsque l'allure sélectionnée pour les essuie-glaces de pare-brise est la vitesse lente, le mode de balayage passe de la vitesse lente au mode intermittent uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. (Toutefois, lorsque le capteur est réglé sur la sensibilité la plus haute, le mode ne change pas.)

■ Capteur de pluie (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

- Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.
  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas correctement lorsque le pare-brise est directement frappé par la lumière du lever ou du coucher du soleil,

ou souillé par des insectes, etc.



- Si vous mettez les essuie-glaces sur AUTO alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, les essuie-glaces balaient une fois pour confirmer l'activation du mode AUTO.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 185°F (85°C), ou inférieure à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode AUTO.

En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

Mise en garde concernant l'usage des essuie-glaces en mode AUTO (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise subit des vibrations, en mode AUTO. Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincent pas les doigts, etc.

Précautions concernant l'utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Lorsque la buse ne pulvérise pas de liquide de lave-glace

Vous risquez d'endommager la pompe du liquide du lave-glace si vous tirez trop longtemps à vous le commodo.

Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

Types de carburant

→P.613

Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule. Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne pas remonter dans le véhicule ni toucher quiconque ou quoi que ce soit pouvant être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ravitaillez en carburant

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

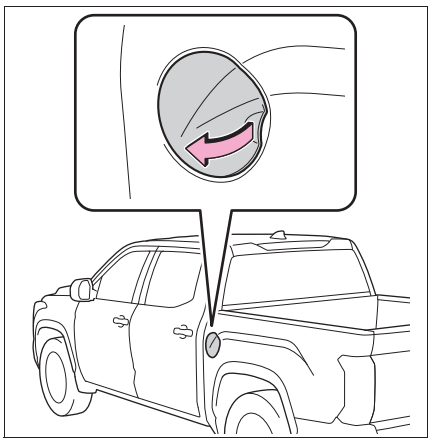
NOTE

■ Ravitaillement en carburant

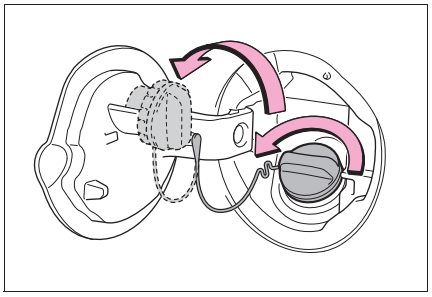
Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés au circuit d'alimentation ou à la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Ouvrez la trappe à carburant.



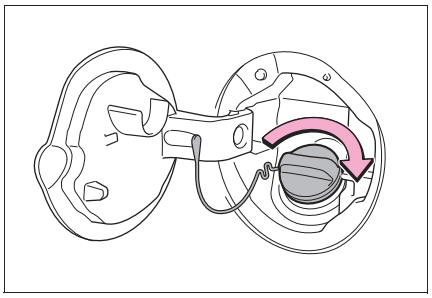
2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et posez-le sur son support dans la trappe à carburant.



Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après avoir ravitaillé en carburant, vissez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le

bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.



Lorsque le message “Vérifier le bouchon de réservoir” est affiché à l’écran multifonctionnel

Le bouchon du réservoir de carburant est peut être enlevé ou mal fermé. Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, vérifiez le bouchon et vissez-le correctement. Si le message ne disparaît pas, patientez quelques secondes puis mettez à nouveau le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N’utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d’origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Système Toyota Safety Sense 2.5*

*: Sur modèles équipés

Le système Toyota Safety Sense 2.5 comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

Système d'aide à la conduite

■ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**

→P.260

■ **LTA (Aide au suivi de voie)**

→P.273

■ **AHB (Feux de route automatiques)**

→P.244

■ **RSA (Assistant de signalisation routière)***

→P.286

*: Sur modèles équipés

■ **Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

→P.289

AVERTISSEMENT

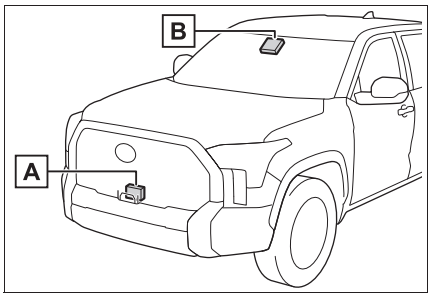
■ **Système Toyota Safety Sense 2.5**

Le système Toyota Safety Sense 2.5 est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.



A Capteur radar

B Caméra frontale

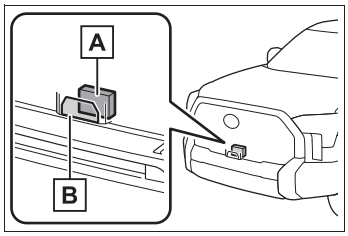
AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

● Veillez à ce que le capteur radar et son cache soient toujours propres.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de son cache est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et son cache avec un chiffon doux pour éviter de les abîmer.

● Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, son cache ou les parties qui les entourent.

● Ne pas faire subir de choc violent au capteur radar ou à la partie qui l'entoure.
Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● Ne pas démonter le capteur radar.

● Ne pas modifier ni peindre le capteur radar ou son cache.

● Dans les cas suivants, le capteur radar doit être réétalonné. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

- Lorsque le capteur radar et la calandre sont démontés et remontés, ou remplacés
- Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

■ Pour éviter toute défaillance de la caméra frontale

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, la caméra frontale risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

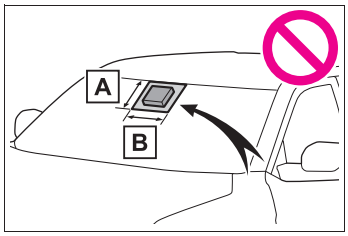
● Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances.

- Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
- Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc., présentes devant la caméra frontale.

AVERTISSEMENT

- Si la face intérieure du pare-brise où est montée la caméra frontale est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).



A Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 0,4 in. (1 cm) environ sous la partie basse de la caméra frontale

B Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche du centre de la caméra frontale)

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra frontale, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P.456)

- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes devant la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.

- Ne pas surteinter le pare-brise.

- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état. Après un remplacement du pare-brise, la caméra frontale doit être réétalonnée. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

- Ne pas laisser les liquides entrer en contact avec la caméra frontale.

- Ne pas laisser la caméra frontale exposée aux lumières très vives.

- Ne pas salir ou abîmer la caméra frontale.
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra frontale.

- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra frontale, et ne pas la démonter.

- Ne pas mettre en pièces la caméra frontale.

- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour de la caméra frontale (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.

- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

AVERTISSEMENT

- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masquée.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

Certification

→P.676

Si un message d'alerte est affiché à l'écran multifonctionnel

Il est possible qu'un système soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

- Dans les situations suivantes, mettez en œuvre les actions indiquées dans le tableau. Lorsque les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel.

Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Situation	Actions
Lorsque la partie autour d'une caméra est sale ou humide (embuée, couverte de condensation, de givre, etc.) ou masquée par un corps étranger	Utilisez l'essuie-glace et la climatisation pour nettoyer et désembuer/dégivrer. (→P.456)
Lorsque la température autour de la caméra frontale est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est exposé au soleil ou au contraire au froid intense	Si la caméra frontale est brûlante, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour d'elle. Si un pare-soleil était abaissé alors que le véhicule était en stationnement, selon son type, il peut arriver que la lumière du soleil qu'il renvoie entraîne un échauffement excessif de la caméra frontale.
	Si la caméra frontale est froide, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au froid intense, utilisez le système de climatisation pour accroître la température autour d'elle.

Situation	Actions
La partie devant la caméra frontale est masquée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise dans sa partie devant elle.	Fermez le capot, retirez l'adhésif, etc., pour dégager la partie masquée.
Lorsque le message "Radar du PCS en autocalibration et indisponible Consultez le manuel du propriétaire" est affiché.	Contrôlez si des matières adhèrent au capteur radar et à son cache, et si c'est le cas, nettoyez-les.

● Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou le véhicule a circulé quelques temps) et les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel. Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la température autour du capteur radar est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est au soleil ou au contraire au froid intense
- Lorsque la caméra frontale ne détecte pas les obstacles devant le véhicule, notamment lorsque vous circulez la nuit, dans la neige ou le brouillard, ou lorsqu'elle est exposée à des lumières très vives
- Selon les conditions à proximité directe du véhicule, il peut arriver que le radar ne soit pas capable de reconnaître convenablement son proche environnement. Dans ce cas, le message "PCS indisponible Consultez le manuel du propriétaire" est affiché.

PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

*: Sur modèles équipés

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra frontale pour détecter les objets (→P.260) en avant du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d’évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l’aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d’activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d’alerte. (→P.264)

Obstacles détectables

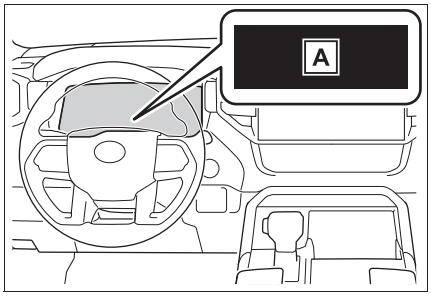
Le système est capable de détecter les obstacles suivants (variables selon les fonctions):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d’alerte s’affiche à l’écran multi-fonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d’évitement.



A “Freinage!”

■ Aide au freinage d’urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

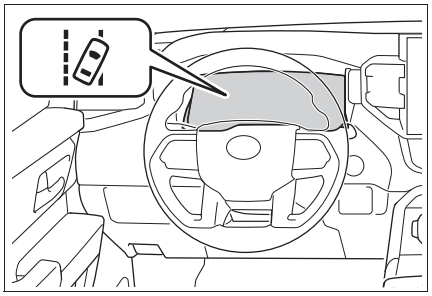
■ Freinage pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision frontale est

extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou en réduire la gravité.

■ Correction active d'urgence

Si le système évalue que le risque de collision avec un piéton est élevé et que la voie de circulation est suffisamment large pour que le véhicule puisse y être dirigé sans en sortir, alors que le conducteur a entamé une manœuvre d'évitement ou a braqué le volant de direction, la correction active d'urgence filtre les mouvements de braquage pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et lui éviter de sortir de sa voie de circulation. Pendant cette action, le témoin s'allume en vert.

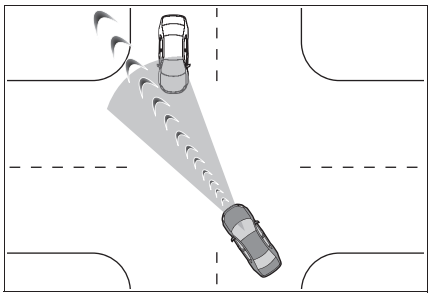


■ Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections

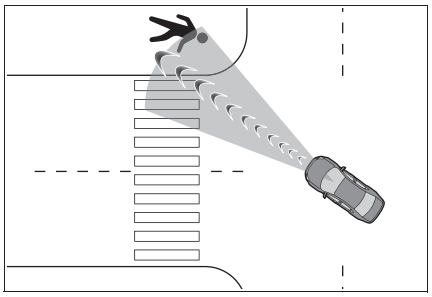
Si le système évalue que le risque de collision est élevé dans les situations suivantes, il vous assiste en déclenchant l'alerte de pré-collision et, si nécessaire, le freinage de pré-collision.

Selon la configuration de l'intersection, il peut arriver que cette assistance soit inopérante.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et coupez la trajectoire d'un véhicule en approche



- Lorsque vous tournez à droite/gauche, le système détecte un piéton dans le secteur avant et évalue qu'il va couper la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés)



■ Pilotage de la suspension (véhicules équipés du système de suspension variable adaptative)

Lorsque le système évalue que

le risque de collision frontale est élevé, le système de suspension variable adaptative (→P.429) agit sur la force d'amortissement des amortisseurs pour aider le véhicule à conserver une assiette adéquate.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

● Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

● Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P.268
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement: →P.270

● Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision.
Selon les obstacles utilisés pour l'essai (mannequins, formes en carton imitant les obstacles détectables, etc.), il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement et entraîne éventuellement un accident.

■ Freinage pré-collision

● Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.

● Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ. Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.

● Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.

AVERTISSEMENT

- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

■ Correction active d'urgence

- La correction active d'urgence cesse d'agir lorsque le système évalue que la fonction de prévention de sortie de voie a rempli sa mission.
- Il peut arriver que la correction active d'urgence n'intervienne pas ou que son action soit annulée dans les cas suivants, où le système évalue que le conducteur effectue des manœuvres.
  - Si vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, donnez un coup de volant, appuyez sur la pédale de frein ou agissez sur le commodo des clignotants. Dans ce cas, il peut arriver que le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et que la correction active d'urgence n'intervienne pas.
  - La correction active d'urgence est automatiquement désactivée lorsque le système évalue qu'une caravane/remorque est attelée.
  - Dans certaines situations, alors que la correction active d'urgence est en action, celle-ci peut être annulée si le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement car il appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant ou appuie sur la pédale de frein.
  - Lorsque la correction active d'urgence est en action, si le conducteur tient fermement en mains le volant de direction ou le tourne en sens inverse de celui dans lequel le système le braque, la fonction est annulée.

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule, excepté lorsque les conditions suivantes sont toutes remplies
  - Lorsque l'autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d'origine officielle Toyota. (→P.204)
  - Lorsque la chaussée sur laquelle circule le véhicule n'est pas glissante, comme par temps de verglas ou de forte pluie.
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire

AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le moteur en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou la caméra frontale
- Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants

• Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d'origine officielle Toyota jusqu'à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

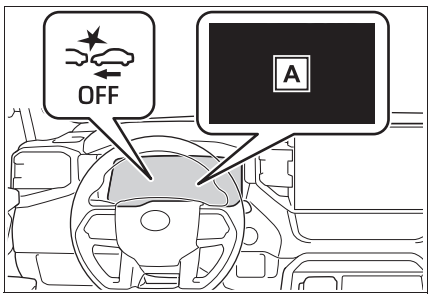
Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez utiliser ⚙ (→P.642) à l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.



A “Système précollision désactivé”

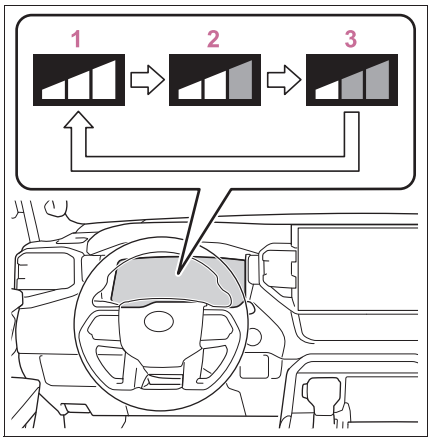
■ Modification du préavis d’alerte de pré-collision

Vous pouvez utiliser ⚙ (→P.642) à l’écran multifonctionnel pour modifier le préavis d’alerte de pré-collision.

Le réglage du préavis d’alerte est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Toutefois, si vous désactivez puis réactivez le système de sécurité de pré-collision, le préavis est rétabli à son réglage par défaut (moyen).

La modification du préavis d’alerte de pré-collision entraîne également celle du préavis de correction active d’urgence, de la même manière.

Si vous sélectionnez le préavis tardif, la correction active d’urgence peut être inopérante dans les situations d’urgence.



1 Précoce

2 Moyenne

C’est le réglage par défaut.

3 Tardif

■ Conditions d’intervention de chaque fonction de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détecté est élevé.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie, puis n’avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin de désactivation du VSC est allumé (seule la fonction d’alerte de pré-collision sera opérationnelle)

Sont indiquées ci-après les plages de vitesses dans lesquelles peut intervenir chaque fonction et les conditions de leur annulation.

● Alerte de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l’obstacle
Véhicules	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Alors que la fonction d’alerte de pré-collision est en action, si vous tournez le volant de direction avec brutalité ou sur une grande amplitude, il peut arriver que l’alerte de pré-collision soit annulée.

● Aide au freinage d’urgence de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l’obstacle
Véhicules	Env. 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Env. 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Env. 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

● Freinage pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l’obstacle
Véhicules	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Si l’une ou l’autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d’accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.

● Correction active d’urgence

Lorsque les clignotants sont mis, la correction active d’urgence n’intervient pas dans les situations d’urgence.

La correction active d’urgence est automatiquement désactivée lorsque le système évalue qu’une caravane/remorque est attelée.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Piétons	Env. 31 à 50 mph (50 à 80 km/h)	Env. 31 à 50 mph (50 à 80 km/h)

Si l'une quelconque des situations suivantes se produit alors que la correction active d'urgence est en action, elle est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.
- Vous appuyez sur la pédale de frein.

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (alerte de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

Lorsque le système évalue qu'une caravane/remorque est attelée, l'assistance aux intersections est désactivée pour les véhicules et les piétons.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	Env. 20 à 35 mph (30 à 55 km/h)	Env. 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Piétons	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	-	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)

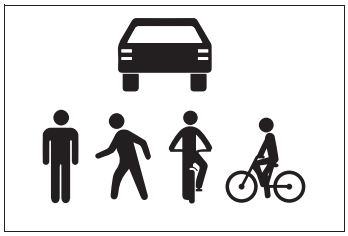
Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

Lorsque le système évalue qu'une caravane/remorque est attelée, l'assistance aux intersections est désactivée pour les véhicules et les piétons.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 10 à 15 mph (15 à 25 km/h)	Env. 20 à 28 mph (30 à 45 km/h)	Env. 28 à 43 mph (45 à 70 km/h)
Piétons	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	-	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

■ Fonction de détection des obstacles

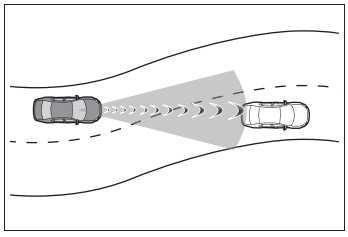
Le système détecte les obstacles sur la base de leur taille, leur profil, leur mouvement, etc. Toutefois, il peut arriver qu'un obstacle ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P.270) La figure illustre une image des obstacles détectés.



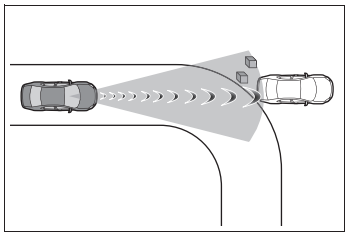
■ Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.

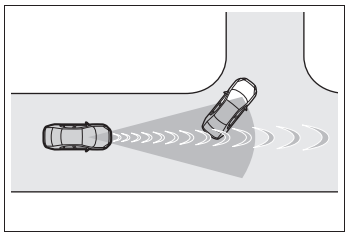
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle détectable circulant sur une voie adjacente ou en bord de route, notamment lorsque vous changez de trajectoire ou circulez sur une route sinueuse



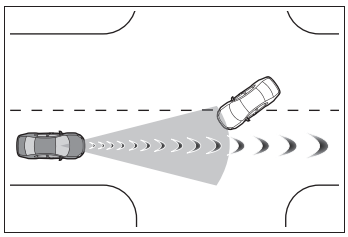
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, par exemple des objets détectables, une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur
- Lorsqu'un obstacle détectable ou tout autre objet se trouve en bord de route à l'entrée d'un virage



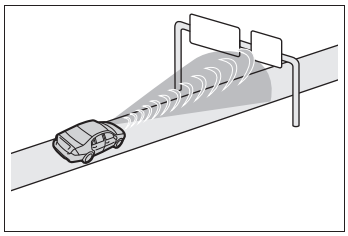
- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsque vous doublez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite



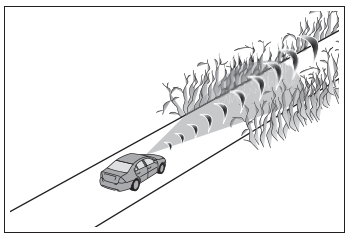
- Lorsque vous croisez un obstacle détectable arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche



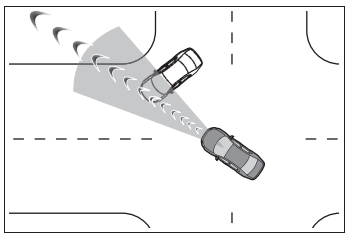
- Lorsqu'un obstacle détectable s'approche très près puis s'arrête avant de s'engager sur la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsque se trouve devant votre véhicule un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau routier, d'affichage, etc.)



- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel votre véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple



- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc., ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, à courte distance devant un véhicule en approche ou un piéton qui traverse.
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse s'arrête avant de couper la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche tourne à droite/gauche devant le vôtre

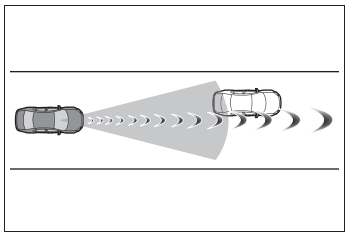


- Alors que vous virez dans la direction d'un véhicule en sens inverse
- Lorsque le véhicule est rehaussé à l'aide d'un kit de rehausse du commerce
- Lorsque le véhicule est rehaussé de plus de 4 in. (101 mm)

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

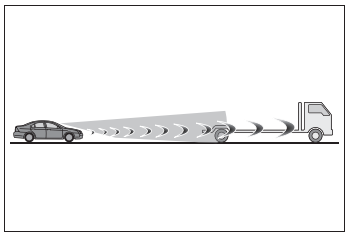
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un objet ne soit pas détecté par le capteur radar et la caméra frontale, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague
- Si un obstacle détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque votre véhicule approche rapidement d'un obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable n'est pas directement devant votre véhicule

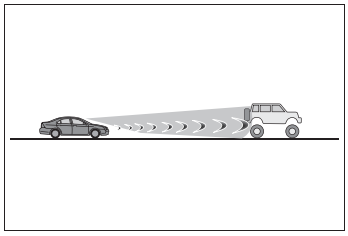


- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une barrière de sécurité, d'un tampon de trou d'homme, d'un véhicule, d'une plaque en acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet comme un bagage encombrant, un parapluie ou une barrière de sécurité
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio au radar équipant un autre véhicule
- Lorsque plusieurs obstacles détectables sont proches les uns des autres
- Si la lumière du soleil ou autre éclaire directement l'obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable se présente sous la forme d'un halo lumineux d'apparence extrêmement brillante
- Lorsqu'un obstacle détectable apparaît de même couleur ou de même luminosité que ce qui l'entoure
- Si un obstacle détectable coupe la route ou surgit sans préavis devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière de face très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque vous approchez un véhicule devant le vôtre par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède est une moto
- Si le véhicule qui précède est étroit, comme un véhicule de mobilité personnelle

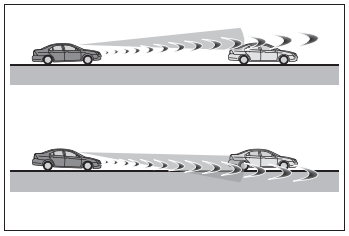
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple



- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

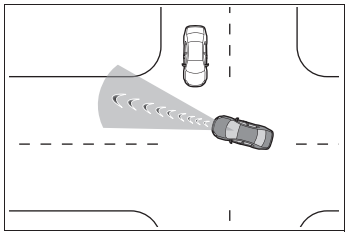


- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si le véhicule qui précède est une bicyclette d'enfant, une bicyclette transportant une charge encombrante, ou montée par plus d'une seule personne, ou de forme particulière (équipée d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste sur son vélo présente une taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
- Si un piéton/cycliste porte des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant sa silhouette difficilement identifiable
- Si un piéton se penche en avant ou s'accroupit ou un cycliste se penche en avant
- Si un piéton/cycliste se déplace à allure rapide
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple, ce qui donne à l'obstacle détectable la même couleur apparente que ce qui l'entoure
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Après que le moteur ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge

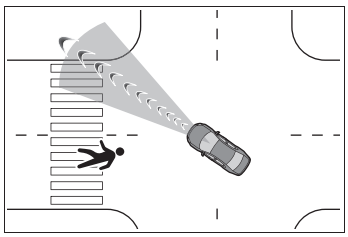


- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou la caméra frontale est désaligné(e)

- Lorsque vous circulez sur une voie de circulation séparée de plus d'une autre où un véhicule en sens inverse est en train de tourner à droite/gauche
- Lorsque vous êtes très mal placé avec un véhicule ciblé en approche en sens inverse pendant un changement de direction à droite/gauche



- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un piéton approche par l'arrière ou le côté de votre véhicule



- Lorsque le véhicule est rehaussé à l'aide d'un kit de rehausse du commerce
- Lorsque le véhicule est rehaussé de plus de 4 in. (101 mm)

● En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations, comme les suivantes, que la correction active d'urgence soit inopérante.

- Lorsque les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont difficiles à distinguer, notamment si elles sont effacées, divergentes/convergentes, ou obscurcies par une ombre portée
- Lorsque la voie est plus large ou plus étroite que la normale
- Lorsque la chaussée crée un motif alternant couleur claire et sombre, suite à des travaux de voirie par exemple
- Lorsqu'un piéton est détecté dans l'axe longitudinal du véhicule
- Lorsque la cible est trop proche
- Lorsque le dégagement est insuffisant pour que le véhicule puisse y être dirigé en toute sécurité sans entrer en collision avec un obstacle
- Si un véhicule est présent en approche
- Si le système VSC est en action

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage ou l'effort de braquage obtenu ne soit pas suffisant, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
- Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
- Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante
- Lorsque la chaussée est creusée par de profondes ornières
- Lorsque vous roulez en côte
- Lorsque vous circulez sur une route en dévers à gauche ou à droite
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule
- Lorsque votre véhicule est rehaussé

■ Si le système VSC est désactivé

● La désactivation du système VSC (→P.430) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.

● Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "VSC désactivé

Système de freinage précollision non disponible" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

LTA (Aide au suivi de voie)*

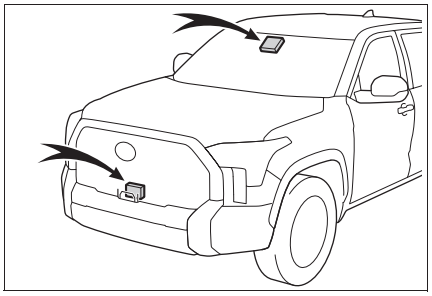
*: Sur modèles équipés

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur une route où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies de circulation sont bien claires, le système LTA vous alerte si le véhicule risque de dévier de sa voie*, et peut également agir légèrement sur le volant de direction pour éviter cette déviation hors de la voie. Par ailleurs, dès lors que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est en fonction, ce système agit sur le volant de direction pour maintenir le véhicule en position dans sa voie.

Le système LTA utilise la caméra frontale pour reconnaître les bandes blanches (jaunes)* délimitant les voies. Par ailleurs, il utilise le radar en plus de la caméra frontale pour détecter les véhicules qui précèdent.

*: Reconnaissance possible des limites entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir, comme étant les voies de circulation



AVERTISSEMENT

■ Avant d’utiliser le système LTA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LTA. La LTA n’est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l’attention devant être portée à ce qu’il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d’assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s’il est fatigué, lorsqu’il conduit sur une période prolongée par exemple.
- À défaut d’effectuer les manœuvres de conduite qui s’imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l’origine d’un accident grave, voire mortel.
- La fonction de tenue au centre de la voie est automatiquement désactivée lorsque le système LTA détecte qu’une caravane/remorque est attelée. Désactivez la fonction de tenue au centre de la voie si elle ne l’a pas été automatiquement alors qu’une caravane/remorque est attelée. La fonction de tenue au centre de la voie peut être réactivée après que la caravane/remorque ait été dételée et que le contacteur de démarrage ait été mis sur arrêt.
- Ne pas utiliser la fonction de correction active et de tenue au centre de la voie lorsque le véhicule a été rehaussé, sauf si vous avez utilisé pour cela un kit de rehausse d’origine officielle Toyota jusqu’à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu incluse. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

■ Situations incompatibles avec le système LTA

Dans les situations suivantes, désactivez le système LTA par son bouton. À défaut, vous pourriez être à l’origine d’un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule circule sur une chaussée rendue glissante par une météo pluvieuse, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.

AVERTISSEMENT

- Le véhicule circule dans une zone de chantier.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule, excepté lorsque la condition suivante est remplie.
  - Lorsque l'autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d'origine officielle Toyota. (→P.204)
- Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants.
  - Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d'origine officielle Toyota jusqu'à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

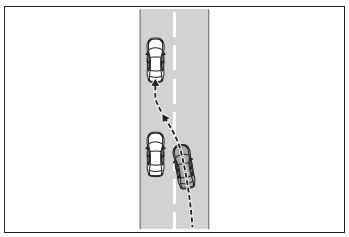
■ Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LTA

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc., a besoin d'être remplacée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que les fonctions n'interviennent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Conduisez prudemment, en portant toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure, et agissez sur le volant de direction pour corriger votre trajectoire au lieu de vous en remettre entièrement aux fonctions.

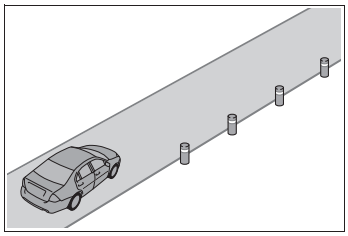
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.281) et le véhicule qui précède change de voie de circulation. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de changer de voie lui aussi.)



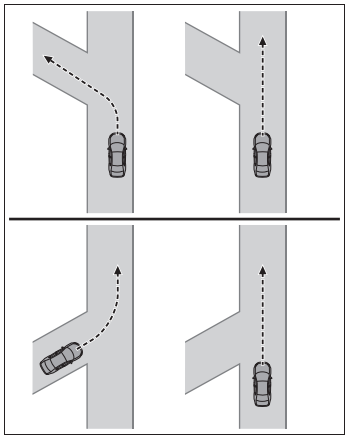
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.281) et le véhicule qui précède louvoie. (Votre véhicule est susceptible de louvoyer à imitation et de sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.281) et le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)

AVERTISSEMENT

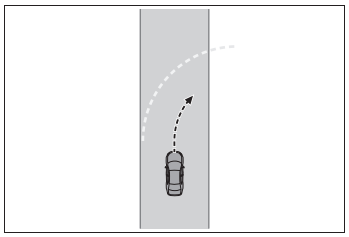
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.281) et le véhicule qui précède circule très près de la bande gauche/droite délimitant la voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)
- Le véhicule prend un virage serré.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, piquets réfléchissants, etc.).



- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.



- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.



- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.

AVERTISSEMENT

- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Lorsque vous circulez la nuit dans un tunnel avec les projecteurs principaux éteints ou éclairant faiblement parce que les optiques en sont sales ou déréglées.
- Le véhicule est frappé par un vent de travers.
- Le véhicule est soumis à la masse d'air déplacée par un autre circulant sur une voie voisine.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.
- Lorsque vous utilisez des pneus différents en structure, manufacturier, marque ou profil.
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule, excepté lorsque la condition suivante est remplie.

• Lorsque l'autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d'origine officielle Toyota. (→P.204)

- Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants.

• Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d'origine officielle Toyota jusqu'à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

Fonctions intégrées au système LTA

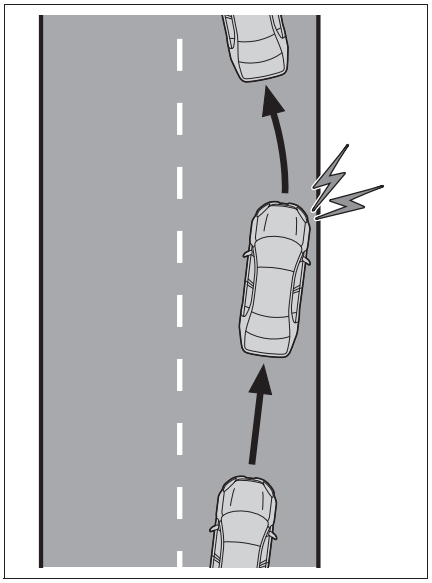
■ Fonction d’alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie*, il en alerte le conducteur par un message affiché à l’écran multifonctionnel, accompagné au choix par un signal sonore d’alerte ou par une vibration dans le volant de direction.

Lorsque le signal sonore d’alerte se déclenche ou le volant de direction vibre, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.

Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, l’alerte de sortie de voie intervient même si les clignotants sont en action.

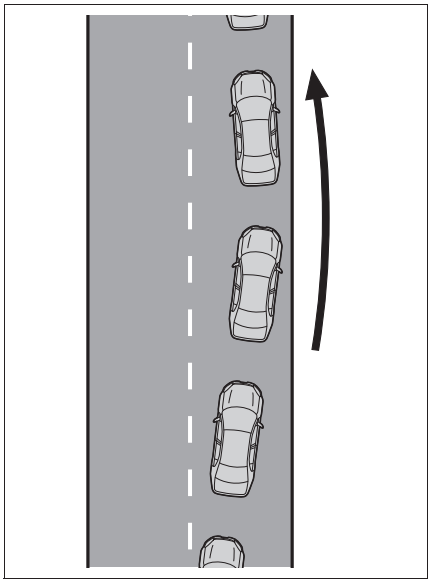
*: Reconnaissance possible des limites entre l’asphalte et le bord de route, qu’il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir, comme étant les voies de circulation



■ Fonction de correction active

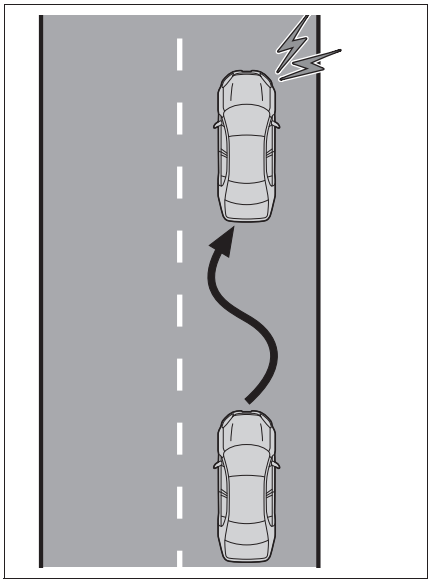
Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie, le système assiste au besoin le conducteur en agissant sur le volant de direction par petits mouvements brefs, afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.

Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, la fonction de correction active intervient même si les clignotants sont en action.



■ Fonction d’alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie dans sa voie de circulation, un message s’affiche à l’écran multifonctionnel accompagné d’un signal sonore pour en alerter le conducteur.

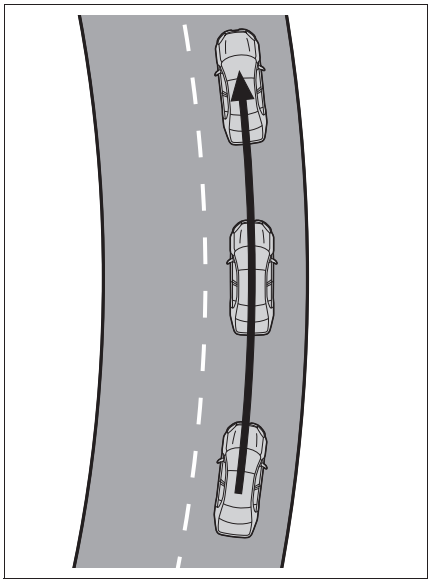


■ Fonction de tenue au centre de la voie

Cette fonction est asservie au régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses et aide le conducteur à maintenir le véhicule dans sa voie actuelle en agissant sur le volant de direction.

Lorsque vous n’utilisez pas le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, la fonction de tenue au centre de la voie est inopérante.

Dans les situations où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont invisibles ou difficiles à distinguer, notamment dans les embouteillages, cette fonction agit pour aider à suivre le véhicule qui précède, en surveillant sa position.



Configuration du système LTA

■ Activation du système LTA

Appuyez sur le bouton LTA

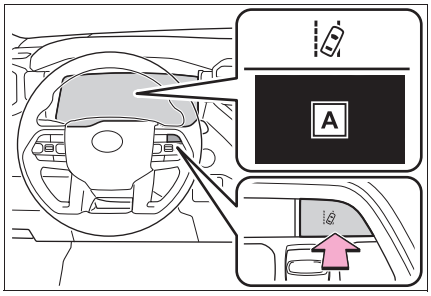
Le témoin LTA s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Activation/désactivation de la fonction de tenue au centre de la voie

Appuyez sur le bouton LTA

La fonction de tenue au centre de la voie s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

La configuration actuelle est affichée à l'écran multifonctionnel.



▶ Fonction de tenue au centre de la voie sur MARCHE

A "LTA Direction assistée activée Centre de voie activé"

▶ Fonction de tenue au centre de la voie sur ARRÊT

A "LTA Direction assistée activée"

■ Désactivation du système LTA

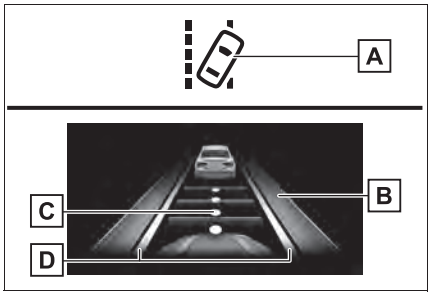
Appuyez longuement sur le bouton LTA

Le témoin indicateur LTA s'éteint lorsque vous désactivez la fonction LTA.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LTA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du moteur.

Indications à l’écran multifonctionnel



A Témoin indicateur LTA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l’état fonctionnel du système.

Allumé en blanc: Le système LTA est en action.

Allumé en vert: L’assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Orange clignotant: La fonction d’alerte de sortie de voie est en action.

B Affichage fonctionnel de l’assistance à la manœuvre du volant de direction

Affiché lorsque vous passez de l’écran multifonctionnel à l’écran d’information des systèmes d’aide à la conduite.

Indique que l’assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l’assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

Un seul bord extérieur de la voie est affiché: Indique que l’assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie clignotent: Alerte le conducteur pour lui indiquer que son action est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de tenue au centre de la voie).

C Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque vous passez de l’écran multifonctionnel à l’écran d’information des systèmes d’aide à la conduite.

Indique que l’assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est active en mode de suivi de la position du véhicule qui précède.

Lorsque l’affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède fait mouvement, le vôtre fait également mouvement à imitation. Portez toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure et agissez sur le volant de direction comme il convient pour corriger la trajectoire du véhicule et assurer la sécurité.

D Affichage de la fonction d’alerte de sortie de voie

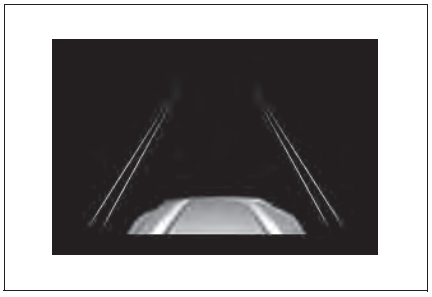
Affiché lorsque vous passez de l’écran multifonctionnel à l’écran d’information des systèmes d’aide à la conduite.

▶ La partie interne des bandes est en blanc



Indique que le système reconnaît les bandes blanches (jaunes)*. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

▶ La partie interne des bandes est en noir



Indique que le système est incapable de reconnaître les bandes blanches (jaunes)*, ou qu'il est temporairement désactivé.

*: Reconnaissance possible des limites entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir, comme étant les voies de circulation

■ Conditions d'intervention de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.*1
- Le système reconnaît les bandes blanches (jaunes)*2 délimitant la voie. (Lorsque le système ne reconnaît la banche blanche [jaune]2* que d'un seul côté, il n'est fonctionnel que de ce côté uniquement.)
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants. (Véhicule équipé du BSM: sauf quand un autre véhicule circule dans la voie du côté où les clignotants ont été mis)
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.285)

*1: La fonction intervient même si le véhicule circule à moins de 32 mph (50 km/h) environ lorsque la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

*2: Reconnaissance possible des limites entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir, comme étant les voies de circulation

● Fonction de correction active

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, en plus des conditions d'intervention de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRAC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P.284)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option "Alerte d'oscil" est configurée sur "Act." à l'écran ⚙ de l'écran multifonctionnel. (→P.643)
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.285)

● Fonction de tenue au centre de la voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- L'option "Centre de voie" est configurée sur "Act." à l'écran ⚙ de l'écran multifonctionnel. (→P.643)
- La fonction reconnaît effectivement les bandes blanches (jaunes) délimitant la voie ou la position du véhicule qui précède (sauf lorsque ce dernier est de petit gabarit, comme une moto par exemple).
- Vous utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La voie de circulation est de largeur comprise entre 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.285)
- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRAC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P.284)
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.
- La fonction de correction active n'est pas en action.
- Lorsque votre véhicule ne tracte pas une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours.

■ Annulation temporaire des fonctions

● Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P.282)

● Si les conditions fonctionnelles (→P.282) ne sont plus remplies alors que la fonction de tenue au centre de la voie est en action, il peut arriver que le volant de direction vibre et que le signal sonore se déclenche pour indiquer que la fonction a été temporairement désactivée. Toutefois, si l'option de personnalisation "Alerte" est configurée sur 〰, le système notifie le conducteur par une

vibration dans le volant de direction et non par le déclenchement du signal sonore.

■ **Fonction de correction active/fonction de tenue au centre de la voie**

- Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., il peut arriver que le conducteur ne sente pas que la fonction est en action. Il peut également arriver que la fonction n'intervienne pas du tout.
- La correction active est supplantée par les actions du conducteur au volant de direction.
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction de correction active.

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

- Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc. Par ailleurs, il peut arriver que les vibrations soient difficiles à sentir dans le volant de direction du fait de l'état de la route, etc.
- Véhicule équipé du BSM: Il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système d'évaluer s'il existe un danger de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction d'alerte de sortie de voie.

■ **Alerte de volant de direction non tenu**

Dans les situations suivantes, un message d'alerte exhortant le conducteur à tenir le volant de direction s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné du pictogramme représenté dans l'illustration, pour l'alerter. L'avertissement disparaît lorsque le système évalue que le conducteur a effectivement en mains le volant de direction. Gardez en permanence les mains sur le volant de direction lorsque vous utilisez ce système, quelles que soient les alertes affichées.



- Lorsque le système évalue que le conducteur conduit sans avoir en mains le volant de direction alors que le système est en action

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction, le signal sonore se déclenche, le conducteur est alerté et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement intervient également de la même manière lorsque le conducteur imprime en permanence des mouvements de faible amplitude au volant de direction.

Le signal sonore se déclenche également même si le type d'alerte est configuré sur .

- Lorsque le système évalue que le véhicule risque de dévier de sa voie lorsque que vous prenez un virage alors que la fonction de tenue au centre de la voie est active.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante. Par ailleurs, si le système évalue que le véhicule circule en virage, les alertes surviennent plus tôt qu'en ligne droite.

- Lorsque le système évalue que le

conducteur conduit sans avoir en mains le volant alors que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction alors que la correction active est en action, le signal sonore se déclenche et le conducteur est alerté. À chaque déclenchement du signal sonore, sa durée est de plus en plus longue.

Le signal sonore se déclenche également même si le type d'alerte est configuré sur .

Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le système détermine que le véhicule est en train de louvoyer alors que la fonction d'alerte est active, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel exhortant le conducteur à stabiliser sa conduite, accompagné simultanément du pictogramme représenté dans l'illustration.



Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

Message d'alerte

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin LTA s'allume en orange, appliquez la procédure de dépannage indiquée. Par ailleurs, si un message d'alerte différent est affiché, suivrez les instructions à l'écran.

- "Dysfonctionnement LTA Consulter son concessionnaire"

Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "LTA indisponible"

Le système est temporairement désactivé, car un capteur autre que la caméra frontale est défaillant. Désactivez le système LTA, patientez quelques minutes, puis réactivez-le.

- "LTA indisponible à la vitesse courante"

La fonction est inutilisable car la vitesse du véhicule excède la plage fonctionnelle du système LTA. Ralentissez.

Personnalisation

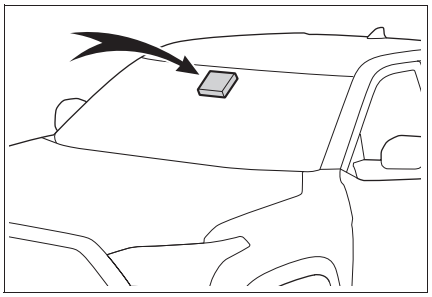
La fonction est configurable. (Fonctions personnalisables:→P.643)

RSA (Assistant de signalisation routière)*

*: Sur modèles équipés

Synthèse de la fonction

Le système RSA reconnaît certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et/ou du système de navigation (lorsque des informations de limitation de vitesse sont disponibles) pour informer le conducteur via l'affichage.



Si le système évalue que le véhicule roule au-delà de la vitesse autorisée, s'engage dans des manœuvres interdites, etc., selon la signalisation routière reconnue, il en alerte le conducteur au moyen d'une notification visuelle et d'un signal sonore de notification.

AVERTISSEMENT

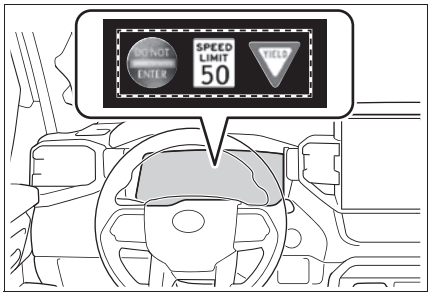
■Avant d'utiliser le RSA

Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais qui ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Conduisez prudemment en portant toujours une grande attention aux règles de circulation.

Indication à l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra frontale reconnaît un panneau et/ou une information s'y rapportant est mise à disposition par le système de navigation, le panneau s'affiche à l'écran multifonctionnel.

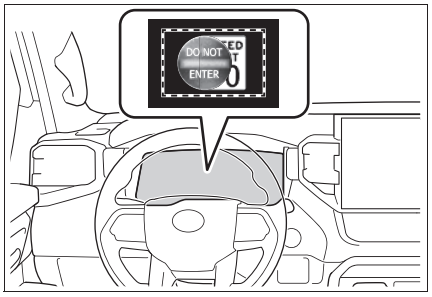
- Lorsque l'information sélectionnée concerne les systèmes d'aide à la conduite, le système est capable d'afficher un maximum de 3 panneaux. (→P.97)



- Lorsqu'un onglet autre que celui d'information des systèmes d'aide à la conduite est

sélectionné, les types suivants de panneaux routiers s'affichent. (→P.97)

- Panneau de limitation de vitesse
- Panneau de sens interdit (lorsqu'une notification est nécessaire)



Si des panneaux autres que de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont affichés en superposition sous le panneau de limitation de vitesse en vigueur.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation reconnus, y compris électroniques et clignotants, sont les suivants.

Un panneau de signalisation récemment introduit ou qui ne serait pas officiel risque de ne pas être reconnu.



Limitation de vitesse



Sens interdit



Arrêt



Cédez le passage

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA avise le conducteur.

- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil de notification de vitesse du panneau de limitation affiché, l'affichage est mis en surbrillance et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de sens interdit et détermine que votre véhicule s'est engagé dans une zone à accès interdit, le panneau affiché clignote accompagné d'un signal sonore.

Selon la situation, il peut arriver que la fonction de notification n'intervienne pas correctement.

■ Procédure d'activation

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation et sélec-

tionnez "RSA", puis

appuyez sur **OK**.

■ **Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA**

Dans les situations suivantes, le panneau de limitation de vitesse et/ou de sens interdit cesse d'être affiché automatiquement:

- Aucun panneau n'a été reconnu sur une certaine distance.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, les panneaux d'arrêt et de cédez le passage cessent d'être affichés automatiquement:

- Le système détermine que votre véhicule a passé le panneau.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas intervenir ou détecter correctement**

Dans les situations suivantes, le RSA n'intervient pas normalement et peut ne pas reconnaître les panneaux, ou afficher un panneau erroné, etc. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

- La caméra frontale est désalignée après avoir subi un choc violent, etc.
- La partie du pare-brise près de la caméra frontale est sale ou couverte de neige, d'un adhésif, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- La caméra frontale est directement frappée par la lumière issue d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le panneau est sale, effacé, penché ou plié.
- Le panneau électronique est faiblement contrasté.
- Le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau ne reste visible de la caméra frontale qu'un court instant.
- La situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée.
- Si le panneau considéré ne s'applique pas à la voie sur laquelle circule le véhicule, mais apparaît directement après un embranchement de voie rapide, ou dans une voie voisine juste avant la jonction.
- Des adhésifs sont collés sur l'arrière du véhicule qui précède.
- Une signalisation ressemblant à un panneau compatible est reconnue par le système.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une route adjacente soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule sur la route principale.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une sortie de rond-point soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée.
- La luminosité ambiante est insuffisante ou varie brutalement.
- Lorsque le panneau reconnu est destiné aux poids lourds, etc.
- Les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes.
- Le système de navigation est

arrêté.

- Il peut arriver que l'information de vitesse affichée à l'instrumentation soit différente de celle indiquée par le système de navigation, car ce dernier utilise des données cartographiques.

■ **Affichage des panneaux de limitation de vitesse**

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché à l'écran multifonctionnel la dernière fois que vous avez mis sur arrêt le contacteur de démarrage, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ **Si le message "Dysfonctionnement RSA Consulter son concessionnaire" est affiché**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables:→P.643)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*

*: Sur modèles équipés

Synthèse des fonctions

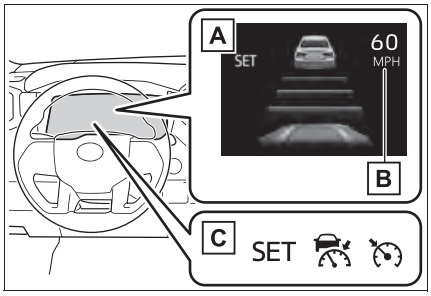
En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère, décélère et s'arrête automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P.293)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P.298)

Composition du système

■ Affichage au compteur

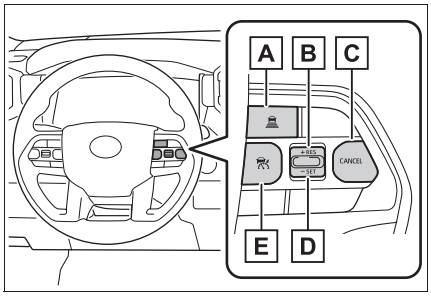


A Écran multifonctionnel

B Vitesse programmée

C Témoins indicateurs

■ Boutons de commande



A Bouton de distance entre véhicules

B Bouton "+RES"

C Bouton d'annulation

D Bouton "-SET"

E Bouton principal de régulateur de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce qui vous entoure.
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P.300
  - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement: →P.301
- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.

AVERTISSEMENT

- Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d’évolution du véhicule qui précède telles qu’elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d’évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer entièrement sur le système ou considérer qu’il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.
- Désactivez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses lorsque vous ne vous en servez pas, par son bouton principal.

■ Précautions relatives aux systèmes d’assistance à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l’assistance fournie par le système. Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n’a pas autre vocation que celle d’aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Il ne s’agit pas d’un mécanisme autorisant une conduite imprudente ou inattentive, et le système n’apporte aucune assistance au conducteur en cas de faible visibilité.
Il demeure impératif que le conducteur prête une attention étroite aux abords du véhicule.

- Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il est incapable de tout autre type d’évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur demeure vigilant pour déterminer un possible danger dans des circonstances données.

AVERTISSEMENT

● Assistance du conducteur à agir sur le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n'intègre pas les fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il existe un danger potentiel quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses dans l'une des situations suivantes. Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

● Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.

● Dans la circulation dense

● Sur routes à virages très serrés

● Sur routes sinueuses

● Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)

● Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.

● Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides

● Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)

● Lorsque la surface devant le radar ou la caméra frontale est couverte de pluie, de neige, etc.

● Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées

● Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule, excepté lorsque la condition suivante est remplie.

• Lorsque l'autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d'origine officielle Toyota. (→P.204)

● Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

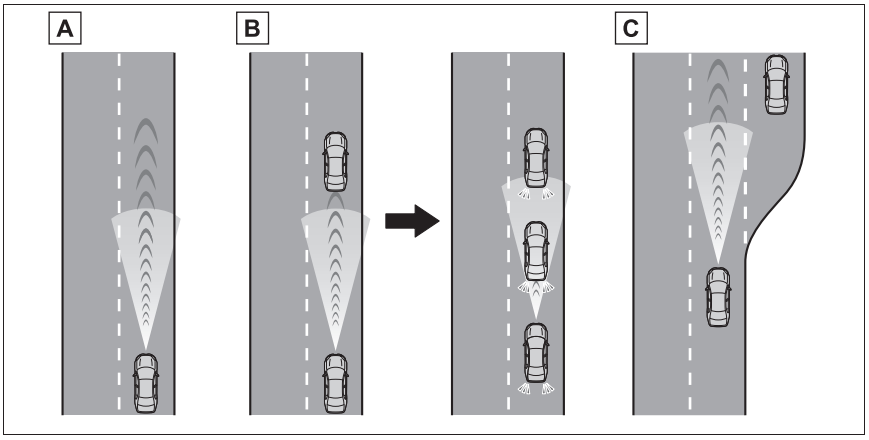
● Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants.

• Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d'origine officielle Toyota jusqu'à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 328 ft. (100 m) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Lorsque vous circulez en descente, il peut arriver que la distance entre véhicules devienne plus courte.



A Exemple de vitesse de croisière constante

En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

B Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

Lorsque le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule s'arrête lui aussi

(sur action du système). Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, appuyez sur le bouton "+RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (action pour redémarrer) pour reprendre la conduite à vitesse de croisière variable. Si vous n'effectuez aucune action pour redémarrer, votre véhicule reste immobilisé sur action du système.

Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants pour changer de voie pour dépasser alors que le véhicule roule à plus de 50 mph (80 km/h), celui-ci accélère rapidement pour aider à dépasser le véhicule voisin.

L'identification par le système de la voie utilisable pour dépasser peut être déterminée exclusivement par l'emplacement du volant de direction dans le véhicule (poste de conduite à gauche, par opposition à poste de conduite à droite). Si vous circulez avec le véhicule dans une région où la voie de dépassement est du côté opposé à celui de la région où vous circulez en temps normal, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettez le commodo de clignotants du côté opposé à celui de la voie de dépassement (par ex., si dans la région où vous circulez normalement la voie de dépassement est à droite, mais que vous circulez dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettrez le clignotant à droite).

C Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

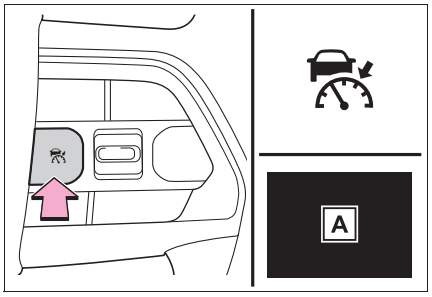
Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P.298)



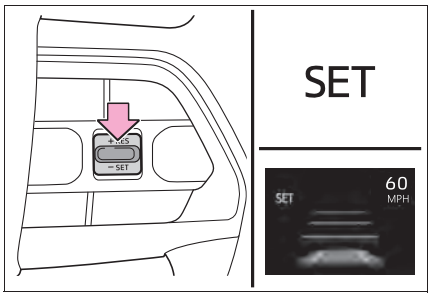
A "Radar prêt"

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agis-

sant sur la pédale d'accélérateur, et appuyez sur le bouton "-SET" pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

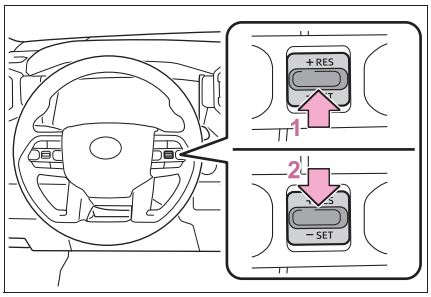
La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.



Correction de la vitesse programmée

■ Correction de la vitesse programmée par le bouton

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton "+RES" ou "-SET" jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse (sauf lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

2 Diminuer la vitesse

Correction fine: Appuyez sur le bouton.

Correction importante: Appuyez longuement sur le bouton pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

▶ Pour le territoire continental des États-Unis, Hawaii

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou 1 km/h (0,6 mph)[*2] à chaque appui sur le bouton
Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou 1 km/h (0,6 mph)[*2] tant que vous appuyez sur le bouton

▶ Sauf territoire continental des États-Unis et Hawaï

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou 1 km/h (0,6 mph)[*2] à chaque appui sur le bouton
Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 mph (8 km/h)[*1] ou 5 km/h (3,1 mph)[*2] tant que vous appuyez sur le bouton

En mode de régulation à vitesse constante (→P.298), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur le bouton

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous appuyez sur le bouton.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

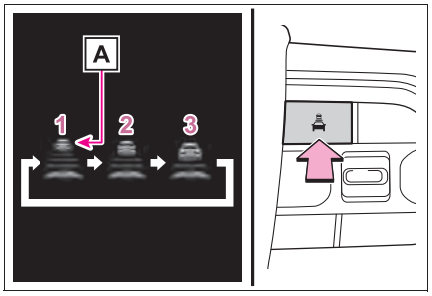
■ **Augmentation de la vitesse programmée par la pédale d'accélérateur**

1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée

2 Appuyez sur le bouton "-SET"

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:



1 Longue

2 Moyenne

3 Courte

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette A s'affiche également pour l'indiquer.

Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule s'arrête sur action du système, la distance qui le sépare de celui qui précède est variable selon la situation.

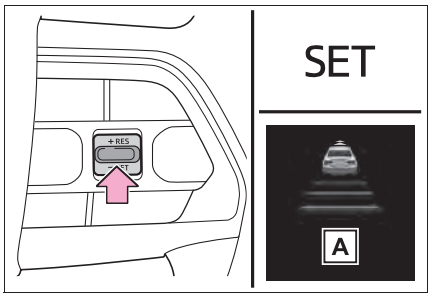
Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Reprise de la conduite à vitesse de croisière variable lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler,

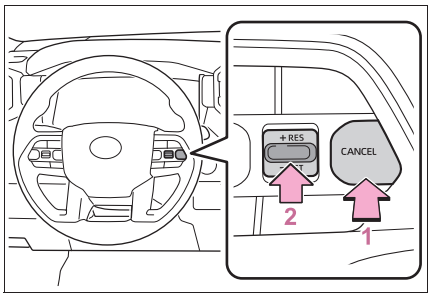
appuyez sur le bouton "+RES".

Votre véhicule va également reprendre la conduite à vitesse de croisière variable si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler.



A "Actionnez le régulateur ou l'accélérateur pour reprendre"

Annulation et reprise de la régulation de vitesse



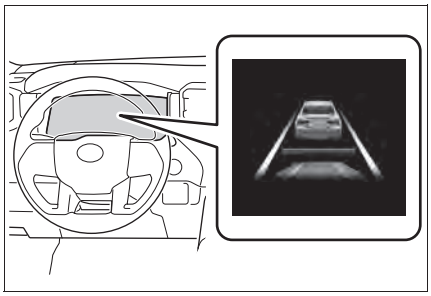
1 Appuyez sur le bouton d'annulation pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. (Lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système, la programmation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

2 Appuyez sur le bouton "+RES" pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse ne peut assurer une décélération automatique suffisante, l'afficheur clignote et vous êtes averti par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.



■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se

4 Conduite

déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d’accélérateur

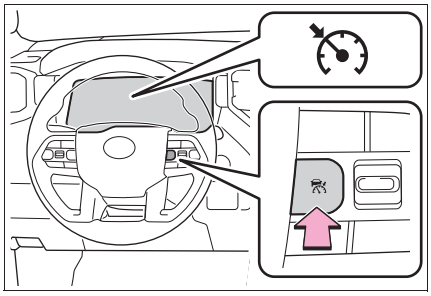
Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le radar est sale, etc.

1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pendant plus de 1,5 seconde.

Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton, le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s’allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous appuyez sur le bouton.



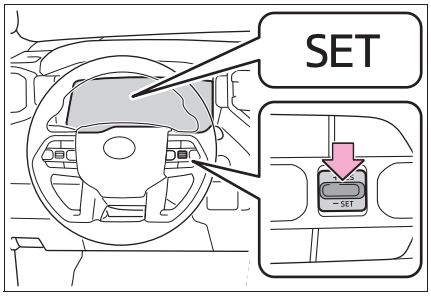
2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d’accélérateur, et appuyez sur le bouton “-SET” pour programmer la vitesse.

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse s’allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.

Correction de la vitesse programmée: →P.295

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P.297



■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Vous pouvez programmer la vitesse de votre choix lorsque le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.
  (Toutefois, lorsque vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule à moins de 20 mph [30 km/h] environ, la vitesse est programmée à 20 mph [30 km/h] environ.)

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Lorsque le véhicule s'arrête alors qu'il roulait à vitesse de croisière variable**

- Appuyez sur le bouton "+RES" alors que le véhicule qui précède s'arrête pour permettre au vôtre de reprendre sa vitesse de croisière variable, si le véhicule devant se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton.
- Si le véhicule qui précède se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes après l'arrêt du vôtre, ce dernier reprend sa vitesse de croisière variable.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mouvement)
- Le verrouillage/déverrouillage du différentiel central n'est pas terminé dans un délai de 5 secondes alors que le régulateur de vitesse est en fonction.
- Vous agissez sur le frein de stationnement.
- Le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système.
- Le système détecte ce qui suit alors que le véhicule s'est arrêté sur son action:
  - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
  - La porte conducteur est ouverte.
  - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations sui-

vantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- Le véhicule ralentit à moins de 20 mph (30 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mouvement)
- Le verrouillage/déverrouillage du différentiel central n'est pas terminé dans un délai de 5 secondes alors que le régulateur de vitesse est en fonction.
- Vous agissez sur le frein de stationnement.

Si le mode de régulation à vitesse constante se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Action sur les freins

Il peut arriver qu'un bruit de manœuvre des freins se manifeste et que les sensations à la pédale de frein ne soient plus les mêmes, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

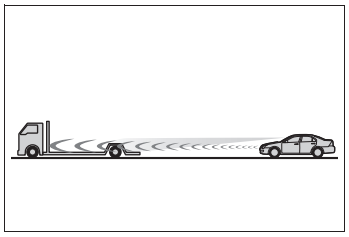
Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant.

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.(→P.258, 580)

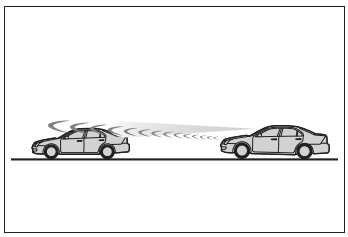
■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.
Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P.297) ne se déclenche pas.

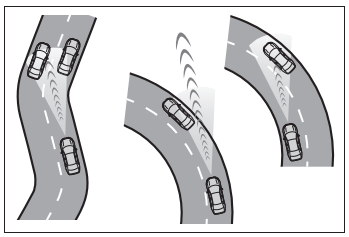
- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Véhicules circulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



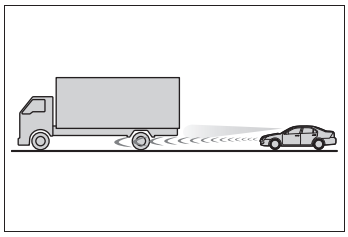
- Motocyclettes circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



●Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute



●Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou changez souvent de voie de circulation



●Lorsque le véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d’un remorquage de secours.

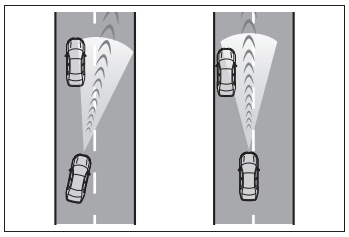
●Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants.

• Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d’origine officielle Toyota jusqu’à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

■Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement

Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d’accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins. Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

●Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



●Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

●Lorsque vous circulez sur une route environnée d’une structure, comme un tunnel ou un pont

●Pendant la durée où le véhicule ralentit jusqu’à la vitesse programmée après que vous ayez appuyé sur la pédale d’accélérateur pour accroître la vitesse

●Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule, excepté lorsque la condition suivante est remplie.

• Lorsque l’autre véhicule est une caravane/remorque correctement attelée et connectée à un ECU de TBC d’origine officielle Toyota. (→P.204)

●Lorsque le véhicule est rehaussé, excepté dans les cas suivants.

• Lorsque vous utilisez un kit de rehausse d’origine officielle Toyota jusqu’à 4 in. (101 mm), hauteur de pneu comprise. Les kits de rehausse du commerce sont susceptibles de dégrader les performances du système.

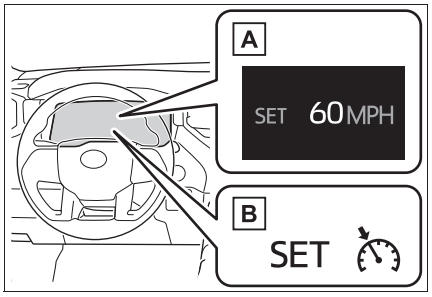
Régulateur de vitesse*

*: Sur modèles équipés

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Composition du système

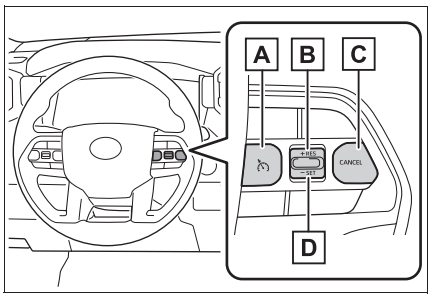
■ Affichage au compteur



A Vitesse programmée

B Témoins indicateurs

■ Boutons de commande



A Bouton principal de régulateur de vitesse

B Bouton "+RES"

C Bouton d'annulation

D Bouton "-SET"

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute manipulation accidentelle du régulateur de vitesse

Arrêtez le régulateur de vitesse par son bouton principal lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

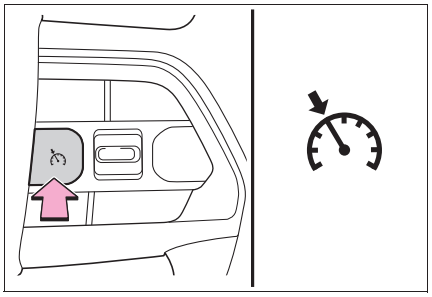
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes abruptes
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours

Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

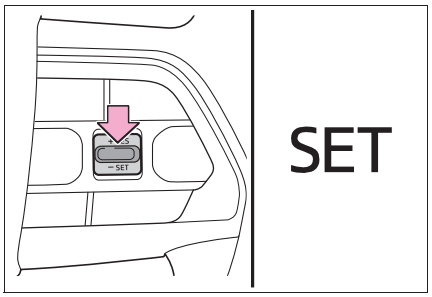
Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'affiche.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



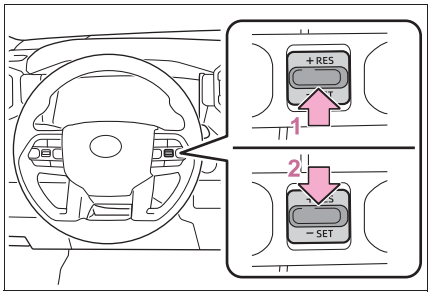
2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d’accélérateur, et appuyez sur le bouton “-SET” pour programmer la vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse “SET” s’affiche.
La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.



Correction de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton “+RES” ou “-SET” jusqu’à obtenir la vitesse souhaitée.



1 Augmentation de la vitesse

2 Réduction de la vitesse

Correction fine: Appuyez sur le bouton.

Correction importante: Appuyez longuement sur le bouton pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

L’augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

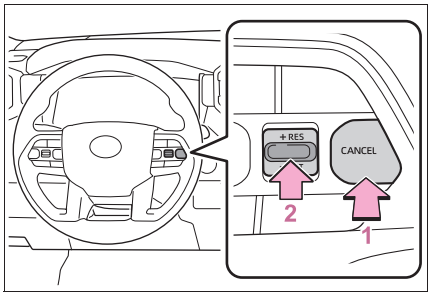
Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur le bouton.

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu’à ce que vous relâchiez le bouton.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en “MPH”

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en “km/h”

Annulation et reprise de la régulation à vitesse constante



1 Appuyez sur le bouton d’annulation pour annuler la régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée si vous freinez.

2 Appuyez sur le bouton “+RES” pour reprendre la régulation à vitesse constante.

La reprise de la vitesse programmée est disponible quand le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.

■ Conditions de programmation du régulateur de vitesse

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

- Vous pouvez faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en commençant par accélérer le véhicule jusqu’à la vitesse souhaitée, puis en appuyant sur le bouton “-SET” pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure d’environ 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à 20 mph (30 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s’active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.

■ Si le message d’alerte concernant le régulateur de vitesse est affiché à l’écran multifonctionnel

Appuyez une fois sur le bouton principal de régulateur de vitesse pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S’il n’est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, le régulateur de vitesse est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système Stop & Start

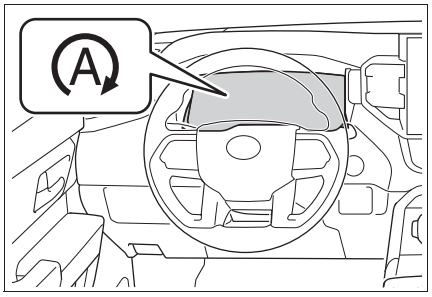
Le système Stop & Start arrête et redémarre le moteur en fonction de vos actions sur la pédale de frein et le sélecteur de vitesses lorsque le véhicule se trouve à l'arrêt (feu rouge, intersection, etc.) afin de réduire votre consommation de carburant et de limiter les nuisances sonores dues au ralenti.

Fonctionnement du système Stop & Start

■ Arrêt du moteur

Alors que vous circulez en position D du sélecteur de vitesses, appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule. Le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsque le moteur s'arrête, le témoin Stop & Start s'allume.



■ Redémarrage du moteur

Relâchez la pédale de frein. Le moteur redémarre automatiquement.

Lorsque le moteur démarre, le témoin Stop & Start s'éteint.

■ Lorsque le système de maintien du freinage est en action

- Lorsque le moteur est arrêté sur action du Système Stop & Start, il reste arrêté même si vous relâchez la pédale de frein.
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le moteur est arrêté sur action du Système Stop & Start, ce dernier redémarre.
- Alors que le moteur est arrêté sur action du Système Stop & Start, s'il redémarre, le système de maintien du freinage continuer de garder les frein serrés, sauf si les conditions fonctionnelles de ce dernier ne sont plus remplies. (→P.237)

■ Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est en fonction (véhicules équipés d'un régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses)

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt complet sur action du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, le moteur s'arrête automatiquement même si vous

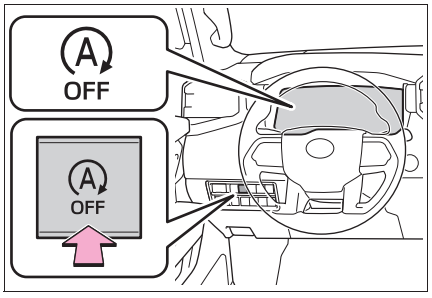
n'appuyez pas sur la pédale de frein.

- Lorsque le véhicule qui précède repart, le moteur redémarre automatiquement.
- Si le moteur est redémarré automatiquement par le système Stop & Start pendant un arrêt contrôlé par le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, l'arrêt contrôlé se poursuit.

Désactivation du système Stop & Start

Appuyez sur le bouton de désactivation du système Stop & Start pour désactiver ce dernier.
Le témoin de désactivation Stop & Start s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système Stop & Start et éteindre le témoin de désactivation Stop & Start.



Activation automatique du système Stop & Start

Si le système Stop & Start est désactivé suite à l'appui sur le bouton de désactivation Stop & Start, il se réactive automatiquement dès que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et que le moteur est démarré.

Aide au démarrage en côte

Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start alors que le véhicule est en côte, lorsque la pédale de frein est relâchée, la force de freinage est temporairement maintenue pour empêcher le véhicule de reculer, jusqu'à ce que le moteur redémarre et produise à nouveau de la force motrice.
Lorsque la force motrice est produite, la force de freinage maintenue est automatiquement annulée.

- Cette fonction intervient sur sol plat comme dans les côtes abruptes.
- Il peut arriver que le système de freinage produise des bruits, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Il peut arriver que les sensations à la pédale de frein ne soient plus les mêmes et que des vibrations se manifestent, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Remarques utiles à l'utilisation

- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage alors que le moteur est arrêté par le système Stop &

Start, le moteur ne pourra pas redémarrer sous l'action de la fonction de démarrage automatique. Dans ce cas, redémarrez le moteur en appliquant la procédure normale de démarrage. (→P.222)

- Lorsque le moteur est en train d'être redémarré par le système Stop & Start, il peut arriver que les prises d'alimentation électriques soient temporairement inutilisables; ce n'est toutefois pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Il peut arriver que le montage et le démontage d'équipements électriques et d'appareils sans fil perturbent le système Stop & Start. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Lorsque vous arrêtez le véhicule pour une durée plus longue, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt pour arrêter complètement le moteur.
- Lorsque le moteur est redémarré par le système Stop & Start, le volant de direction peut brièvement sembler difficile à tourner.

Conditions de fonctionnement

- Le système Stop & Start est fonctionnel lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:
  - Le véhicule a roulé un certain temps.
  - Véhicules équipés du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses: Vous appuyez vigoureusement sur la pédale de frein. (Sauf lorsque le véhicule est arrêté sur action du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses en mode de contrôle de la distance entre véhicules)
  - Véhicules dépourvus de régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses: Vous appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.
  - La position de sélection D est sélectionnée.
  - La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
  - La porte conducteur est fermée.
  - Le mode de conduite sélectionné n'est pas le mode "4H" ou "4L". (Modèles 4RM uniquement)
  - La Sélection Multi-terrain n'est pas active (sur modèles équipés)
  - Le désembueur de pare-brise est sur arrêt.
  - Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
  - Le moteur est suffisamment monté en température.
  - La température extérieure est supérieure à 23°F (-5°C).
  - Le capot est fermé. (→P.308)
  - Le mode "REMORQUAGE" ou "REMORQUER+" n'est pas actif (sur modèles équipés)
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le moteur ne soit pas arrêté par le système Stop & Start. Il ne s'agit pas d'une anomalie du système Stop & Start.
  - Lorsque vous utilisez le système de climatisation.
  - Lorsque la batterie est en cours de recharge périodique.
  - Lorsque la batterie n'est pas suffisamment chargée, par exemple quand le véhicule est resté en stationnement pendant longtemps et que la batterie s'est déchargée, la charge électrique est importante, la température de l'électrolyte de batterie est excessivement basse ou l'état de cette dernière s'est dégradé.
  - Lorsque le niveau de dépression dans le servofrein est bas.
  - Lorsque peu de temps s'est écoulé depuis que le moteur a redémarré.
  - Lorsque vous arrêtez fréquemment le véhicule (dans les embouteillages, par exemple).
  - Lorsque la température du liquide de refroidissement moteur ou la température de l'huile de transmission est extrêmement basse ou haute.
  - Lorsque le véhicule est arrêté

dans une côte abrupte.
- Lorsque vous tournez le volant de direction.
- Lorsque le véhicule circule dans une région à haute altitude.
- Lorsque la température de l'électrolyte de batterie est extrêmement basse ou haute.
- Pendant quelques minutes après débranchement et rebranchement des bornes de la batterie.

● Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, il sera automatiquement redémarré si l'une des conditions suivantes est remplie:
(Pour que le moteur puisse à nouveau être arrêté par le système Stop & Start, vous devez conduire le véhicule.)
- Vous mettez en marche le système de climatisation.
- Vous mettez en marche le désembueur de pare-brise.
- Vous manœuvrez le sélecteur de vitesses depuis D ou P.
- Vous manœuvrez le sélecteur de vitesses depuis P. (Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start alors que le sélecteur de vitesses est sur P.
- La ceinture de sécurité conducteur est détachée.
- La porte conducteur est ouverte.
- Le mode de conduite sélectionné est "4H" ou "4L" (modèles 4RM uniquement)
- La Sélection Multi-terrain est active (sur modèles équipés)
- Le mode "REMORQUAGE" ou "REMORQUER+" est actif (sur modèles équipés)
- Vous appuyez sur le bouton de désactivation Stop & Start.
- Vous tournez le volant de direction.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Le véhicule se met à rouler en pente.

● Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, il peut arriver qu'il ne redémarre pas automatiquement dans les situations suivantes: (Pour que le moteur puisse à nouveau être arrêté par le système Stop & Start, vous devez conduire le véhicule.)
- Lorsque vous pompez sur la pédale de frein ou appuyez dessus très vigoureusement.
- Lorsque vous utilisez le système de climatisation.
- Lorsque vous appuyez sur un bouton du système de climatisation (bouton de désembueur de pare-brise, etc.).
- Si la batterie est insuffisamment chargée.

■ Lorsque le capot est ouvert

● Si le capot est ouvert alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur cale et ne pourra pas redémarrer sous l'action de la fonction de démarrage automatique. Dans ce cas, redémarrez le moteur en appliquant la procédure normale de démarrage. (→P.222)

● Si vous fermez le capot après avoir démarré le moteur avec le capot ouvert, le système Stop & Start est inopérant. Fermez le capot, mettez sur arrêt le contacteur de démarrage, attendez au moins 30 secondes, puis démarrez le moteur.

■ Fonctionnement du système de climatisation alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start

Lorsque la climatisation est en mode automatique et que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, il peut arriver que la soufflerie régule à vitesse lente pour limiter les variations de température dans l'habitacle ou qu'elle s'arrête.

Pour donner priorité au système de climatisation lorsque le véhicule est arrêté, désactivez le système Stop & Start en appuyant sur le bouton correspondant.

● Si le pare-brise est embué

Mettez en marche le désembueur de pare-brise. (→P.456)
Si le pare-brise se couvre souvent de buée, appuyez sur le bouton de désactivation du système Stop & Start pour le désactiver.

●Si une odeur s'échappe du système de climatisation
• Appuyez sur le bouton de désactivation du système Stop & Start pour désactiver ce dernier.

■Modification de la durée d'arrêt au ralenti lorsque le système de climatisation est actif

Vous pouvez utiliser ⚙ à l'écran multifonctionnel (→P.643) pour configurer la durée pendant laquelle le système Stop & Start reste en action lorsque le système de climatisation est en fonction. (Il n'est pas possible de configurer la durée pendant laquelle le système Stop & Start reste en action lorsque le système de climatisation est arrêté.)

■Affichage de l'état du système Stop & Start

→P.106

■Messages à l'écran multifonctionnel

Dans les situations suivantes,

 et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.

●Lorsque le moteur ne peut pas être arrêté par le système Stop & Start

 "Appuyer plus fort sur le frein pour activer"
• Vous n'appuyez pas suffisamment sur la pédale de frein.

→ Si vous appuyez davantage sur la pédale de frein, le système est opérant.

 "Batterie non dédiée"
• Il est possible qu'une batterie ait été montée alors qu'elle n'est pas compatible avec le système Stop & Start.

→ Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 "Batterie en charge"
• Il est possible que la batterie soit faiblement chargée.

→ L'arrêt du moteur est temporairement prohibé pour permettre la recharge en priorité de la batterie. Le système redevient actif après que le moteur ait tourné un certain temps.
• Il est possible qu'une recharge d'entretien soit en cours

→Le système redevient actif après qu'une heure au plus de recharge d'entretien se soit écoulée.
• Si l'affichage persiste longtemps (plus d'une heure)

→ La batterie est peut-être endommagée. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

 "Arrêt et redémarrage indisponible"
• Le système Stop & Start est temporairement désactivé.

→ Laissez le moteur tourner un moment.
• Il est possible que le moteur ait été démarré avec le capot ouvert.

→ Fermez le capot, arrêtez le moteur, attendez au moins 30 secondes, puis démarrez le

moteur.

 "En préparation"

- Le véhicule circule dans une région à haute altitude.
- Le niveau de dépression dans le servofrein est bas.

→ Lorsque le niveau de dépression dans le servofrein atteint une valeur prédéfinie, le système est actif.

 "Pour contrôle de la climatisation"

- Vous utilisez le système de climatisation alors que la température ambiante est haute ou basse.

→ Si la différence s'amenuise entre le réglage de température et la température régnant dans l'habitable, le système est actif.

- Le désembueur de pare-brise est en fonction.

- Lorsque le moteur redémarre automatiquement alors qu'il était arrêté par le système Stop & Start

 "En préparation"

- Vous avez continué à appuyer sur la pédale de frein, ou pompé dessus.

→ Le système redevient actif après que le moteur ait tourné et que le niveau de dépression ait atteint une valeur prédéfinie dans le servofrein.

 "Pour contrôle de la climatisation"

- Vous avez mis en marche le système de climatisation ou vous l'utilisez.
- Vous avez mis en marche le désembueur de pare-brise.

 "Batterie en charge"

- Il est possible que la batterie soit faiblement chargée.

→Le système redevient actif après que le moteur ait tourné suffisamment pour recharger la batterie.

■ Lorsque le signal sonore se déclenche

Si la porte conducteur est ouverte lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start et le sélecteur de vitesses est sur D, le témoin de système Stop & Start clignote accompagné d'un signal sonore. Pour arrêter le signal sonore, fermez la porte conducteur.

■ Fonction de protection du système Stop & Start

- Lorsque le volume du système audio est excessivement élevé, il peut arriver que la sortie son de ce dernier soit brutalement coupée pour réduire la consommation de la batterie. Pour éviter que le système audio ne soit coupé, maintenez le volume du système audio à un niveau modéré. Si le système audio a été coupé, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, attendez au moins 3 secondes, puis mettez-le sur ACC ou MARCHE pour réactiver le système audio.
- Il peut arriver que le système audio ne soit pas réactivé si les bornes de la batterie ont été débranchées puis rebranchées. Si cela se produit, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et répétez deux fois l'action suivante pour activer normalement le système audio.
- Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE puis sur arrêt.

■ Remplacement de la pile

→P.601

Si le témoin de désactivation Stop & Start clignote continuellement

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le message "Dysfonctionnement du système d'arrêt et de redémarrage Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système Stop & Start est en action

Assurez-vous de désactiver le système Stop & Start si le véhicule se trouve dans un lieu mal ventilé.
En l'absence de désactivation, il peut arriver que le moteur redémarre intempestivement, causant l'accumulation des gaz d'échappement et leur entrée dans le véhicule, avec pour conséquence possible de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Ne pas quitter le véhicule tant que le moteur est arrêté par le système Stop & Start (tant que le témoin Stop & Start est allumé). La fonction de démarrage automatique du moteur pourrait causer un accident.
- Appuyez sur la pédale de frein et serrez le frein de stationnement selon les besoins, tant que le moteur est arrêté par le système Stop & Start (tant que le témoin Stop & Start est allumé).

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Si l'une des situations suivantes survient, il peut arriver que le système Stop & Start ne fonctionne pas correctement. Faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Alors que la ceinture de sécurité conducteur est attachée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant et conducteur clignote.
- Même si la ceinture de sécurité conducteur n'est pas attachée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant et conducteur ne s'allume pas.
- Alors même que la porte conducteur est fermée, le témoin d'alerte de porte ouverte est allumé ou l'éclairage intérieur est allumé alors que le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes.
- Alors même que la porte conducteur est ouverte, le témoin d'alerte de porte ouverte n'est pas allumé ou l'éclairage intérieur n'est pas allumé alors que le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes.

BSM (Surveillance de l’angle mort)*

*: Sur modèles équipés

La surveillance de l’angle mort est un système utilisant les capteurs radar latéraux intégrés à la face interne du pare-chocs arrière sur les deux côtés gauche et droit pour aider le conducteur dans sa prise de décision pour changer de voie.

AVERTISSEMENT

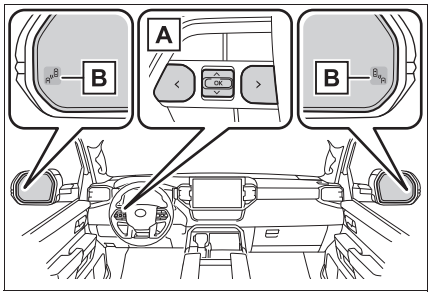
■ Mises en garde concernant l’utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l’angle mort est une fonction supplémentaire qui alerte le conducteur de la présence d’un véhicule dans l’angle mort des rétroviseurs extérieurs, ou de son approche rapide dans cet angle mort par l’arrière. Ne pas accorder une trop grande confiance à la surveillance de l’angle mort. Sachant que la fonction n’est pas capable d’évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Sachant qu’il peut arriver dans certaines conditions que le système n’intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité.

Composition du système



A Sélecteur d’instrumentation

Activation/désactivation de la surveillance de l’angle mort.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s’approchant rapidement par l’arrière et dans un angle mort, le témoin s’allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Lorsque le message “Moniteur d’angle mort non disponible” est affiché à l’écran multifonctionnel

Il est possible que de la glace, neige, boue, etc., se soit accumulée sur le pare-chocs arrière, autour des capteurs. (→P.313) Le système doit retrouver son fonctionnement normal après que vous ayez nettoyé le pare-chocs arrière de la glace, neige, boue, etc. Par ailleurs, il peut

arriver que les capteurs ne fonctionnent pas normalement lorsque vous circulez par temps très chaud ou très froid.

■ **Lorsque le message "Dysfonctionnement du moniteur d'angle mort Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.644)

■ **Certification**

→P.678

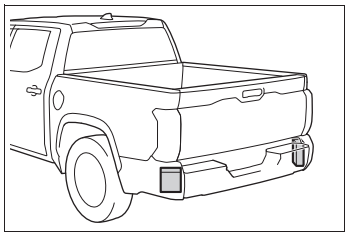
AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés de chaque côté du véhicule, à gauche et à droite à l'intérieur du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Veillez à ce que les capteurs et les parties du pare-chocs arrière qui les entourent soient toujours propres.

Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte (→P.312) s'affiche. Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P.318). Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents) ou du ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.

AVERTISSEMENT

- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
  Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
  Dans les situations suivantes, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
  - Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas modifier le capteur ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur ou le pare-chocs arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Configuration des paramètres de surveillance de l'angle mort

Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver la fonction. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "BSM", puis appuyez sur OK.

Lorsque la fonction est désactivée, le témoin de désactivation du BSM (→P.86) est allumé. (Chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur MARCHE, la surveillance de l'angle mort est automatiquement réactivée.)

Configuration du type de caravane/remorque

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour sélectionner le type de caravane/remorque. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Réglages remorque" puis appuyez longuement sur OK.

3 Selon ce qui est affiché, sélectionnez l'option de votre choix puis appuyez sur OK. (→P.104)

Détection auto de la caravane/remorque (ATD)

La détection auto de la caravane/remorque (ATD) utilise le régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) ou les capteurs de la surveillance de

l'angle mort (BSM) pour détecter si une caravane/remorque est attelée.

- Les caravanes/remorques utilisant un TBC peuvent être détectées au moyen du connecteur 7 broches du frein de la caravane/remorque.
- Les autres types de caravanes/remorques peuvent être détectés au moyen des capteurs BSM.
- Lorsqu'une caravane/remorque est détectée via le BSM ou le TBC, la fonction RCTA est désactivée.
- Dès l'instant où la caravane/remorque est détectée, le périmètre de détection est étendu jusqu'à la longueur maximum de 16 ft. (15 m) environ à partir du pare-chocs arrière du camion.
- Si la caravane/remorque n'est pas équipée d'un connecteur à 7 broches, ou si celui-ci n'est pas branché, la caravane/remorque est détectée via les capteurs BSM. Dans ce cas, la fonction PKSB et le système intuitif d'aide au stationnement ne sont pas désactivés.
- Pour que la caravane/remorque soit détectée automatiquement alors que le connecteur à 7 broches n'est pas branché, il faut que le véhicule roule en marche avant pendant au moins 10 secondes à une vitesse supérieure à 0,6 mph (1 km/h).
- La fonction ATD se déclenche à chaque cycle marche/arrêt du contacteur de démarrage, ou si le véhicule est arrêté pendant plus de 90 secondes avec le sélecteur de vitesses sur P ou N.
- Il peut arriver que la détection de la caravane/remorque via les capteurs BSM soit retardée si l'environnement dans lequel le véhicule évolue est densément occupé, comme un parc de stationnement très fréquenté ou un terrain de camping arboré par exemple, ou parsemé d'obstacles proches empêchant les capteurs de suffisamment détecter la caravane/remorque.

■ Détection de longueur de la caravane/remorque (TLD)

- Dès lors qu'une caravane/remorque est détectée et à condition que le paramètre de longueur de caravane/remorque ait été configuré sur "Auto" au combiné d'instruments, la fonction TLD utilise les capteurs de la surveillance d'angle mort pour estimer la longueur de la caravane/remorque.

Pour permettre au système d'estimer la longueur de la caravane/remorque avec la fonction TLD et le périmètre de détection, effectuez au moins deux manœuvres tournantes sur 90 degrés.

Si la longueur de la caravane/remorque est indiquée manuellement via l'écran multifonctionnel, le périmètre de détection est également corrigé pour aller au-delà de la longueur de la caravane/remorque.

- Selon le type et les dimensions de certaines caravanes/remorques, il peut arriver que les performances TMW soient dégradées.

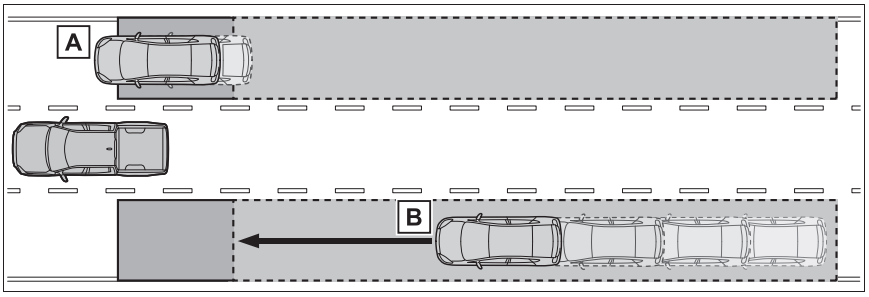
Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

■ Véhicules détectables par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort utilise les capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via

des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

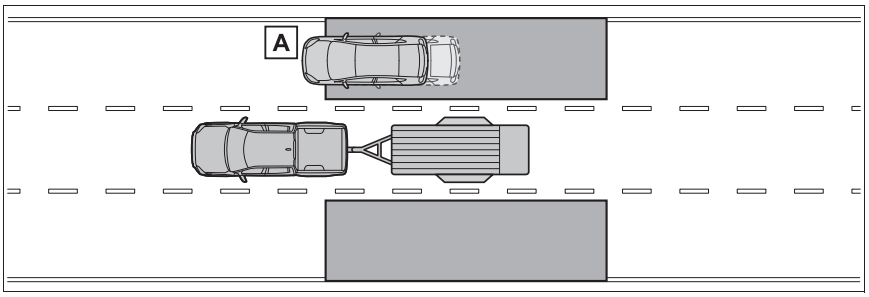
● Quand vous ne tractez pas une caravane/remorque



A Véhicules en approche dans les voies adjacentes et potentiellement dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules en approche rapide dans les voies adjacentes et dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

● Quand vous tractez une caravane/remorque

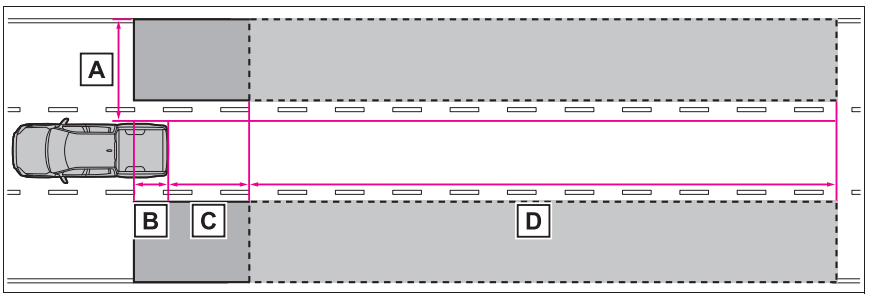


A Véhicules en approche dans les voies adjacentes et potentiellement dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ **Zones de détection de la surveillance de l'angle mort**

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

● Quand vous ne tractez pas une caravane/remorque



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

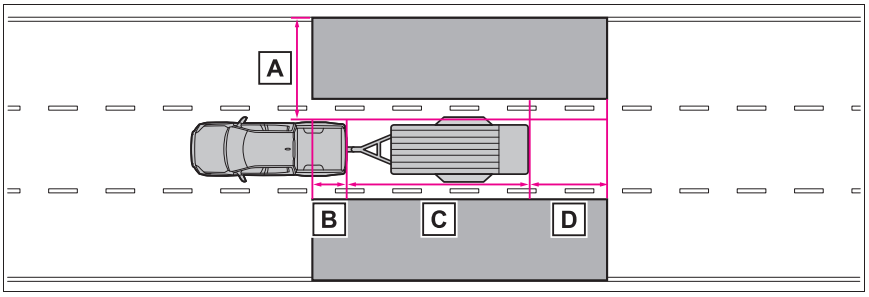
A De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière

C Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

D De 9,8 ft. (3 m) à 197 ft. (60 m) environ depuis le pare-chocs arrière*2

- Quand vous tractez une caravane/remorque



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

A De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière

C Longueur hors-tout de la caravane/remorque*3

D Environ 9,8 ft. (3 m) depuis l'arrière de la caravane/remorque*3

*1: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis celui-ci.

*2: Il peut arriver que l'alerte soit donnée en retard par le témoin intégré au rétroviseur intérieur. Le retard augmente proportionnellement au diffé-

rentiel de vitesse avec les véhicules en approche dans la voie adjacente.

*3: Le système ne prend pas en charge les caravanes/remorques de largeur supérieure à 8,5 ft. (2,59 m) et/ou de longueur supérieure à 39 ft. (12,0 m). Avec les remorques carrossées et certains autres types de caravanes/remorques mesurant jusqu'à 8,5 ft. (2,59 m) de large et/ou 39 ft. (12,0 m) de long, il peut arriver que l'alerte donnée par l'indicateur intégré au rétroviseur extérieur soit en retard si un véhicule circulant dans la voie adjacente dépasse le vôtre avec un important différentiel de vitesse.

■ Conditions de fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est fonctionnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- La surveillance de l'angle mort est active.
- La position de sélection n'est pas sur R.
- Le véhicule roule à plus de 6 mph (10 km/h) environ.

■ Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Vous dépassez lentement un véhicule circulant dans une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:
  - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
  - Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
  - Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
  - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent

de près les uns des autres
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
- Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque vous circulez avec le hayon ouvert ou lorsqu'un chargement (du bois d'œuvre par exemple) repose sur le hayon ouvert.
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation de la surveillance de l'angle mort

● Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque vous tournez à une intersection avec une caravane/remorque attelée alors qu'un véhicule voisin continue tout droit sur sa route

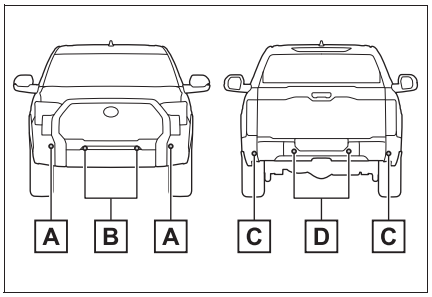
Système intuitif d’aide au stationnement*

*: Sur modèles équipés

La distance entre votre véhicule et les obstacles (un mur par exemple), lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage, est mesurée par les capteurs et communiquée via l’écran multifonctionnel et/ou l’écran multimédia et un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

Composition du système

■ **Types de capteurs**



A Capteurs d’angle avant

B Capteurs centraux avant

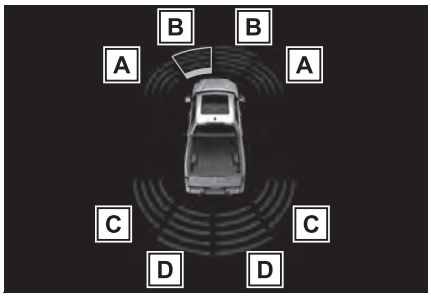
C Capteurs d’angle arrière

D Capteurs centraux arrière

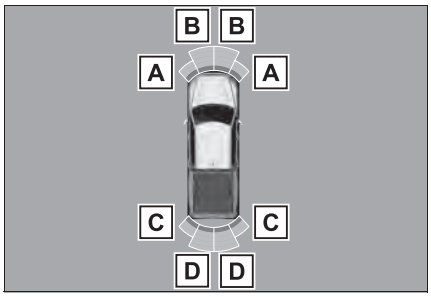
■ **Affichage**

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, comme un mur par exemple, une aide graphique s’affiche à l’écran multifonctionnel et/ou à l’écran multimédia qui évolue en fonction de la position et de la distance par rapport à l’obstacle. (À mesure que la distance se réduit avec l’obstacle, les segments de distance se mettent à clignoter.)

▶ Écran multifonctionnel



▶ Affichage multimédia



A Détection par le capteur d’angle avant

B Détection par le capteur central avant

C Détection par le capteur d’angle arrière

D Détection par le capteur central arrière

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver système intuitif d'aide au stationnement. (→P.99)

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner P, puis appuyez sur OK.

Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé, le témoin de désactivation de la fonction (→P.86) est allumé.

Pour réactiver le système après l'avoir désactivé, sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel, sélectionnez P puis Marche. Si vous le désactivez par cette méthode, le système ne se réactive pas lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

Quand vous tractez une caravane/remorque

Lorsque le connecteur à 7 broches est branché et la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.314) est active, le capteur arrière est automatiquement désactivé.

AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Pour garantir le fonctionnement normal du système

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne pas coller un adhésif ni installer un équipement électronique, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (particulièrement si elle est fluorescente), des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil, à côté d'un capteur radar.
- Ne pas faire subir de choc violent à la zone qui entoure le capteur. Si votre véhicule subit un choc, faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.

AVERTISSEMENT

- Ne pas monter un accessoire recouvrant la plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Quand désactiver la fonction

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction car il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Non-respect des mises en garde indiquées précédemment.
- Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).

Remarques pour le lavage du véhicule

Ne pas nettoyer la zone des capteurs à coups de jet d'eau ou de vapeur trop forts.

En effet, les capteurs risqueraient ensuite de ne plus fonctionner normalement.

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur les capteurs, car cela peut causer leur défaillance.
- Lorsque vous nettoyez le véhicule à la vapeur, ne pas en approcher le jet trop près des capteurs, car cela peut causer leur défaillance.

Conditions de fonctionnement du système

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est actif.
- Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ.
- Le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P.

Si le message "Aide au stationnement non disponible Nettoyez le capteur d'aide au stationnement" est affiché à l'écran multifonctionnel

Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.

Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.

Si un message d'alerte s'affiche alors que le capteur est propre, ce dernier est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



Si le message "Aide au stationnement non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel

Il peut arriver que de l'eau ruisselle en continu à la surface du capteur, notamment par forte pluie. Lorsque le système détermine que c'est normal, il retrouve un fonctionnement normal.

■ Informations utiles sur la détection par les capteurs

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.

• Selon la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
• Toute détection peut être impossible si l'obstacle statique est trop rapproché du capteur.
• Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle statique et son affichage (le signal sonore se déclenche). Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle se trouve à moins de 11,9 in. (30 cm) avant que l'affichage et le signal sonore d'alerte en soient donnés.
• Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.
• Il peut arriver qu'il soit difficile de distinguer le signal sonore de ce système si un autre est déjà actif.

■ Obstacles que le système est susceptible de ne pas détecter correctement

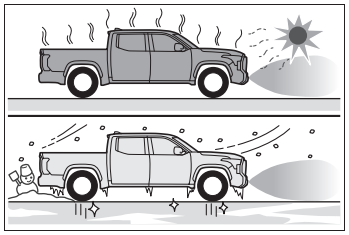
La forme d'un obstacle peut empêcher les capteurs de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

- Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Obstacles bas au sol
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions liées au véhicule et à son proche environnement. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.

- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est pris par la glace. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
  Par temps particulièrement froid, si un capteur est pris par la glace, il peut arriver que son indication s'affiche anormalement, ou que les obstacles (un mur par exemple) ne soient pas détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide.



- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie.
- Si des obstacles se dressent trop

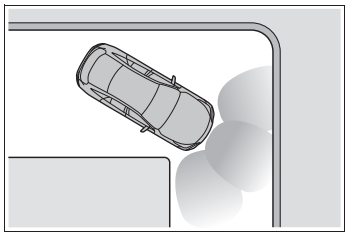
près du capteur.

- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ultrasons (ex. jupes plissées ou à volants).
- Lorsque les obstacles se trouvant dans le périmètre de détection ne sont pas perpendiculaires au sol ou au sens de marche du véhicule, sont de forme irrégulière ou courbe.
- Le vent qui souffle est fort
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un obstacle indétectable est intercalé entre le véhicule et un obstacle détecté
- Si un obstacle tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton coupe devant votre véhicule ou surgit par le côté
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anti-crevaison de secours
- Lorsque le hayon est ouvert

■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

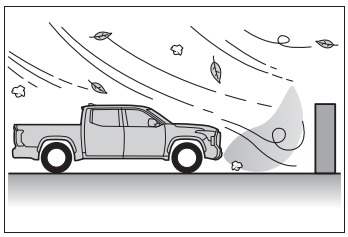
- Lorsque vous circulez sur une route étroite



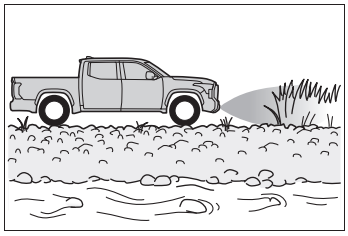
- Lorsque vous circulez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche d'arbre basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, barrières de péage et parcs de stationnement)
- Lorsqu'il y a présence d'une ornière ou d'un trou à la surface du sol
- Lorsque vous circulez sur une protection métallique (grille), telle que celles utilisées pour l'évacuation à l'égout
- Lorsque vous circulez sur une forte déclivité, en montée ou en descente
- Si un capteur est frappé par une grande quantité d'eau, notamment lorsque vous circulez sur une route inondée
- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard,

neige ou tempête de sable

- Lorsque le vent souffle en fortes rafales



- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée
- Circulation à proximité de piliers (poutres métalliques en H, etc.) dans un parc de stationnement à étages, un chanter de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe



- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anti-crevaison de secours

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Les capteurs arrière sont inopérants lorsqu'une caravane/remorque est détectée attelée.

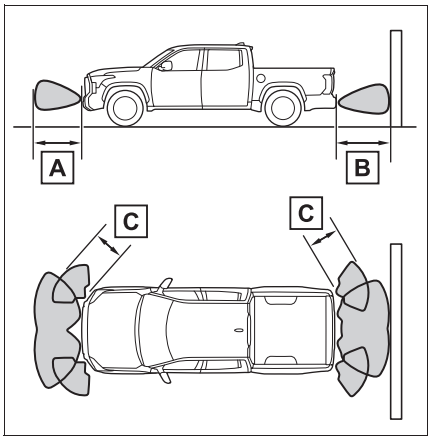
Lorsque vous reculez, les capteurs arrière sont inopérants, mais les capteurs d'angle avant restent fonctionnels.

■ Certification

→P.679

Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l'obstacle

■ Rayon de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier

selon la forme des obstacles, etc.

■ **Distance et signal sonore**

Distance approximative avec l'obstacle	Signal sonore
Capteur avant: 3,3 ft. à 2,0 ft. (100 cm à 60 cm)* Capteur arrière: 4,9 ft. à 2,0 ft. (150 cm à 60 cm)*	Lent
2,0 ft. à 1,5 ft. (60 cm à 45 cm)*	Moyenne
1,5 ft. à 1,0 ft. (45 cm à 30 cm)*	Rapide
1,0 ft. à 0,5 ft. (30 cm à 15 cm)	Continu
Moins de 0,5 ft. (15 cm)	

*: La fonction de mise au silence automatique du signal sonore est activée. (→P.326)

■ **Fonctionnement du signal sonore et distance à l'obstacle**

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le bip sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche de l'obstacle. Le signal sonore émet en continu à partir de l'instant où le véhicule est à moins de 1,0 ft. (30 cm) environ de l'obstacle.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un obstacle statique, le signal sonore réagit à celui le plus proche.
- Même lorsque les capteurs sont actifs, il y a des situations dans lesquelles le signal sonore est mis au silence. (fonction de mise au silence automatique du signal sonore)

■ **Réglage de volume du signal sonore**

Vous pouvez régler le volume du signal sonore à l'écran multi-fonctionnel.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner P, puis appuyez longuement sur OK.

3 Sélectionnez le volume sonore puis appuyez sur OK.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, vous alternez entre les niveaux 1, 2, et 3 du volume sonore.

Mise au silence d'un signal sonore

Un bouton de mise au silence est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'un obstacle est détecté. Pour mettre au silence le signal sonore, appuyez sur OK.

La mise au silence est simultanée pour les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement et de la fonction RCTA (sur modèles équipés).

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt.

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*

*: Sur modèles équipés

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux du système BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à surveiller les zones à visibilité réduite lorsqu'il recule.

AVERTISSEMENT

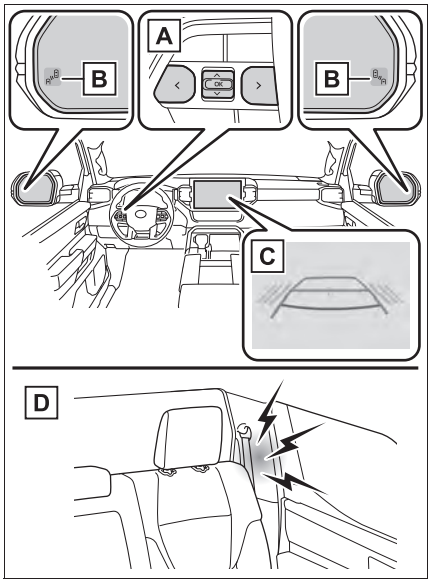
Mises en garde concernant l'utilisation du système

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. (→P.312)

Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P.313

Composition du système



A Sélecteur d'instrumentation

Activation/désactivation de la fonction RCTA.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, les deux témoins clignotent aux rétroviseurs extérieurs.

C Affichage multimédia

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.329) s'affiche à l'écran multimédia du côté où le danger est détecté. La présente illustration prend pour exemple un véhicule approchant par les deux côtés du véhicule.

D Signal sonore RCTA

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche. Le signal sonore se déclenche également pour une durée de 1 seconde environ tout de suite après l'activation de la fonction RCTA.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver la fonction RCTA. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "RCTA", puis appuyez sur OK.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin "RCTA OFF" (→P.86) est allumé. (À chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction RCTA est automatiquement réactivée.)

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Lorsque la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.314) est activée, la fonction est automatiquement désactivée.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ **Audibilité du signal sonore RCTA**

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume audio est fort.

■ **Lorsque le message "Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel**

La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs, ou il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie du pare-chocs arrière où se trouve le capteur. (→P.313)

Nettoyer la partie où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal. Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ **Lorsque le message "Anomalie du syst d'approche transversale arrière. Visitez votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

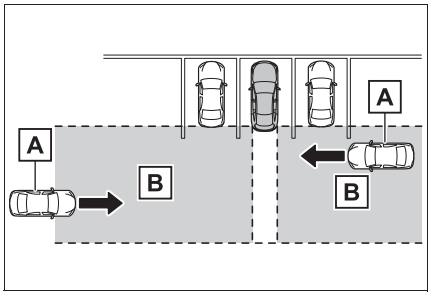
■ **Capteurs radar**

→P.313

Fonction RCTA

■ Utilisation de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise les capteurs radar pour détecter les véhicules approchant à l'arrière du vôtre par sa droite ou sa gauche et avertit le conducteur de leur présence en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



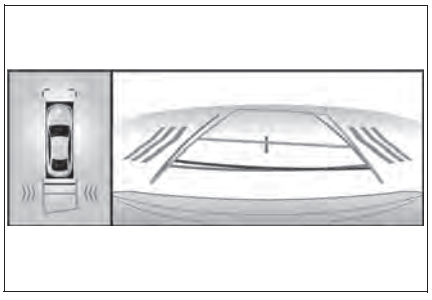
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

■ Affichage des icônes RCTA

Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'écran multimédia affiche ce qui suit.

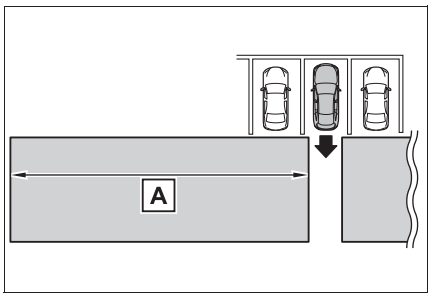
La présente illustration prend pour exemple un véhicule approchant par les deux côtés du véhicule.



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés

sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut alerter de l'arrivée à vitesse plus rapide de véhicules s'approchant de plus loin.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	A Distance approximative d'alerte
Rapide	17 mph (28 km/h)	66 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

■ Conditions d'intervention de la fonction RCTA

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La fonction RCTA est active.
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 17 mph (28 km/h).
- Le connecteur à 7 broches du régulateur de freinage de caravane/remorque n'est pas branché. (sur modèles équipés)

■ Réglage de volume du signal sonore

Vous pouvez régler le volume du signal sonore à l'écran multifonctionnel.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "RCTA", puis appuyez longuement sur **OK**.

3 Appuyez sur **OK** pour sélectionner le volume.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, vous alternez entre les niveaux 1, 2, et 3 du volume sonore.

■ Mise au silence temporaire d'un signal sonore

Un bouton de mise au silence est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'un véhicule ou un obstacle est détecté. Pour mettre au silence le signal sonore, appuyez sur **OK**.

La mise au silence est simultanée pour les signaux sonores de la fonction RCTA et du système intuitif d'aide au stationnement.

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporaire-

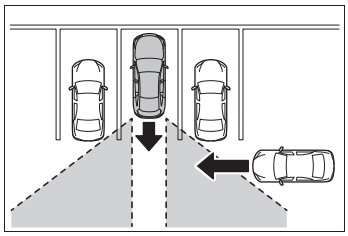
ment indisponible.

- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt.

■ **Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules**

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté du vôtre
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions



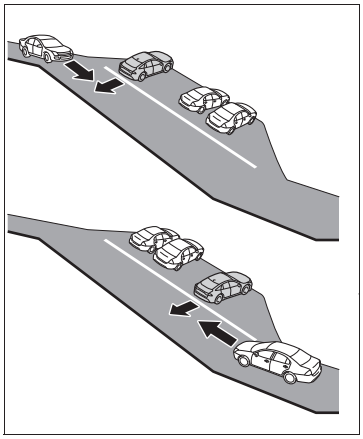
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- La distance entre le capteur et le véhicule en approche devient trop proche

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

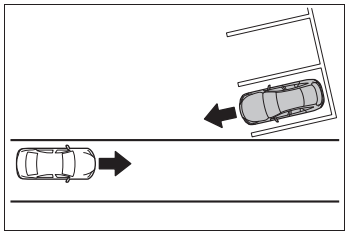
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

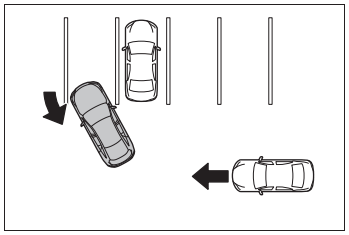
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie qui l'entoure au-dessus du pare-chocs arrière est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivelé



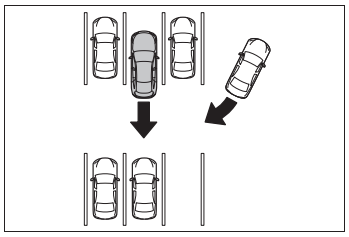
● Lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement avec un angle très fermé



● Immédiatement après que vous ayez activé la fonction RCTA
● Immédiatement après que vous ayez démarré le moteur avec la fonction RCTA active
● Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
● Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
● Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
● Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
● Lorsque vous tournez tout en reculant



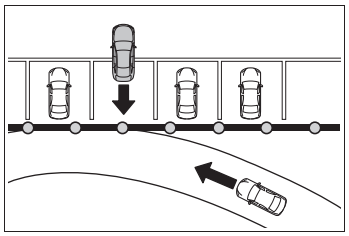
● Lorsqu'un véhicule tourne pour entrer dans le périmètre de détection



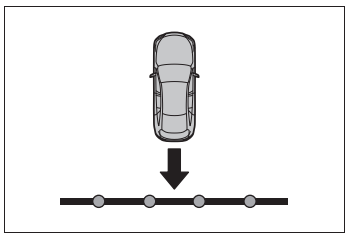
■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

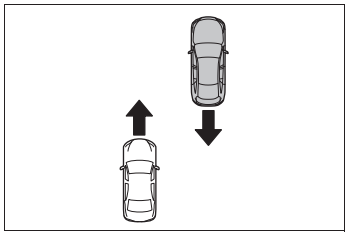
● Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent



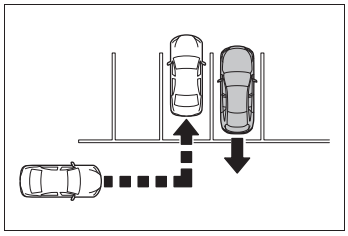
● Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)



- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne alors qu'il s'approche du vôtre



- Lorsque à côté de votre véhicule se trouvent des équipements en rotation, comme le ventilateur d'un groupe de climatisation par exemple
- Lorsque de l'eau est projetée ou pulvérisée sur le pare-chocs arrière, provenant d'un système d'arrosage par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la chaussée, etc.)
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Grillages et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée

PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le système de freinage d'aide au stationnement regroupe les fonctions suivantes, qui interviennent lorsque vous circulez à vitesse réduite ou vous reculez, notamment pour stationner. Lorsque le système évalue que la probabilité de collision avec un obstacle ou un piéton détecté est élevée, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement. Si le système évalue que le risque de collision avec un obstacle ou un piéton détecté est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Système PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

■ Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)

→P.339

■ Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

→P.343

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Ne pas accorder une trop grande confiance au système, sous peine de provoquer un accident.

Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, la météo, etc., il peut arriver que le système soit inopérant.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour permettre d'atténuer la gravité d'une collision. Toutefois, il peut arriver qu'il soit inopérant dans certaines situations.
- Le freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. Par ailleurs, même si le véhicule a été mis à l'arrêt par le système, il est nécessaire d'appuyer immédiatement sur la pédale de frein, car le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ.

AVERTISSEMENT

- Il est extrêmement dangereux de vouloir contrôler le fonctionnement du système en dirigeant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne jamais tenter une telle action.

■ Quand désactiver le freinage d'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement pour empêcher le système d'intervenir alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque le véhicule est inspecté sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique
- Lorsque le véhicule est chargé sur un bateau, un poids lourd ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous utilisez un équipement automatique de lavage automobile
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours

NOTE

■ Si le message "PKSB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du PKSB est allumé

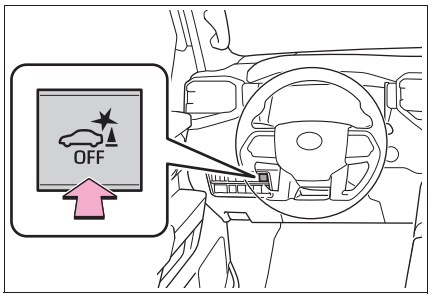
Si ce message s'affiche immédiatement après que le contacteur de démarrage ait été mis sur MARCHE, utilisez le véhicule avec précaution, en portant une attention toute particulière à ce qui vous entoure. Il peut être nécessaire de rouler avec le véhicule pendant un certain temps avant que le système reprenne un fonctionnement normal. (Si le système ne revient pas à la normale après que vous ayez roulé quelques temps, nettoyez les capteurs et les parties qui les entourent sur les pare-chocs.)

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

Appuyez sur le bouton pour activer/désactiver le freinage d'aide au stationnement.

Toutes les fonctions du freinage d'aide au stationnement (obs-

tacles statiques et trafic transversal arrière) sont simultanément activées/désactivées.



Lorsque le freinage d’aide au stationnement est désactivé, le témoin de désactivation du PKSB (→P.86) est allumé.

Pour activer le système, appuyez à nouveau sur le bouton. Si vous le désactivez par cette méthode, le système ne se réactive pas lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Lorsque le connecteur à 7 broches est branché et la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.314) est active, la fonction est automatiquement désactivée.

■ Lorsque le mode “4L” est sélectionné (modèles 4RM)

Le freinage d’aide au stationnement est automatiquement désactivé.

Indication visuelle et sonore du contrôle par réduction de la puissance moteur et du contrôle par freinage

Si le contrôle par réduction de la puissance moteur ou le contrôle par freinage se met en action, un message s’affiche à l’écran multifonctionnel et à l’affichage tête haute (sur modèles équipés), à l’écran multimédia, accompagné d’un signal sonore pour en alerter le conducteur.

Selon la situation, le contrôle par réduction de la puissance moteur intervient pour soit limiter l’accélération, soit restreindre la puissance autant que possible.

- Le contrôle par réduction de la puissance moteur est en action (limitation de l’accélération)

Le système restreint le niveau d’accélération en-deçà d’un certain niveau.

Écran multifonctionnel: “Objet détecté Accélération réduite”

Écran multimédia et affichage tête haute (sur modèles équipés): Aucune alerte affichée

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Ne se déclenche pas

- Le contrôle par réduction de la puissance moteur est en action (puissance restreinte autant que possible)

Le système a évalué qu'une action plus franche sur les freins qu'en temps normal est nécessaire.

Affichage multimédia: "FREINEZ!"

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Freinage!"

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle par freinage est en action

Le système a évalué qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Affichage multimédia: "FREINEZ!"

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Freinage!"

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le véhicule est arrêté sur action du système

Le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

Affichage multimédia: "Enfoncez la pédale de frein"

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Passer en position freinage" (Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur, "Enfoncez la pédale de frein" est affiché.)

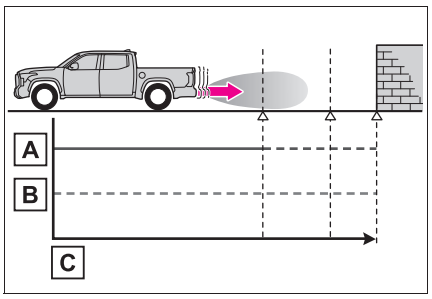
Témoin de désactivation du PKSB: Allumé

Signal sonore: Bip court

Présentation générale du système

Si le freinage d'aide au stationnement évalue qu'une collision est possible avec un obstacle détecté, la puissance moteur est réduite pour empêcher toute prise de vitesse du véhicule. (Contrôle par réduction de la puissance moteur: voir figure 2.) De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, le système met automatiquement en action les freins pour ralentir le véhicule. (Contrôle par freinage: voir figure 3.)

- Figure 1 Lorsque le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) n'est pas en action

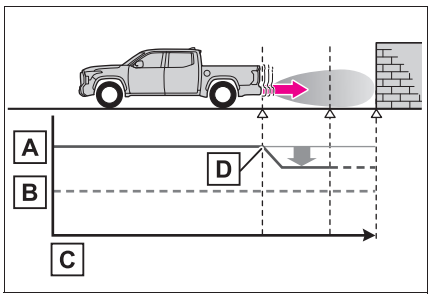


A Puissance moteur

B Effort de freinage

C Temps

- Figure 2 Lorsque le contrôle par réduction de la puissance moteur est en action



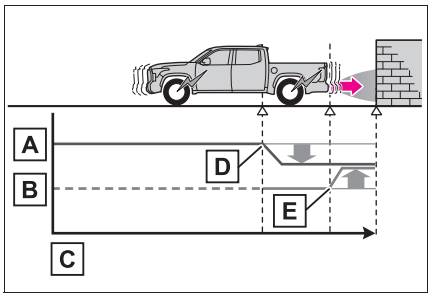
A Puissance moteur

B Effort de freinage

C Temps

D Le contrôle par réduction de la puissance moteur entre en action (le système évalue que le risque de collision avec l’obstacle détecté est élevé)

● Figure 3 Lorsque le contrôle par réduction de la puissance moteur et le contrôle par freinage sont en action



A Puissance moteur

B Effort de freinage

C Temps

D Le contrôle par réduction de la puissance moteur entre en action (le système évalue que le risque de collision avec l’obstacle détecté est élevé)

E Le contrôle par freinage se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l’obstacle détecté est extrêmement élevé)

■ Si le freinage d’aide au stationnement s’est déclenché

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d’aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin de désactivation PKSB est allumé. Si le freinage d’aide au stationnement intervient sans raison utile, vous pouvez appuyer sur la pédale de frein pour annuler le contrôle par freinage, ou attendre 2 secondes environ pour qu’il s’annule automatiquement. Vous pouvez alors appuyer sur la pédale d’accélérateur et reprendre l’usage normal du véhicule.

■ Réactivation du freinage d’aide au stationnement

Pour réactiver le freinage d’aide au stationnement après sa désactivation suite à sa mise en action, vous avez le choix entre l’activer à nouveau (→P.335), ou mettre le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

De plus, si l’une des conditions suivantes est remplie, le système se réactive automatiquement et le témoin de désactivation du PKSB s’éteint:

- La position de sélection P est sélectionnée
- L’obstacle n’est plus détecté dans le sens de marche du véhicule
- Le sens de marche du véhicule est inversé

■ **Si le message "PKSB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du PKSB est allumé**

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d'aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin de désactivation PKSB est allumé.

- Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.
  Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.
- Si ce message continue à s'afficher même après que vous ayez nettoyé le capteur, ou s'affiche alors que le capteur est propre, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si vous avez débranché puis rebranché une cosse de la batterie**

Le système doit être initialisé. Pour initialiser le système, roulez en ligne droite pendant plus de 5 secondes à une vitesse supérieure à 22 mph (35 km/h) environ.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)*

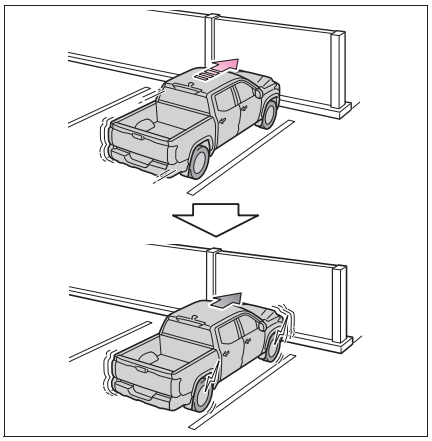
*: Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un obstacle statique (un mur par exemple) dans le sens de marche du véhicule et le système évalue qu'il y a risque de collision parce que le véhicule se met brutalement à avancer car vous avez appuyé accidentellement sur la pédale d'accélérateur, ou parce que le véhicule part dans le mauvais sens car vous avez mis la position de sélection à l'opposé, ou pendant que vous manœuvrez pour stationner ou circulez à vitesse réduite, le système intervient pour atténuer le choc avec l'obstacle statique détecté et pour réduire les dommages pouvant en résulter.

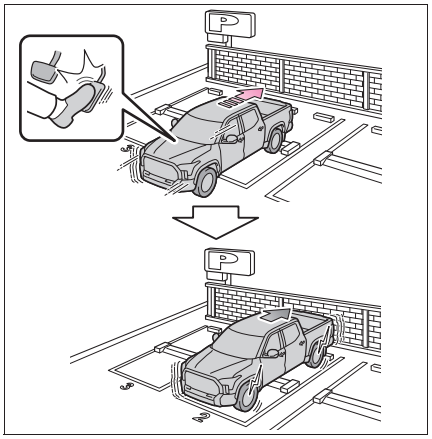
Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un obstacle est détecté dans le sens de marche du véhicule.

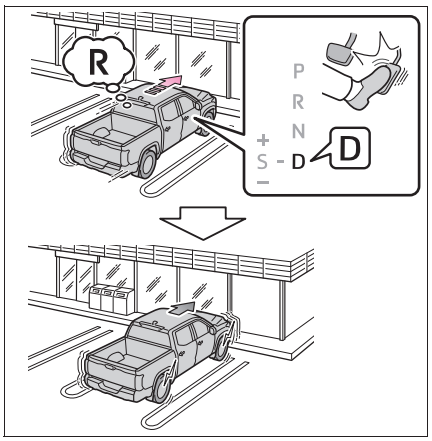
■ **Lorsque vous circulez à vitesse réduite et n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



■ **Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur**



■ **Lorsque le véhicule part dans le sens opposé parce que vous avez sélectionné la mauvaise position de sélection**



Types de capteurs

→P.320

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne pas coller un adhésif ni installer un équipement électronique, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (particulièrement si elle est fluorescente), des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil, à côté d'un capteur radar.

AVERTISSEMENT

- Ne pas faire subir de choc violent à la zone qui entoure le capteur. Si votre véhicule subit un choc, faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.
- Ne pas monter un accessoire recouvrant la plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

■ Soins à porter à la suspension

Ne pas modifier la suspension, car toute modification de la hauteur ou de l'inclinaison du véhicule peut empêcher les capteurs de détecter correctement les obstacles ou peut entraîner le non-fonctionnement du système, ou au contraire son intervention alors que ce n'est pas nécessaire.

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) intervient sans raison, à un passage à niveau par exemple

Au cas où la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) interviendrait sans raison, comme à un passage à niveau par exemple, le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ, ce qui vous permet d'avancer et de quitter la zone. Vous pouvez aussi appuyer sur la pédale de frein pour annuler le contrôle par freinage. Il vous suffit d'appuyer sur la pédale d'accélérateur après l'annulation du contrôle par freinage pour avancer et quitter la zone.

■ Remarques pour le lavage du véhicule

Ne pas nettoyer la zone des capteurs à coups de jet d'eau ou de vapeur trop forts.

En effet, les capteurs risqueraient ensuite de ne plus fonctionner normalement.

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur les capteurs, car cela peut causer leur défaillance.
- Lorsque vous nettoyez le véhicule à la vapeur, ne pas en approcher le jet trop près des capteurs, car cela peut causer leur défaillance.

■ Conditions d'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)

La fonction intervient lorsque le témoin de désactivation du PKSB est éteint ou clignotant (→P.86, 571)

et toutes les conditions suivantes sont réunies:

● Contrôle par réduction de la puissance moteur
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- Un obstacle statique est détecté dans le sens de marche du véhicule à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.

● Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance moteur est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner immédiatement pour éviter la collision.

■ Conditions dans lesquelles la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) cesse d'intervenir

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle par réduction de la puissance moteur
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système évalue que la collision est devenue évitable en freinant normalement.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.

● Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.

■ Rayon de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)

La fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) et le système intuitif d'aide au stationnement ont des rayons de détection différents. (→P.325) Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) soit inopérante.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.323

■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.324

Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)*

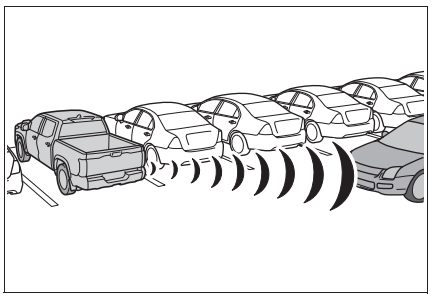
*: Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule en approche par la droite ou la gauche à l'arrière de votre véhicule et le système évalue que le risque de collision est élevé, cette fonction met en action les freins pour réduire la probabilité d'un accrochage avec le véhicule en approche.

Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un véhicule est détecté dans le sens de marche du véhicule.

■ **Lorsque vous reculez, un véhicule est en approche et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



Types de capteurs

→P.313

AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Prenez les précautions suivantes avec les capteurs radar arrière (→P.313). À défaut, vous pourriez entraîner le mauvais fonctionnement d'un capteur et causer un accident.

- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.
- Ne pas remplacer un capteur radar arrière par un autre qui n'est pas une pièce d'origine.
- Ne pas faire subir de dommages aux capteurs radar arrière, et veillez toujours à leur bon état de propreté ainsi qu'aux parties du pare-chocs qui les entourent.

AVERTISSEMENT

- Si la partie autour d'un capteur radar arrière subit un choc, le risque existe que le système ne fonctionne pas correctement du fait de la défaillance du capteur. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Respectez les précautions quant aux soins à porter aux capteurs radar. (→P.313)

Conditions d'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

La fonction intervient lorsque le témoin de désactivation du PKSB est éteint ou clignotant (→P.86, 571) et toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle par réduction de la puissance moteur
  - Le freinage d'aide au stationnement est activé.
  - Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
  - Des véhicules approchent par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h) environ.
  - La position de sélection est sur R.
  - Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle par freinage
  - Le contrôle par réduction de la puissance moteur est en action.
  - Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut effectuer un freinage d'urgence pour éviter la collision avec un véhicule en approche.

Conditions dans lesquelles la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) cesse d'intervenir

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle par réduction de la puissance moteur
  - Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
  - La collision devient évitable en freinant normalement.
  - Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.
- Contrôle par freinage
  - Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
  - Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
  - Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
  - Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.

Rayon de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

La fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) et la fonction RCTA ont des rayons de détection différents (→P.329). Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) soit inopérante.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.331

■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.332

Aide au stationnement Toyota à moniteur*

*: Sur modèles équipés

Le système d'aide visuelle au stationnement offre une assistance au conducteur en diffusant sur l'écran l'image filmée à l'arrière du véhicule pendant qu'il recule, pour le stationnement par exemple.

Lorsque vous passez l'affichage en mode de vue arrière large, le système affiche une vue élargie latéralement de ce qu'il se passe derrière le véhicule.

● Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

Précautions de conduite

Le système d'aide visuelle au stationnement est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur dans les manœuvres de marche arrière. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'entrer en

collision avec un autre véhicule et d'éventuellement causer un accident.

Portez attention aux précautions suivantes lorsque vous utilisez l'aide visuelle au stationnement.

AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système d'aide visuelle au stationnement pour reculer. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran ne rendent pas compte de l'exacte réalité.
  Soyez prudent, comme pour toute manœuvre de marche arrière avec un véhicule.
- Veillez à reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour maîtriser la vitesse du véhicule.
- S'il vous semble que vous allez heurter des véhicules, objets ou personnes à proximité, ou que vous allez monter sur le bas-côté, enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Les indications fournies ici ne le sont qu'à titre de guide général. Nous ne pouvons pas vous dire exactement quand et de combien tourner le volant pour chaque manœuvre; cela dépend des conditions de circulation, de l'état de la chaussée, de la situation du véhicule, etc. au moment précis de la manœuvre. Il est primordial que vous en ayez pleinement conscience avant d'utiliser le système d'aide au stationnement.
- Lorsque vous stationnez, veillez à vérifier que la place de stationnement est suffisante pour accueillir votre véhicule, avant d'essayer d'y manœuvrer.
- N'utilisez pas le système d'aide visuelle au stationnement dans les cas suivants:
  - Sur chaussée verglacée ou glissante, ou enneigée
  - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
  - Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé
  - Sur routes qui ne sont pas plates ou droites, mais sinueuses ou pentues
  - Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. Il peut arriver que l'image affichée à l'écran soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement, ou qu'elle soit illisible. Veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Si vous remplacez les pneus par d'autres de dimensions différentes, la position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de ne plus être la même.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances telles qu'elles apparaissent à l'image affichée à l'écran entre les obstacles et les piétons ne rendent pas compte des distances réelles. (→P.353)

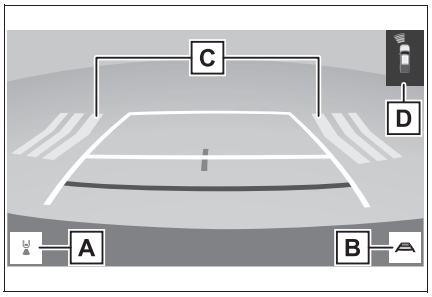
Affichage à l'écran

L'aide au stationnement à moniteur s'affiche dès lors que vous mettez la sélection de position sur R alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d'affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

Vue arrière: Affiche l'image à l'arrière du véhicule.

Vue arrière élargie: Affiche une image à presque 180° captée par la caméra de rétrovision.



A Bouton de sélection du mode d'affichage

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le système alterne entre les modes de vue arrière et vue arrière élargie.

B Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.348)

- Chaque fois que vous sélectionnez le bouton, le système alterne entre les modes d'affichage, dans l'ordre suivant:

Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée → Mode d'affichage des lignes de guidage d'aide au stationnement → Mode d'affichage des lignes de guidage en distance → Mode d'affichage de la ligne de guidage centrale.

C Alerte de trafic transversal arrière*

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

D Système intuitif d'aide au stationnement*

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle statique, la direction dans laquelle il se trouve et la distance approximative avec lui sont affichées, accompagnées d'un signal sonore.

*: Sur modèles équipés

● Pour plus de détails sur la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (→P.327) et le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.320)

AVERTISSEMENT

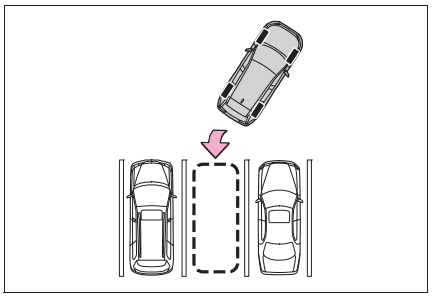
● Lorsque l'alerte de trafic transversal arrière est affichée en superposition de la vue caméra, il peut arriver qu'il soit difficile de la distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Annulation de l’aide au stationnement Toyota à moniteur

L’aide au stationnement à moniteur est annulée lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que R.

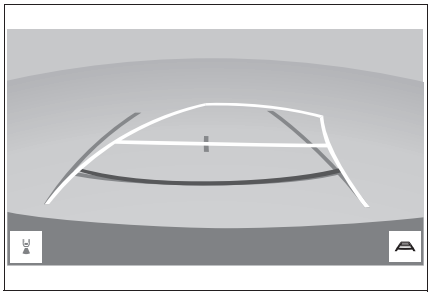
Utilisation du système

Utilisez l’un des modes suivants.



▶ Mode d’affichage des lignes de trajectoire estimée (→P.349)

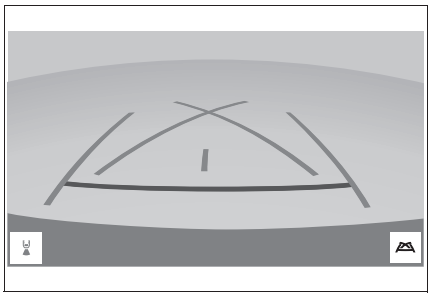
Les lignes de trajectoire estimée s’affichent et changent en fonction des mouvements du volant de direction.



▶ Mode d’affichage des lignes de guidage d’aide au stationnement (→P.350)

Les points de retour du volant de direction (lignes de guidage d’aide au stationnement) apparaissent.

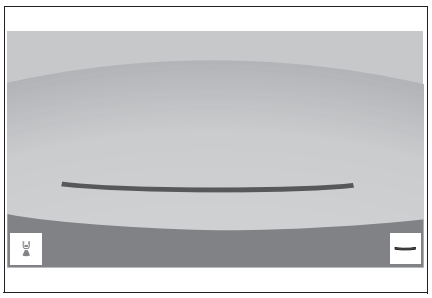
Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l’aise pour stationner le véhicule sans l’aide des lignes de trajectoire estimée.



▶ Mode d’affichage des lignes de guidage en distance (→P.350)

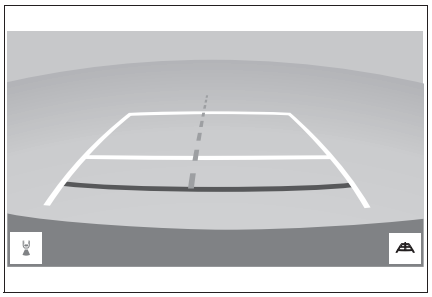
Seules les lignes de guidage en distance sont affichées.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l’aise pour stationner le véhicule sans l’aide des lignes de guidage.



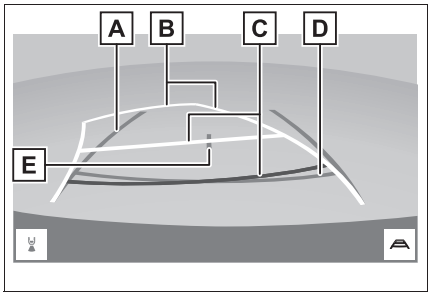
▶ Mode d’affichage de la ligne de guidage centrale (→P.350)

Les lignes de trajectoire estimée et la ligne centrale du véhicule affichées se déforment en fonction des mouvements du volant de direction.



Mode d’affichage des lignes de trajectoire estimée

Description de l’écran



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

B Lignes de trajectoire estimée

Matérialisent une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.

C Lignes de guidage en distance

Matérialisent la distance à l’arrière du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

- Les lignes de guidage se déforment conjointement aux lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage marquent des points situés à une distance d’environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et d’environ 3 ft. (1 m) (jaune) par rapport au bord central du pare-chocs.

D Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

E Ligne de guidage centrale du véhicule

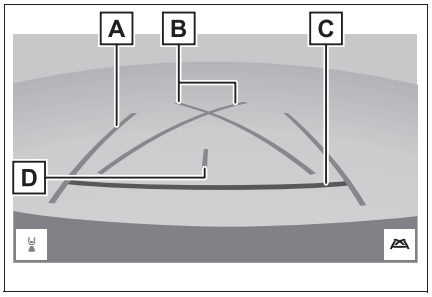
Matérialise l’axe central estimé du véhicule au sol.

AVERTISSEMENT

- Si le volant de direction est bien droit alors que les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée ne sont pas alignées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Mode d’affichage des lignes de guidage d’aide au stationnement

Description de l’écran



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

- La largeur affichée est supérieure à celle du véhicule en réalité.

B Lignes de guidage d’aide au stationnement

Matérialisent la trajectoire du braquage le plus court possible en arrière du véhicule.

C Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

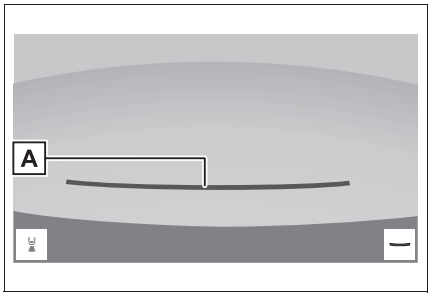
- Indique des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

D Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l’axe central estimé du véhicule au sol.

Mode d’affichage des lignes de guidage en distance

Description de l’écran



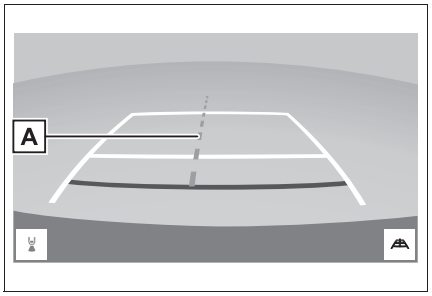
A Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

- Indique des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

Mode d’affichage de la ligne de guidage centrale

Description de l’écran



A Ligne de guidage centrale

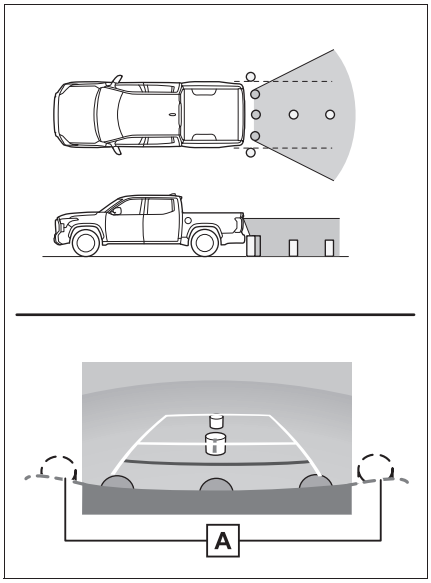
Matérialise l’axe central estimé du véhicule.

Précautions avec l’aide au stationnement Toyota à moniteur

Zone affichée à l’écran

Le système d’aide visuelle au stationnement affiche une image de la zone à l’arrière du véhicule, vue du pare-chocs.

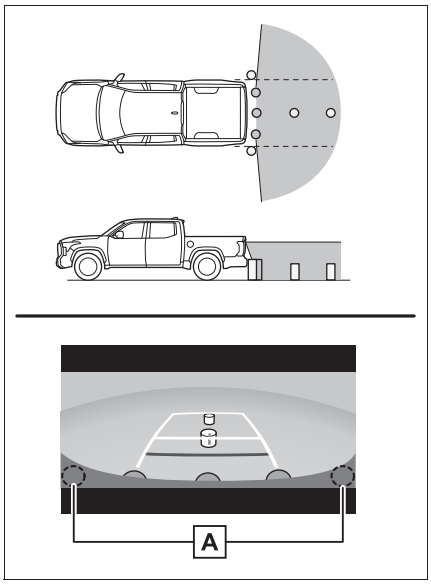
▶ Vue arrière



A Angles du pare-chocs

- La zone autour des deux angles du pare-chocs n’est pas affichée.

▶ Vue arrière élargie



A Angles du pare-chocs

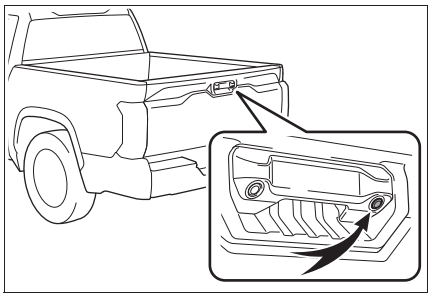
- La zone autour des deux angles du pare-chocs n’est pas affichée.

- La procédure permettant de régler l’image de l’écran d’aide visuelle au stationnement est identique à celle permettant de régler l’affichage en général. (Se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.)
- La zone affichée à l’écran peut varier en fonction des conditions d’orientation du véhicule.
- Les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier ne peuvent pas être affichés.
- La caméra est équipée d’une optique spéciale. La distance telle qu’elle apparaît à l’image affichée à l’écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- Les obstacles situés plus en hauteur par rapport à la caméra

peuvent ne pas apparaître sur le moniteur.

La caméra

La caméra de l’aide visuelle au stationnement est située à l’emplacement indiqué sur la figure.



Utilisation de la caméra

Si des gouttelettes d’eau, de la neige, de la boue, etc. sont collées à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image claire. Dans ce cas, lavez à grande eau l’objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux et humide.

NOTE

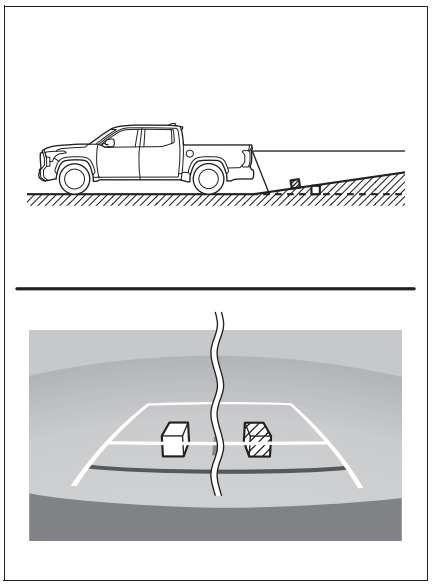
- Le système d’aide visuelle au stationnement peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants.
  - Si le véhicule a subi un choc à l’arrière, la position et l’angle de fixation de la caméra risquent d’avoir changé.
  - La caméra étant étanche à l’eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Son fonctionnement pourrait s’en trouver altéré.
  - Pour nettoyer l’objectif de la caméra, lavez la caméra à grande eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humide. Tout frottement appuyé de l’objectif de la caméra peut le rayer et le rendre incapable de transmettre une image claire.
  - Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
  - En cas de variation brutale de température, par exemple lorsque de l’eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
  - Lorsque vous lavez le véhicule, n’approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Différences entre l'écran et le sol en réalité

- Il peut arriver que les lignes de guidage en distance et en largeur du véhicule ne soient pas effectivement parallèles aux délimitations de la place de stationnement, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Il peut arriver que les distances entre les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations gauche et droite de la place de stationnement ne soient pas égales, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Les lignes de guidage en distance donnent une indication de la distance lorsque la chaussée n'est pas en dénivelé. Dans n'importe laquelle des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidages affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.

Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

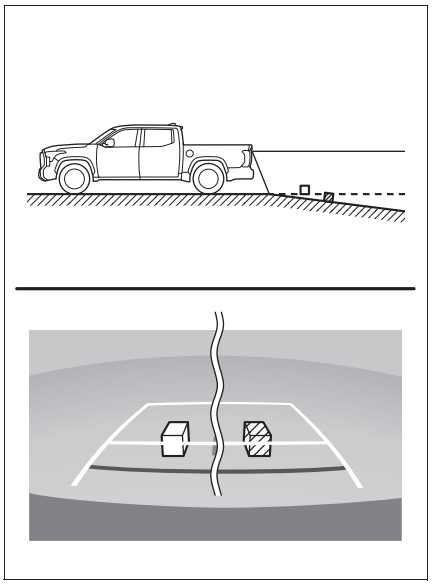
Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente montante, les distances paraissent plus éloignées du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

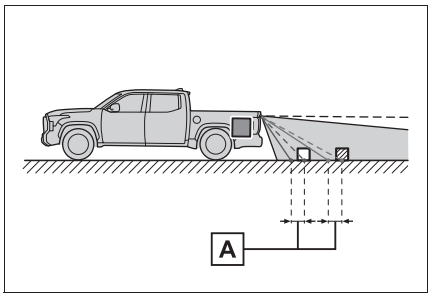
Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente descendante, les distances paraissent plus proches du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de gui-

dage et les écarts/distances réelles au sol.



■ Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

Quand l’assiette du véhicule penche du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidages affichées à l’écran et les écarts/distances réelles au sol.



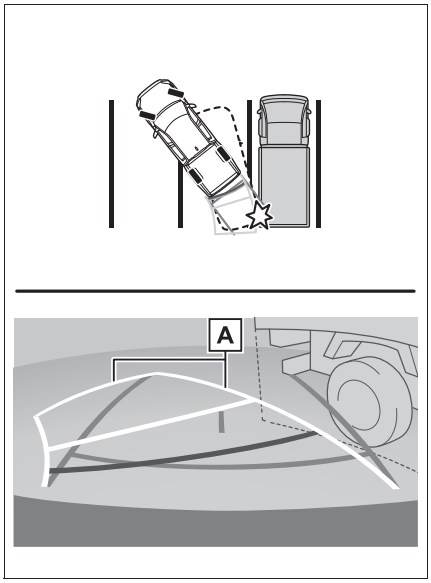
A Marge d’erreur

Quand vous approchez d’un obstacle tridimensionnel

Les lignes de trajectoire estimée ciblent les objets plats (comme la chaussée). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) avec les lignes de trajectoire estimée et les lignes de guidage en distance.
Lorsque vous approchez d’un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d’un camion par exemple), soyez attentif à ce qui suit.

Lignes de trajectoire estimée

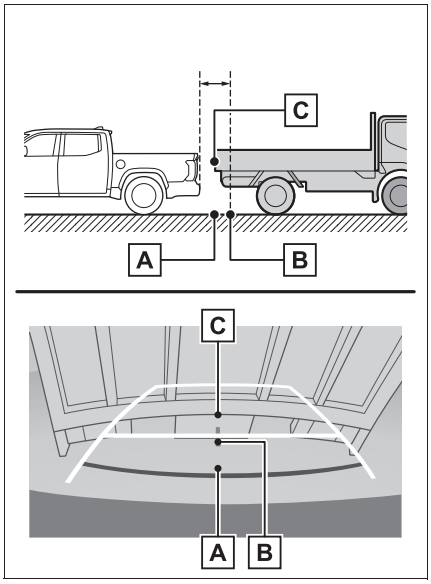
Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. Dans le cas présenté ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de trajectoire estimée, et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion, en apparence. Toutefois, le risque existe que le camion croise effectivement les lignes de trajectoire estimée. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de trajectoire estimée, le véhicule risque de heurter le camion.



A Lignes de trajectoire estimée

Lignes de guidage en distance

Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. À l'écran, il semble en apparence que le camion stationne au point B. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A, vous allez heurter le camion. À l'écran, il semble en apparence que A est le plus proche et C est le plus lointain. Pourtant, en réalité, A et C sont à la même distance, et B est plus éloigné que A et C.



Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis contrôlez de nouveau.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée • La température autour de l'objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d'eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l'humidité • Présence de boue, etc. collée à la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou de projecteurs • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc.	Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule. (Servez-vous à nouveau du moniteur lorsque les conditions de manœuvre se sont améliorées.) La procédure de réglage de la qualité d'image de l'aide visuelle au stationnement est identique à celle du réglage de l'écran en général. (Se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".)
L'image est floue	Gouttelettes d'eau, neige, boue, etc. collée à la caméra.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.
L'image est désalignée	La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage sont très désalignées	La position de la caméra est désalignée.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	• Le véhicule est incliné (il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé en pente.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule.

Symptôme	Cause probable	Solution
Les lignes de trajectoire estimée se déforment alors que le volant de direction est droit	Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne s'affichent pas	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 est affiché	• La batterie a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie était remontée. • La batterie est faible. • Le capteur de direction a été changé. • Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Arrêtez le véhicule et tournez le volant de direction jusqu'en butée à gauche et à droite. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Moniteur de vision panoramique*

*: Sur modèles équipés

Le moniteur de vision panoramique aide le conducteur à surveiller les abords du véhicule lorsqu'il roule à vitesse réduite, en faisant travailler ensemble les caméras avant, arrière et latérales et en affichant à l'écran une image complète vue du dessus du véhicule.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de caméra ou mettez le sélecteur de vitesses sur R alors que le contacteur de démarrage est sur ON, le moniteur de vision panoramique s'affiche.

Le moniteur affiche différentes vues de la position du véhicule et tout ce qui l'entoure.

● Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

Précautions de conduite

Le moniteur de vision panoramique est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur à contrôler les abords du véhicule. Lorsque vous l'utilisez, veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule ou d'éventuellement causer un accident.

Portez attention aux précautions suivantes lorsque vous utilisez le moniteur de vision panoramique.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais exclusivement au moniteur de vision panoramique. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran ne rendent pas compte de l'exacte réalité. Soyez prudent comme vous l'êtes normalement lorsque vous conduisez n'importe quel autre véhicule.
- Veillez toujours à surveiller vous-même tout autour du véhicule pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez jamais en regardant uniquement l'écran, car l'image qu'il diffuse ne rend pas compte des conditions réelles. Si vous conduisez en regardant uniquement l'écran, vous pouvez entrer en collision avec un piéton ou un obstacle et provoquer un accident. Lorsque vous conduisez, veillez à surveiller vous-mêmes les abords du véhicule en vision directe et avec les rétroviseurs.

AVERTISSEMENT

- Selon les conditions d'utilisation du véhicule (nombre de passagers, quantité de bagages, etc.), la position des lignes de guidage affichées à l'écran peut varier. Veillez à contrôler visuellement les alentours du véhicule avant d'entamer la manœuvre.
- Ne pas utiliser le système de moniteur de vision panoramique dans les cas suivants:
  - Sur chaussée verglacée ou glissante, ou enneigée
  - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
  - Lorsque la porte avant ou le hayon n'est pas complètement fermé
  - Sur routes qui ne sont pas plates ou droites, mais sinueuses ou pentues
  - Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. Il peut arriver que l'image affichée à l'écran soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement, ou qu'elle soit illisible. Veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Si vous remplacez les pneus par d'autres de dimensions différentes, la position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de ne plus être la même.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances telles qu'elles apparaissent à l'image affichée à l'écran entre les obstacles et les piétons ne rendent pas compte des distances réelles. (→P.386)
- Lorsqu'un accessoire du commerce est installé dans la zone d'affichage de l'écran.

NOTE

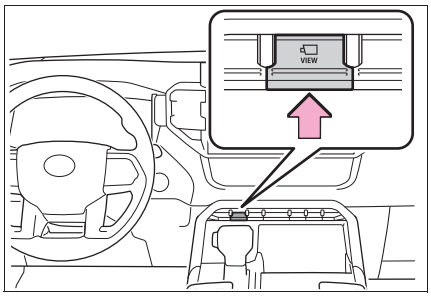
- En vue panoramique/vue mobile/vue traversante, le système combine en une seule image celles reçues des caméras avant, arrière, gauche et droite. Il existe des limitations à ce qu'il est possible d'afficher, en termes de portée et de contenu. Familiarisez-vous avec les caractéristiques du système de moniteur de vision panoramique avant de l'utiliser.
- Il peut arriver que l'image soit moins claire à ses quatre coins en vue panoramique/vue mobile/vue traversante. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement, car ces parties se trouvent en bordure d'image de chaque caméra, où elles sont combinées entre elles.
- Selon les conditions de lumière ambiante autour de chaque caméra, il peut arriver que des taches claires ou sombres apparaissent en vue panoramique/vue mobile/vue traversante.
- La vue panoramique/vue mobile/vue traversante ne peut pas afficher plus haut que la position de montage et plus loin que la portée de captation d'image de chacune des caméras.

NOTE

- Plusieurs angles morts sont présents autour du véhicule. En conséquence, certaines parties ne sont pas affichées en vue panoramique.
- Il peut arriver que certains obstacles tridimensionnels visibles en vue avant élargie, en vue arrière ou en vue latérale ne soient pas affichés en vue panoramique/vue mobile/vue traversante.
- Il peut arriver que les piétons et d'autres obstacles tridimensionnels apparaissent différemment lorsqu'ils sont affichés au moniteur de vision panoramique. (Parmi les différences possibles figurent, entre autres, les cas où les obstacles affichés paraissent aplatis, disparaissent à l'approche des zones de traitement de l'image ou au contraire en surgissent, ou la distance réelle jusqu'à l'obstacle n'est pas restituée par l'image affichée.)
- Lorsque les ouvrants sont ouverts, à savoir le hayon équipé de la caméra arrière, et les portes équipées des rétroviseurs extérieurs dans lesquels sont intégrées les caméras latérales, les images ne s'affichent pas correctement au moniteur de vision panoramique.
- La silhouette du véhicule telle qu'elle est affichée en vue panoramique/vue mobile/vue traversante est une image informatique. Par conséquent, les propriétés qui sont les siennes, notamment la couleur, la forme et la taille, sont différentes du véhicule tel qu'il est en réalité. Pour cette raison, il peut arriver que les obstacles tridimensionnels proches paraissent toucher le véhicule, et que la distance réelle avec ces obstacles tridimensionnels soit différente de celle affichée.

Bouton de caméra

La position du bouton de caméra est indiquée sur l'illustration.

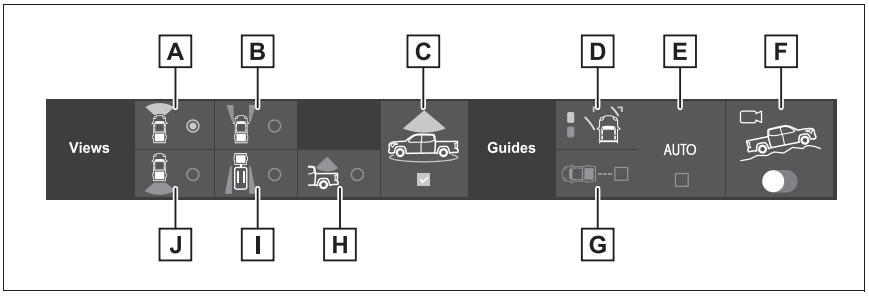


Bouton de menu

Vous pouvez sélectionner les écrans affichés par les boutons suivants. Par ailleurs, vous pouvez utiliser des combinaison de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

L'affichage des boutons varie selon la situation du véhicule, notamment si l'écran et la vitesse sont affichés, la position de sélection, l'équipement du véhicule, etc.

Le bouton de menu est affiché lorsque le sélecteur de vitesses est sur D, N ou R.



A Bouton de vue avant

B Bouton de vue avant composite

C Bouton marche/arrêt de vue panoramique

D Bouton de sélection des lignes de guidage (→P.372)

E Bouton marche/arrêt de mode auto (→P.369)

F Bouton marche/arrêt de Moniteur Multi-terrain (→P.395)

G Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale (→P.372)

H Bouton de vue benne (→P.378)

I Bouton de vue arrière composite

J Bouton de vue arrière

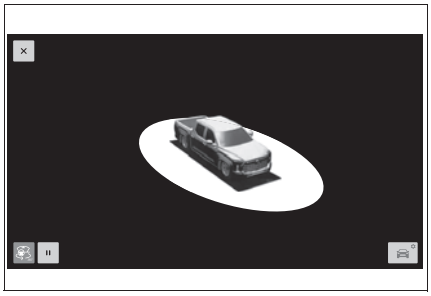
Affichage

Contrôle des alentours du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur P.

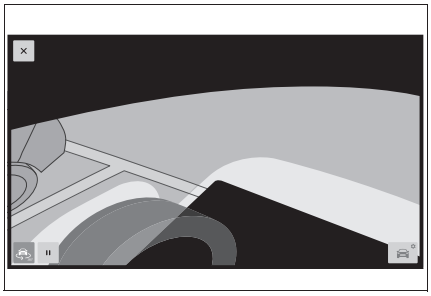
▶ Vue mobile

Appuyez sur .



▶ Vue traversante

Appuyez sur .

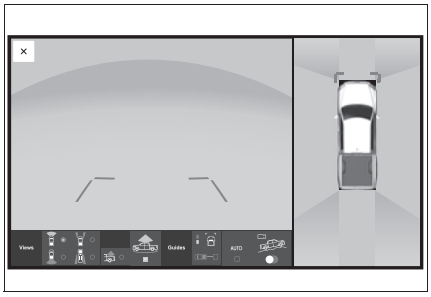


Contrôle à l’avant et autour du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses n’est pas sur P.

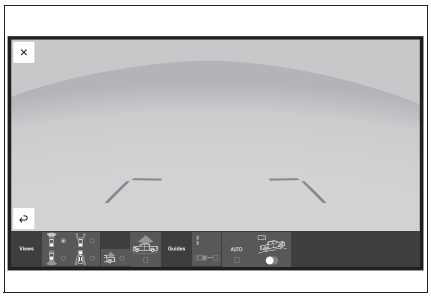
▶ Vue panoramique/avant

Sélectionnez le bouton de vue avant, puis activez la vue panoramique par son bouton.



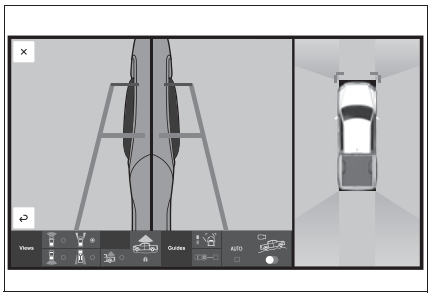
▶ Vue avant élargie

Sélectionnez le bouton de vue avant, puis désactivez la vue panoramique par son bouton.



▶ Vue avant composite

Sélectionnez le bouton de vue avant composite.

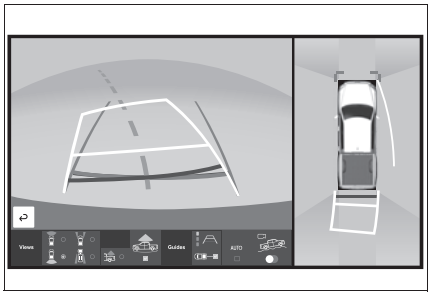


Contrôle à l’arrière et autour du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses n’est pas sur P.

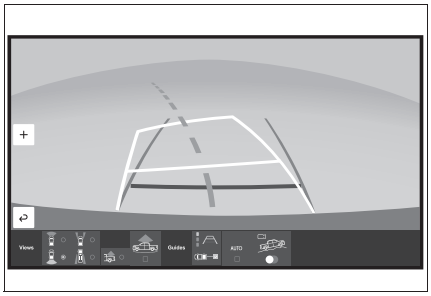
▶ Vue panoramique/vue arrière

Sélectionnez le bouton de vue arrière, puis activez la vue panoramique par son bouton.



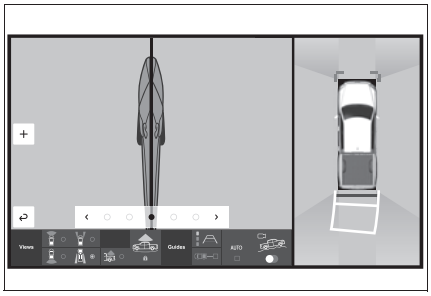
▶ Vue arrière élargie

Sélectionnez le bouton de vue arrière, puis désactivez la vue panoramique par son bouton.



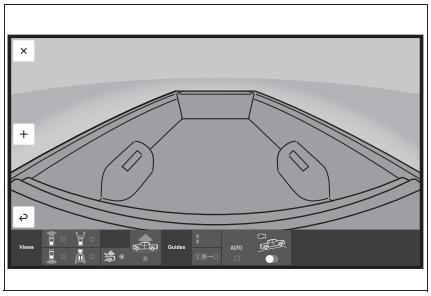
▶ Vue arrière composite

Sélectionnez le bouton de vue arrière composite.



Contrôle de la benne

Sélectionnez le bouton de vue benne.



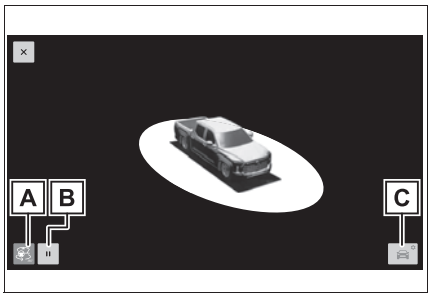
Contrôle des alentours du véhicule

Les écrans en vue mobile et en vue traversante vous aident à contrôler les alentours du véhicule pendant les manœuvres de stationnement. Ces écrans affichent une image des abords du véhicule obtenue par combinaison des 4 caméras. L’écran affiche une vue à 360° autour du véhicule, au choix depuis l’intérieur de celui-ci ou en plongée sous un certain angle.

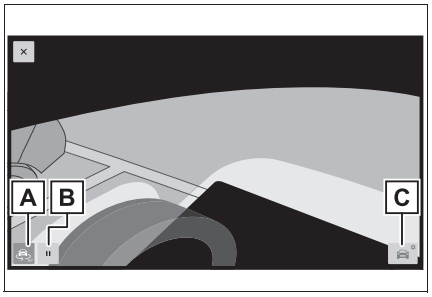
Pour afficher l’écran en vue mobile/vue traversante, appuyez sur VIEW alors que le sélecteur de vitesses est sur P et le système intuitif d’aide au stationnement est actif.

Affichage à l’écran

▶ Vue mobile



▶ Vue traversante



A Bouton de sélection du mode d’affichage

Sélectionnez pour alterner le mode d’affichage entre la vue mobile et la vue traversante.

B Bouton de pause de la rotation

Sélectionnez pour mettre en pause la rotation de l’écran.

Pour reprendre la rotation, sélectionnez .

C Bouton de configuration de la couleur de carrosserie

Sélectionnez pour afficher l’écran de configuration de la couleur de carrosserie et pour modifier la couleur du véhicule affichée au moniteur de vision panoramique. (→P.380)

● Appuyez sur × à l’écran ou à nouveau sur VIEW pour revenir à l’écran précédemment affiché, comme l’écran de navigation par exemple.

Contrôle à l’avant et autour du véhicule

L’écran de vue panoramique/avant/vue avant élargie/vue avant composite vous aide à contrôler le secteur à l’avant et autour du véhicule lorsque vous redémarrez depuis une intersection (en T ou autres) en conditions de mauvaise visibilité.

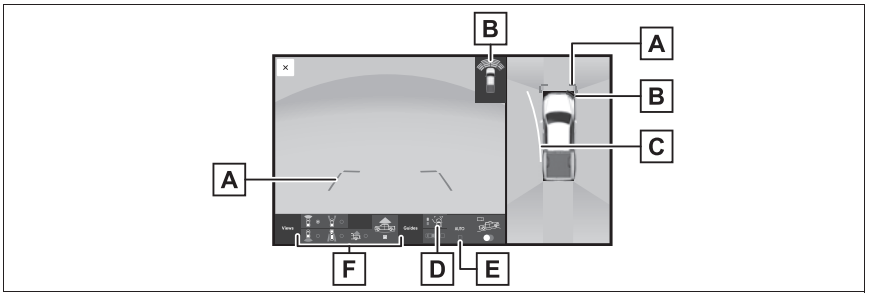
Pour afficher l’écran, appuyez sur VIEW alors que le sélecteur de vitesses est sur D ou N avec le véhicule roulant à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

Cet écran s’affiche si le système intuitif d’aide au stationnement détecte un obstacle à l’avant de votre véhicule (affichage asservi au système intuitif d’aide au stationnement).

Affichage à l’écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d’affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l’ordre suivant:

▶ Vue panoramique/avant



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’avant du véhicule.

• Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l’afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

C Lignes de trajectoire estimée

Matérialise une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.

• Cette ligne s’affiche lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90° par rapport au point milieu (ligne droite).

D Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre le mode des lignes de guidage en distance et le mode des lignes de trajectoire estimée. (→P.367)

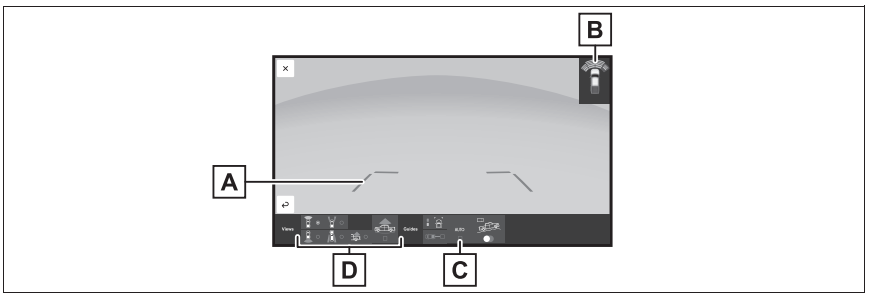
E Bouton d’affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d’affichage automatique. (→P.369)

F Boutons de sélection du mode d’affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l’affichage entre les différents écrans.

▶ Vue avant élargie



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’avant du véhicule.
• Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l’afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

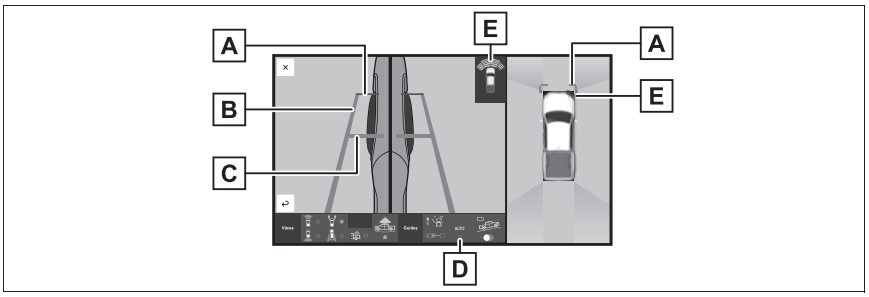
C Bouton d’affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d’affichage automatique. (→P.369)

D Boutons de sélection du mode d’affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l’affichage entre les différents écrans.

▶ Vue avant composite



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’avant du véhicule.
• Vue composite: Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.
• Vue panoramique: Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

C Lignes de guidage des pneus avant

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

D Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.369)

E Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

- Appuyez sur × à l'écran ou sur VIEW pour revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran de navigation par exemple.
- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.320).
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

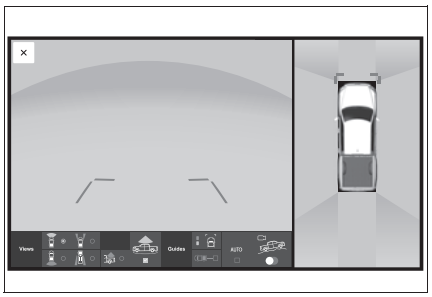
AVERTISSEMENT

- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est affiché en superposition de la vue caméra, il peut arriver qu'il soit difficile à distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Sélection du mode des lignes de guidage (mode vue panoramique/avant)

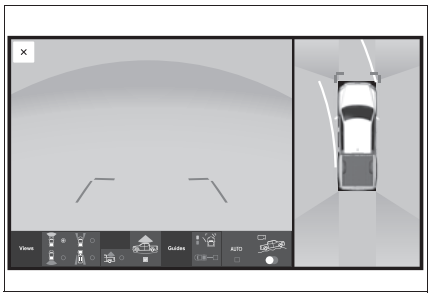
Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode des lignes de guidage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

▶ Ligne de guidage en distance



● Seules les lignes de guidage en distance sont affichées.

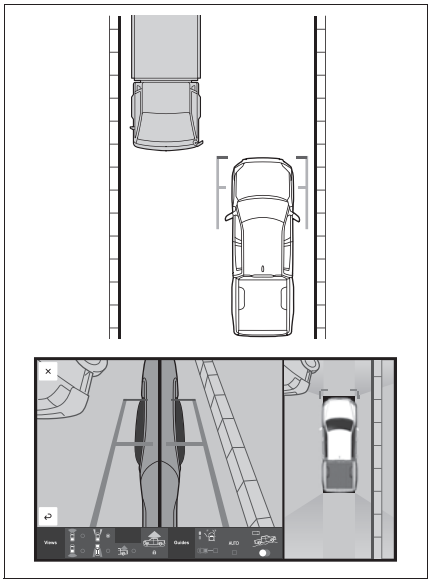
▶ Lignes de trajectoire estimée



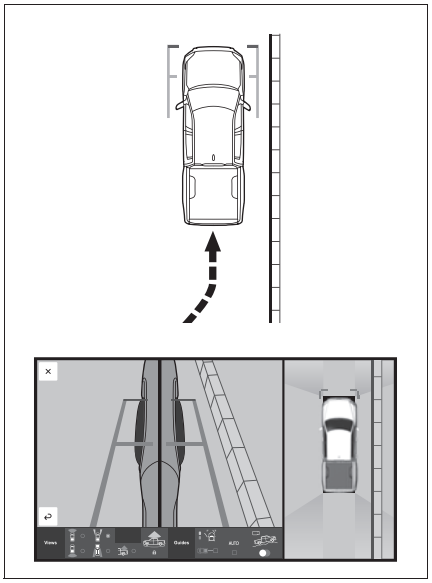
● Les lignes de trajectoire estimée s’ajoutent à celles de guidage en distance.

Utilisation de la ligne de guidage en largeur du véhicule (mode vue avant composite)

En mode vue avant composite, l’écran affiche l’image reçue des caméras montées sur chacun des deux rétroviseurs extérieurs. Cet écran est conçu pour aider le conducteur à circuler en sécurité dans les situations où la voirie est étroite, en lui permettant de visualiser les abords autours des flancs du véhicule.



● Contrôlez les positions relatives et la distance entre la ligne de guidage en largeur du véhicule et l’obstacle éventuel, ou la bordure de trottoir.



● Longez la bordure comme indiqué dans la figure, en pre-

nant soin de ne pas laisser la ligne de guidage en largeur du véhicule chevaucher l’obstacle.

- Veillez à ce que la ligne de guidage en largeur du véhicule soit parallèle à l’obstacle.

Mode d’affichage automatique

Un mode d’affichage automatique est disponible, en plus de la sélection manuelle de l’écran par appui sur VIEW. Dans ce mode, l’écran s’affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

Chaque fois que vous sélectionnez le bouton “AUTO”, le mode d’affichage automatique est activé/désactivé.

En mode d’affichage automatique, le moniteur affiche automatiquement les images dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou N.
- Lorsque le véhicule ralentit à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

Contrôle à l’arrière et autour du véhicule

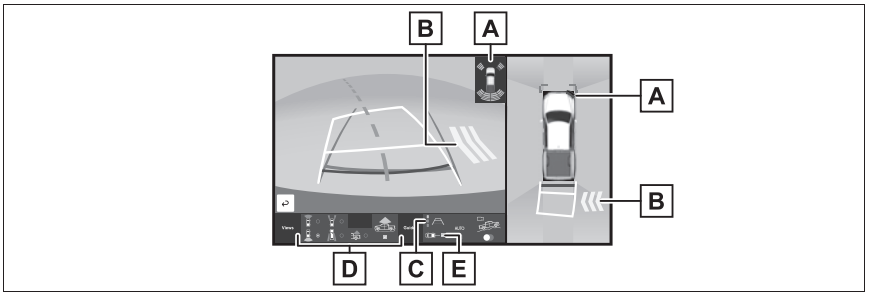
L’écran de vue panoramique/arrière/vue arrière élargie/vue arrière composite aide le conducteur à contrôler le secteur à l’arrière et autour du véhicule pendant qu’il recule, pour stationner par exemple.

Ces écrans sont affichés lorsque le sélecteur de vitesses est sur R.

Affichage à l’écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d’affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l’ordre suivant:

▶ Vue panoramique/vue arrière



A Système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l’afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu’un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.372)

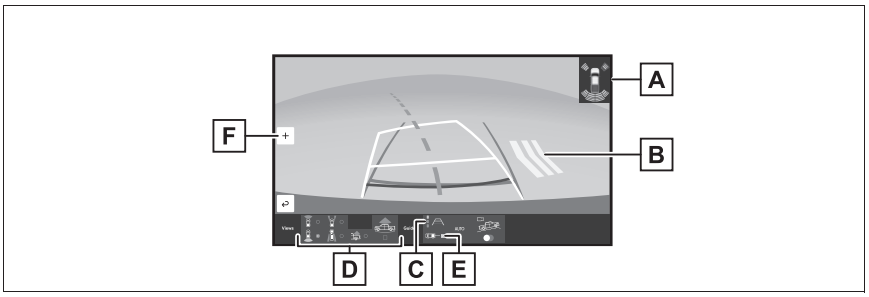
D Boutons de sélection du mode d’affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l’affichage entre les différents écrans.

E Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale

Sélectionnez pour afficher/masquer la ligne de guidage centrale. (→P.372)

▶ Vue arrière élargie



A Système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l’afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu’un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.372)

D Boutons de sélection du mode d’affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l’affichage entre les différents écrans.

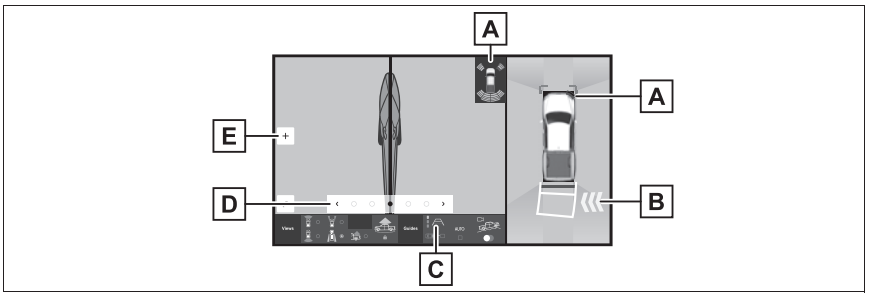
E Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale

Sélectionnez pour afficher/masquer la ligne de guidage centrale. (→P.372)

F Bouton de zoom

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le mode alterne entre la vue arrière élargie, la vue arrière étroite et la vue d'attelage. (→P.375)

▶ Vue arrière composite



A Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.372)

D Réglage angulaire de caméra (→P.376)

E Bouton de zoom (→P.376)

- Le moniteur est désactivé dès l'instant où le sélecteur de vitesses n'est plus sur R.
- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.320) et la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. (→P.327)
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

AVERTISSEMENT

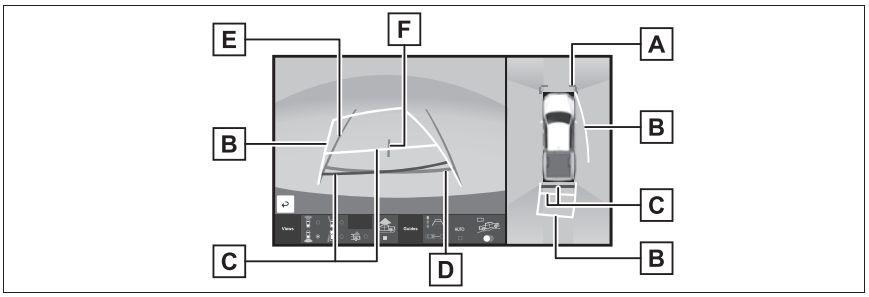
- Lorsque l’indicateur d’un capteur du système intuitif d’aide au stationnement s’affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n’est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.
- Lorsque le système intuitif d’aide au stationnement et l’alerte de trafic transversal arrière sont affichés en superposition de la vue des caméras, il peut arriver qu’il soit difficile de les distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Lignes de guidage affichées à l’écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode des lignes de guidage, le système sélectionne successivement les modes dans l’ordre suivant:

▶ Lignes de trajectoire estimée

Les lignes de trajectoire estimée s’affichent et changent en fonction des mouvements du volant de direction.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’avant du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Lignes de trajectoire estimée

Matérialise une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.

C Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’arrière du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

- Les lignes de guidage se déforment conjointement aux lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage marquent des points situés à une distance d’envi-

ron 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et d'environ 3 ft. (1 m) (jaune) par rapport au bord central du pare-chocs.

D Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.
- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

E Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

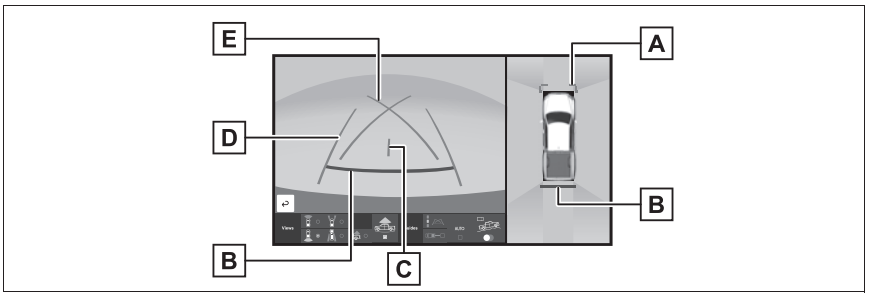
F Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

▶ Ligne de guidage d'aide au stationnement

Les points de retour du volant de direction (lignes de guidage d'aide au stationnement) apparaissent.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l'aise pour stationner le véhicule sans l'aide des lignes de trajectoire estimée.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.
- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.
- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

C Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

D Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

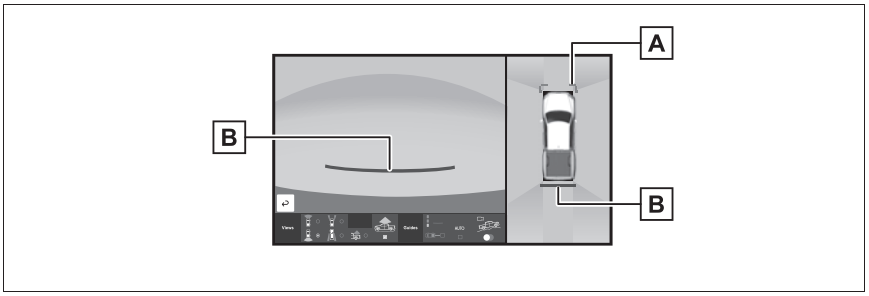
E Lignes de guidage d’aide au stationnement

Matérialise la trajectoire du braquage le court possible en arrière du véhicule.

▶ Ligne de guidage en distance

Seule la ligne de guidage en distance est affichée.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l’aise pour stationner le véhicule sans l’aide des lignes de guidage.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l’avant du véhicule.
- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

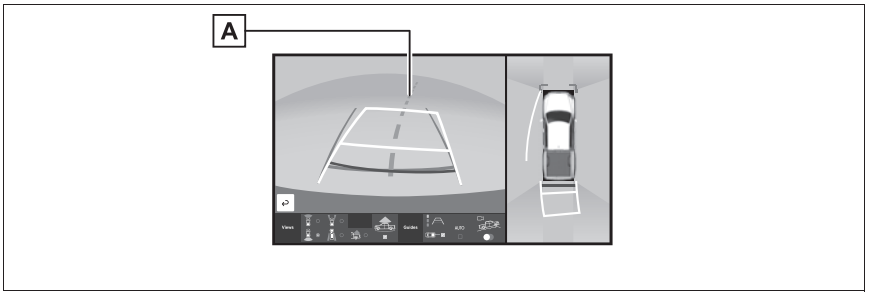
B Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.
- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

▶ Ligne de guidage centrale

Lorsque l’affichage en est activé, la ligne de guidage centrale s’affiche simultanément à chacune des lignes de guidage suivantes: ligne de trajectoire estimée, ligne de guidage d’aide au stationnement ou ligne de guidage en distance.

La ligne centrale du véhicule affichée se déforme en fonction des mouvements du volant de direction.



A Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l’axe central estimé du véhicule au sol.

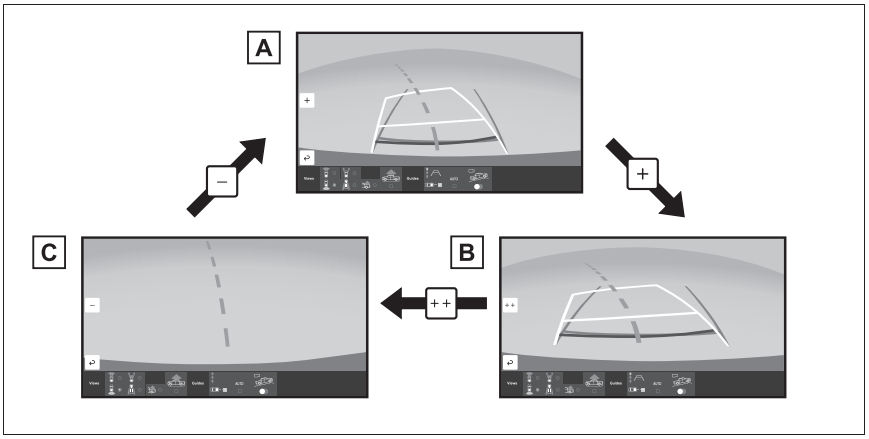
- La position d’affichage du système intuitif d’aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l’image des caméras.

AVERTISSEMENT

- Selon les conditions d’utilisation du véhicule (nombre de passagers, quantité de bagages, etc.), la position des lignes de guidage affichées à l’écran peut varier. Veillez à contrôler visuellement les alentours du véhicule avant d’entamer la manœuvre.
- Si le volant de direction est bien droit alors que les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée ne sont pas alignées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas utiliser le système si l’affichage est erroné du fait de la configuration de la chaussée (trop en pente ou trop sinueuse).

Sélection du mode de vue arrière

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de zoom, le système sélectionne successivement les modes dans l’ordre suivant:



A Vue arrière élargie

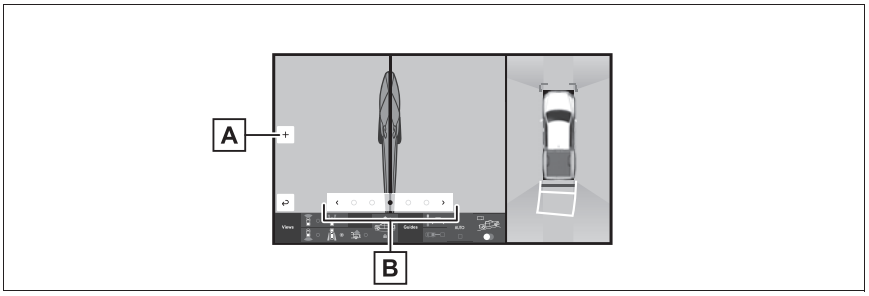
B Vue arrière étroite

C Vue zoomée sur l’attelage

- Vous pouvez afficher la vue zoomée sur l’attelage pour une durée définie en appuyant sur VIEW alors que le véhicule circule à plus de 10 mph (16 km/h).
- Vous pouvez alterner entre la vue zoomée sur l’attelage et la vue zoomée sur la benne (→P.378) en appuyant sur le bouton alors que l’écran est affiché.

Utilisation de la vue arrière composite

Si vous tractez une caravane/remorque, vous pouvez faire un gros plan sur la partie difficile à voir à l’arrière du véhicule ou changer l’écran affiché et l’utiliser pour contrôler.



A Bouton de zoom

Vous pouvez grossir la vue arrière composite affichée à cet instant.

B Bouton de réglage angulaire de caméra

Vous pouvez faire varier l'orientation de la caméra de gauche à droite, sur 5 positions.

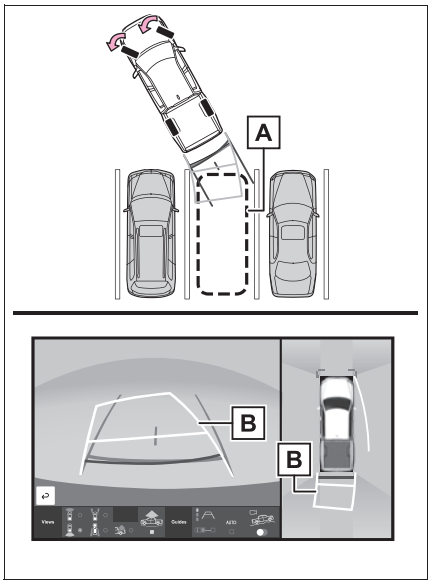
Stationnement

Utilisation des lignes de trajectoire estimée

Pour le stationnement sur une place impliquant de reculer, les sens de direction repris pour la procédure suivante doivent être inversés.

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

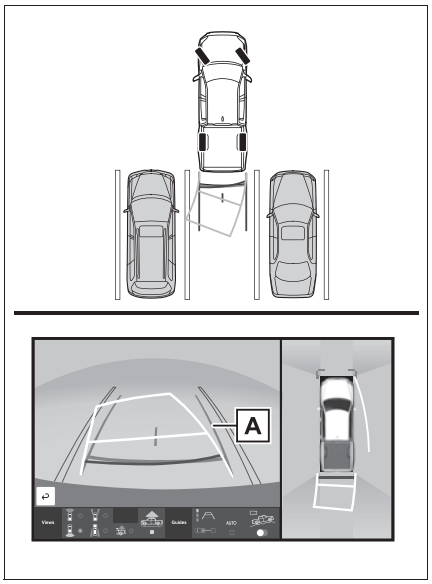
2 Tournez le volant de direction afin que les lignes de trajectoire estimée entrent dans la place de stationnement, puis reculez lentement.



A Place de stationnement

B Lignes de trajectoire estimée

3 Lorsque l'arrière du véhicule est entré sur la place de stationnement, tournez le volant de direction afin que les lignes de guidage en largeur se trouvent à l'intérieur des délimitations gauche et droite de la place de stationnement.



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

4 Une fois les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de la place de stationnement parallèles, redressez le volant de direction et reculez doucement jusqu'à ce que tout le véhi-

4 Conduite

cule se trouve sur la place de stationnement.

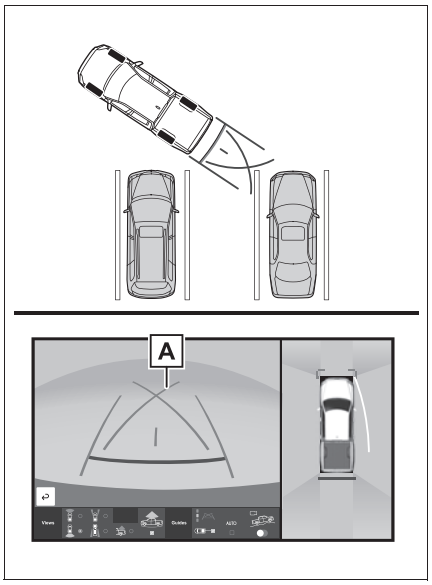
5 Arrêtez le véhicule au bon endroit et terminez votre manœuvre.

Utilisation de la ligne de guidage d’aide au stationnement

Pour le stationnement sur une place impliquant de reculer, les sens de direction repris pour la procédure suivante doivent être inversés.

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

2 Reculez jusqu’à ce que la ligne de guidage d’aide au stationnement rencontre le bord de la délimitation de la place de stationnement.



A Ligne de guidage d’aide au stationnement

3 Tournez le volant de direction jusqu’en butée à gauche, puis reculez doucement.

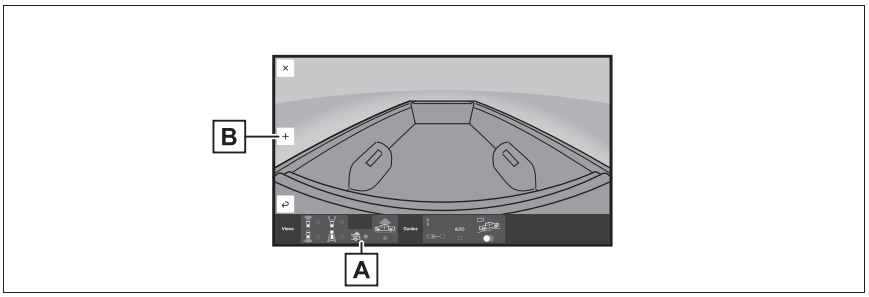
4 Une fois le véhicule aligné avec la place de stationnement, redressez le volant de direction et reculez doucement jusqu’à ce que tout le véhicule se trouve sur la place de stationnement.

5 Arrêtez le véhicule au bon endroit et terminez votre manœuvre.

Contrôle de la benne

Vous l’utilisez pour contrôler l’état du chargement dans la benne de transport.

Affichage à l’écran



A Bouton de vue benne

B Bouton de zoom

- Vous pouvez afficher la vue zoomée sur la benne pour une durée définie en appuyant sur VIEW alors que le véhicule circule à plus de 9 mph (16 km/h).
- Vous pouvez alterner entre la vue zoomée sur la benne et la vue zoomée sur l’attelage (→P.375) en appuyant sur le bouton alors que l’écran est affiché.

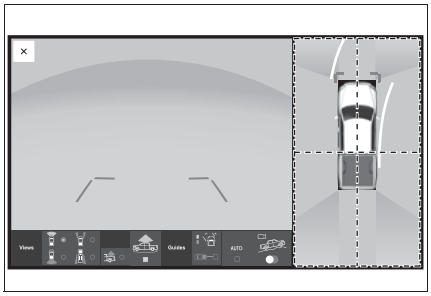
Fonction de grossissement

Si les obstacles affichés sont trop petits pour être clairement visibles lorsque la vue panoramique est affichée, vous pouvez grossir l’un des 4 coins du véhicule.

Grossissement de l’affichage

1 Activez le système intuitif d’aide au stationnement.

2 Sélectionnez dans la vue panoramique la zone que vous souhaitez grossir.



- Touchez l’une des 4 zones délimitées par les pointillés pour grossir cette zone. (Les pointillés n’apparaissent pas à l’affichage tel qu’il est en réalité.)
- Pour rétablir la vue normale,

touchez à nouveau la vue panoramique.

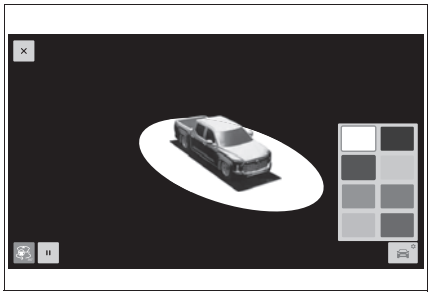
- La fonction de grossissement est active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:
  - La vue panoramique/avant ou vue panoramique/arrière est affichée.
  - Le véhicule roule à moins de 10 mph (16 km/h) environ.
  - Le système intuitif d'aide au stationnement est disponible.
- Dans les situations suivantes, l'affichage grossi est automatiquement annulé:
  - Le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ.
  - Le système intuitif d'aide au stationnement est indisponible.
- Lorsque l'affichage est grossi, les lignes de guidage ne sont pas affichées.

Personnalisation du moniteur de vision panoramique

Vous pouvez changer la couleur de la silhouette représentant le véhicule dans le moniteur de vision panoramique.

Sélection de la couleur de carrosserie affichée au moniteur de vision panoramique

1. Affichez l'écran de la vue mobile/vue traversante. (→P.363)
2. Sélectionnez .
3. Sélectionnez la couleur de votre choix.



Précautions avec le moniteur de vision panoramique

Zone affichée à l'écran

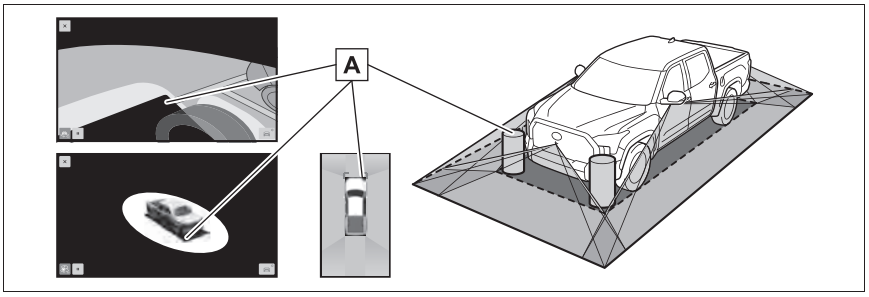
Zone d'image de la vue panoramique

Le moniteur de vision panoramique affiche une image de la vue périphérique autour du véhicule.

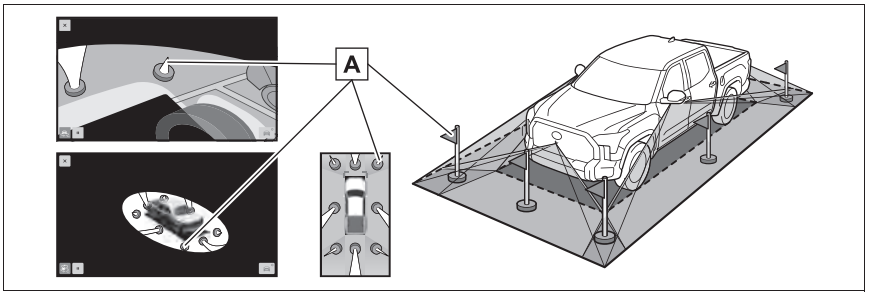
Du fait que la vue panoramique traite et affiche des images filmées de la chaussée, elle n'est pas capable de restituer la position des obstacles tridimensionnels (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Même s'il y a encore du dégagement entre les pare-chocs des véhicules et qu'à l'image, ils ne semblent pas devoir entrer en collision,

en réalité les deux véhicules sont sur une trajectoire de collision.

Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.



A Les obstacles situés dans les parties en grisé ne sont pas affichés à l'écran.

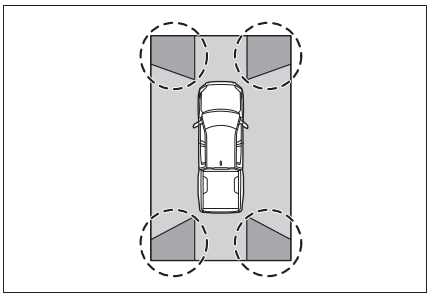


A La partie des obstacles dépassant verticalement au-delà d'une certaine hauteur ne peut pas s'afficher à l'écran.

- Du fait que les images reçues des quatre caméras font l'objet d'un traitement informatique et sont affichées sur la base d'une chaussée plane, il peut arriver que la vue panoramique/vue mobile/vue traversante s'affiche comme suit.
  - Les obstacles peuvent paraître aplatis, plus fins ou plus épais qu'en réalité.
  - Tout obstacle en hauteur par rapport à la chaussée peut paraître plus lointain qu'il ne l'est en réalité, voire même être complètement invisible.
  - Les objets de grande taille peuvent apparaître comme dépassant des zones hors cadre de l'image.
- L'image peut laisser apparaître des variations de luminosité d'une caméra à l'autre.
- L'image affichée peut se trouver déformée du fait de l'inclinaison de la carrosserie du véhicule, d'un changement de sa hauteur, etc., selon le nombre de passagers, la quantité de bagages ou de carburant, etc.
- Si les portes avant ou le hayon ne sont pas complètement fermés, le système n'affiche pas l'image ni les lignes de guidage.
- Les positions relatives entre la silhouette du véhicule et la chaussée ou

l'obstacle peuvent être différentes de ce qu'elles sont en réalité.

- Les zones représentées en noir en périphérie de la silhouette du véhicule correspondent aux secteurs invisibles de la caméra.
- Les images telles que celles-ci sont combinées, si bien que certaines zones peuvent être difficiles à voir.

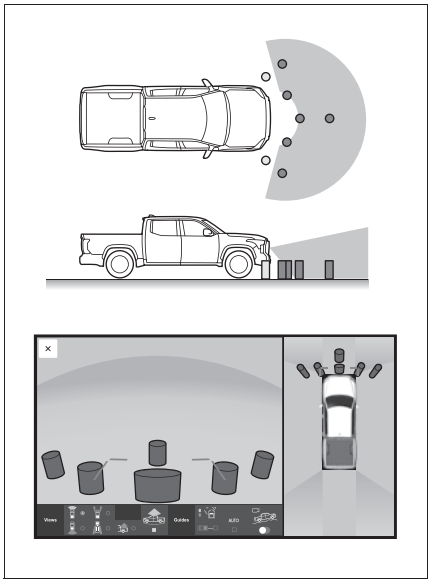


AVERTISSEMENT

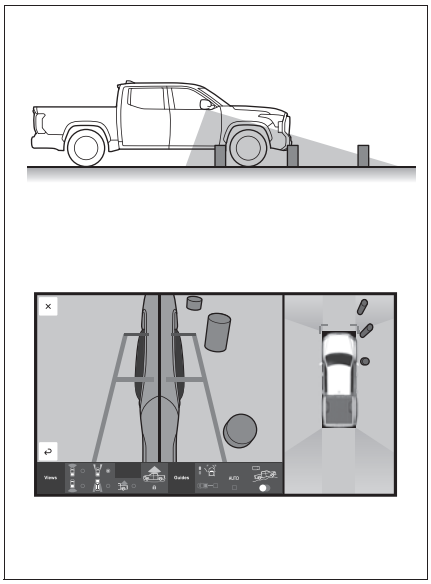
- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

Champ de l'image couvert par la caméra

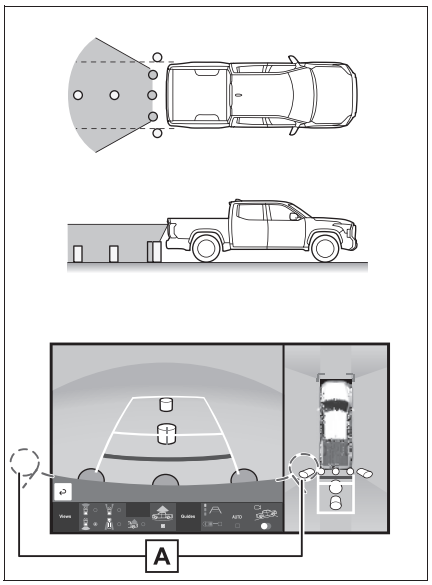
▶ Vue panoramique/avant



▶ Vue avant composite

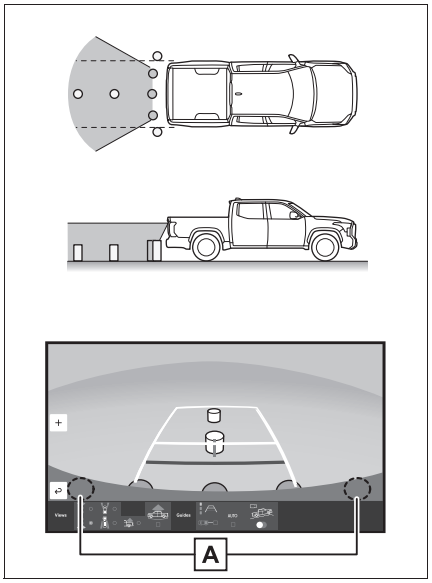


▶ Vue panoramique/vue arrière



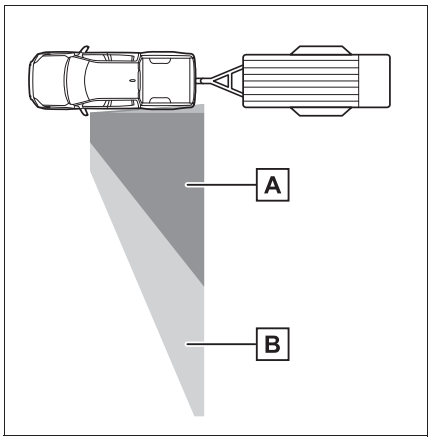
A La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

▶ Vue arrière élargie



A La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

▶ Vue arrière composite

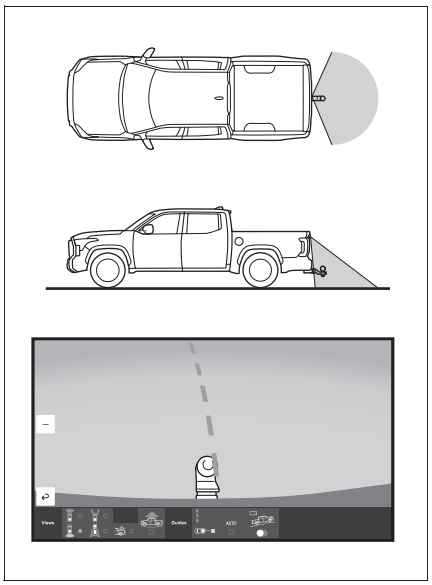


Le champ de vision varie en fonction du réglage angulaire de caméra.

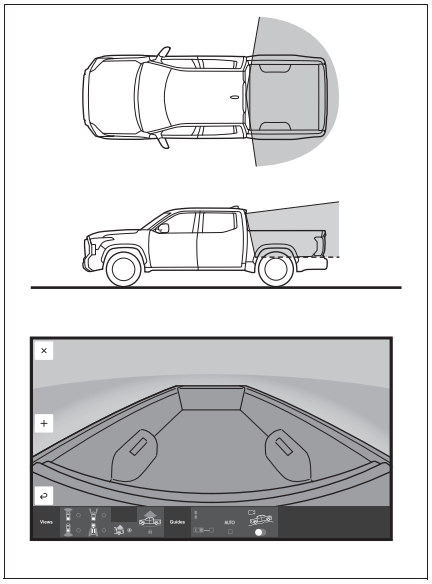
A Lorsque l'angle de caméra est réglé au milieu (gauche: 50%/droite: 50%)

B Lorsque l'angle de caméra est réglé au MAX du côté gauche (gauche: 100%)

▶ Vue zoomée sur l’attelage



▶ Vue benne

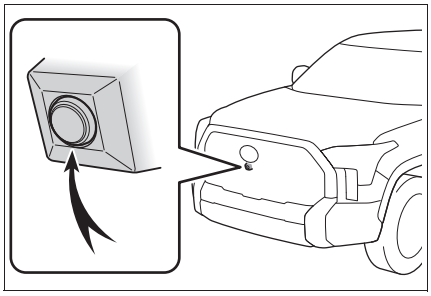


- La zone couverte par la caméra est limitée. Les obstacles près des angles du pare-chocs et sous ce dernier restent invisibles à l’écran.
- La zone affichée à l’écran peut varier selon l’orientation du véhicule et des conditions environnantes.
- La caméra est équipée d’une optique spéciale. La distance telle qu’elle apparaît à l’image affichée à l’écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- En vue arrière composite, il y a un angle mort du fait de l’encombrement (longueur et hauteur) de la caravane/remorque.
- En vue zoomée sur l’attelage, si le véhicule est équipé d’une plaque d’immatriculation rétroéclairée, il peut arriver qu’elle soit réfléchie dans l’écran.
- En vue zoomée de la benne, la partie proche de l’habitable est un angle mort.

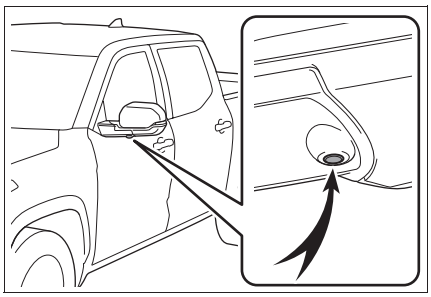
La caméra

Les caméras du moniteur de vision panoramique sont situées aux emplacements indiqués dans les figures.

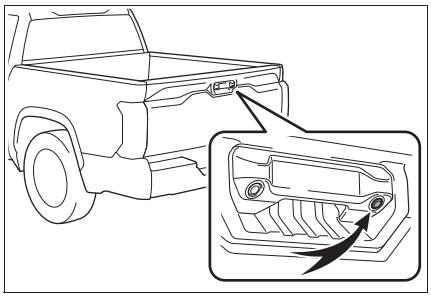
▶ Caméra frontale



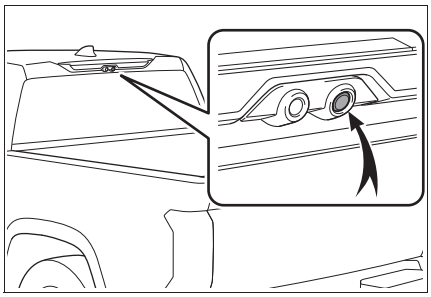
▶ Caméras latérales



▶ Caméra arrière



▶ Caméra de benne



Utilisation de la caméra

Si des gouttelettes d’eau, de la neige, de la boue, etc. sont collées à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image claire. Dans ce cas, lavez à grande eau l’objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux et humide.

NOTE

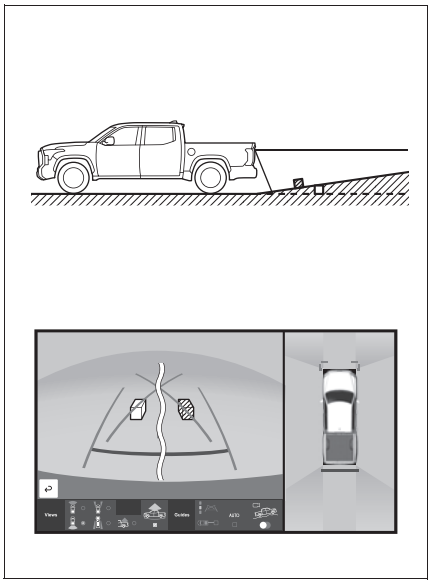
- Il peut arriver que le moniteur de vision panoramique ne fonctionne pas normalement dans les cas suivants.
  - Si la caméra subit un choc, sa position et son angle de fixation risquent d’avoir changé.
  - La caméra étant étanche à l’eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Son fonctionnement pourrait s’en trouver altéré.
  - Pour nettoyer l’objectif de la caméra, lavez la caméra à grande eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humide. Tout frottement appuyé de l’objectif de la caméra peut le rayer et le rendre incapable de transmettre une image claire.
  - Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
  - En cas de variation brutale de température, par exemple lorsque de l’eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
  - Lorsque vous lavez le véhicule, n’approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Différence entre l’écran et le sol en réalité

- Il peut arriver que les lignes de guidage en distance et en largeur du véhicule ne soient pas effectivement parallèles aux délimitations de la place de stationnement, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Il peut arriver que les distances entre les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations gauche et droite de la place de stationnement ne soient pas égales, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Les lignes de guidage en distance donnent une indication de la distance lorsque la chaussée n’est pas en dénivelé. Dans n’importe laquelle des situations suivantes, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidages affichées à l’écran et les écarts/distances réelles au sol.

Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

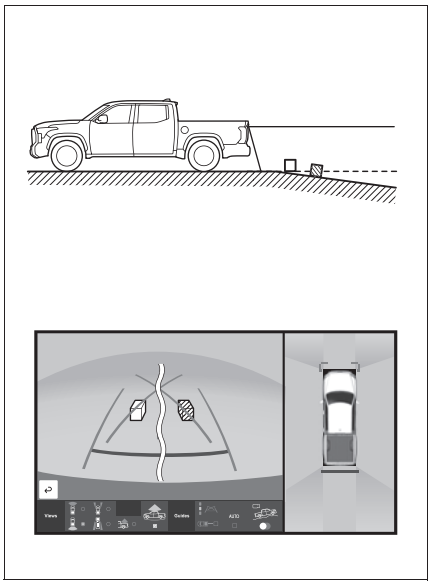
Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente montante, les distances paraissent plus éloignées du véhicule qu’elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus éloignés qu’ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d’erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

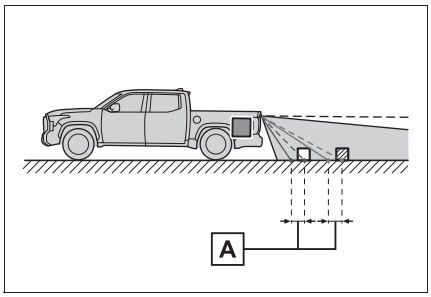
Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente descendante, les distances paraissent plus proches du véhicule qu’elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus proches qu’ils ne le sont en réalité. De la même

manière, il y a une marge d’erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

Quand l’assiette du véhicule penche du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidages affichées à l’écran et les écarts/distances réelles au sol.



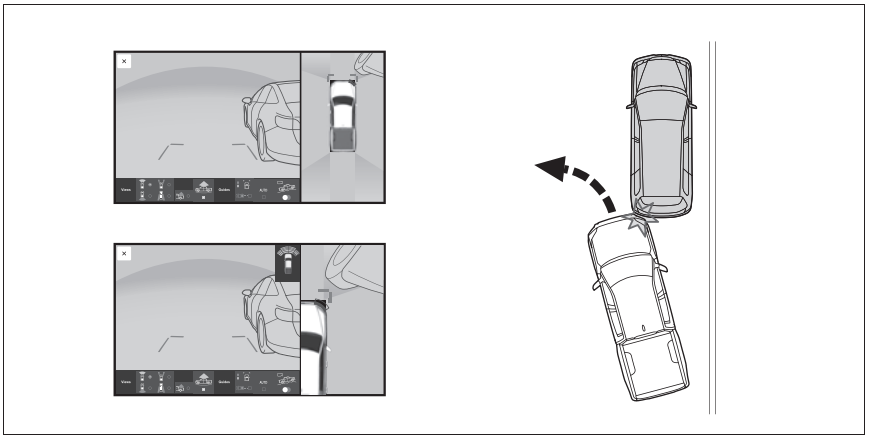
A Marge d’erreur

Distorsion à l’écran des obstacles tridimensionnels

Lorsque les obstacles tridimensionnels à proximité (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.) sont en hauteur par rapport à la chaussée, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous utilisez les fonctions suivantes.

Affichage de la vue panoramique (y compris en vue grossie)

Du fait que la vue panoramique traite et affiche des images filmées de la chaussée, elle n’est pas capable de restituer la position des obstacles tridimensionnels (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Par exemple, même s’il apparaît qu’il y a encore du dégagement entre les pare-chocs des deux véhicules figurés ci-dessous et qu’ils ne semblent pas devoir entrer en collision, en réalité, le choc est sur le point de survenir.



AVERTISSEMENT

- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

Quand vous approchez d'un obstacle tridimensionnel

Les lignes de trajectoire estimée ciblent les objets plats (comme la chaussée). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) avec les lignes de trajectoire estimée et les lignes de guidage en distance. Lorsque vous approchez d'un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d'un camion par exemple), soyez attentif à ce qui suit.

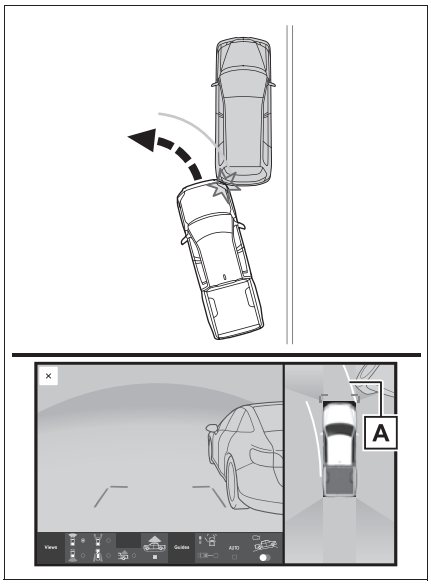
AVERTISSEMENT

- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

Lignes de trajectoire estimée

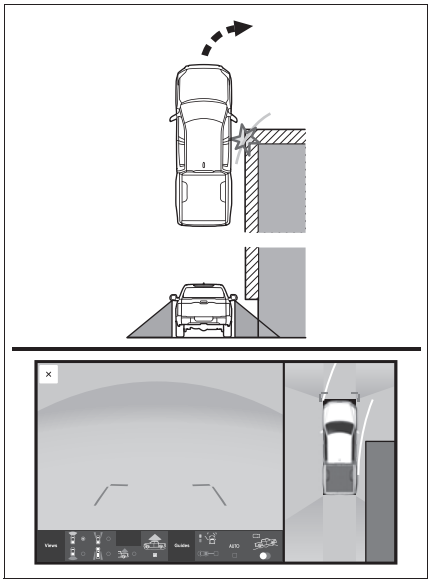
Du fait que la ligne de trajectoire estimée est affichée à plat sur la chaussée, elle ne peut pas restituer la position des obstacles tridimensionnels (par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Même si

les pare-chocs du véhicule se trouvent dans l’image à l’extérieur de la ligne de trajectoire estimée, en réalité les véhicules sont sur une trajectoire de collision.



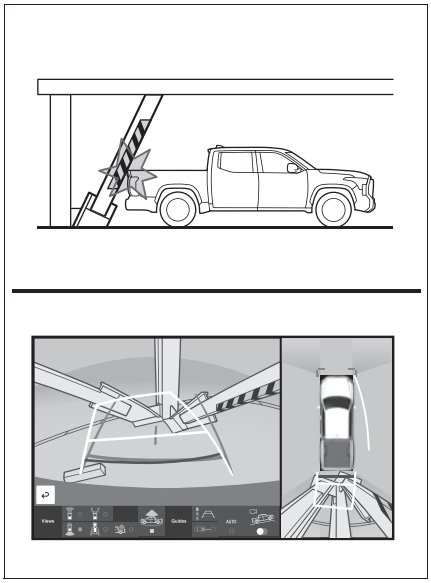
A Lignes de trajectoire estimée

Les obstacles tridimensionnels (comme par exemple le surplomb d’un mur ou la plateforme de chargement d’un poids lourd) et en hauteur ne peuvent pas être affichés en projection à l’écran. Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.

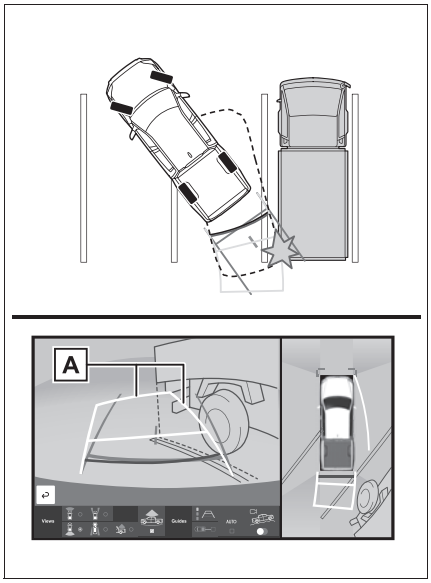


Il peut arriver que le pilier, lequel est en diagonale par rapport à la place de stationnement, soit affiché perpendiculaire à l’écran. Même s’il peut sembler qu’il n’y aura pas collision, le pilier est en diagonale, et donc le risque de collision existe avec la partie supérieur de ce dernier.

Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.



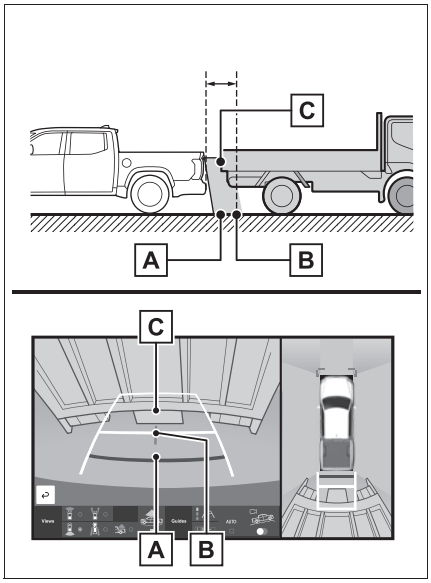
Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. Dans le cas présenté ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de trajectoire estimée, et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion, en apparence. Toutefois, le risque existe que le camion croise effectivement les lignes de trajectoire estimée. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de trajectoire estimée, le véhicule risque de heurter le camion.



A Lignes de trajectoire estimée

Lignes de guidage en distance

Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. À l’écran, il semble en apparence que le camion stationne au point B. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu’au point A, vous allez heurter le camion. À l’écran, il semble en apparence que A est le plus proche et C est le plus lointain. Pourtant, en réalité, A et C sont à la même distance, et B est plus éloigné que A et C.



Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l’un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis contrôlez de nouveau.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L’image est difficile à distinguer	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée • La température autour de l’objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d’eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l’humidité • Présence de boue, etc. collée à la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou de projecteurs • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc.	Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule. (Servez-vous à nouveau du moniteur lorsque les conditions de manœuvre se sont améliorées.) La procédure permettant de régler la qualité d’image du système moniteur de vision panoramique est identique à celle permettent de régler l’écran en général. (Se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.)
L’image est floue	Gouttelettes d’eau, neige, boue, etc. collée à la caméra.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l’objectif avec un chiffon doux et humide.
L’image est désalignée	La caméra ou la partie qui l’entoure a subi un choc important.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage sont très désalignées	La position de la caméra est désalignée.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	• Le véhicule est incliné. (Il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d’une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé en pente.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n’est pas le signe d’un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule.

Symptôme	Cause probable	Solution
Les lignes de trajectoire estimée se déforment alors que le volant de direction est droit	Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne s'affichent pas	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
⚠ est affiché	• La batterie a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie était remontée. • La batterie est faible. • Le capteur de direction a été changé. • Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il n'est pas possible de grossir l'affichage de la vue panoramique	Le système intuitif d'aide au stationnement est peut-être défaillant ou sale.	Appliquez les procédures de correction des défaillances du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.320)
Le vue traversante/vue mobile ne s'affiche pas		

Moniteur Multi-terrain*

*: Sur modèles équipés

Le Moniteur Multi-terrain aide le conducteur à contrôler les abords du véhicule. Il l'assiste dans sa tâche consistant à évaluer les conditions autour de lui dans des situations variées, notamment en tout-terrain ou pour vérifier l'absence d'obstacles au moment de stationner.

AVERTISSEMENT

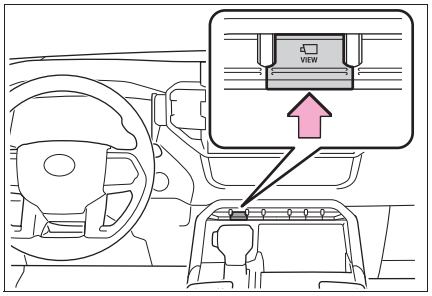
Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.

■ Lorsque vous utilisez le système de Moniteur Multi-terrain

- Ne jamais accorder une trop grande confiance au Moniteur Multi-terrain. Comme avec un autre véhicule qui en est dépourvu, conduisez prudemment en contrôlant vous-même la sécurité de tout ce qui vous entoure et du secteur à l'arrière du véhicule. Veillez particulièrement à éviter les véhicules stationnés et les autres obstacles.
- Les caractéristiques optiques de la caméra sont telles que l'image affichée à l'écran du Moniteur Multi-terrain ne rend pas compte de la position et de la distance des personnes et des obstacles telles qu'elles sont en réalité. Contrôlez directement la sécurité de tout ce qui vous entoure avant de commencer à rouler.
- Ne pas circuler avec le véhicule en ne regardant que l'écran. Lorsque vous conduisez, veillez à contrôler directement la sécurité de tout ce qui vous entoure, visuellement et à l'aide des rétroviseurs du véhicule.
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. L'image des objets en mouvement, en particulier, peut s'afficher déformée et peut même disparaître de l'écran. Par conséquent, veillez à conduire prudemment et à contrôler visuellement la sécurité de tout ce qui vous entoure.

Bouton de caméra

La position du bouton de caméra est indiquée sur l'illustration.

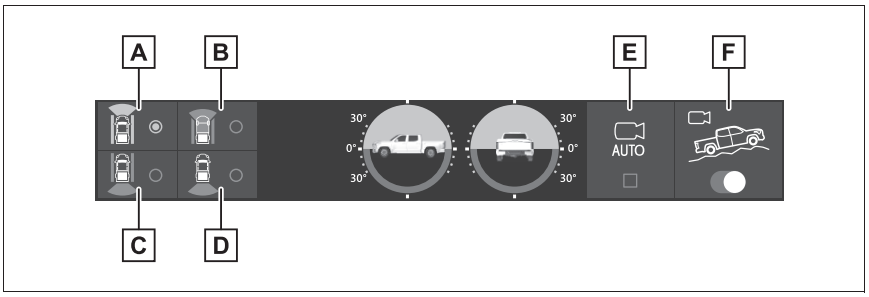


- Le Moniteur Multi-terrain s'affiche

lorsque vous appuyez sur VIEW alors que le véhicule roule à moins de 10 mph (16 km/h) environ. Dès que le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ, le Moniteur Multi-terrain n'est plus affiché.

Bouton de menu

Vous pouvez sélectionner les écrans affichés au moyen des boutons suivants.



A Vue avant/double vue latérale

B Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

C Vue arrière/double vue latérale

D Vue arrière élargie

E Bouton marche/arrêt de mode auto (→P.397)

F Bouton marche/arrêt de Moniteur Multi-terrain

Le moniteur de vision panoramique est affiché lorsque le Moniteur Multi-terrain est sur ARRÊT. (→P.358)

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L" ou "4H" et la Sélection Multi-terrain est sur MARCHE

Le Moniteur Multi-terrain affiche à l'écran une image utile pour la conduite en tout-terrain.

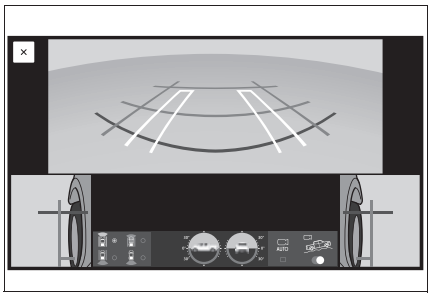
- Tout en conduisant, le conducteur peut s'aider des lignes de guidage suivantes dans une vue avant
  - Distance avec l'obstacle devant
  - Lignes de trajectoire estimée
- Tout en conduisant, le conducteur peut confirmer la présence d'obstacles à proximité des flancs des pneus et du véhicule dans une vue

latérale

Contrôle de la zone à l’avant et sur les côtés du véhicule

▶ Vue avant/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue avant/double vue latérale.

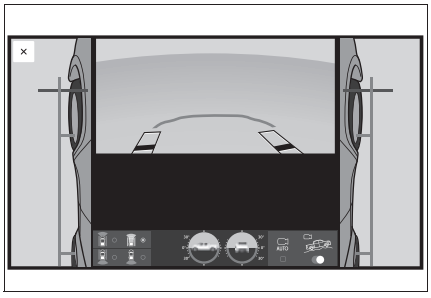


Lorsque vous touchez les écrans de vue avant et vue latérale, vous pouvez en modifier les tailles d’affichage.

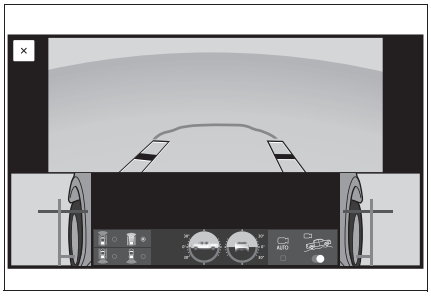
Contrôle de l’état de la route sous le véhicule

▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale.



▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale (secteur avant grossi)

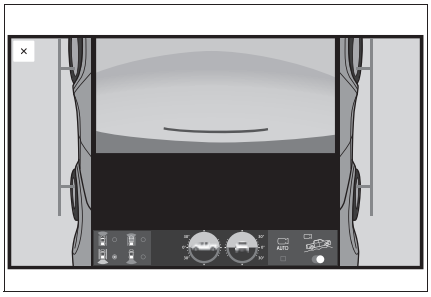


Lorsque vous touchez les écrans de vue terrain sous véhicule et vue latérale, vous pouvez en modifier les tailles d’affichage.

Contrôle de la zone à l’arrière du véhicule

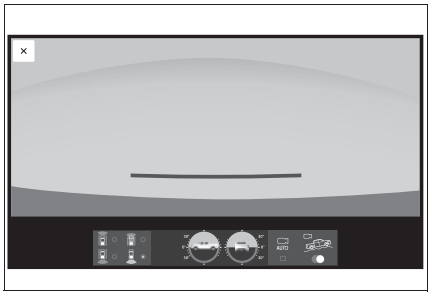
▶ Vue arrière/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue arrière/double vue latérale.



▶ Vue arrière élargie

Sélectionnez le bouton de vue arrière élargie.



Touchez l'écran pour alterner entre la vue arrière/double vue latérale et la vue arrière élargie.

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H" ou "4H" et la Sélection Multi-terrain est sur ARRÊT

Le moniteur de vision panoramique est affiché. (→P.358)

Mode d'affichage automatique

Lorsque le mode d'affichage automatique est actif, l'écran du Moniteur Multi-terrain s'affiche dans les conditions suivantes, même si vous n'avez pas appuyé sur VIEW.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou N.
- Lorsque le véhicule ralentit à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

● Chaque fois que vous sélectionnez AUTO, le mode d'affichage automatique alterne entre les états actif et inactif. Lorsque le mode d'affichage automatique est actif, un témoin s'allume à l'icône.

● Même lorsque le mode d'affichage automatique est actif, vous pouvez toujours agir sur l'affichage en appuyant sur VIEW.

Affichage à l'écran et fonctions

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L" ou "4H" et la Sélection Multi-terrain est sur MARCHE, le Moniteur Multi-terrain affiche à l'écran une image utile pour la conduite en tout-terrain.

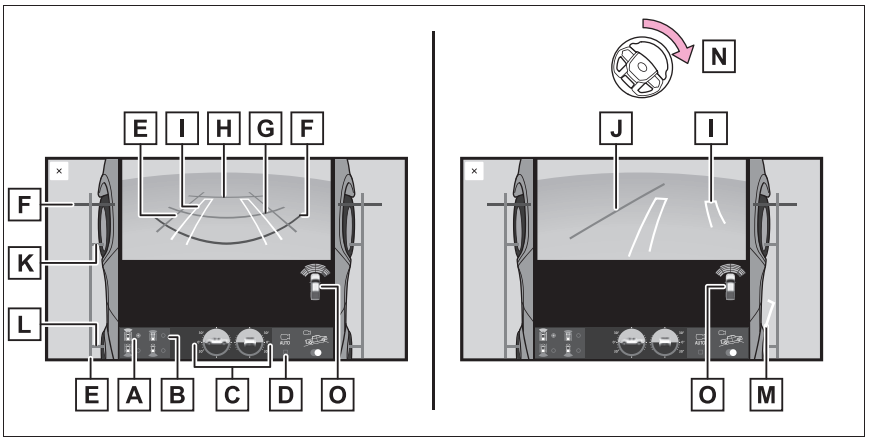
Vue avant/double vue latérale

La vue avant/double vue latérale est utile pour contrôler la zone autour de l'avant du véhicule.

● En plus de l'image captée à l'avant du véhicule, le système affiche des lignes de guidage en vue composite pour fournir des repères

permettant de décider quand tourner et avancer.

- Si vous tournez le volant de direction de plus de 270°, les lignes de guidage et autres aides au braquage s’affichent automatiquement.



A Bouton de vue avant/double vue latérale

B Bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale (→P.400)

C Clinomètre/indicateur de patinage

Indique le degré estimé d’inclinaison du véhicule ou le patinage des roues. (→P.399, 400)

D Bouton d’affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d’affichage automatique. (→P.397)

E Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

F Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge)

Matérialisent la distance à l’avant du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.

G Ligne de guidage en distance à 3 ft. (1 m) (bleu)

H Ligne de guidage en distance à 6 ft. (2 m) (bleu)

I Ligne de trajectoire des roues avant (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues avant en fonction de la position

du volant de direction.

J Ligne de guidage de mouvement avant (bleu)

Matérialise la trajectoire estimée des roues au braquage le plus serré possible.

K Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

L Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

M Ligne de trajectoire des roues arrière (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues arrière.

N Lorsque le volant de direction est tourné de 270° ou plus

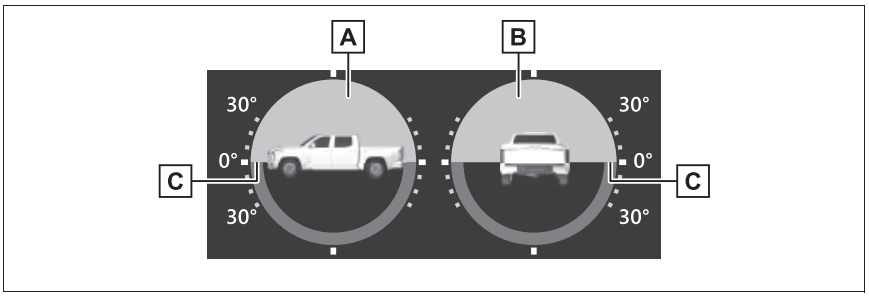
O Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

- L'écran peut s'afficher lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur R.
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle ou un autre véhicule, un message d'alerte apparaît en incrustation dans la zone d'affichage du clinomètre/indicateur de patinage.

Clinomètre

Le clinomètre indique l'inclinaison du véhicule vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite dans une plage comprise entre 0° et 30° environ.



A Graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant et l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers l'avant et l'arrière.

B Graduations en degrés d'inclinaison vers la gauche et la droite

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers la gauche et la droite.

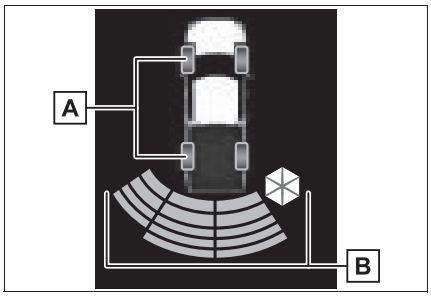
C Pointeur

Indique le degré d'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

- L'inclinaison du véhicule est indiqué en degrés par le mouvement du pointeur et la rotation de l'image du véhicule.
- Les graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite changent de couleur en fonction de la pente d'inclinaison du véhicule à chaque instant.
- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ON, le degré d'inclinaison n'est pas indiqué tant que l'information n'a pas été mesurée.
- Le degré d'inclinaison indiqué par le clinomètre ne constitue qu'une indication approximative, elle peut différer par rapport à celui mesuré par un autre équipement.

Indicateur de patinage

Lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues patinent, le clinomètre laisse automatiquement place à l'indicateur de patinage.



A Indicateur de roue

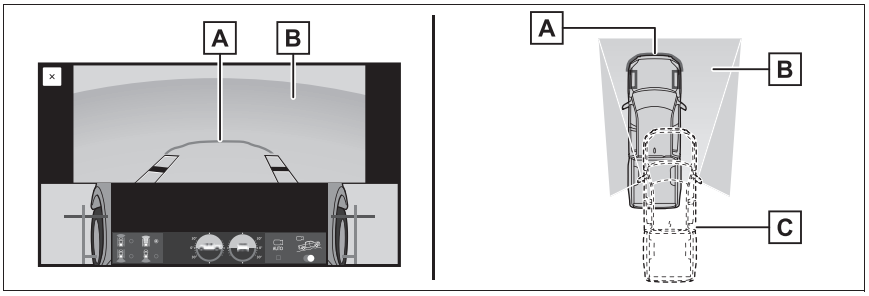
Indique la position des roues en rotation libre, en jaune si la roue patine. (En mode de Contrôle d'allure lente, toutes les roues sont indiquées en jaune.)

B Incrustation du système intuitif d'aide au stationnement

Affichée si un obstacle est détecté alors que le système intuitif d'aide au stationnement est actif.

Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

Des lignes matérialisant la position actuelle du véhicule et des roues sont affichées en vue composite sur une image captée 32 ft. (10 m) environ en arrière de la position actuelle du véhicule, pour aider le conducteur à contrôler les conditions sous le véhicule ou à évaluer la position des roues avant.



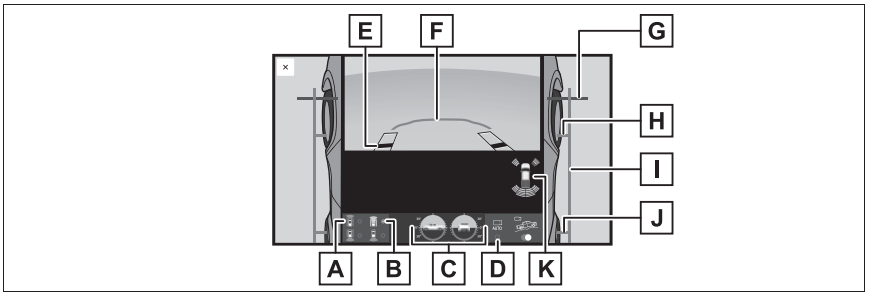
A Position actuelle du véhicule

B Image affichée dans la vue terrain sous véhicule (image captée 32 ft. [10 m] environ en arrière de la position actuelle du véhicule)

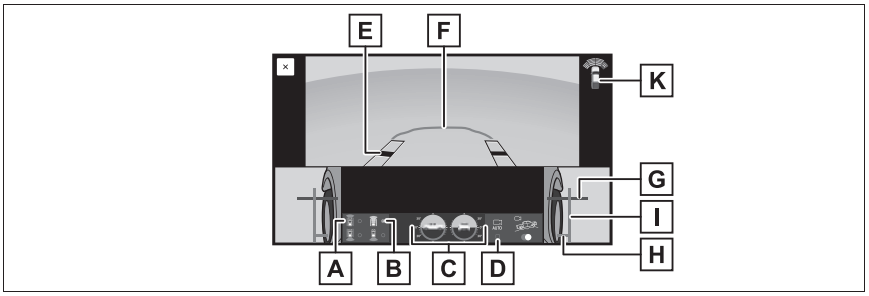
C Position du véhicule au moment où l'image a été captée (32 ft. [10 m] environ en arrière de la position actuelle du véhicule)

Affichage de la vue terrain sous véhicule

▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale



▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale (secteur avant grossi)



A Bouton de vue avant/double vue latérale (→P.397)

B Bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale

C Clinomètre/indicateur de patinage

Indique le degré estimé d’inclinaison du véhicule ou le patinage des roues. (→P.399, 400)

D Bouton d’affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d’affichage automatique. (→P.397)

E Lignes indicatrices de position des roues (noir ou blanc)

Matérialisent la position estimée des roues avant.

F Lignes indicatrices de position du véhicule (bleu)

Matérialisent la position estimée du véhicule.

G Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge ou noir)

Matérialisent la distance à l’avant du véhicule.
- Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.

H Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

I Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

J Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

K Système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l’afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

- L’écran peut s’afficher lorsque le sélecteur de vitesses n’est pas sur R.
- Lorsque la vue affichée est celle du terrain sous véhicule, si le véhicule atteint ou dépasse la vitesse de 3 mph (5 km/h) environ, l’écran revient automatiquement à la vue avant.
- Dans les situations suivantes, le bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule est inopérant.
  - Le véhicule n’est pas à l’arrêt complet
  - Après avoir démarré le moteur, vous n’avez pas parcouru avec le véhicule une distance donnée
  - Après avoir mis le sélecteur de transmission aux roues avant sur “4L”,

vous n'avez pas parcouru avec le véhicule une distance donnée

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement, ou qu'il ne soit pas possible de passer en vue terrain sous véhicule.

- La route est recouverte de neige
- C'est la nuit et la route n'est pas éclairée
- Présence de boue, etc. collée à l'optique de la caméra
- Présence d'eau à l'avant du véhicule (rivière, étang, eau de mer, etc.)

AVERTISSEMENT

● Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

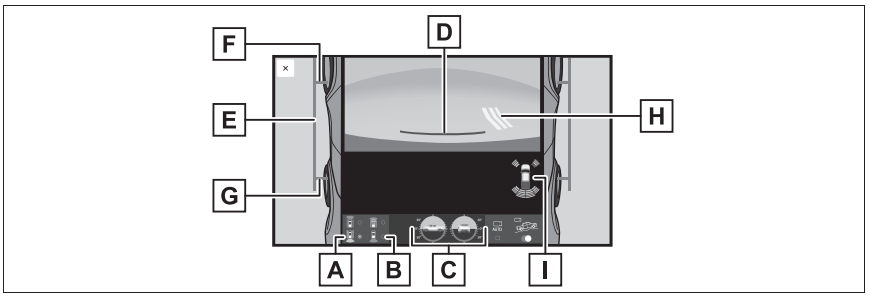
● L'image affichée est celle captée précédemment à une position située 32 ft. (10 m) environ en arrière de celle occupée à cet instant par le véhicule. Dans les cas comme ceux où des objets se sont déplacés après que l'image ait été captée, celle affichée peut être différente de la réalité.

Vue arrière/double vue latérale/vue arrière élargie

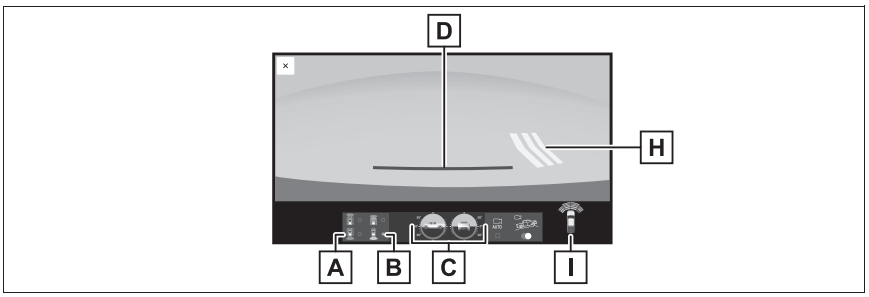
L'écran de vue arrière/double vue latérale/vue arrière élargie aide le conducteur à contrôler le secteur à l'arrière et autour du véhicule pendant qu'il recule, pour stationner par exemple.

Ces écrans sont affichés lorsque le sélecteur de vitesses est sur R.

▶ Vue arrière/double vue latérale



▶ Vue arrière élargie



A Vue arrière/double vue latérale

B Bouton de vue arrière élargie

C Clinomètre/indicateur de patinage

Indique le degré estimé d'inclinaison du véhicule ou le patinage des roues. (→P.399, 400)

D Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge)

Matérialisent la distance à l'arrière du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.

E Lignes de guidage en largeur du véhicule (bleu)

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

F Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

G Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

H Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

I Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

- Il est possible d'afficher l'écran lorsque le sélecteur de vitesses est sur R.
- Pour plus de détails sur la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. (→P.327)

● Si le hayon n'est pas fermé, les lignes de guidage ne sont pas affichées. Si les lignes de guidage ne s'affichent pas alors que le hayon est fermé, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

● Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

Précautions avec le Moniteur Multi-terrain

→P.380

Les choses à savoir

→P.391

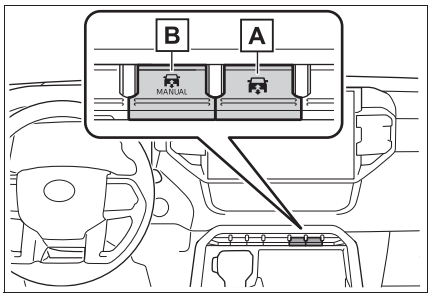
Suspension pneumatique à régulation électronique*

*: Sur modèles équipés

La suspension pneumatique à régulation électronique permet au conducteur de faire varier la hauteur du véhicule afin de l'adapter aux conditions d'utilisation.

Sélectionnez la hauteur souhaitée avec le sélecteur de hauteur.

Sélecteur de hauteur

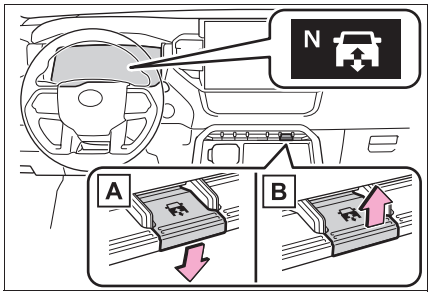


A Sélecteur de hauteur

B Bouton de mode de hauteur

Sélection de la hauteur du véhicule

Appuyez sur le bouton pour faire varier la hauteur à l'arrière du véhicule comme suit:



A Plus bas

B Plus haut

La hauteur du véhicule n'est ajustable que lorsque le moteur est en marche.

Le mode sélectionné pour la hauteur est indiqué à l'affichage de la suspension pneumatique à régulation électronique.

Le mode sélectionné clignote pendant que le système passe d'un mode de hauteur à un autre.

■ **Modes de hauteur**

- Mode "N" (mode normal): Pour la conduite en conditions normales

Hauteur normale

- Mode "HI" (mode haut): Pour circuler sur les routes en mauvais état, le véhicule est surélevé de 1,6 in. (40 mm) par rapport à la hauteur normale

Le mode "HI" est indisponible lorsque le véhicule roule à plus de 18 mph (30 km/h).

Dès que le véhicule roule à plus de 18 mph (30 km/h), sa hauteur est

automatiquement rétablie à la hauteur normale.

- Mode "LO" (mode bas): Pour faciliter la montée/descente dans/hors du véhicule, ainsi que le chargement des bagages

1,2 in. (30 mm) plus bas que la hauteur normale

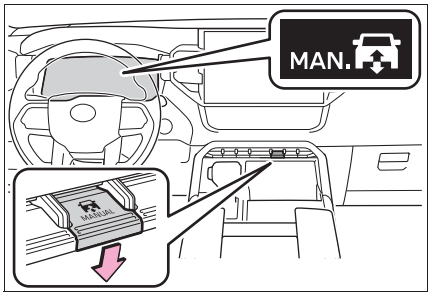
Le mode "LO" est indisponible lorsque le véhicule roule à plus de 8 mph (12 km/h).

Dès que le véhicule roule à plus de 8 mph (12 km/h), sa hauteur est automatiquement rétablie à la hauteur normale.

Désactivation du contrôle de hauteur

Lorsque vous appuyez sur le bouton de mode de hauteur, le véhicule est figé à la hauteur qui est la sienne à cet instant.

Le témoin "MAN." s'affiche à l'écran multifonctionnel et la fonction de correction automatique est désactivée.



Vous pouvez faire varier la hauteur en appuyant sur le sélecteur de hauteur.

Appuyez à nouveau sur le bouton ou dès que le véhicule roule à plus de 18 mph (30 km/h), sa hauteur est automatiquement rétablie au niveau normal.

■ Fonction de correction automatique de hauteur

Quel que soit le nombre de passagers ou la charge en bagages, et quel que soit le mode, le véhicule est toujours maintenu au même niveau par la fonction de correction automatique de hauteur.

■ Lorsque le mode "HI" est sélectionné

Le véhicule revient à la hauteur du mode "N" dès que vous roulez à plus de 18 mph (30 km/h).

■ Lorsque le mode "LO" est sélectionné

- Le véhicule revient à la hauteur du mode "N" dès que vous roulez à plus de 8 mph (12 km/h).
- Ce mode facilite l'accès au véhicule (pour y monter comme pour en descendre) et son chargement/déchargement.

■ La suspension pneumatique à régulation électronique est inopérante dans les cas suivants:

- Le soubassement du véhicule est en contact avec le sol.
- Les parties autour de la suspension sont prises par la glace.

Les indicateurs de hauteur clignotent, ils s'allument puis s'éteignent en continu pour indiquer que la suspension pneumatique à régulation électronique n'est pas fonctionnelle.
Pour la réactiver, arrêtez puis redémarrez le moteur.

■ Même si vous percevez un bruit de fonctionnement

Cela n'indique pas un éventuel problème avec la suspension pneuma-

tique à régulation électronique.

■ Alerte de défaillance de la suspension pneumatique à régulation électronique

Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, et la suspension pneumatique à régulation électronique est inutilisable tant que la défaillance n'est pas corrigée. Arrêtez et redémarrez le moteur. Si le message d'alerte disparaît, le système fonctionne normalement. Si le message d'alerte continue de s'afficher, faites inspecter au plus vite votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le témoin s'allume

Signale la présence d'une anomalie dans le système de suspension pneumatique.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (→P.84, 576)

⚠ AVERTISSEMENT

■ La suspension pneumatique à régulation électronique doit être désactivée dans les situations suivantes:

Faute de quoi le véhicule risque de varier en hauteur sous l'action de la fonction de correction automatique, et de provoquer un accident imprévisible ou des blessures corporelles en vous coinçant une partie du corps:

- Lorsque vous roulez dans l'eau, pour traverser un gué par exemple (relevez le véhicule à la hauteur du mode "HI" et désactivez la suspension pneumatique à régulation électronique. Roulez à moins de 18 mph [30 km/h].)
- Lorsque vous levez le véhicule avec le cric, lui montez des chaînes à neige ou l'arrimez avec des chaînes/câbles pour le transporter sur une dépanneuse à plateau (mettez le système en mode manuel et arrêtez le moteur.)
- Lorsque vous devez prendre le véhicule en remorque (mettez le véhicule à la hauteur du mode "N" et passez le système en mode manuel.)
- Lorsque le véhicule est bloqué (passez le système en mode manuel.)
- Lorsque vous désaccouplez une caravane/remorque (abaissez le véhicule à la hauteur du mode "N" et passez le système en mode manuel.)

■ Sélection du mode de hauteur adapté

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident ou de blessure corporelle.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au véhicule et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Avant d'en abaisser la hauteur, contrôlez sous le véhicule que personne ne s'y trouve.

AVERTISSEMENT

- Le mode "HI" n'est à utiliser que pour rouler sur les routes en mauvais état, en tout-terrain par exemple.
  Le véhicule ayant son centre de gravité rehaussé dans ce mode, il peut arriver qu'il devienne instable lorsque vous tournez brutalement, avec pour résultat un accident.
- Ne pas sélectionner le mode "HI" lorsque la galerie de pavillon est chargée.
  Le véhicule ayant son centre de gravité rehaussé dans ce mode, il peut arriver qu'il devienne instable lorsque vous tournez brutalement, avec pour résultat un accident.

NOTE

■ Prudence dans tous les lieux où la hauteur est limitée.

Lorsque vous passez sur un mode plus haut ou après déchargement, le véhicule remonte sur ses roues. Il peut s'ensuivre des dommages causés au véhicule.

■ Ne pas sélectionner le mode "LO" lorsque vous roulez sur mauvaise route.

Si le soubassement du véhicule entre en contact avec les cahots de la route, des dommages sont à craindre.

■ Ne pas changer trop souvent la hauteur du véhicule.

Le risque existe que le compresseur surchauffe et provoque une panne du système.

■ Lorsque vous roulez sur terrain très accidenté et rocailleux

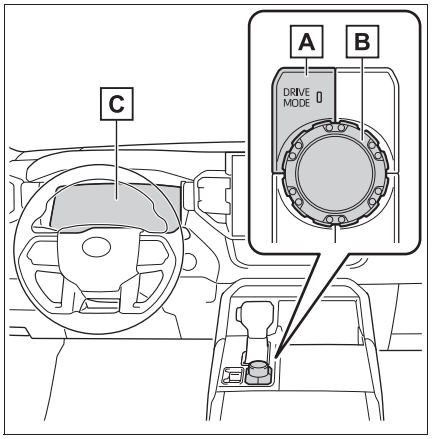
Il peut arriver parfois que la hauteur du véhicule ne soit pas modifiée, le système estimant que les conditions de roulage sont trop mauvaises.

Sélecteur de mode de conduite*

*: Sur modèles équipés

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour une meilleure adaptation aux conditions d'utilisation du véhicule.

Composition du système



A Bouton "DRIVE MODE"

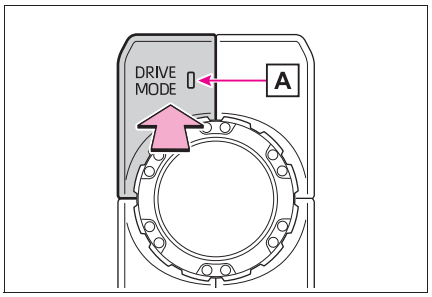
B Sélecteur de mode

C Écran multifonctionnel (→P.97)

Sélection du mode de conduite

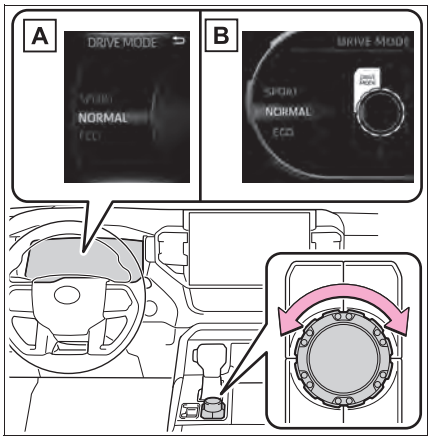
1 Appuyez sur le bouton "DRIVE MODE".

Le témoin A s'allume au bouton.



2 Tournez le sélecteur de mode vers la gauche ou la droite pour sélectionner les modes de conduite à l'écran multifonctionnel.

▶ Véhicules dépourvus de système de suspension variable adaptative



A Écran multifonctionnel (type à écran 4,2")

B Écran multifonctionnel (type LCD intégral)

• Mode "NORMAL"

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des

performances. Convient à la conduite en ville.

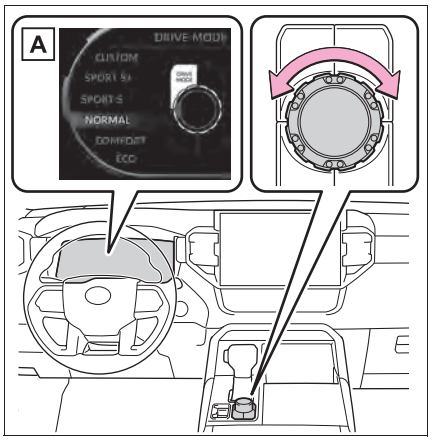
• Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid). Le témoin "ECO" s'allume.

• Mode "SPORT"

Permet un comportement plus vif à l'accélération, en agissant sur la transmission, le moteur et la direction. Convient aux situations où vous souhaitez profiter d'une tenue de route plus précise, par exemple en montagne. Le témoin "SPORT" s'allume.

▶ Véhicules équipés du système de suspension variable adaptative



A Écran multifonctionnel

• Mode "NORMAL"

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des performances. Convient à la conduite en ville.

• Mode "COMFORT"

Pilote la suspension pour améliorer davantage le confort de roulement. Convient à la conduite en ville. Le témoin "COMFORT" s'allume.

• Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid). Le témoin "ECO" s'allume.

• Mode "SPORT S"

Permet un comportement plus vif à l'accélération, en agissant sur la transmission, le moteur et la direction. Convient aux situations où vous souhaitez profiter d'une tenue de route plus précise, par exemple en montagne. Le témoin "SPORT S" s'allume.

• Mode "SPORT S+"

Contribue à optimiser la facilité de conduite et la stabilité du véhicule en pilotant intégralement la direction et les suspensions, ainsi que la transmission et le moteur, faisant ainsi de ce mode celui adapté à la conduite sportive. Le témoin "SPORT S+" s'allume.

• Mode "CUSTOM"

Vous permet de configurer selon vos préférences personnelles les fonctions liées au groupe motopropulseur, au châssis et au système de climatisation. Vous ne pouvez

configurer le mode personnalisé que par la page de personnalisation du mode de conduite au système multimédia. Le témoin "CUSTOM" s'allume.

■ **Conditions fonctionnelles du sélecteur de mode de conduite**

Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H" et "4H".

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

En mode Éco, l'utilisation des modes chaud/froid et l'allure de soufflerie du système de climatisation sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant. Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:

- Réglez l'allure de soufflerie (→P.455)
- Désactivez le mode Éco (→P.410)

■ **Désactivation automatique des modes de conduite:**

Le mode de conduite sélectionné est désactivé ou le mode normal est rétabli dans les conditions suivantes:

- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur marche
- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L" (modèles 4RM uniquement)
- Lorsque vous mettez en fonction la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés)
- Lorsque vous mettez en fonction le système d'assistance à la descente (sur modèles équipés)
- Lorsque vous mettez en fonction le mode "REMORQUAGE" ou le mode "REMORQUER+" (sur modèles équipés)

■ **Personnalisation**

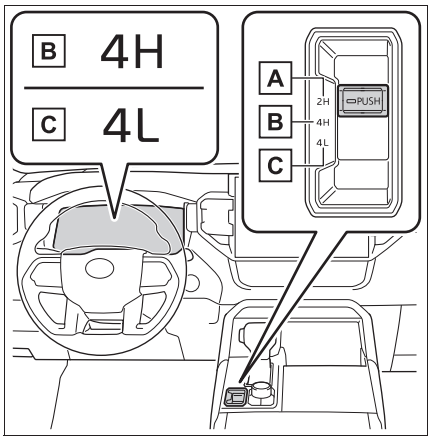
Le mode personnalisé est modifiable. (Fonctions personnalisables: →P.645)

Système de transmission intégrale*

*: Sur modèles équipés

Utilisez le sélecteur de transmission aux roues avant pour sélectionner les modes suivants de la boîte de transfert:

Sélecteur de transmission aux roues avant



A "2H" (position de gamme rapide, 2 roues motrices)

Utilisez ce mode pour la conduite normale sur route sèche et en dur. Cette position permet de meilleures économies en consommation, un meilleur confort et une usure moindre.

B "4H" (position de gamme rapide, 4 roues motrices)

Réservez ce mode exclusivement à la conduite en conditions d'adhérence précaire, notamment en tout-terrain et sur routes verglacées ou enneigées. Cette position offre plus de motricité qu'en deux roues motrices.

Le témoin "4H" s'allume.

C "4L" (position de gamme lente, 4 roues motrices)

À utiliser pour bénéficier du maximum de puissance et de motricité. Utilisez le mode "4L" pour franchir des dénivelés importants, pour la conduite en tout-terrain et les démarrages difficiles dans le sable, la boue ou la neige profonde.

Le témoin "4L" s'allume.

Passage entre "2H" et "4H"

■ **Passage de "2H" à "4H"**

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "4H".

Le témoin "4H" s'allume.

■ **Passage de "4H" à "2H"**

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "2H".

Le témoin "4H" s'éteint.

Passage entre “4H” et “4L”

■ Passage de “4H” à “4L”

1. Amenez le véhicule à l’arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur “4L”.

Le témoin “4L” s’allume.

■ Passage de “4L” à “4H”

1. Amenez le véhicule à l’arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur “4H”.

Le témoin “4L” s’éteint.

■ Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur “4L”

Le système VSC est automatiquement désactivé.

■ Si le témoin “4H” clignote

Le changement de mode de la boîte de transfert n’est peut-être pas effectif. Roulez en ligne droite tout en accélérant ou en décélérant, ou roulez en marche arrière.

■ Si le témoin “4H” est allumé et le témoin “4L” continue de clignoter

Un message va s’afficher à l’écran multifonctionnel. Suivez les instructions du message, mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et roulez à vitesse réduite avec le véhicule, puis arrêtez-vous.

■ Si le témoin “4H” continue de clignoter et le témoin “4L” est allumé

Un message va s’afficher à l’écran multifonctionnel. Suivez les instructions du message, mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et roulez à vitesse réduite avec le véhicule, puis arrêtez-vous.

■ Si le témoin “4H” est allumé et le témoin “4L” continue de clignoter accompagné d’un signal sonore

Le sélecteur de vitesses n’est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ Si le témoin “4H” continue de clignoter et le témoin “4L” est allumé accompagné d’un signal sonore

Le sélecteur de vitesses n’est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter

■ Si le témoin “4H” et “4L” clignote rapidement

Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de transmission intégrale. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fréquence d’utilisation de la transmission intégrale

Vous devez rouler en mode 4 roues motrices tous les mois, sur au moins

10 miles (16 km). Le graissage des organes de la transmission aux roues avant est ainsi garanti.

AVERTISSEMENT

■ Manœuvre du sélecteur de transmission aux roues avant de "2H" à "4H" pendant la marche du véhicule

Ne touchez jamais le sélecteur de transmission aux roues avant si les roues sont en train de patiner. Arrêtez le patinage des roues avant de changer de mode.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4L" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.) Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode avant de mettre la transmission sur P.

Système AUTO LSD*

*: Sur modèles équipés

Le système AUTO LSD améliore la motricité en exploitant le système antipatinage pour réguler la puissance moteur et le freinage lorsqu'une des roues motrices commence à patiner. L'utilisation du système est à réserver dans les seuls cas où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.

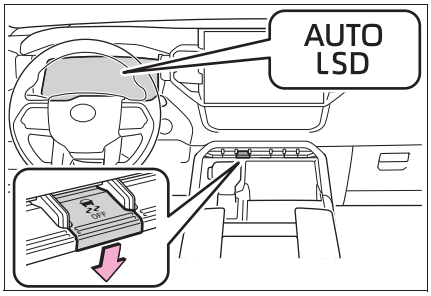
Utilisation du système

Le système est utilisable sur modèles 2RM uniquement. Le système est actif lorsque le véhicule roule à moins de 62 mph (100 km/h). Pour activer le système AUTO LSD, vous pouvez appliquer l'une des deux procédures suivantes.

Pour désactiver le système AUTO LSD, appuyez brièvement et relâchez OFF.

Le témoin "AUTO LSD" s'allume.

Appuyez à nouveau sur OFF pour désactiver le système.



■ **En cas de surchauffe du système de freinage**

Le système cesse d'intervenir et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, "Régulateur de traction désactivé" s'affiche à l'écran multifonctionnel. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun problème à continuer de rouler normalement.) Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

- Ne pas utiliser le système AUTO LSD dans d'autres conditions que celles où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.
- Ne pas rouler avec le système AUTO LSD activé en permanence.

À défaut, vous devez fournir un effort bien supérieur sur le volant de direction et être plus attentif dans les virages.

NOTE

■ **Activation pendant la marche du véhicule**

Ne pas activer le système AUTO LSD lorsque la roue patine. Arrêtez le patinage des roues avant toute activation.

Système de blocage de différentiel arrière*

*: Sur modèles équipés

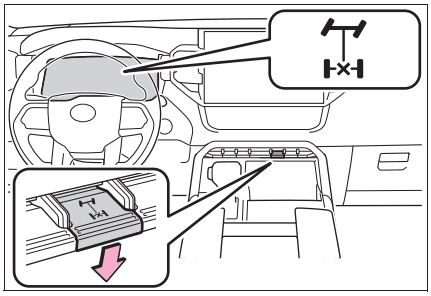
Utilisez le système de blocage de différentiel arrière exclusivement dans les situations de patinage d'une roue dans une ornière ou sur sol glissant ou meuble. Ce système est efficace dans les cas où l'une des roues arrière patine.

Bouton de blocage de différentiel arrière

Appuyez sur le bouton pour activer/désactiver le système.

À cet instant, le témoin indicateur de blocage de différentiel arrière clignote, ainsi que l'indicateur à l'affichage de blocage/déblocage du différentiel. Attendez quelques secondes que le système achève l'opération. Une fois le différentiel arrière bloqué, les indicateurs arrêtent de clignoter et restent allumés.

Pour débloquer le différentiel arrière, appuyez à nouveau sur le bouton.



■ **Conseils d'utilisation**

- Veillez à ce que les roues ne tournent plus avant de bloquer le différentiel.
- Débloquez le différentiel dès que le véhicule est en mouvement.

■ **Déblocage du différentiel arrière**

Si le témoin de blocage de différentiel arrière continue de clignoter après le déblocage du différentiel arrière, contrôlez la sécurité du périmètre autour du véhicule et braquez légèrement le volant de direction dans l'un ou l'autre sens pendant que le véhicule est en mouvement.

■ **Fonction de déblocage automatique**

Le blocage de différentiel arrière se débloque également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2H" ou "4H"
- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt

■ **Après que vous ayez débloqué le différentiel arrière**

Vérifiez que les indicateurs s'éteignent.

■ **Témoin de blocage de différentiel arrière et indicateur à l'affichage de blocage/déblocage du différentiel**

- Les indicateurs clignotent pendant le blocage/déblocage du différentiel arrière.
- Si les indicateurs continuent de clignoter pendant que vous appuyez sur le bouton de blocage de différentiel arrière, amenez le véhicule à l'arrêt complet et appuyez à nouveau sur le bouton.

Si les indicateurs continuent de clignoter alors que vous avez scrupuleusement suivi les indications, faite inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais. Il y a peut-être un problème dans le système de transmission intégrale.

■ **Blocage du différentiel arrière**

Les systèmes suivants sont inopérants quand le différentiel arrière est bloqué.

- ABS
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- Système d'assistance à la descente (sur modèles équipés)
- TRAC

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le système de blocage de différentiel arrière**

Tout manquement à respecter les précautions suivantes peut conduire à un accident.

- Ne pas bloquer le différentiel arrière dans d'autres conditions que celles indiquées précédemment.
- Ne pas bloquer le différentiel arrière tant que les roues n'ont pas cessé de patiner.
- Ne pas rouler à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel est bloqué.
- Ne pas continuer à rouler avec le blocage de différentiel arrière

Contrôle d’allure lente*

*: Sur modèles équipés

Ce système vous permet de rouler sur terrain extrêmement accidenté à une allure réduite stabilisée sans avoir à appuyer sur la pédale d’accélérateur ou de frein. Il réduit au minimum les phénomènes de perte de motricité ou d’adhérence du véhicule lorsque vous roulez sur terrain glissant, pour une conduite plus stable.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la fonction du Contrôle d’allure lente

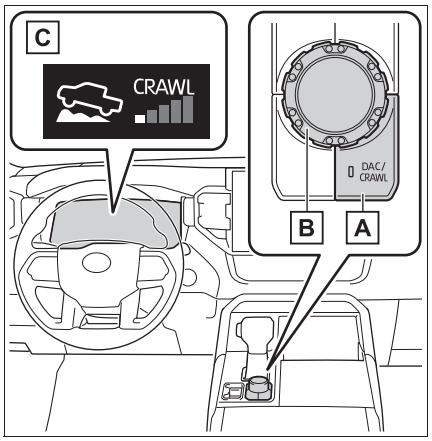
Ne pas accorder une trop grande confiance à la fonction du Contrôle d’allure lente. Cette fonction ne permet pas de s’affranchir des limitations du véhicule. Vérifiez toujours consciencieusement les conditions de terrain, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner normalement

Lorsque vous roulez sur les terrains suivants, il peut arriver que le système soit incapable de tenir une allure réduite stabilisée, ce qui peut entraîner un accident:

- Dénivelés extrêmement abrupts.
- Terrains extrêmement accidentés.
- Routes enneigées, ou tout autre terrain glissant.

Composition du système



A Bouton “DAC/CRAWL”

B Sélecteur de mode

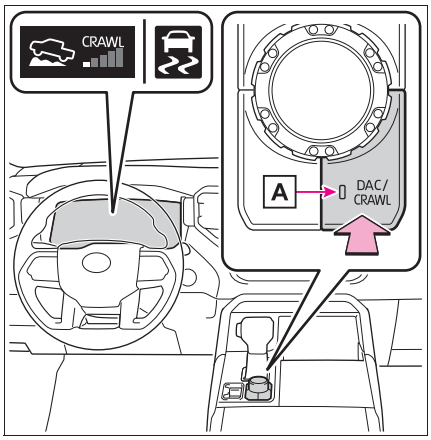
C Témoins indicateurs (→P.86)

Activation du Contrôle d’allure lente

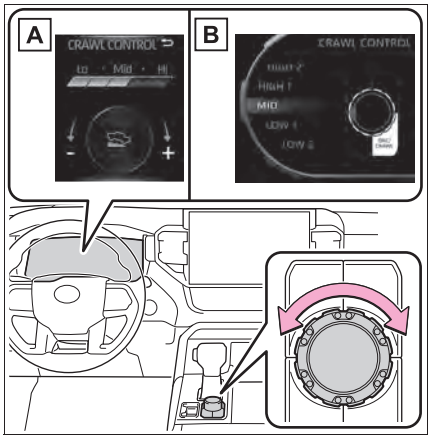
1 Appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL”.

Le témoin indicateur A s’allume ainsi que l’indicateur de Contrôle d’allure lente à l’écran multifonctionnel, et le témoin de perte

d’adhérence clignote.



2 Tournez le sélecteur de mode à gauche ou à droite pour sélectionner un mode à l’écran multifonctionnel.

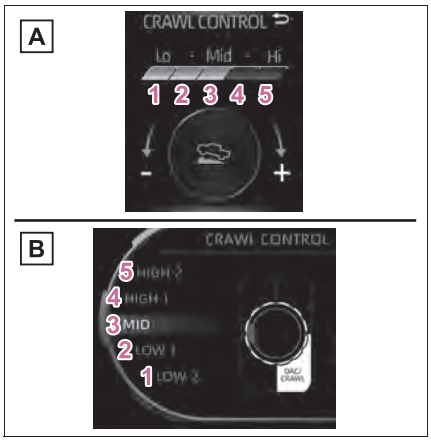


A Écran multifonctionnel (type à écran 4,2”)

B Écran multifonctionnel (type LCD intégral)

Modes sélectionnables

Vous pouvez choisir parmi les 5 modes suivants celui qui correspond aux conditions de terrain.



A Écran multifonctionnel (type à écran 4,2”)

B Écran multifonctionnel (type LCD intégral)

1 “Lo” / “LOW 2”

Adapté aux terrains rocailleux et aux descentes

2 “Lo-Mid” / “LOW 1”

Adapté aux terrains rocailleux, aux descentes et aux montées accidentées

3 “Mid” / “MID”

Adapté aux montées accidentées

4 “Mid-Hi” / “HIGH 1”

Adapté aux montées accidentées et aux terrains jonchés de débris, enneigés, boueux, caillouteux et herbeux

5 “Hi” / “HIGH 2”

Adapté aux montées accidentées et aux terrains jonchés de débris, enneigés, boueux, caillouteux et herbeux

Désactivation du Contrôle d'allure lente

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est allumé

Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL".

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est éteint

Appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" pour allumer le témoin. Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL" avec le témoin allumé.

Si le Contrôle d'allure lente est désactivé, le témoin correspondant et le témoin de perte d'adhérence s'éteignent et un message indiquant que le Contrôle d'allure lente a été désactivé s'affiche à l'écran multifonctionnel pendant plusieurs secondes.

Lorsque vous désactivez le Contrôle d'allure lente pendant la marche du véhicule, redoublez de prudence dans votre conduite.

■ Conseils d'utilisation

Le Contrôle d'allure lente reste utilisable que la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés) soit active ou inactive. (→P.422)

■ Conditions fonctionnelles du Contrôle d'allure lente

- Le moteur est en marche.
- Le sélecteur de vitesses n'est ni sur P ni sur N.
- Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L".
- La porte conducteur est fermée.

■ Désactivation automatique du Contrôle d'allure lente

Dans les situations suivantes, le signal sonore se déclenche de manière intermittente et le Contrôle d'allure lente est automatiquement désactivé. Lorsque cela se produit, l'indicateur de Contrôle d'allure lente va clignoter puis s'éteindre, et un message indiquant que le Contrôle d'allure lente a été désactivé s'affiche à l'écran multifonctionnel pendant plusieurs secondes.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N.
- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H".
- Lorsque vous ouvrez la porte conducteur.

■ Limitations fonctionnelles du Contrôle d'allure lente

- Sur les véhicules équipés du système de blocage de différentiel arrière, dans les situations suivantes, l'action sur les freins peut être utilisée pour maintenir la vitesse constante en descente. En revanche, l'action sur le moteur n'est pas disponible pour monter en côte à vitesse constante.
  - Lorsque la vitesse du véhicule excède 6 mph (10 km/h) environ.
- Dans la situation suivante, l'action sur le moteur et les freins cesse temporairement. Lorsque cela se produit, l'indicateur de Contrôle d'allure lente clignote.
  - Avec le différentiel arrière bloqué: lorsque la vitesse du véhicule excède 6 mph (10 km/h) environ.
  - Avec le différentiel arrière débloqué: lorsque la vitesse du véhicule excède 15 mph (25 km/h) environ.

■ Lorsque vous utilisez en continu le système de Contrôle d'allure lente

- Si vous utilisez en continu le

Contrôle d'allure lente pendant une longue durée, le système de freinage surchauffe. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche, un message indiquant une anomalie s'affiche à l'écran multifonctionnel, et l'indicateur de Contrôle d'allure lente clignote puis s'éteint. Si cela se produit, sachant que le Contrôle d'allure lente est temporairement inutilisable, arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité, et laissez au système de freinage le temps de refroidir suffisamment, jusqu'à ce que le message disparaisse. (Entre-temps, la conduite normale reste possible.)

- Si vous utilisez en continu le Contrôle d'allure lente pendant une longue durée, la transmission automatique surchauffe. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche, le système est temporairement désactivé, et un message indiquant une anomalie peut s'afficher à l'écran multifonctionnel. Si cela se produit, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité jusqu'à ce que le message disparaisse.

Bruits et vibrations engendrés par le système de Contrôle d'allure lente

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système de Contrôle d'allure lente.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque le système de Contrôle d'allure lente est en action. Aucun n'est indicateur de la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après l'arrêt du véhicule.

Lorsque le système est défaillant

Les témoins d'alerte et/ou messages d'alerte s'allument. (→P.567, 580)

Sélection Multi-terrain*

*: Sur modèles équipés

Sélection Multi-terrain est un système qui améliore le confort de conduite en tout-terrain.

Parmi les modes disponibles, sélectionnez celui qui correspond le mieux au type de terrain sur lequel vous circulez.

L’action sur les freins, le toucher de direction et la force motrice peuvent être optimisés en fonction du mode sélectionné.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la Sélection Multi-terrain

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué:

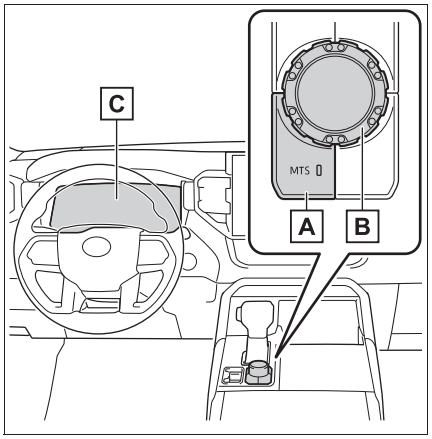
- Vérifiez que l’indicateur du mode sélectionné est allumé avant de commencer à rouler. La Sélection Multi-terrain est inopérante lorsque les indicateurs sont éteints.
- Les conditions de terrain indiquées (→P.423) ne le sont qu’à titre de référence. Le risque existe que la fonction ne soit pas la mieux adaptée en termes de conditions d’adhérence, de pente, de dénivelé, etc. Vérifiez consciencieusement les conditions de terrain avant de commencer à rouler.
- La Sélection Multi-terrain n’a pas été conçue pour repousser les limites du véhicule. Vérifiez consciencieusement les conditions de terrain avant de vous engager, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

NOTE

■ Précautions d’utilisation

La Sélection Multi-terrain est destinée à une utilisation en tout-terrain. Ne pas utiliser le système en d’autres circonstances.

Composition du système



A Bouton “MTS”

B Sélecteur de mode

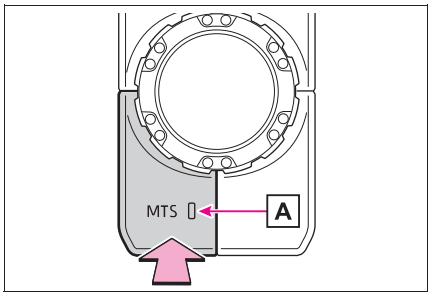
C Écran multifonctionnel

Le mode sélectionné est affiché.

Sélection des modes

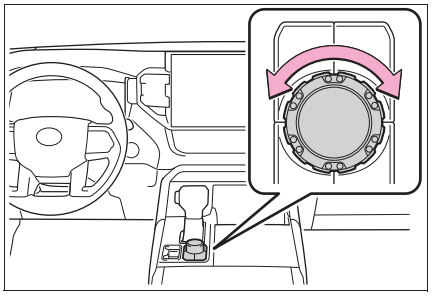
1 Appuyez sur le bouton "MTS".

Le témoin A s'allume au bouton.



2 Tournez le sélecteur de mode vers la gauche ou la droite pour sélectionner à l'écran multifonctionnel les différents modes de la Sélection Multi-terrain.

Selon la position du sélecteur de transmission aux roues avant, vous pouvez sélectionner un mode parmi ceux décrits ci-après.



▶ Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L"

Mode		Conditions de terrain
	"MOGUL"	Adapté aux terrains accidentée avec de grandes montées
	"SAND"	Adapté aux terrains sablonneux et autres conditions d'adhérence précaires
	"MUD"	Adapté aux terrains boueux et autres conditions d'adhérence précaires
	"ROCK"	Adapté aux terrains rocailleux

Si le contrôle par freinage s'est activé, le témoin de perte d'adhérence clignote.

▶ Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H"

Mode		Conditions de terrain
	"DIRT"	Adapté aux terrains accidentés, notamment en terre
	"SAND"	Adapté aux terrains sablonneux et autres conditions d'adhérence précaires

Mode		Conditions de terrain
	"MUD"	Adapté aux terrains boueux et autres conditions d'adhérence précaires
	"DEEP SNOW"	Adapté à la neige profonde

Si le contrôle par freinage s'est activé, le témoin de perte d'adhérence clignote.

Lorsque le véhicule est en mode "SAND", "MUD" ou "DEEP SNOW", le système VSC est automatiquement désactivé. (Le témoin de désactivation du VSC s'allume.)

■ Sélection Multi-terrain

La Sélection Multi-terrain gère le véhicule afin d'en utiliser la force motrice avec le maximum d'efficacité et d'améliorer l'agrément de conduite sur terrain accidenté. Il s'ensuit une consommation de carburant accrue par rapport à une utilisation en mode normal.

■ Désactivation automatique du système

Dans les situations suivantes, la Sélection Multi-terrain est automatiquement désactivée.

- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt
- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H"
- Lorsque vous sélectionnez le mode "REMORQUAGE" et le mode "REMORQUER+" alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H"
- Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H"

■ Désactivation de la Sélection Multi-terrain

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la Sélection Multi-terrain, puis la disparition de l'affichage à l'écran multifonctionnel.

▶ Lorsque le témoin du bouton "MTS" est allumé

Appuyez sur le bouton "MTS" alors que le système est en action.

▶ Lorsque le témoin du bouton "MTS" n'est pas allumé

Appuyez sur le bouton "MTS" pour allumer le témoin.

Appuyez de nouveau sur le bouton "MTS" avec l'indicateur de la Sélection Multi-terrain allumé.

■ Lorsque le véhicule est bloqué

Gestion de la boîte de transfert et du différentiel Pour l'utilisation des fonctions suivantes, reportez-vous aux pages indiquées ci-après. (Sur modèles équipés)

- Système de transmission intégrale (→P.413)
- Blocage de différentiel arrière (→P.416)

■ Conduite avec la Sélection Multi-terrain

Les situations suivantes sont susceptibles de survenir, il ne s'agit pourtant pas de mauvais fonctionnements.

- Vibrations perceptibles dans toute la carrosserie du véhicule ou le volant de direction.
- Bruits de fonctionnement possibles en provenance du compartiment moteur.

■ Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système soit défail-

lant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le témoin indicateur de perte d’adhérence s’allume.
- Lorsque l’indicateur ne s’allume pas à l’écran multifonctionnel pour chaque mode alors même que vous sélectionnez la Sélection Multi-terrain.

Système d’assistance à la descente*

*: Sur modèles équipés

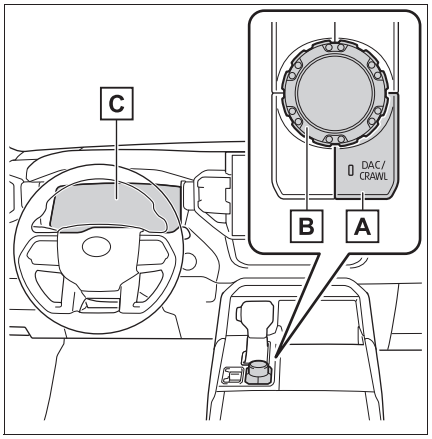
Le système d’assistance à la descente aide à prévenir toute prise de vitesse excessive dans les pentes abruptes. Le système est fonctionnel lorsque le véhicule roule à moins de 18 mph (30 km/h) et que la boîte de transfert est en mode “4H”.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez le système d’assistance à la descente

Ne pas accorder une trop grande confiance au système d’assistance à la descente. Cette fonction ne permet pas de s’affranchir des limitations du véhicule. Vérifiez toujours consciencieusement les conditions de terrain, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

Composition du système



A Bouton “DAC/CRAWL”

B Sélecteur de mode

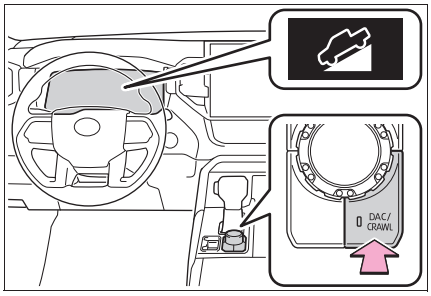
C Écran multifonctionnel

Utilisation du système

Appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL”.

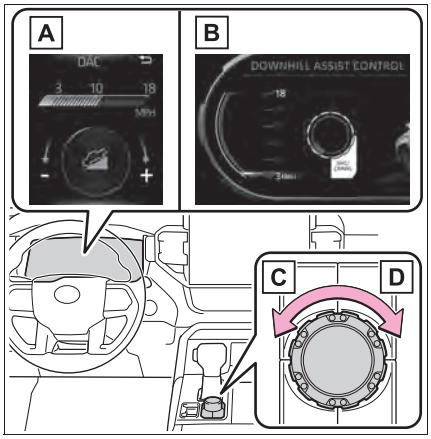
Le témoin de système d’assistance à la descente s’allume et le système est en action.

Quand le système est en action, le témoin de perte d’adhérence clignote et les feux stop/troisième feu stop sont allumés. Il peut arriver qu’un son soit audible pendant le fonctionnement. Ce n’est pas le signe d’un mauvais fonctionnement.



Programmation de la vitesse du système d’assistance à la descente

Tournez le sélecteur de mode pour programmer la vitesse de votre choix (entre 3 mph [4 km/h] et 18 mph [30 km/h] environ). La vitesse programmée est affichée à l’écran multifonctionnel.



A Écran multifonctionnel (type à écran 4,2”)

B Écran multifonctionnel (type LCD intégral)

C Diminuer la vitesse

D Augmenter la vitesse

Désactivation du système

▶ Lorsque le bouton “DAC/CRAWL” est allumé

Appuyez de nouveau sur le bouton “DAC/CRAWL”.

▶ Lorsque le bouton “DAC/CRAWL” est éteint

Appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL” pour allumer le témoin.

Appuyez de nouveau sur le bouton “DAC/CRAWL” avec le témoin allumé.

Le témoin de système d’assistance à la descente clignote à mesure que le système cesse progressivement son action, puis s’éteint lorsque ce dernier est complètement inactif.

Appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL” alors que le témoin de système d’assistance à la descente clignote pour relancer le système.

■ Conseils d’utilisation

- Le système d’assistance à la descente est fonctionnel avec le mode “REMORQUAGE” et le mode “REMORQUER+”, le sélecteur de mode de conduite, ou avec la Sélection Multi-terrain au choix active ou inactive.
- Le système est fonctionnel dans toutes les positions du sélecteur de vitesses sauf P; toutefois, pour que son action soit efficace, il est recommandé de sélectionner une plage de rapports plus lente.

■ Si le témoin de système d’assistance à la descente clignote

- Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système est inopérant:
  - Vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur une autre position que “4H”.
  - Le sélecteur de vitesses est sur P.
  - La vitesse du véhicule excède 18 mph (30 km/h) environ.
  - Le système de freinage est en surchauffe.
- Dans les situations suivantes, le témoin clignote pour alerter le conducteur, mais le système est fonctionnel:
  - Le sélecteur de vitesses est sur N.
  - Vous appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL” alors que le témoin du bouton “DAC/CRAWL” est allumé.

Le système cesse progressivement son action. Le témoin clignote tant que le système est en action, puis s’éteint lorsque ce dernier est complètement inactif.

■ Lorsque vous utilisez en continu le système d’assistance à la descente

Si le système d’assistance à la descente reste en action pendant longtemps, le système de freinage risque de surchauffer anormalement. Pour éviter cela, un signal sonore se déclenche et la fonction est temporairement arrêtée. Dans ce cas, le témoin de système d’assistance à la descente clignote. (Vous pouvez conduire normalement le véhicule pendant cette période) Le témoin de système d’assistance à la descente revient à l’état allumé fixe et le système est à nouveau disponible.

■ Bruits et vibrations engendrés par le système d’assistance à la descente

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le

compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n’est pas le signe d’un mauvais fonctionnement du système d’assistance à la descente.

- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque le système d’assistance à la descente est en action. Aucun n’est indicateur de la survenue d’un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après l’arrêt du véhicule.

■ Mauvais fonctionnement du système

Dans les cas suivants, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le témoin indicateur du système d’assistance à la descente ne s’allume pas quand vous appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL”.
- Le témoin de perte d’adhérence s’allume.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Il peut arriver que le système soit inopérant sur les surfaces suivantes, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel

- Terrains rendus glissants par la pluie ou la boue
- Terrain verglacé
- Terrains très accidentés

Systèmes d’aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N’oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

Synthèse des systèmes d’aide à la conduite

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante, ou en tout-terrain (sur terrain accidenté, dans le sable et la boue)

L’ABS intervient en synchronisme avec la Sélection Multi-terrain

■ Aide au freinage d’urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d’arrêt d’urgence

■ **VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ **Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque**

Aide le conducteur à contrôler un éventuel louvoiement de la caravane/remorque, en mettant en action sélectivement et individuellement le freinage des roues et en réduisant le couple moteur lorsque le mouvement de louvoiement est détecté.

■ **TRAC (Système antipatinage)**

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ **Aide au démarrage en côte**

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

■ **AVS (Système de suspension variable adaptative) (sur modèles équipés)**

La force d'amortissement des amortisseurs est pilotée indépendamment à chacune des 4 roues en fonction de plusieurs facteurs, dont l'état de la route et les conditions d'utilisation du véhicule, ce qui contribue à améliorer le confort de roulement et la stabilité, et aide le véhicule à conserver son assiette.

Par ailleurs, la force d'amortissement varie en fonction du mode de conduite sélectionné (→P.410), tandis que le confort de roulement en tout-terrain peut être assuré en mettant le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4L".(→P.414)

■ **EPS (direction assistée électrique)**

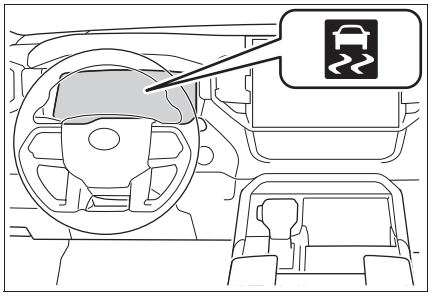
Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction

■ **Freinage de collision secondaire**

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système se déclenche, les freins et les feux stop sont automatiquement mis en action pour abaisser la vitesse du véhicule et contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action

Le témoin de perte d’adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action.



Désactivation du système TRAC

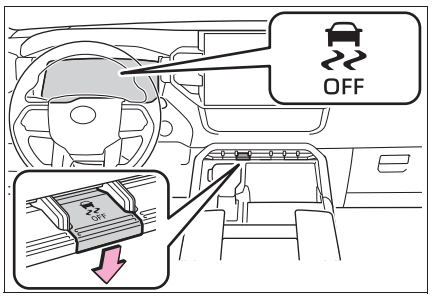
Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance moteur disponible aux roues.

Appuyez sur OFF pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d’avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement et relâchez OFF .

Le message “Régulateur de traction désactivé” est affiché à l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.



Désactivation des systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, appuyez sur OFF pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l’arrêt.

Le message “Régulateur de traction désactivé” s’affiche à l’écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du VSC s’allume.*

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.

*: Sur les véhicules équipés du PCS, celui-ci est également désactivé (seule l’alerte de précollision est disponible). Le témoin d’alerte PCS s’allume et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel. (→P.272, 570)

Lorsque le message est affiché à l’écran multifonctionnel indiquant que le système TRAC a été désactivé alors même que vous n’avez pas appuyé sur OFF

- Le système TRAC est temporairement désactivé. Si l’information continue à s’afficher, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

● Lorsque vous utilisez la Sélection Multi-terrain, le témoin "VSC OFF" s'allume en fonction du mode, même si vous n'avez pas appuyé sur le bouton de désactivation du VSC.

■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les cinq conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

● Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement)

● Le véhicule est à l'arrêt

● La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée

● Le frein de stationnement n'est pas serré

● Le contacteur de démarrage est sur MARCHE

■ Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

● Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N

● Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

● Vous serrez le frein de stationnement

● 2 secondes au maximum se sont écoulées après que vous ayez relâché la pédale de frein

● Vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte

● Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein plusieurs fois de suite, lorsque vous démarrez le moteur ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.

● Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.

• Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
• Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.

■ Bruit de manœuvre de l'EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC

Lorsque les systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

● Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt

● Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant long-

temps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

Conditions fonctionnelles du freinage de collision secondaire

Le système se met en action lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision alors que le véhicule est en mouvement. Toutefois, le système est inopérant lorsque des organes sont endommagés.

Annulation automatique du freinage de collision secondaire

L’annulation intervient automatiquement pour ce système dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule tombe à 0 mph (0 km/h) environ.
- Un certain laps de temps s’écoule pendant son action
- Vous appuyez fortement sur la pédale d’accélérateur

AVERTISSEMENT

Conditions dans lesquelles l’ABS ne fonctionne pas normalement

- Les limites d’adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

La distance d’arrêt avec l’ABS en action peut être supérieure à celle observée en conditions normales

L’ABS n’est pas conçu pour réduire les distances d’arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n’est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants. Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide au démarrage en côte Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas conçue pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque fait partie intégrante du système VSC et est inopérant si ce dernier est désactivé ou défaillant.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC, de Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus ou les jantes.

■ Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque n'est pas capable d'empêcher la caravane/remorque de louvoyer dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, tels que l'état du véhicule, de la caravane/remorque ou de la chaussée, ou les conditions de circulation, peuvent entraîner une inefficacité du système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque. Consultez le manuel du propriétaire de votre caravane/remorque pour tout complément d'information sur les bonnes pratiques à appliquer pour la tracter.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
  Ne pas augmenter la vitesse.
  Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.204)

■ Freinage de collision secondaire

Ne pas accorder une trop grande confiance au freinage de collision secondaire. Bien que ce système soit conçu pour contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Régulateur de freinage de caravane/remorque*

*: Sur modèles équipés

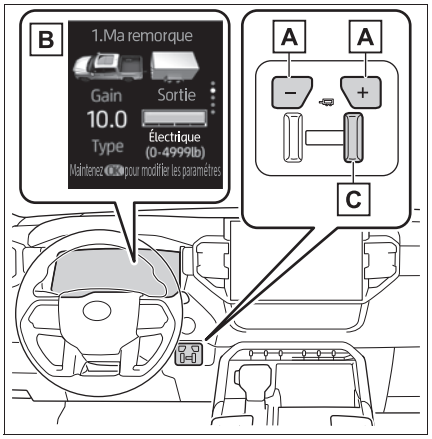
Les freins de la caravane/remorque peuvent être pilotés par le régulateur de freinage de caravane/remorque via le connecteur à 7 broches. En sélectionnant le type de freins équipant la caravane/remorque (électriques ou électrohydrauliques) et en réglant le "gain" du régulateur, vous pouvez utiliser le curseur manuel de freinage pour ralentir la caravane/remorque seule. L'action sur la pédale de frein du véhicule va aussi ralentir et même arrêter la caravane/remorque, également via le même connecteur. Valeurs de "Gain", niveaux de sortie du freinage manuel, types de freins équipant la caravane/remorque, et état d'attelage de cette dernière, toutes ces informations sont affichées à l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Lorsque vous arrêtez le véhicule avec l'ABS actif, il peut arriver que le niveau de sortie à la caravane/remorque soit réduit afin de limiter le risque que les roues de la caravane/remorque se bloquent. La caravane/remorque n'est pas équipée de l'ABS. Conduisez prudemment lorsque vous roulez sur chaussée glissante.

Utilisation du système



A Bouton de sélection "GAIN" (+/-)

Appuyez sur les boutons "GAIN" (+/-) pour régler le niveau de puissance pouvant être transmis en sortie aux freins de la caravane/remorque. Vous pouvez régler le "gain" par pas de 0,5 entre 0 (aucun freinage de la caravane/remorque) et 10 (niveau de sortie maximum). Chaque appui sur le bouton permet d'augmenter ou de diminuer le "gain" d'un niveau. La valeur de "gain" est affichée à

l'écran multifonctionnel.

B Type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'aide de l'écran multifonctionnel. Le type des freins de la caravane/remorque sélectionné à l'écran multifonctionnel est affiché au combiné d'instruments.

C Curseur manuel de freinage

Régler ce curseur en position permet de serrer les freins de la caravane/remorque uniquement. Si vous utilisez le curseur manuel de freinage alors que vous freinez déjà avec le frein de service du véhicule, le niveau de sortie transmis aux freins de la caravane/remorque est le plus élevé des deux.

Modification de configuration du type des freins de la caravane/remorque

Sélectionnez l'option à configurer de votre choix, puis sélectionnez comme suit à l'écran multifonctionnel (→P.104):

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Réglages remorque", puis appuyez longuement sur OK du sélecteur d'instrumentation.

3 Selon ce qui est affiché, sélectionnez l'option de votre choix puis appuyez sur OK.

Sélectionner un autre type de freins pour la caravane/remorque ou son identifiant entraîne la remise à zéro de la valeur réglée pour le "gain". Veillez à régler le "gain" comme indiqué dans la section qui suit.

Réglage du "Gain"

Le "Gain" doit être réglé au régulateur de freinage de caravane/remorque en fonction des conditions particulières dans lesquelles vous tractez. Le réglage de "Gain" doit être modifié chaque fois que changent les facteurs tels que la charge du véhicule, la charge de la caravane/remorque, les conditions de route ou la météo. Un réglage à 0 de la valeur de "gain" permet de désactiver la sortie du régulateur de freinage de caravane/remorque.

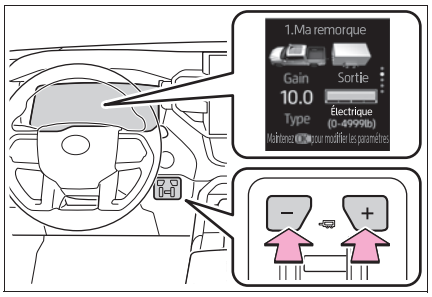
1 Assurez-vous que les freins de la caravane/remorque sont en bon état mécanique et que leur fonctionnement est normal. Consultez si nécessaire votre concessionnaire en caravane/remorque.

2 Attelez la caravane/remorque et branchez les connecteurs électriques.

3 Sélectionnez à l'écran multifonctionnel le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.

4 Roulez avec le véhicule et la caravane/remorque attelée sur une route sans dénivelé, dans des conditions comparables à celles où vous allez tracter et sans aucune circulation automobile. Roulez à une vitesse d'environ 20 - 25 mph [35 - 40 km/h].

5 Avec les boutons de sélection "GAIN" (+/-), réglez le "gain" à 5,0 pour commencer.



6 Tout en roulant à 20 - 25 mph [35 - 40 km/h], poussez le curseur manuel de freinage dans le sens du freinage maximum.

7 Corrigez le réglage de "gain" avec les boutons de sélection "GAIN" (+/-), au choix pour l'augmenter ou le diminuer, à la valeur juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent.

8 Pour confirmer le réglage, répétez les étapes 6 et 7 jusqu'à obtenir le réglage de "gain" souhaité (juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent).

■ Lorsque vous réglez le "gain"

Les roues sont bloquées lorsque les pneus de la caravane/remorque crissent ou fument. Il peut arriver que les roues de la caravane/remorque ne se bloquent pas lorsque cette dernière est lourdement chargée. Dans ce cas, réglez le "gain" du freinage de la caravane/remorque sur la valeur maximum admissible pour les conditions dans lesquelles vous tractez.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

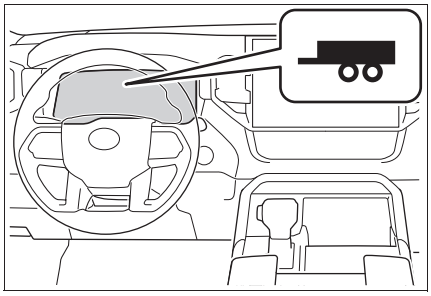
Les données de réglage du "gain" sont remises à zéro.

■ Fonction de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Elle aide à éliminer précocement tout mouvement de louvoiement de la caravane/remorque, en pilotant le système de régulation du freinage de caravane/remorque pour commander les freins de cette dernière.

■ Si le témoin d'alerte de frein de caravane/remorque s'allume

Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulation du freinage de caravane/remorque ou le circuit d'attelage de caravane/remorque.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Sélection du type des freins de la caravane/remorque

Il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les freins de la caravane/remorque fonctionnent normalement et soient convenablement réglés. Toute négligence à vérifier et à entretenir les freins de la caravane/remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, un accident, ou des blessures graves. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque fonctionne avec la plupart des systèmes de freinage électrique et électrohydraulique pour caravane/remorque, jusqu'à 3 essieux (sortie 24 A aux freins de la caravane/remorque). Veuillez prendre la précaution d'en tester la compatibilité avec le système à vitesse réduite et en lieu sûr. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (→P.580), faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Certains systèmes de freinage électrohydraulique de caravane/remorque ont besoin d'une sortie minimum pour s'activer. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque ne fonctionne pas avec les freins hydrauliques à inertie de caravane/remorque.

Guide de recul avec caravane/remorque*

*: Sur modèles équipés

Le Guide de recul avec caravane/remorque est un système visant à vous assister lorsque vous reculez avec une caravane/remorque, en prenant en charge soit (1) le contrôle de la direction pour aider à reculer tout droit (Assistance en ligne droite), soit (2) le guidage en braquage pour reculer manuellement (mode Guidage).

Le Guide de recul avec caravane/remorque utilise la caméra arrière pour détecter la caravane/remorque et l'éclairage d'attelage, lequel permet au conducteur d'utiliser le système de nuit.

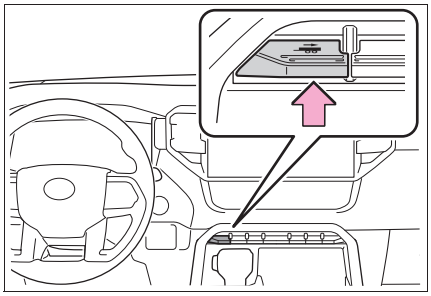
Le système utilise le traitement d'image issue de la caméra arrière pour calculer l'angle de la caravane/remorque, et les données obtenues lors de la manœuvre de configuration (calibrage) de celle-ci pour en calculer la longueur, ainsi que celle de l'attelage.

Procédure

1 Sélectionnez "Réglages remorque" dans le menu ⚙

(→P.99) à l'écran multifonctionnel pour ajouter une caravane/remorque comme indiqué à l'affichage.

2 Appuyez sur le bouton pour activer le système.



3 Continuez ou sélectionnez à nouveau la caravane/remorque dans le message affiché à l'écran multifonctionnel.

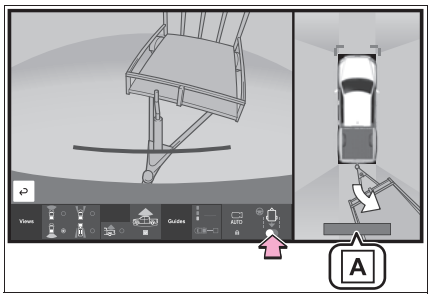
Lorsque vous utilisez pour la première fois la caravane/remorque sélectionnée, une configuration (calibrage) est nécessaire (→P.440).

Dès lors que le calibrage est terminé, il est conservé pour pouvoir être utilisé ultérieurement, et la caravane/remorque sera automatiquement détectée par le système.

Lorsque le conducteur utilise une autre caravane/remorque, il lui est nécessaire d'en changer la sélection. Le système ne reconnaît pas automatiquement la caravane/remorque depuis la liste de celles sauvegardées.

4 Dès lors que la caravane/remorque est détectée, mettez le sélecteur de vitesses sur R pour activer le mode Guidage.

5 Touchez le bouton en bas à droite de l'écran multimédia pour activer l'Assistance en ligne droite.



A "Direction de la Remorque"

Lorsque le conducteur utilise l'Assistance en ligne droite, il peut reprendre la main sur le système en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire de la caravane/remorque. Sitôt que le volant de direction est lâché, l'Assistance en ligne droite se réactive avec une direction cible révisée de recul en ligne droite.

■ Lorsque vous ajoutez une caravane/remorque

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour sélectionner le type de caravane/remorque. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Réglages remorque" puis appuyez longuement sur **OK**.

3 Selon ce qui est affiché, sélectionnez l'option de votre choix puis appuyez sur **OK**. (→P.104)

Les paramètres de caravane/remorque sont indisponible lorsque le Guide de recul avec cara-

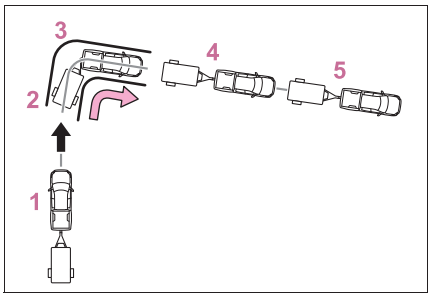
vane/remorque est actif.

Le système est conçu pour prendre en charge les caravanes/remorques simple essieu ou à essieux multiples utilisant un attelage à boule. Le système ne prend pas en charge les caravanes/remorques à cinquième d’attelage ou col de cygne.

Configuration (calibrage)

Amenez le véhicule et la caravane/remorque sur un grand espace ouvert, comme un parc de stationnement vide. Activez le système de Guide de recul avec caravane/remorque et suivez les instructions affichées à l’écran multifonctionnel/multimédia.

Pour que les résultats du calibrage soient les meilleurs possibles, ne pas rouler à plus de 5 mph (8 km/h).



1 Roulez lentement (à moins de 5 mph [8 km/h]) en ligne droite, tout en tenant le volant de direction bien droit.

2 Arrêtez le véhicule avec la caravane/remorque bien dans l’axe et confirmez que le trait bleu est aligné avec l’axe central de la caravane/remorque dans la vue caméra.

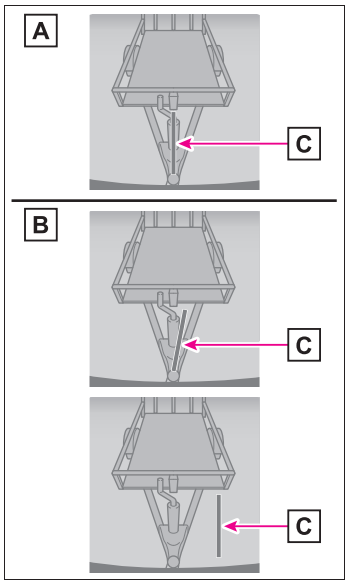
3 Avancez lentement en tournant à gauche ou à droite pour changer de direction sur 90 degrés ou plus.

4 Après avoir terminé le virage, continuez lentement en ligne droite pour aligner la caravane/remorque.

5 Arrêtez le véhicule pour terminer le calibrage.

Lorsque vous calibrez le système

- Veuillez vérifier que le trait bleu s’aligne parfaitement avec l’axe central de la caravane/remorque dans la vue caméra, comme illustré dans le schéma suivant, et comme indiqué à l’étape 2 de la procédure.



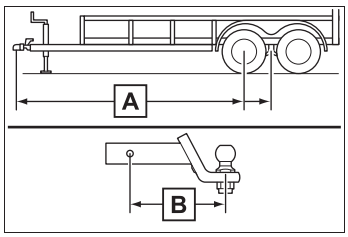
A État dans lequel le trait bleu est aligné avec l’axe central de la

caravane/remorque. (Sélectionnez "Oui" dans l'écran multifonctionnel)

B État dans lequel le trait bleu n'est pas aligné avec l'axe central de la caravane/remorque. (Sélectionnez "Non" dans l'écran multifonctionnel)

C Trait bleu

- Le système est conçu pour prendre en charge la plupart des caravanes/remorques de longueurs comprises entre 6,6 ft. (2 m) et 26,2 ft. (8 m) (la longueur étant définie comme la distance entre le point central de l'accouplement avec la boule et l'essieu porteur [essieu simple] ou le milieu des essieux porteurs [2 essieux ou plus]), avec une longueur de boule d'attelage comprise entre 4,5 in. (114,3 mm) et 18,5 in. (469,9 mm). Ne pas essayer d'utiliser le système avec des caravanes/remorques ou des boules d'attelage dont la longueur n'est pas dans ces limites, car ses performances sont alors moindres et peuvent même conduire à un fonctionnement anormal.



A Longueur de la caravane/remorque

B Longueur de boule d'attelage

- Pour que les résultats du calibrage soient les meilleurs possibles, calibrez de jour et sur une route lisse et sans dénivelé.
- Il peut arriver qu'il soit nécessaire de recommencer le calibrage depuis le début pour que le système regagne en performances.
- Le système est conçu de telle manière que l'attelage de caravane/remorque utilisé doit être le même à chaque fois. Si la boule d'attelage est changée de position ou reconfigurée, ou si des accessoires sont ajoutés au timon de la caravane/remorque après le calibrage, il faut obligatoirement le recommencer.

Utilisation du mode Guidage

Le mode Guidage affiche une flèche "Direction de la Remorque" indiquant la direction dans laquelle la caravane/remorque va s'orienter, à partir de calculs tirés des informations angulaires du volant de direction. Le mode Guidage fournit une alerte "FREINER Angle remorque extrême" accompagnée d'un signal sonore pour alerter le conducteur lorsque l'angle formé entre le véhicule et la caravane/remorque approche des conditions de mise en portefeuille.

Utilisation de l'Assistance en ligne droite

Touchez le bouton en bas à droite de l'écran multimédia pour activer l'Assistance en

ligne droite. L'Assistance en ligne droite prend le contrôle de la direction pour faire reculer la caravane/remorque en ligne droite. Pour pouvez reprendre la main sur le système en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire de la caravane/remorque.

Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système ne gère pas le freinage. Il appartient au conducteur de maîtriser la vitesse du véhicule, d'en gérer le freinage et de l'arrêter pour éviter une collision possible.

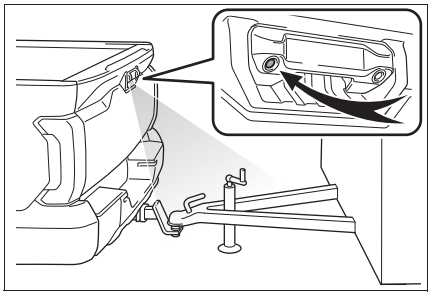
Pour que les résultats soient les meilleurs possibles, reculez à vitesse réduire lorsque vous utilisez l'Assistance en ligne droite.

Annulation du système

- Le système de Guide de recul avec caravane/remorque est annulé lorsqu'il ne détecte pas la caravane/remorque, quelle qu'en soit la raison (caméra dont l'optique est sale, lumière insuffisante, vue caméra arrière obstruée par la caravane/remorque, caravane/remorque incorrectement sélectionnée, etc.)
- Le mode Guidage est annulé lorsque survient l'une des actions suivantes:
  - Vous appuyez sur le bouton de Guide de recul avec caravane/remorque*
  - Vous appuyez sur le bouton de caméra*
  - Le véhicule roule à plus de 4,7 mph (7,6 km/h) environ
  - Mise en action du système VSC ou ABS*
  - Le hayon est ouvert*
  - Perte de suivi de la caravane/remorque
  - Vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que R
  - Le système est défaillant*

  *: L'annulation du système de Guide de recul avec caravane/remorque en fait partie
- L'Assistance en ligne droite est annulée lorsque survient l'une des actions suivantes:
  - N'importe laquelle des actions décrites précédemment conduisant à l'annulation du mode Guidage
  - Vous appuyez à l'écran multimédia sur le bouton d'Assistance en ligne droite
  - Mise en action du système de protection de la direction assistée contre la surchauffe

Éclairage d’attelage



Lorsqu’il est utilisé avec le Guide de recul avec caravane/remorque, cet éclairage est commandé directement par le système, sans que le conducteur ait besoin de l’allumer lui-même.

Pour un autre usage: →P.466

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l’utilisation du système

Pour que ce système fonctionne comme prévu, vous devez conduire le véhicule prudemment et en maîtriser la vitesse pour la maintenir dans les limites fonctionnelles et éviter une collision.

Il existe une limite au degré de performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système ne gère pas le freinage (ni la direction en mode Guidage). Il appartient au conducteur de maîtriser la vitesse du véhicule, d’en gérer le freinage (et la direction en mode Guidage) et de l’arrêter pour éviter une collision possible. Tout manquement à respecter cette mise en garde peut entraîner des dommages matériels ou des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez le Guide de recul avec caravane/remorque

Pour que le système fonctionne normalement, respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez être à l’origine de dommages matériels ou de blessures corporelles graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le hayon soit toujours bien fermé.
- Veillez à ce que la caméra arrière soit toujours propre.
- Ne pas changer de place ou d’orientation la caméra arrière, et ne pas la démonter.

AVERTISSEMENT

- Ne pas modifier l'éclairage d'attelage. (→P.443)
- Assurez-vous que rien ne puisse venir faire obstruction à la vue caméra arrière de la caravane/remorque.

Le système est conçu pour rester fonctionnel dans des conditions variées de météo et de luminosité, et de nature de sol (asphalte, herbe, gravier, etc.). Toutefois, ses performances restent tributaires de divers facteurs tenant à l'environnement (par ex. ombre passant sur la caravane/remorque, ou contraste insuffisant entre le sol et la caravane/remorque conduisant à la perte de détection de cette dernière, etc.). Par conséquent, conduisez toujours prudemment, restez vigilant et conscient de tout ce qui vous entoure, et n'accordez pas une trop grande confiance au système.

Déflecteur avant actif*

*: Sur modèles équipés

Le déflecteur avant actif dont est équipé le véhicule fait automatiquement mouvement pendant la marche de ce dernier. Ce déflecteur avant actif améliore l'aérodynamisme et accroît la stabilité générale, particulièrement aux vitesses soutenues.

Conditions de manœuvre automatique

- La manœuvre du déflecteur avant actif intervient automatiquement aux conditions suivantes:

Conditions	Vitesse mph (km/h)
Sortie	Au-delà de 37 (60)
Rentrée	Sous 25 (40)

Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.

- Manœuvre automatique lorsque la température extérieure est supérieure à 40°F (5°C).
- Rentrée automatique en mode remorquage.
- Rentée automatique en mode "4H" ou "4L". (Sur modèles équipés)

Lorsque le système est défaillant, évitez de rouler à vitesse soutenue et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

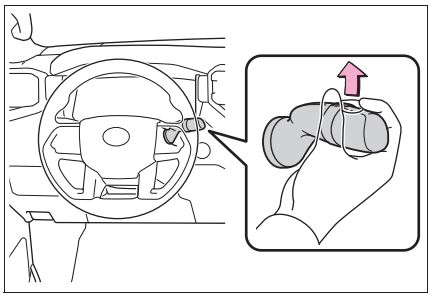
■ **Pour éviter tout dommage au système**

- Ne pas fixer un accessoire ou quoi que ce soit d'autre au déflecteur avant actif.
- Ne pas modifier ni démonter le déflecteur avant actif.
- Ne pas faire subir de chocs violents au déflecteur avant actif.

Sortie manuelle du déflecteur avant actif

Il est nécessaire de sortir le déflecteur avant actif pour pouvoir démonter la protection sous moteur, pour les interventions d'entretien.

■ Abaissement du déflecteur avant actif en position d'entretien

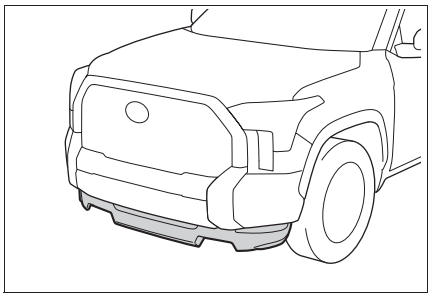


Dans un délai de 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, mettez le commodo d'essuie-glaces sur **MIST** *1 ou ▵ *2 et tenez la position pendant 2 seconds environ.

Le déflecteur avant actif s'abaisse en position d'entretien.

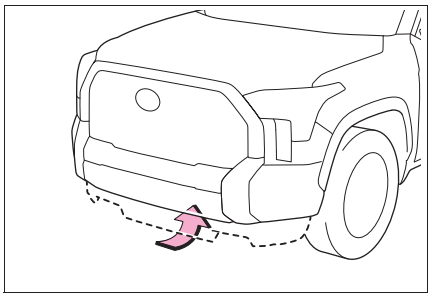
*1: États-Unis

*2: Canada



■ Relèvement du déflecteur avant actif en position rentrée

Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, et lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R ou D, le déflecteur avant actif se relève en position rentrée.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au déflecteur avant actif**

Avant de sortir ou rentrer manuellement le déflecteur avant actif, assurez-vous de l'absence de tout obstacle ou objet étranger autour de lui.

4 Conduite

Précautions en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les véhicules tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. Par conséquent, conducteur et passagers doivent toujours attacher leurs ceintures de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible. Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Évitez de charger le toit de telle sorte que le centre de gravité du véhicule se trouve rehaussé.

AVERTISSEMENT

- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez la propriété privée. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pas entrer sur un terrain fermé. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Restez sur les routes balisées. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

▶ Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- U.S. Forest Service and Bureau of Land Management

AVERTISSEMENT

Précautions de conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment lorsque vous êtes en tout-terrain. Ne pas prendre de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.

AVERTISSEMENT

- Ne pas tenir le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Un mauvais cahot peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans avoir été nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

Pour éviter les dommages par pénétration d'eau

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres organes.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

NOTE

■ Lorsque vous traversez un cours d'eau

Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Appuyez sur le bouton de désactivation du système Stop & Start pour désactiver ce dernier. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière*.

*: Le montage de chaînes à neige n'est pas possible sur les pneus 285/65R18.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

AVERTISSEMENT

■Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Modèles 4RM: Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle, profil ou niveau d'usure.

■Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige (véhicules dépourvus de pneus 285/65R18)

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser le système LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés).

NOTE

■Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles

d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.

- Contrôlez et dégagez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

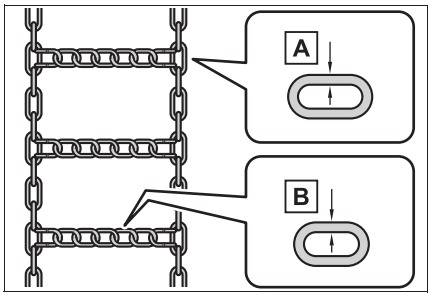
- Garez le véhicule et mettez le levier sélecteur sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.
  Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Choix des chaînes à neige

▶ Véhicules dépourvus de pneus 285/65R18

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient. La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.



A Chaîne latérale (0,2 in. [5 mm] de diamètre)

B Chaîne transversale (0,25 in. [6,3 mm] de diamètre)

▶ Véhicules équipés de pneus 285/65R18

Le montage de chaînes à neige n'est pas possible car l'espace est trop étroit entre le pneu et la carrosserie.

Il faut utiliser à la place des pneus neige.

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige (véhicules dépourvus de pneus 285/65R18)

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues arrière. Ne pas monter de chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

NOTE

Installation de chaînes antidérapantes

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs 5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 454

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges/ventilateurs de sièges..... 461

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 464

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 468

Équipements de coffre 473

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 477

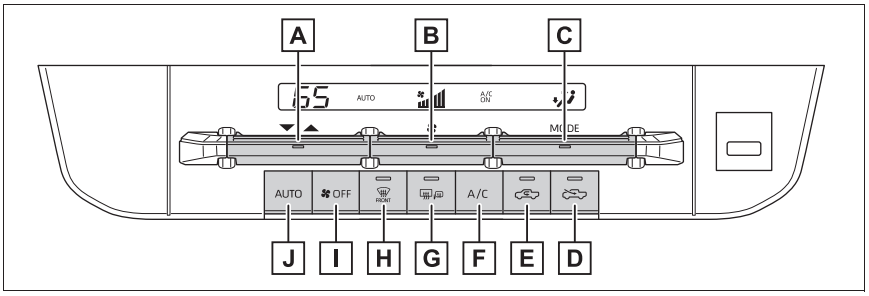
Commande d'ouverture de porte de garage..... 492

Système de climatisation automatique

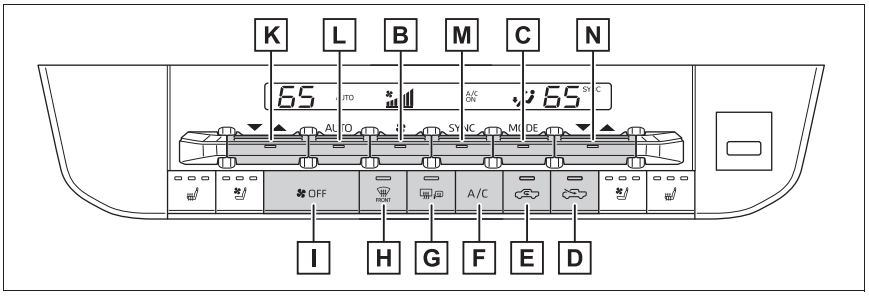
Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

▶ Type A



▶ Type B



A Sélecteur de température

B Sélecteur d'allure de soufflerie

C Sélecteur de mode de répartition d'air

D Bouton de mode air extérieur

E Bouton de mode recyclage d'air

F Bouton "A/C"

G Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs

H Bouton de désembueur de pare-brise

I Bouton “OFF”

J Bouton “AUTO”

K Sélecteur de température côté gauche

L Sélecteur “AUTO”

M Sélecteur “SYNC”

N Sélecteur de température côté droit

■ Modification du réglage de température

Agissez sur le sélecteur de température vers le haut ou vers le bas selon que vous souhaitez monter ou baisser la température.

Si vous n’appuyez pas sur le bouton “A/C”, l’air diffusé par le système est à température ambiante, ou chaud.

■ Réglage de l’allure de soufflerie

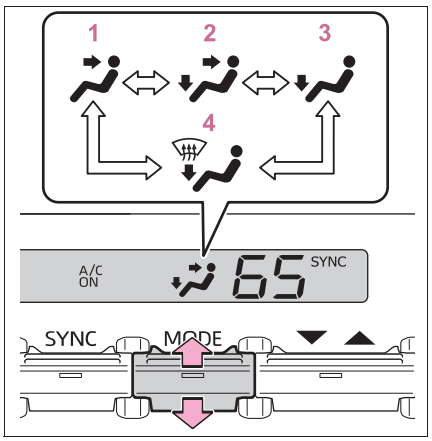
Agissez sur le sélecteur d’allure de soufflerie vers le haut ou vers le bas selon que vous souhaitez l’augmenter ou la diminuer.

Appuyez sur le bouton “OFF” pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition de l’air

Agissez sur le sélecteur de mode de répartition d’air

À chaque action sur le sélecteur, le système sélectionne successivement les modes de répartition d’air dans l’ordre suivant.



1 L’air est diffusé vers le haut du corps.

2 L’air est diffusé vers le haut du corps et les pieds.

3 L’air est diffusé vers les pieds.

4 L’air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

- Pour sélectionner le mode recyclage d’air, appuyez sur le bouton correspondant.

Le témoin s’allume au bouton de mode recyclage d’air.

- Pour sélectionner le mode air

extérieur, appuyez sur le bouton correspondant.

Le témoin s'allume au bouton de mode air extérieur.

■ Pour activer/désactiver la fonction de froid et de déshumidification

Appuyez sur le bouton "A/C".

Lorsque la fonction est sur marche, le témoin "A/C ON" est allumé. Lorsque la fonction est sur arrêt, le témoin "A/C OFF" est allumé.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur le bouton de désembueur de pare-brise.

Appuyez sur le bouton de mode air extérieur si le mode recyclage d'air est actif. (La sélection peut se faire automatiquement.)

Pour désembuer rapidement le pare-brise et les vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton de désembueur de pare-brise quand le pare-brise est désembué.

Lorsque le désembueur de pare-brise est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée.

Appuyez sur le bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 minutes.

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

■ Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage d'air est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur le bouton de mode air extérieur.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez sur marche la fonction de froid et de déshumidification pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez la fonction de froid et de déshumidification sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus

facilement.

- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitable après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ Mode air extérieur/recyclage

- Il est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitable et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur le bouton "A/C".

■ Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

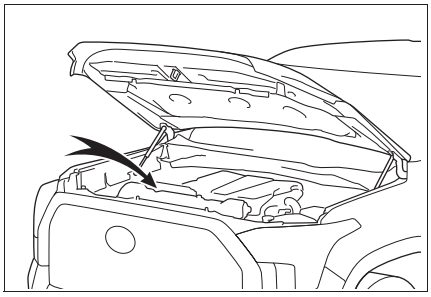
- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Afin d'éliminer les odeurs pouvant survenir au démarrage du système de climatisation, il peut arriver que le système souffle l'air sur les pieds ou arrête complètement la soufflerie pendant les quelques instants suivant la mise en action du système de climatisation en mode automatique.
- Lorsque vous stationnez, le système sélectionne automatiquement le mode air extérieur pour favoriser la circulation d'air dans tout l'habitacle et ainsi contribuer à limiter l'apparition d'odeurs au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.545

■ Fluide frigorigène du système de climatisation

- Le fluide frigorigène utilisé dans le système de climatisation est identifié sur une étiquette collée au capot à l'emplacement indiqué dans l'illustration qui suit.



- Chaque pictogramme que porte l'étiquette a la signification suivante:

	Attention
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant utilisé dans le système de climatisation

	Obligation de faire entretenir le système de climatisation par un technicien agréé
	Fluide frigorigène inflammable

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables: →P.645)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Ne pas utiliser le bouton de désembueur de pare-brise par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid.
La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont actifs

Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ Réparation/remplacement des pièces du système de climatisation

Confiez les réparations/remplacements à votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du système de climatisation est à remplacer, comme l'évaporateur par exemple, elle doit l'être par une neuve.

Utilisation du mode automatique

▶ Type A

1 Appuyez sur le bouton "AUTO".

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le bouton "OFF".

▶ Type B

1 Agissez sur le sélecteur "AUTO".

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le bouton "OFF".

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques instants tout de suite après que vous ayez appuyé sur le bouton de mode automatique, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

Réglage simultané de la température aux sièges conducteur et passager avant (mode "SYNC") (sur modèles équipés)

Pour activer le mode "SYNC", poussez le sélecteur "SYNC" vers le haut ou vers le bas.

Vous pouvez utiliser le sélecteur de température côté conducteur pour régler la température à la fois pour le conducteur et le passager avant. Pour passer en mode individuel, agissez sur le sélecteur de température côté passager avant ou appuyez à nouveau sur le sélecteur "SYNC".

Lorsque le mode "SYNC" est actif, le témoin "SYNC" est allumé.

Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

Appuyez sur le bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise s'arrête automatiquement après 15 minutes.

La mise en marche des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise.

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

AVERTISSEMENT

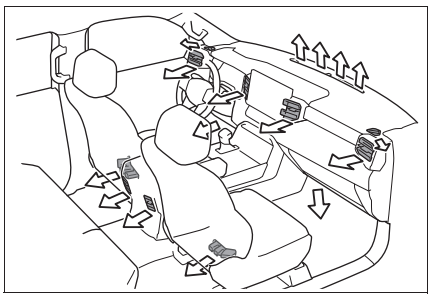
Pour éviter des brûlures

Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

Disposition et utilisation des aérateurs

Emplacement des aérateurs

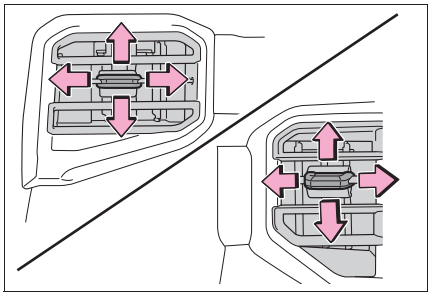
Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

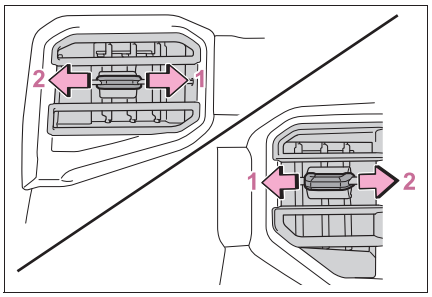


■ Orientation du flux d'air et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas



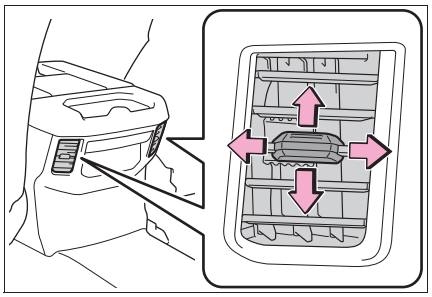


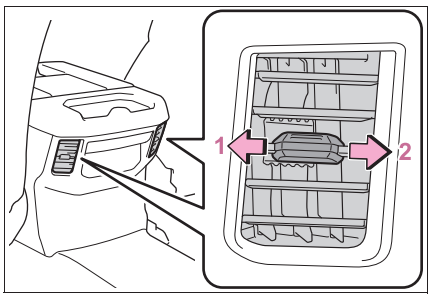
1 Ouvrir l'aérateur

2 Fermer l'aérateur

▶ Arrière (sur modèles équipés)

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas





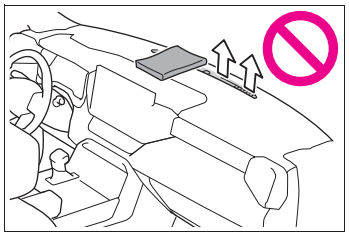
1 Ouvrir l'aérateur

2 Fermer l'aérateur

AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas empêcher le désembuage du pare-brise

Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*/ventilateurs de sièges*

*: Sur modèles équipés

● Volant de direction chauffant

Pour réchauffer la jante du volant de direction

● Chauffages de sièges avant/arrière

Pour réchauffer la sellerie des sièges

● Ventilateurs de sièges avant/arrière

Assure une bonne ventilation en faisant circuler l'air dans la sellerie des sièges

AVERTISSEMENT

■Pour éviter toute brûlure mineure

Soyez vigilant si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en fonction:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

NOTE

■Pour éviter tout dommage aux chauffages et ventilateurs de sièges

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

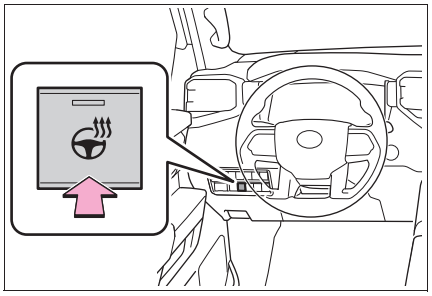
■Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser les fonctions lorsque le moteur est arrêté.

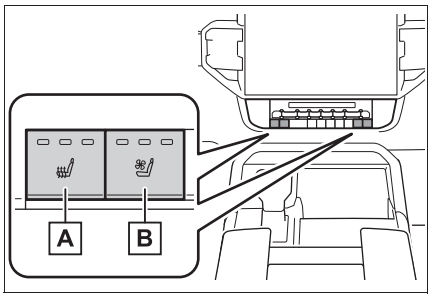
Instructions d'utilisation

■ Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant
Lorsque le volant de direction chauffant est actif, le témoin est allumé au témoin correspondant.



■ Chauffages/ventilateurs de sièges avant



A Réglez le niveau de température du chauffage de siège avant

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement.

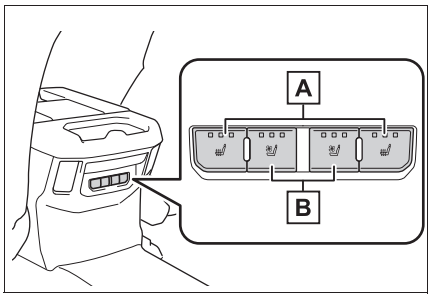
B Réglez le niveau d'allure de soufflerie du ventilateur de siège avant

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (bleu) est allumé pendant le fonctionnement.

■ Chauffages/ventilateurs de sièges arrière



A Réglez le niveau de température du chauffage de siège arrière

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement.

B Réglez le niveau d'allure de soufflerie du ventilateur de siège arrière

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (bleu) est allumé pendant le fonctionnement.

■ Conditions d'utilisation du volant de direction chauffant, des chauffages de sièges et des ventilateurs de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

AVERTISSEMENT

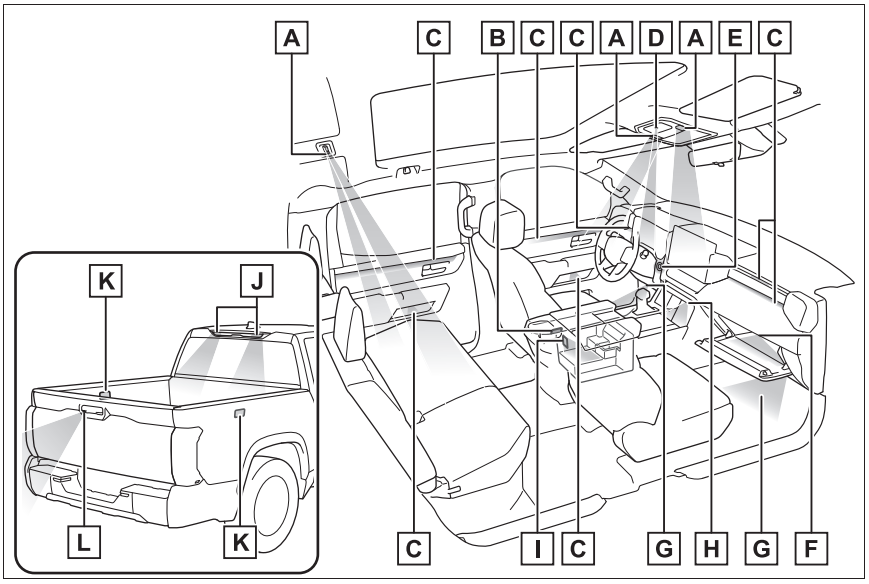
■ **Pour éviter toute surchauffe et brûlure mineure**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les chauffages de sièges.

- Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
- Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.

Détail des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



A Éclairages intérieurs/individuels (→P.465)

B Éclairages d’accueil sur porte (sur modèles équipés)

C Éclairages d’ambiance (sur modèles équipés) (→P.465)

D Éclairage de sélecteur de vitesses (sur modèles équipés)

E Éclairage de contacteur de démarrage

F Éclairage de la boîte à gants (sur modèles équipés)

G Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

H Éclairage de plateau avant

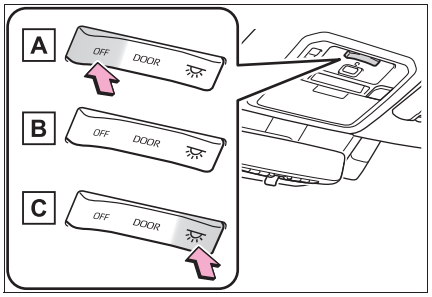
I Éclairage du rangement de console (sur modèles équipés)

J Éclairage de chargement (→P.466)

K Éclairage de benne (sur modèles équipés) (→P.466)

L Éclairage d’attelage (sur modèles équipés) (→P.443, 466)

Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels



A "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

B "DOOR"

Les éclairages intérieurs/individuels s'allument lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

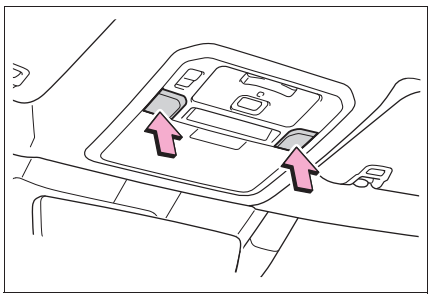
C "ON"

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

Utilisation des éclairages intérieurs/individuels

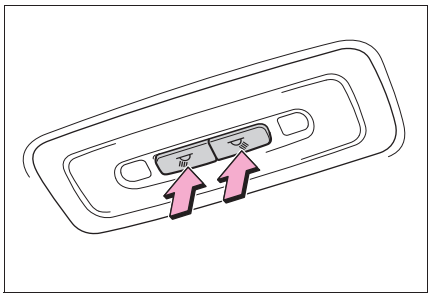
▶ Avant

Allumage/extinction des éclairages



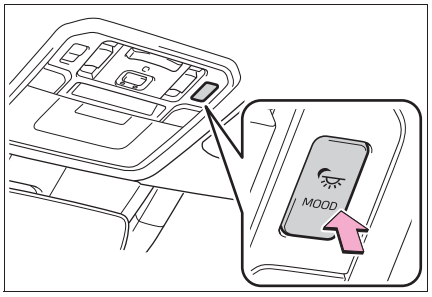
▶ Arrière

Allumage/extinction des éclairages



Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)

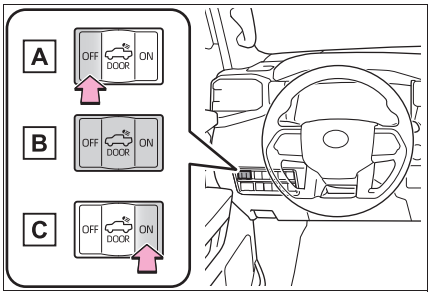
À chaque appui sur le bouton "MOOD", le niveau de luminosité varie.



5

Équipements intérieurs

Bouton principal d'éclairage de chargement



A "OFF"

Extinction des éclairages

B "DOOR"

L'éclairage de chargement et l'éclairage de benne s'allument/s'éteignent lorsque vous ouvrez ou fermez la porte avant ou le hayon alors que le sélecteur de vitesses est sur P, D ou R. L'éclairage d'attelage s'allume lorsque vous ouvrez ou fermez la porte ou le hayon alors que le sélecteur de vitesses est sur P ou R. Il s'éteint lorsque le sélecteur de vitesses est sur D.

C "ON"

L'éclairage de chargement, l'éclairage de benne et l'éclairage d'attelage s'allument lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou R. Seuls l'éclairage de chargement et l'éclairage de benne s'allument lorsque le sélecteur de vitesses est sur D.

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, de l'état verrouillé/déverrouillé des portes et de leur état ouvert/fermé.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages suivants restent allumés alors que la porte est mal fermée et que le sélecteur principal est sur la position "DOOR", ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairages intérieurs/individuels
- Éclairage de chargement
- Éclairage de benne
- Éclairage d'attelage

■ Conditions dans lesquelles les éclairages intérieurs/individuels peuvent s'allumer automatiquement

Si l'un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les éclairages intérieurs/individuels s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs/individuels vont s'éteindre automatiquement après 20 minutes environ.

Vous pouvez éteindre manuellement les éclairages intérieurs/individuels. Toutefois, afin de contribuer à éviter tout sur-accident, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité puisse être assurée.

(Il peut arriver que les éclairages intérieurs/individuels ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.634)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

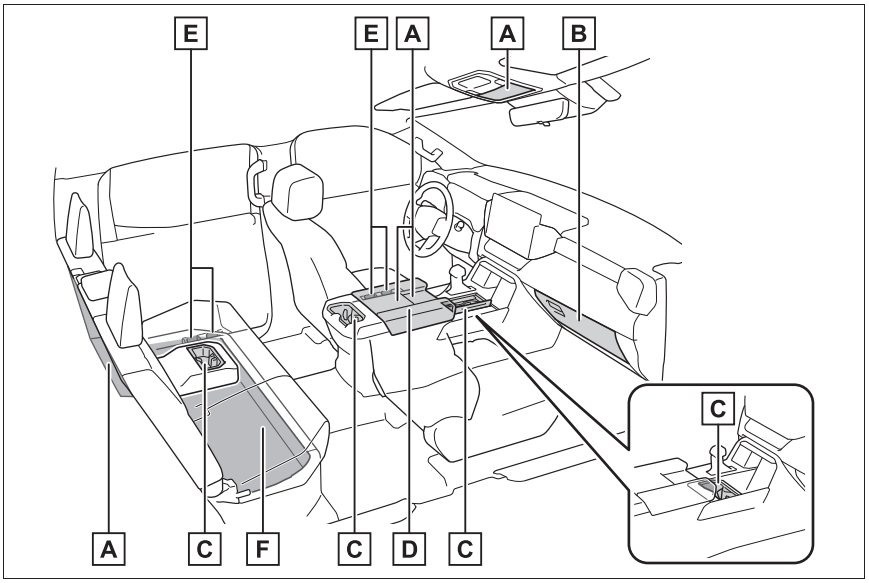
Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ **Démontage des optiques d'éclairage**

Ne jamais démonter les optiques des éclairages intérieurs/individuels. Sinon, les éclairages vont subir des dommages. Si une optique a besoin d'être démontée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Détail des rangements

Emplacement des rangements



A Rangements auxiliaires

B Boîte à gants

C Porte-gobelets

D Rangement de console

E Porte-bouteilles

F Compartiment de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement**

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

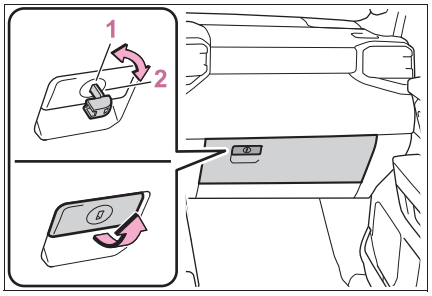
- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.

AVERTISSEMENT

- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Tirez le bouton vers le haut pour ouvrir.

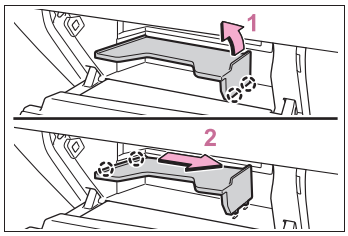


1 Déverrouillage avec la clé conventionnelle

2 Verrouillage avec la clé conventionnelle

Plateau interne à la boîte à gants

Le plateau est démontable; pour ce faire, levez-le puis sortez-le.



1 Levez le plateau pour libérer le clip

2 Faites coulisser pour libérer la languette de la perforation

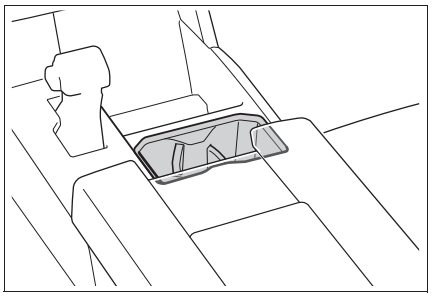
AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage violent ou d'embardée, les objets rangés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et de blesser un occupant.

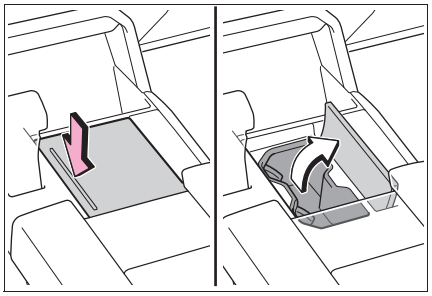
Porte-gobelets

▶ Avant (type A)

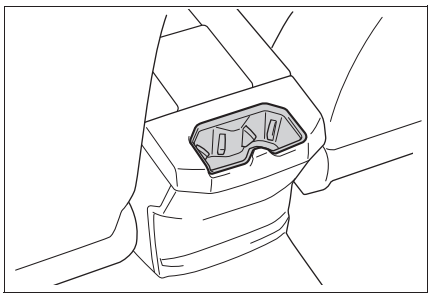


▶ Avant (type B)

Appuyez sur le bouton et relâchez-le.

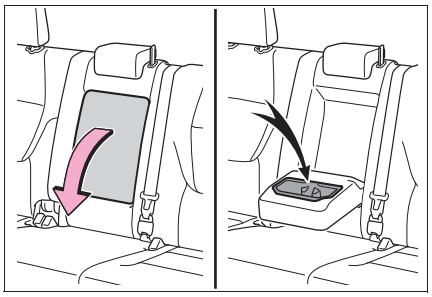


▶ Arrière (type A)



▶ Arrière (type B)

Pour utiliser l'accoudoir, tirez-le vers le bas.



AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

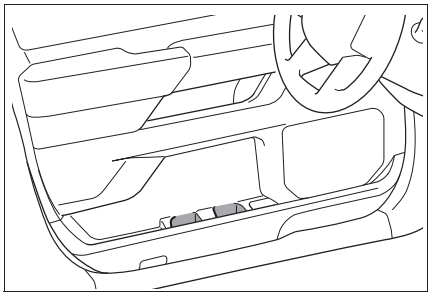
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.
Aucun objet inadapté ne doit être rangé dans les porte-gobelets même si le couvercle en est fermé.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

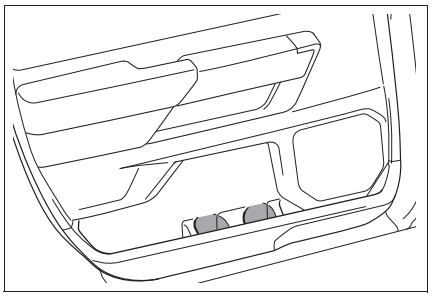
Laissez le porte-gobelets en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Porte-bouteilles

▶ Avant



▶ Arrière (sur modèles équipés)



■ Porte-bouteilles

- Lorsque vous rangez une bouteille, fermez le bouchon.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

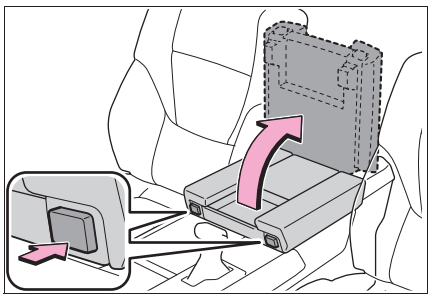
NOTE

■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Rangement de console

Appuyez sur l'un ou l'autre bouton pour ouvrir le rangement de console.

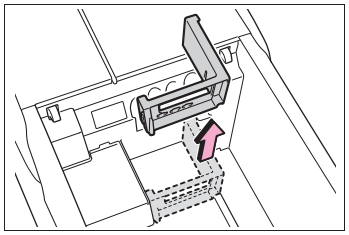


■ Rangement de console

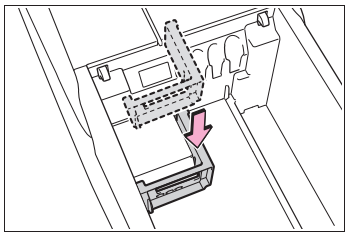
Escamotez le rangement auxiliaire pour pouvoir accéder au rangement de console.

■ Séparateur de rangement de console

Le séparateur de rangement de console est démontable.



Vous pouvez ranger le séparateur démonté dans la position comme indiqué dans la figure.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

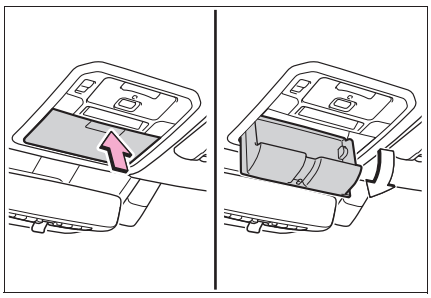
Laissez le rangement de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Rangements auxiliaires

▶ Type A

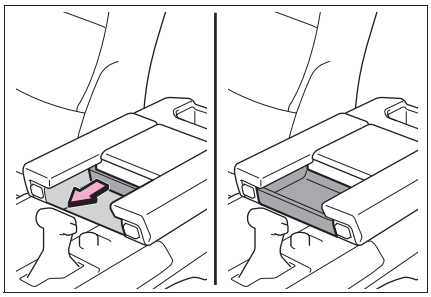
Appuyez et relâchez pour libérer le rangement auxiliaire.

Ce rangement est utile pour y ranger temporairement des petits objets.



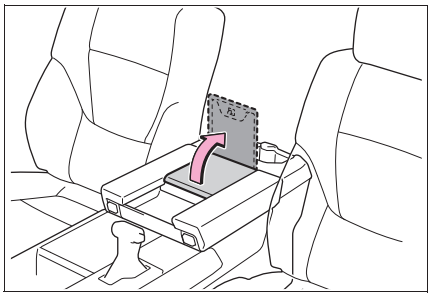
▶ Type B

Tirez sur le rangement auxiliaire pour le faire sortir.



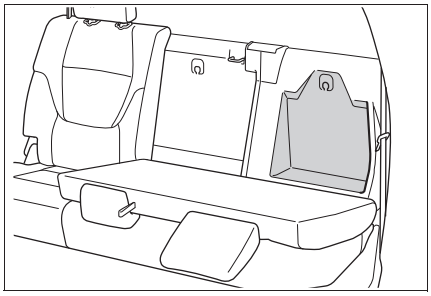
▶ Type C (sur modèles équipés)

Tirez le couvercle vers le haut pour ouvrir.



▶ Type D (sur modèles équipés)

Escamotage des dossiers de sièges arrière. (→P.145)



⚠ AVERTISSEMENT

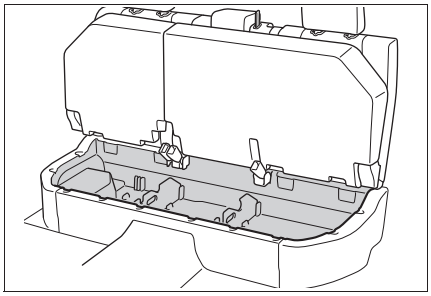
■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas laisser le rangement auxiliaire ouvert pendant la marche du véhicule.
Les objets risquent d'en être éjectés et de provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou d'arrêt violent.

■ Objets inadaptés à ce rangement (type A)

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
Le rangement auxiliaire risque en effet de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, avec pour conséquence un accident.

Compartiment de rangement



■ Ouvrez le compartiment de rangement

Relevage des assises de siège.

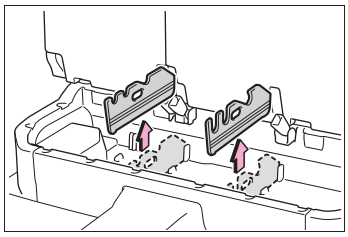
(→P.146)

■ **Fermez le compartiment de rangement**

Abaissement des assises de siège.
(→P.147)

■ **Compartiment de rangement**

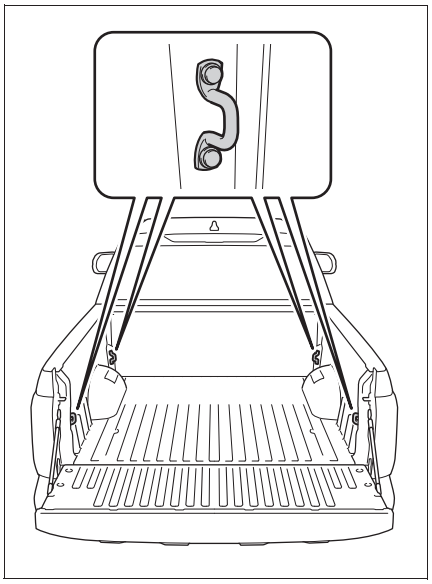
Vous pouvez démonter ou changer de position le séparateur à l'intérieur du compartiment de rangement.



Équipements de coffre

Crochets de benne

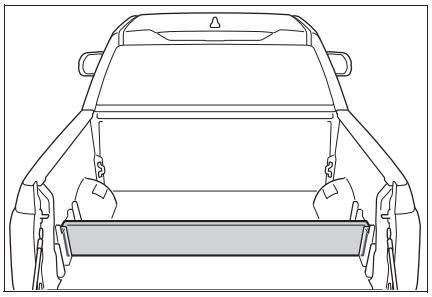
Des crochets sont prévus dans la benne pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.



Séparateur de benne

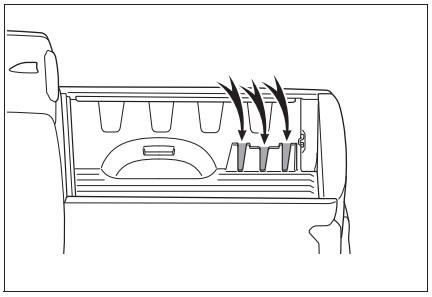
■ **Position verticale**

Un madrier peut être inséré dans les sabots sur les côtés de la benne.

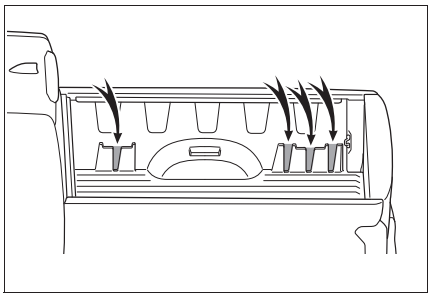


Position d’insertion:

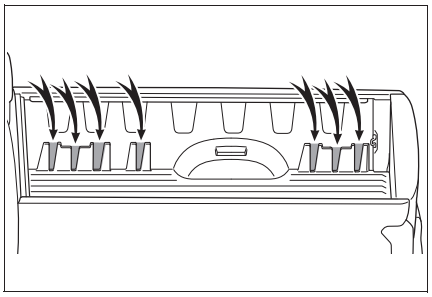
▶ Type A



▶ Type B

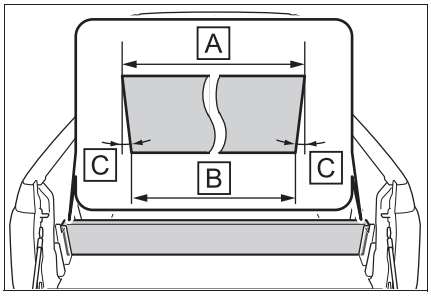


▶ Type C



Dimensions du bois à préparer:

Préparez un madrier 2 × 8 aux dimensions suivantes.



A 62,2 in (1580 mm)

B 60,7 in (1541 mm)

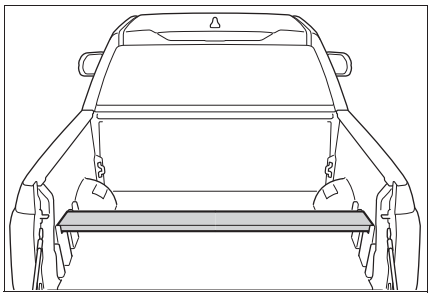
C 6 degrés

Mesurez les dimensions A et B sur votre véhicule pour garantir la précision en longueur et prendre en compte les variations entre véhicules.

■ Position horizontale

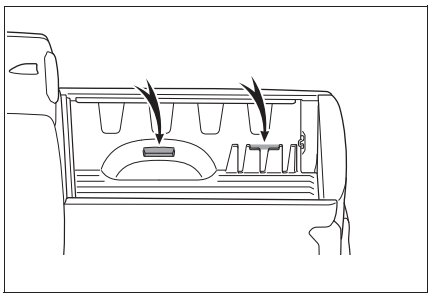
Un madrier 2 × 8 peut être disposé dans les emplacements prévus à cet effet dans la benne.

Préparez le madrier en mesurant la longueur réelle dans le véhicule telle qu’elle est selon l’emplacement où il doit être disposé.

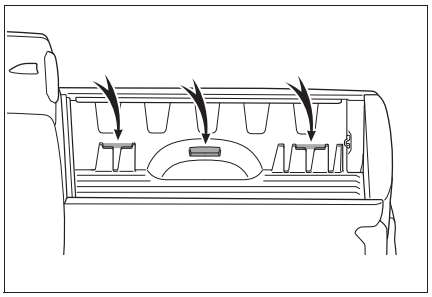


Position d’insertion:

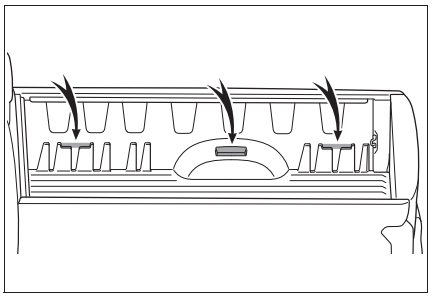
▶ Type A



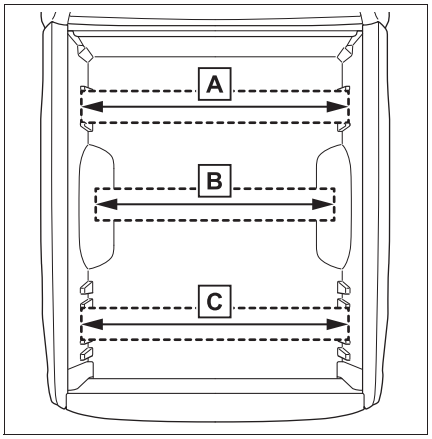
▶ Type B



▶ Type C



Dimensions:



A Largeur 61,9 in. (1573 mm)

B Largeur 55,5 in. (1409 mm)

C Largeur 61,9 in. (1573 mm)

Mesurez les dimensions A, B et C sur votre véhicule pour garantir la précision en longueur et prendre en compte les variations entre véhicules.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez et manipulez le séparateur de benne**

● Ne pas utiliser des madriers séparateurs de benne lorsque vous circulez hors du réseau routier ou sur terrain accidenté. Le risque existe que les madriers soient éjectés de la benne et provoquent des dommages aux autres véhicules ou des blessures corporelles graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Veillez à préparer les madriers séparateurs de benne aux dimensions correctes, y compris pour la coupe en onglet. À défaut, le risque existe que les madriers soient éjectés de la benne et provoquent des dommages aux autres véhicules ou des blessures corporelles graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lorsque vous utilisez le séparateur de benne

- Il n'est pas garanti que le chargement soit suffisamment maintenu par les madriers simplement disposés dans les emplacement prévus pour cela; d'autres moyens d'arrimage peuvent être nécessaires.
- Les dimensions indiquées pour les madriers le sont à titre indicatif, elles peuvent varier du fait des tolérances de fabrication de la benne. Il peut arriver que la mise aux dimensions du madrier nécessite une correction mineure du fait des variations. Si vous forcez sur le madrier pour l'insérer dans un emplacement, vous risquez de causer des dommages à la benne.

Autres équipements intérieurs

Ports de charge USB

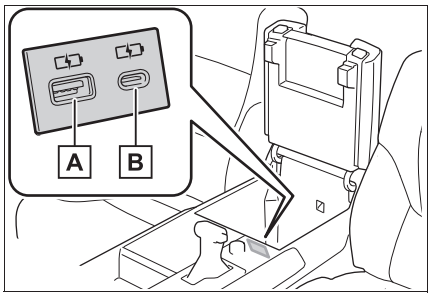
Les ports de charge USB peuvent alimenter en électricité les appareils externes, à la puissance de 2,5 A (USB Type-A) et 3,0 A (USB Type-C) sous 5 V. Utilisez les types de port de charge adaptés à chaque appareil.

Les prises de recharge USB sont dédiées à la recharge exclusivement. Elles ne sont pas conçues pour le transfert de données ni pour aucun autre usage.

Selon l'appareil externe utilisé, il peut arriver qu'il ne se recharge pas convenablement. Consultez le manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser une prise de recharge USB.

■ Utilisation des ports de charge USB

▶ Dans le rangement de console

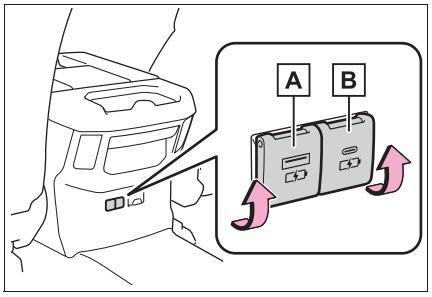


A USB Type-A

B USB Type-C

▶ Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)

Ouvrez le couvercle.



A USB Type-A

B USB Type-C

■ Conditions d'utilisation des ports de charge USB

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB peuvent ne pas fonctionner correctement

- USB Type-A: Si l'appareil branché consomme plus de 2,5 A sous 5 V
  USB Type-C: Si l'appareil branché consomme plus de 3,0 A sous 5 V
- Si l'appareil branché est conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, comme une clé USB par exemple
- Si l'appareil externe branché est sur arrêt (variable selon l'appareil)
- Si la température régnant à l'intérieur du véhicule est élevée, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil

■ À propos des appareils externes branchés

Selon l'appareil externe branché, il

peut arriver que sa recharge soit occasionnellement suspendue avant d'être reprise. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux ports de charge USB

- Ne pas introduire un corps étranger dans les prises.
- Ne pas renverser d'eau ni aucun autre liquide dans les prises.
- Arrière du rangement de console: Lorsque vous ne vous servez pas des ports de charge USB, refermez-en les caches. Toute entrée d'un corps étranger ou d'un liquide dans la prise peut provoquer un court-circuit.
- Ne pas forcer sur les ports de charge USB ni leur faire subir de choc.
- Ne pas démonter ni modifier les ports de charge USB.

■ Pour éviter tout dommage aux appareils externes

- Ne pas laisser les appareils externes à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'appareil externe risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer ni exercer une pression inutile sur l'appareil externe ou sur son câble alors qu'il est branché.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser les ports de charge USB pendant trop longtemps lorsque le moteur est arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Vous pouvez charger un appareil mobile (téléphones intelligents et batteries nomades, etc.) en le posant simplement sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de transmission d'énergie sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

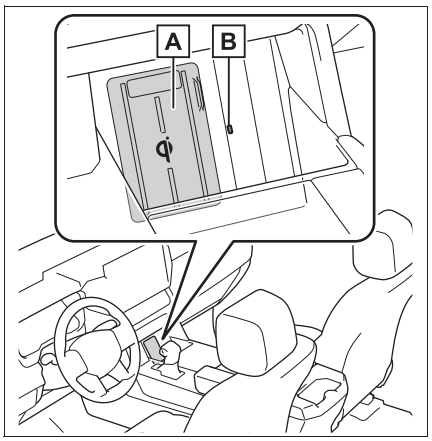
Cette fonction est inutilisable avec les appareils mobiles dont les dimensions sont supérieures à celles de la surface de charge. Par ailleurs, selon l'appareil mobile, il peut arriver qu'elle ne fonctionne pas comme en temps normal. Veuillez lire la notice d'utilisation de l'appareil mobile à utiliser.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale de Wireless Power Consortium.



■ Dénomination des parties



A Surface de charge

B Témoin indicateur de fonctionnement

■ Utilisation du chargeur sans fil

1 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ON.

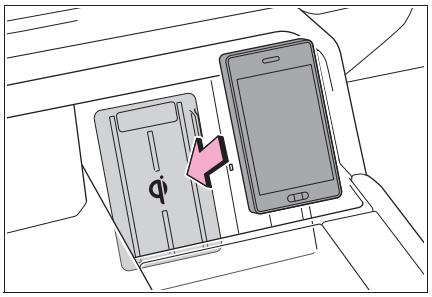
En position marche, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.

2 Posez l'appareil mobile face de charge vers le bas.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement est allumé en orange.

Si l'appareil mobile ne se charge visiblement pas, essayez de le placer aussi près possible du centre de la surface de charge.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.



■ Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après une durée fixe passée dans l'état où la charge est suspendue, celle-ci reprend.
- Lorsque l'appareil mobile change de place, la charge s'arrête quelques instants, puis reprend.

■ Conditions d'allumage du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement	Conditions
Éteint	Lorsque l'alimentation électrique du chargeur sans fil est sur arrêt
Allumé en vert	En veille (état où la charge est possible)
	Lorsque la charge est terminée*

Témoin indicateur de fonctionnement	Conditions
Allumé en orange	Lorsque vous posez l'appareil mobile sur la surface de charge (détection de l'appareil mobile)
	Recharge

*: Selon l'appareil mobile, il y a des cas où le témoin indicateur de fonctionnement continue d'être allumé en orange alors que la charge est terminée.

● Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Lorsqu'une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote en orange.
Traitez l'erreur en vous aidant des tableaux suivants.

• Clignote sans cesse une fois par seconde (orange)

Causes suspectées	Conduite à tenir
Défaut de communication entre véhicule et chargeur.	Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

• Clignote sans cesse 3 fois de suite (orange)

Causes suspectées	Conduite à tenir
L'appareil mobile est séparé de la surface de charge par une substance étrangère.	Nettoyez la surface de charge de la substance extérieure étrangère qui la sépare de l'appareil mobile.
L'appareil mobile n'est plus synchronisé parce qu'il s'est décalé du centre de la surface de charge.	Centrez l'appareil mobile sur la surface de charge.

• Clignote sans cesse 4 fois de suite (orange)

Causes suspectées	Conduite à tenir
Il y a échauffement à l'intérieur du chargeur sans fil.	Arrêtez immédiatement la charge et reprenez-la après un moment.

■ Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Appareils mobiles utilisables

● Le chargeur sans fil est utilisable avec les appareils mobiles compatibles avec la norme Qi. Toutefois, la compatibilité avec tous les appareils à la norme Qi n'est pas garantie.

● À commencer par les téléphones mobiles et intelligents, il est destiné aux appareils mobiles de faible puissance électrique, pas plus de 5 W.

Lorsque l'appareil mobile est muni d'une coque et d'accessoires

Ne pas charger dans les situations où la coque et les accessoires dont est muni l'appareil mobile ne sont pas compatibles Qi. Selon le type de coque et d'accessoire, il peut arriver que la charge soit impossible. Lorsque l'appareil mobile ne se charge pas alors qu'il est posé sur la surface de charge, retirez-en sa coque et ses accessoires.

Points importants du chargeur sans fil

- Si la clé électronique n'est pas détectée à l'intérieur du véhicule, la charge est impossible. Lorsque vous ouvrez et fermez la porte, la charge peut être suspendue temporairement.
- Pendant la charge, le chargeur sans fil et l'appareil mobile s'échauffent; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement. Lorsqu'un appareil mobile s'échauffe pendant la charge, celle-ci peut s'arrêter en raison de la fonction de protection de l'appareil mobile. Dans ce cas, une fois l'appareil mobile suffisamment refroidi, la charge reprend.

Bruits de fonctionnement

Lorsque vous établissez l'alimentation électrique, le chargeur produit un bruit pendant qu'il recherche l'appareil mobile; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

Certification

→P.680

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Pendant la charge d'un appareil mobile, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage tout en conduisant.

Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent consulter leur médecin quant à l'utilisation du chargeur sans fil. Le fonctionnement des prothèses médicales peut être perturbé par l'utilisation du chargeur sans fil.

Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le risque existe que l'équipement subisse des dommages, tombe en panne ou prenne feu, et que vous soyez brûlé par suite d'une surchauffe.

- Ne pas disposer d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge
- Ne pas poser d'autocollants, objets métalliques, etc., sur la surface de charge ou l'appareil mobile
- Ne pas couvrir d'un linge, etc., pendant la charge
- Ne pas charger d'autres appareils mobiles que ceux désignés
- Ne pas démanteler en vue d'un démontage ou d'une modification
- Ne pas donner de coups ni appuyer trop fort

NOTE

■Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le fonctionnement ne soit pas normal

- ●L'appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- ●Il y a un produit étranger entre la surface de charge et l'appareil mobile
- ●La charge provoque l'échauffement de l'appareil mobile
- ●La surface de charge de l'appareil mobile est tournée vers le haut
- ●L'appareil mobile n'est pas placé en alignement avec la surface de charge
- ●Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station-service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- ●Lorsque l'appareil mobile est en contact avec ou recouvert par les objets métalliques suivants
  - • Cartes couvertes de papier aluminium
  - • Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - • Sacs ou portefeuilles métalliques
  - • Pièces de monnaie
  - • Chauffe-mains en métal
  - • CD, DVD ou tout autre support numérique
- ●Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité

Par ailleurs, à l'exclusion de ce qui précède, lorsque le chargeur sans fil ne se comporte pas normalement ou son témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, on peut considérer qu'il est défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota agréé.

■Pour éviter toute panne ou dommage aux données

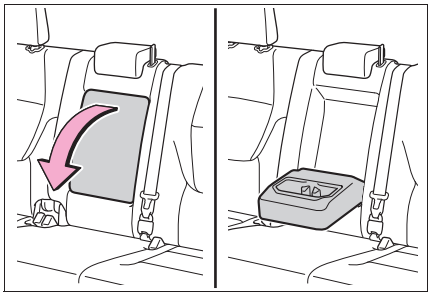
- ●Ne pas approcher à portée du chargeur pendant la charge les cartes magnétiques, comme une carte de crédit par exemple, ou les supports d'enregistrement magnétiques, etc., sous peine d'entraîner un effacement des données sous l'action du magnétisme. De même, n'approchez pas d'instruments de précision comme des montres du chargeur au risque de les casser.
- ●Ne pas laisser l'appareil mobile à l'intérieur du véhicule. La température régnant dans l'habitacle pouvant être très élevée, lorsque le véhicule est laissé au soleil, l'appareil mobile risque d'en souffrir.

■Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne pas utiliser le chargeur sans fil pendant trop longtemps.

Accoudoir (sur modèles équipés)

Pour utiliser l'accoudoir, tirez-le vers le bas.



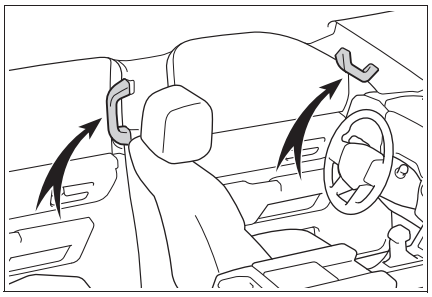
NOTE

■ Pour éviter tout dommage à l'accoudoir

Ne pas exercer une contrainte trop importants sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

La poignée de maintien fixée au montant peut vous servir pour monter dans le véhicule ou en descendre, entre autres.



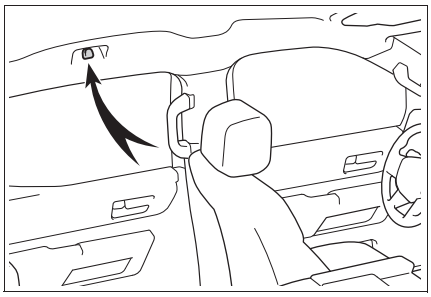
NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien

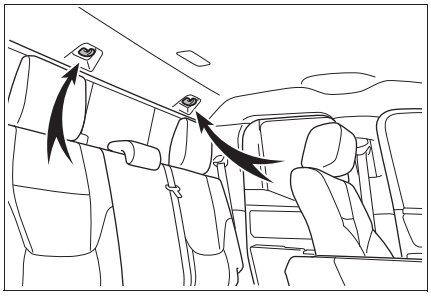
Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

Crochets à vêtements

▶ Type A



▶ Type B



AVERTISSEMENT

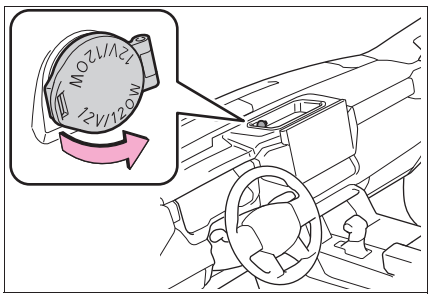
■ Objets à ne pas suspendre au crochet

Ne pas suspendre au crochet un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

Prise d’alimentation (12 Vcc)

La prise d’alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant sous 12 V et consommant moins de 10 A.

Ouvrez le couvercle.



■ Conditions d’utilisation de la prise d’alimentation

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt

Débranchez les appareils électriques dotés d’une fonction de recharge, comme les batteries externes pour mobiles par exemple. Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le contacteur de démarrage ne se mette pas normalement sur arrêt.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la prise d’alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d’alimentation.
Tout contact de la prise d’alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter que le fusible ne grille

Ne pas utiliser un accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser la prise d’alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

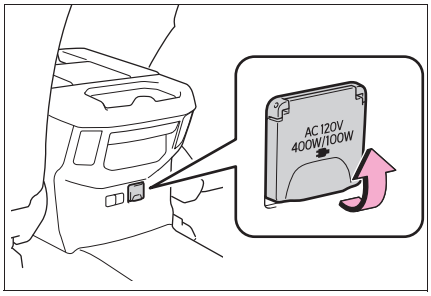
Prises d’alimentation (120 Vca) (sur modèles équipés)

Merci d’en faire usage pour alimenter des appareils électroniques utilisant moins de 120 Vca.

■ Utilisation des prises d’alimentation

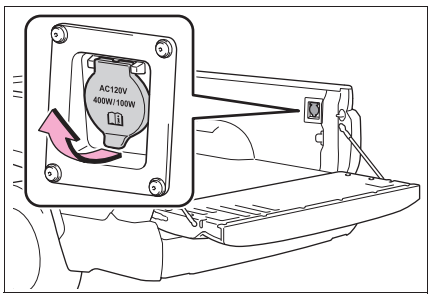
▶ Arrière du rangement de console

Ouvrez le couvercle.



▶ Benne

Ouvrez le couvercle.

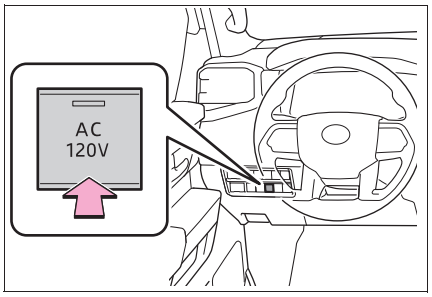


■ Lorsque vous mettez sous tension les prises d'alimentation

Appuyez sur le bouton "AC120V".

Les prises d'alimentation sont utilisables lorsque le témoin est allumé au bouton "AC120V".

Vous mettez sous tension/hors tension les prises d'alimentation à chaque appui sur le bouton "AC120V".



■ Puissance maximum disponible à la prise d'alimentation

● Pendant la marche du véhicule

La puissance maximum de la prise d'alimentation est toujours de 100 W sous 120 Vca.

● Lorsque le véhicule est à l'arrêt

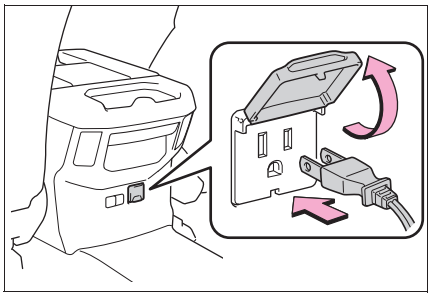
- La capacité maximum est limitée à 100 W sous 120 Vca lorsque le sélecteur de vitesses n'est plus sur P ou N.
- La puissance maximum est de 400 W sous 120 Vca lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou N.

La puissance maximum de 400 W ne peut être rétablie que lorsque vous mettez le bouton principal de prise d'alimentation sur arrêt puis à nouveau sur marche dans les conditions indiquées précédemment.

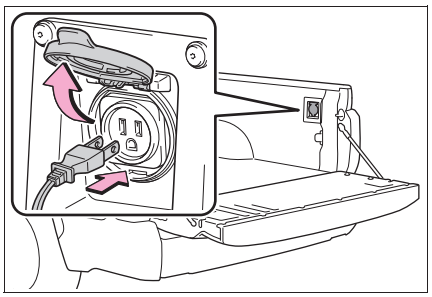
■ Lorsque vous branchez un appareil

Ouvrez le cache, puis branchez l'appareil dans la prise d'alimentation, en veillant à bien enfoncer la fiche.

▶ Arrière du rangement de console



▶ Benne



■ Lorsque vous mettez hors tension les prises d'alimentation

1 Mettez hors tension les appareils branchés.

2 Appuyez sur le bouton "AC120V" pour mettre hors tension les prises d'alimentation.

3 Débranchez de chaque prise d'alimentation la fiche de l'appareil qui y est branché.

4 Fermez le cache de chaque prise d'alimentation.

■ Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le moteur est en marche.

■ Appareils électroniques qu'il est possible de brancher aux prises d'alimentation

Utilisez des appareils électroniques qu'il est possible de brancher aux prises d'alimentation 120 Vca. Selon les appareils utilisés, il peut arriver que l'appel de courant soit tel que la puissance électrique excède la capacité régulée pendant un moment. Si la capacité régulée est dépassée par les appareils électroniques utilisés, le risque existe que la fonction de protection des prises d'alimentation se déclenche et rende ces dernières inutilisables; ce n'est cependant pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Toutefois, respectez les précautions suivantes:

- Selon les appareils utilisés, il peut arriver que les programmes TV et radio soient parasités.
- Respectez les précautions d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de chacun des appareils électroniques que vous utilisez.
- Hypothèse est prise que de nombreux appareils électroniques d'usage général ne seront pas utilisés à l'intérieur du véhicule. Il peut arriver que les problèmes suivants surviennent lorsque vous utilisez des appareils électroniques à l'intérieur du véhicule.

• Mauvais fonctionnement de l'appareil électronique en raison des vibrations pendant la marche du véhicule.
• Mauvais fonctionnement de l'appareil électronique ou utilisation capricieuse en raison des variations * de température à l'intérieur du véhicule.
• L'installation est instable et risque de ne pas fonctionner normalement car l'habitable du véhicule n'est pas plat.

*: Selon les conditions météo, la saison, l'environnement dans lequel le véhicule est utilisé, etc., son habitacle peut être exposé à des températures extrêmement chaudes ou froides.

■ Prise d'alimentation

La prise d'alimentation du rangement de console est un dispositif permettant d'utiliser des appareils électroniques dans le véhicule.

■ Appareils susceptibles de ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que les appareils 120 Vca suivants ne fonctionnent pas correctement:

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
- Appareils nécessitant que la prise d'alimentation les alimente en permanence, notamment ceux équipés d'une minuterie.

Lorsque la fonction d'alimentation électrique est inutilisable

Si le témoin intégré au bouton "AC120V" ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton, le circuit de protection s'est peut-être déclenché.

Dans ce cas, appliquez les procédures suivantes.

- Débranchez de chaque prise d'alimentation la fiche de l'appareil qui l'occupe, vérifiez la consommation électrique totale de tous les appareils que vous souhaitez brancher aux prises d'alimentation, puis rebranchez les appareils et appuyez à nouveau sur le bouton "AC120V".
- Débranchez de chaque prise d'alimentation la fiche de l'appareil qui l'occupe, vérifiez que les appareils ne sont pas défectueux, rebranchez ces derniers puis appuyez à nouveau sur le bouton "AC120V".
- Si la température est élevée à l'intérieur du véhicule, notamment après que ce dernier soit resté en stationnement au soleil, déplacez-le à l'ombre, utilisez le système de climatisation pour en rafraîchir suffisamment l'intérieur, puis appuyez à nouveau sur le bouton "AC120V".

Si les prises d'alimentation restent inutilisables alors que vous avez respecté les procédures indiquées précédemment, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- En cas de mauvais fonctionnement d'un appareil électrique, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le bouton "AC120V".
- Si la fonction de protection se déclenche pour isoler l'alimentation électrique, appliquez la procédure suivante.

1. Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et serrez le frein de stationnement.
2. Veillez à ce que le sélecteur de vitesses soit sur P ou N.
3. Vérifiez que la puissance consommée par les appareils électriques est inférieure à 400 W et qu'aucun appareil n'a eu un problème de fonctionnement.
4. Appuyez sur le bouton "AC120V".

S'il fait très chaud à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres pour faire baisser la température et remettez le bouton sur marche dès lors que la température est redevenue normale dans l'habitacle. Si l'alimentation électrique n'est pas rétablie alors que vous avez respecté la procédure, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Pour la sécurité d'utilisation

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser les appareils suivants pendant la marche du véhicule:
  - Appareils qu'il n'est pas possible d'attacher de manière sûre à l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Appareils susceptibles de détourner l'attention du conducteur et de dégrader la sécurité de conduite, comme une TV, un lecteur de DVD, etc.
- Appareils non attachés et qui chauffent, comme par exemple un grille-pain, un micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc., car ils risquent de provoquer des brûlures ou un incendie en cas d'accident ou de freinage violent.
- Appareils risquant de tomber sous les pédales et de vous empêcher d'appuyer sur la pédale de frein.

● Ne pas utiliser d'appareils produisant de la vapeur avec les vitres fermées. En effet, vous risquez de provoquer l'embuage des vitres, ce qui réduit la visibilité et rend difficile la conduite en toute sécurité. Par ailleurs, la vapeur peut causer des dommages aux autres appareils ou les affecter négativement. Si vous devez impérativement utiliser l'appareil, arrêtez le véhicule et ouvrez les vitres avant de le faire.

● Ne pas utiliser des appareils électroniques en mauvais état. La fonction d'alimentation électrique risque d'être inutilisable.

● Ne pas débrancher la fiche d'un appareil alors que vous avez les mains humides et ne pas insérer une tige ou tout autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si la prise d'alimentation est couverte de neige ou d'un liquide, séchez-la avant de l'utiliser.

● Ne pas tenter de modifier, démonter ou réparer une prise d'alimentation. Pour toute information sur les réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

● Ne pas laisser les enfants toucher les prises d'alimentation.

● Tenez les prises d'alimentation à l'abri de la poussière et des corps étrangers. De même, nettoyez régulièrement la prise d'alimentation.

● Si la fiche d'un appareil a du jeu dans une prise d'alimentation alors même qu'elle y est insérée en totalité, remplacez la prise d'alimentation. Pour toute information sur le remplacement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Utilisation des prises d'alimentation alors que le véhicule est en stationnement ou à l'arrêt

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident potentiellement grave, voire mortel.

● Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche et qu'un appareil est branché à une prise d'alimentation.

● Ne pas poser un bagage devant l'embout d'échappement.

AVERTISSEMENT

- Veillez à ce que le capot soit fermé. Ne pas engager votre tête ou vos mains où que ce soit à l'intérieur du compartiment moteur, car le risque existe que les ventilateurs de refroidissement se mettent en route intempestivement. Si vous les approchez trop, mains et vêtements (en particulier les cravates, écharpes, etc.) risquent d'être happés par un ventilateur.
- Ne pas arrêter le véhicule à côté de produits aisément inflammables.
- Installez et utilisez des appareils dont la fonction est de permettre une bonne circulation de l'air en entrée comme en sortie, dans les lieux où la ventilation est médiocre, comme par exemple les garages et les endroits où le véhicule peut se trouver confiné (par l'accumulation de neige).
- Ne pas utiliser dans les lieux où la ventilation est médiocre, comme par exemple dans les garages dépourvus de tout moyen d'alimentation en air ou d'évacuation des échappements, et les endroits où le véhicule peut se trouver confiné (par l'accumulation de neige).
- Ne pas utiliser les prises d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection.
- Ne pas dormir dans le véhicule avec un appareil en fonction comme un radiateur électrique.

■ Appareils à brancher

- Lisez le mode d'emploi fourni avec l'appareil électronique que vous souhaitez utiliser et respectez les précautions d'usage indiquées pour le produit.
- Ne pas utiliser lorsque l'appareil électronique ou sa fiche d'alimentation est en mauvais état.
- Mauvais fonctionnements et utilisations capricieuses sont susceptibles de survenir lorsque les températures extérieures sont particulièrement chaudes ou froides.
- Il peut arriver que les appareils électroniques nécessitant d'être installés de niveau ne puissent pas fonctionner normalement.
- À l'exclusion des appareils électroniques respectant une norme d'étanchéité à l'eau, ne pas utiliser en des lieux où ils peuvent être exposés à la pluie ou aux projections d'eau, ou des lieux très humides.
- Ne pas utiliser d'équipements médicaux, car l'alimentation électrique est susceptible de s'arrêter temporairement selon les conditions du véhicule.

NOTE

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de provoquer un fonctionnement incorrect des prises d'alimentation ou des dommages au véhicule ou à l'appareil branché.

■ Pour éviter tout court-circuit ou mauvais fonctionnement

- Ne pas poser un appareil chauffant sur un siège ou à proximité d'un habillage intérieur. La chaleur risque de faire fondre ces parties ou d'y mettre le feu.

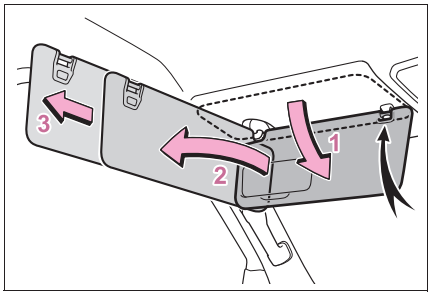
NOTE

- Ne pas utiliser dans le véhicule des appareils sensibles aux vibrations ou à la chaleur. Ces appareils risquent de tomber en panne en raison des vibrations pendant la marche du véhicule ou de la chaleur pendant que ce dernier stationne au soleil.
- Lorsque vous ne vous servez pas d'une prise d'alimentation, veillez à en refermer le cache. Toute entrée d'un corps étranger ou d'un liquide dans la prise d'alimentation peut provoquer un mauvais fonctionnement ou un court-circuit.
- Ne pas utiliser une multiprise, sous peine de surcharger la prise d'alimentation.
- Cessez immédiatement d'utiliser la prise d'alimentation si vous constatez qu'elle chauffe de manière inhabituelle.

Lorsque la température ambiante est chaude

Si la température est élevée à l'intérieur du véhicule, notamment après que ce dernier soit resté en stationnement au soleil, déplacez-le à l'ombre, utilisez le système de climatisation pour en rafraîchir suffisamment l'intérieur, puis appuyez à nouveau sur le bouton "AC120V".

Pare-soleil de pare-brise



1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

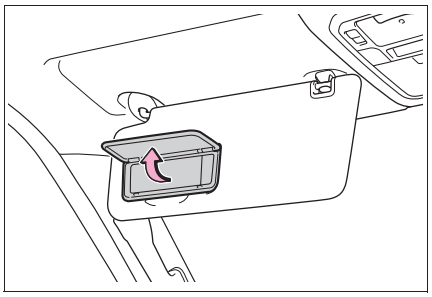
2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie (sur modèles équipés)

Ouvrez le cache.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages de courtoisie

restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

NOTE

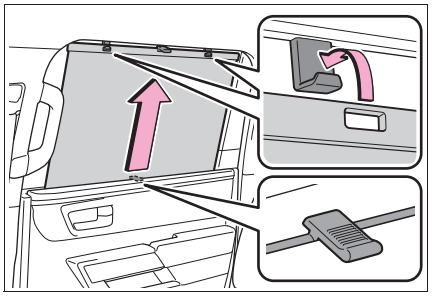
■Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Pare-soleil de portes arrière (sur modèles équipés)

Tirez sur la languette du store pare-soleil et accrochez ce dernier aux ancrages.

Pour rétracter le store pare-soleil, décrochez-le et accompagnez-le de la main dans sa rétraction.



NOTE

■Pour assurer un fonctionnement normal des stores pare-soleil

Respectez les précautions suivantes:

- Ne rien disposer là où l'ouverture/fermeture du pare-soleil de portes arrière pourrait être entravée.
- Ne rien coller aux pare-soleil de portes arrière.
- Ne pas forcer sur les pare-soleil de portes arrière lorsqu'ils sont accrochés en position haute.
- Ne pas déployer/rétracter un pare-soleil de porte arrière alors que vous êtes en train d'ouvrir/fermer la porte.
- Ne pas mettre le pare-soleil de porte arrière de biais pour le ranger. Si le pare-soleil de porte arrière est rangé de biais, un faux-pli risque de se créer.

■Pour éviter tout dommage au pare-soleil de porte arrière

Respectez les précautions suivantes:

- Ne pas utiliser le pare-soleil de porte arrière lorsqu'un des deux crochets est détaché. À l'ouverture/fermeture de la porte arrière, le pare-soleil de porte arrière risque de s'abîmer.
- Ne pas tirer sur l'écran alors que le pare-soleil est attaché par les crochets. L'écran risque de s'abîmer.

Commande d’ouverture de porte de garage*

*: Sur modèles équipés

Les possibilités de programmation de la commande d’ouverture de porte de garage avec le système HomeLink® sont telles qu’elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d’accès, un portail d’entrée, une serrure de porte, un système d’éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d’autres dispositifs automatiques encore.

Procédure de programmation HomeLink®

Vous pouvez également trouver les procédures de programmation à l’URL suivante.
Site web: www.homelink.com/toyota

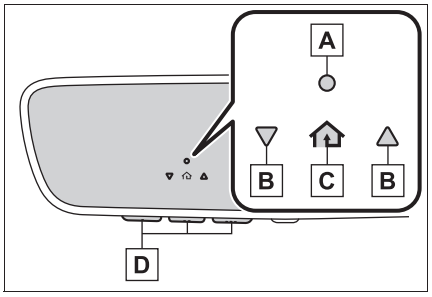
Pour vous faire aider, prenez contact avec l’assistance client par les moyens suivants.

Ligne d’assistance: 1-800-355-3515

Composition du système

Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

▶ Véhicules équipés d’un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



A Témoin indicateur HomeLink®

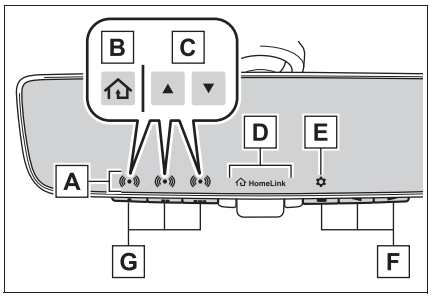
B Indicateurs de manœuvre de la porte de garage

C Icône HomeLink®

S’allume lorsque l’émetteur HomeLink® est en fonctionnement.

D Touches

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



A Témoin indicateur HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

B Icône HomeLink®

C Indicateurs de manœuvre de la porte de garage

D Logo HomeLink®

Apparaît lorsque l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu (→P.159), le logo disparaît même si l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement.

E Icône de configuration

Appuyez sur le bouton de menu pour modifier la configuration.

F Boutons de menu

G Boutons HomeLink®

■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code différent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ Certification

→P.681

⚠ AVERTISSEMENT

■ Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'une autre commande à distance

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®

Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink®

Avant de programmer l'émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres se mettent en marche. Veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de ces appareils pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation plus précise, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d'ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d'un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage.

Programmation de l'émetteur HomeLink®

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes **2** et **4**, faute de quoi le témoin indicateur va arrêter de clignoter et la programmation échouera.

1 Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique: Appuyez sur le bouton HomeLink® ou le bouton de menu Lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink®: Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

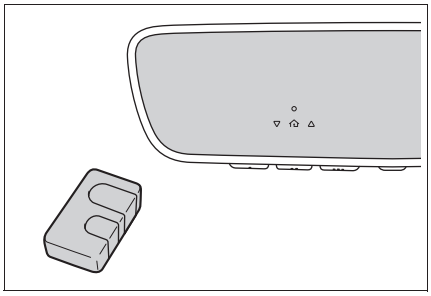
Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu: Appuyez sur le bouton de menu et sélectionnez "SET UP". Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

2 Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (en orange).

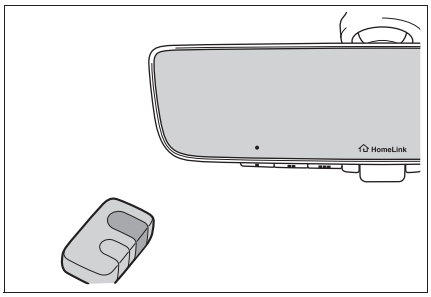
3 Pointez la télécommande à émetteur du système à piloter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

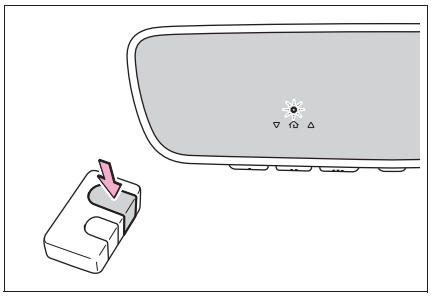


▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique

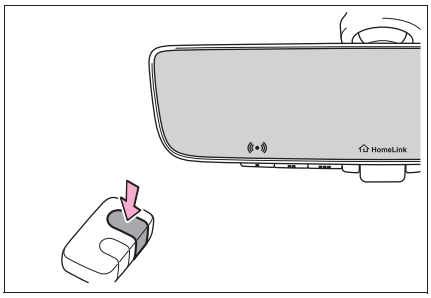


4 Programmez un système.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



▶ Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Appuyez longuement sur le bouton de la télécommande à émetteur, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe du clignotement lent (orange) au clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou à l'allumage en permanence (vert) (code fixe).

5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne,

appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le moteur de commande d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.
- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites dans "Programmation d'un système à code aléatoire".

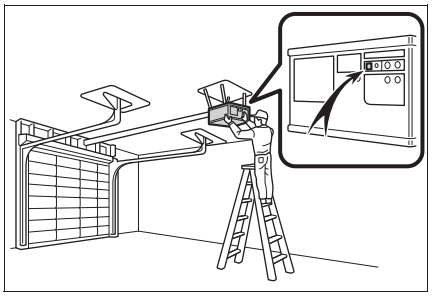
6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Il peut être nécessaire d'être à deux personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d'un système à code aléatoire.

1 Localisez le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") sur la commande d'ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

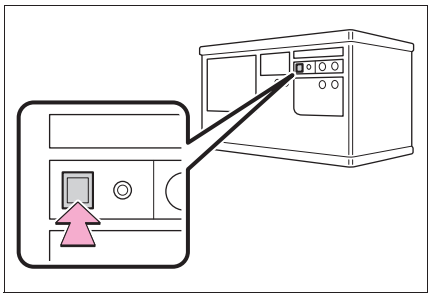
Ce bouton se trouve généralement à côté de l'endroit où est fixée l'antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d'ouverture de porte de garage, pour tout complément d'information.



2 Appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" et relâchez-le.

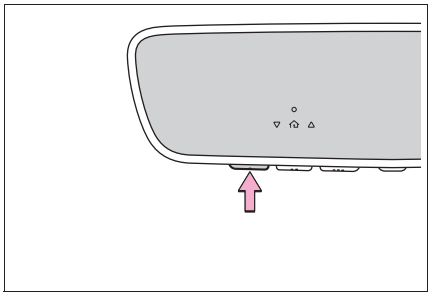
Effectuez l'étape **3** dans les 30 secondes qui suivent la fin de

l'étape **2**.

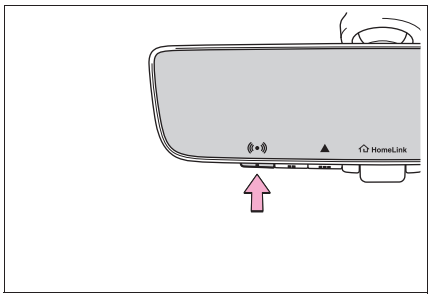


3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l'intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu'à 3 fois pour achever la programmation. Si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c'est qu'il reconnaît le signal HomeLink®.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



■ Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)

Lorsqu'elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s'ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la porte de garage, si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage et l'émetteur HomeLink® sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de

garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes **2** et **3** dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.

3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirectionnelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement (vert) et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®

Lorsque vous réalisez la procédure suivante, les touches auxquelles sont déjà attitrées des appareils pourront être écrasées:

1 Appuyez longuement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez utiliser.

2 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® se met à clignoter en orange, relâchez la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites à "Programmation de l'émetteur HomeLink®" **1** (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter).

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des touches HomeLink®.

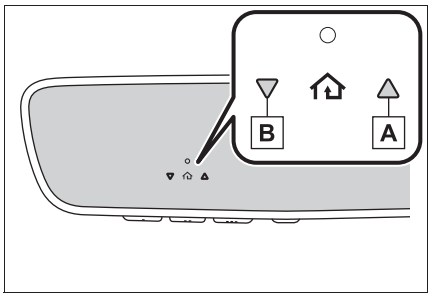
Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Les témoins de manœuvre de

porte de garage signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.

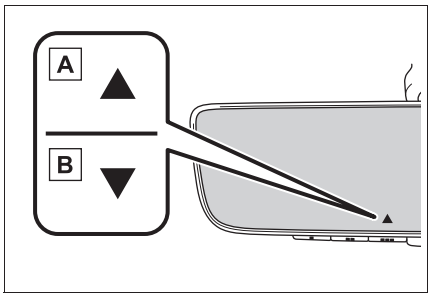
▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



A Ouverture

B Fermeture

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est uniquement disponible si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal retour

Les témoins ont une portée de 820 ft. (250 m) environ. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement et simultanément sur les touches HomeLink® et ou et (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique), ou et ou et (véhicules équipés d'un rétroviseur numérique). Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

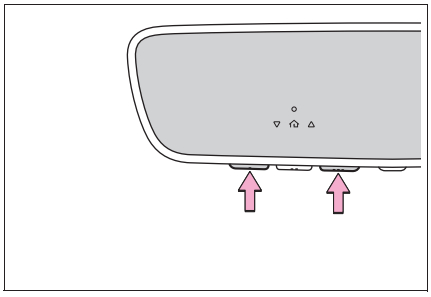
Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Appuyez longuement, pendant

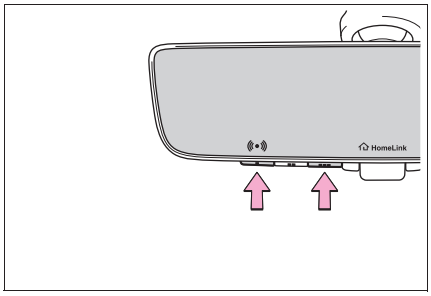
10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'état allumé fixe (orange) à l'état clignotant rapide (vert).

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 502

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 506

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 509

Entretien général..... 511

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) .. 514

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 515

Capot 518

Compartiment moteur . 519

Pneus..... 528

Pression de gonflage des pneus 541

Jantes 543

Filtre de climatisation .. 545

Pile de la clé électronique 547

Vérification et remplacement des fusibles 549

Ampoules 552

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule.

Commencez par laver l'avant du véhicule. Dépliez les rétroviseurs avant de prendre le volant.

- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie (et les jantes, etc.) de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

■ À la station de lavage

Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance d'environ 6 ft. (2 m) au moins du véhicule pendant que celui-ci est lavé. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.139)

■ Jantes et enjoliveurs de roue

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.

- Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
- Ne pas utiliser de brosses dures
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

Étriers et plaquettes de frein

De la rouille peut se former si le véhicule stationne alors que les disques et plaquettes de frein sont humides. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, roulez à allure réduite et freinez plusieurs fois pour sécher les pièces.

Pare-chocs et protections d'arches de roue

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

Parties revêtues d'un placage

Si vous n'arrivez pas à nettoyer parfaitement les pièces, procédez comme suit:

- Utilisez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 5% environ pour décrasser.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer les dépôts gras, utilisez des lingettes à l'alcool ou un produit similaire.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous lavez le véhicule

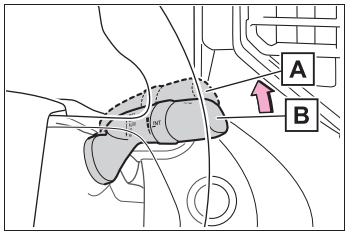
Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement. Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt.
Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B "AUTO"

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose

AVERTISSEMENT

- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort (véhicules équipés d'un pare-chocs arrière peint)

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, il peut arriver que les systèmes suivants ne fonctionnent plus normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- BSM (Surveillance de l'angle mort)
- RCTA
- PKSB

NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ Nettoyage des feux extérieurs

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Ramenez le levier de commande des essuie-glaces en position de repos.
Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas approcher le nettoyeur haute pression trop près de la caméra ou de la partie qui l'entoure. L'eau sous haute pression engendre des chocs pouvant être à l'origine d'un fonctionnement anormal du dispositif.
- Sur les véhicules équipés du système Toyota Safety Sense 2.5, ne pas diriger le jet d'eau directement sur le radar installé derrière l'emblème. Sinon, l'appareil risque de s'en trouver endommagé.
- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
  - Organes liés à la propulsion
  - Organes de direction
  - Organes de suspension
  - Organes de freinage
- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs.

Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.

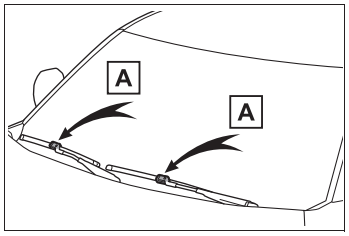
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise.

Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.

- Ne pas laver le soubassement du véhicule au nettoyeur haute pression.

■ **Lorsque vous relevez les bras d'essuie-glaces**

Veillez à saisir les bras d'essuie-glace par leur ancrage pour les relever.
Ne pas tirer uniquement sur les balais pour relever les essuie-glaces, sous peine de les déformer.



A Ancrages

■ **Nettoyage du troisième feu stop et des éclairages de chargement**

Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, éloignez l'embout de la lance d'au moins 20 in. (50 cm) par rapport à la carrosserie du véhicule. Il peut arriver que l'eau s'infiltre dans le bloc optique ou l'habitacle si vous approchez davantage la lance de la carrosserie du véhicule.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
  Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Soins à porter aux ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Eau à l'intérieur du véhicule

Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P.38)
Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
- Parties autres que les sièges et le volant de direction: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel

NOTE

- Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Volant de direction: Substances organiques, telles que les diluants et les produits de nettoyage contenant de l'alcool

● Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

● Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.

● Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.

● Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense 2.5)

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P.255)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

● Ne pas utiliser un nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Essuyez la vitre en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.

● Prenez soin à ne pas rayer ni à endommager les fils chauffants ou l'antenne.

Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté avec un chiffon doux humecté d'eau ou un chamois synthétique.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.

■ Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Vous devez les nettoyer régulièrement. Les parties sales peuvent être difficiles à nettoyer si

vous ne les avez pas nettoyées depuis longtemps.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.525)

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur **OK**.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Entretien programmé", puis appuyez sur **OK**.

4 Sélectionnez "Oui" et appuyez sur **OK**.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur les conditions d'application de la garantie, consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Contrôlez les branchements. (→P.525)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P.524)
Liquide de refroidissement moteur	Le liquide de refroidissement moteur est-il au niveau correct? (→P.522)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P.520)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de corps étrangers. (→P.524)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P.527)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme de verrouillage "Parking" de la transmission automatique	• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? • La garde à la pédale de frein est-elle correcte?
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner efficacement. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand on freine.
Appuis-tête	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? • Lorsque le véhicule stationne en pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise sans accrocher ni laisser de traces.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD surveille le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie est débranchée ou déchargée
  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.
- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré
  Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer l'anomalie passagère et votre véhicule risque ne pas passer le contrôle antipollution.

Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P.525)	• Graisse • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Eau distillée • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P.524)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement moteur/échangeur thermique (→P.522)	• "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement moteur/échangeur thermique (→P.522)	Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l’appoint de liquide de refroidissement)
Niveau d’huile moteur (→P.520)	• “Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d’origine»” ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.549)	• Fusible de même ampérage que celui d’origine
Ampoules (→P.554)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d’origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Clé
Radiateur et condenseur (→P.524)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.541)	• Manomètre de pression des pneus • Source d’air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.527)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l’antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur**

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du moteur et du ventilateur en mouvement.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le convertisseur de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer, et tenir l'essence et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs d'essence et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ **Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur**

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt. Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P.524)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux des projectiles, chutes de corps solides et projections de liquides, etc.

NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

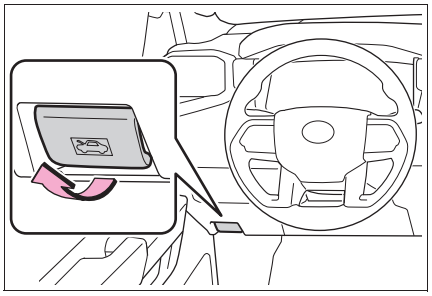
Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

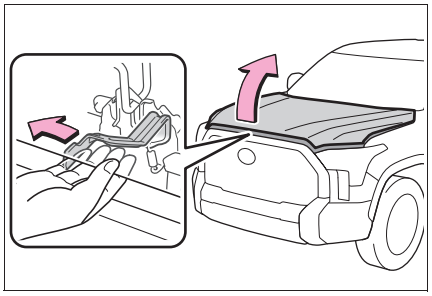
Ouverture du capot

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



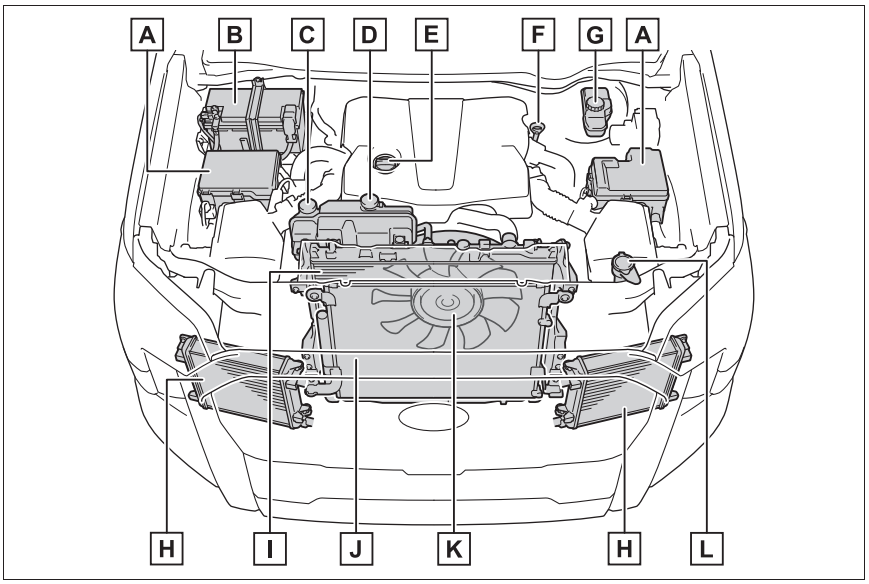
AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant de prendre la route

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Compartiment moteur

Organes



A Boîtes à fusibles (→P.549)

B Batterie (→P.525)

C Vase d'expansion de liquide de refroidissement d'échangeur thermique (→P.522)

D Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P.522)

E Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.520)

F Jauge de niveau d'huile moteur (→P.520)

G Réservoir de liquide de frein (→P.524)

H Radiateurs d'échangeur thermique (→P.522)

I Radiateur moteur (→P.524)

J Condenseur (→P.524)

K Ventilateur de refroidissement (→P.522)

L Réservoir de liquide de lave-glace (→P.527)

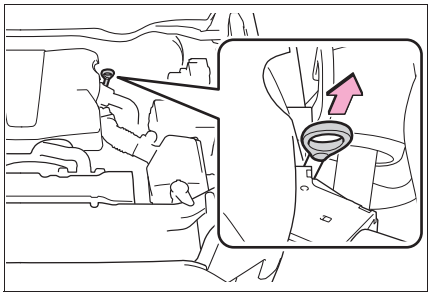
Vérification de l'huile moteur et appoint

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

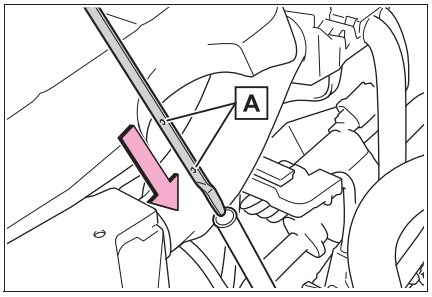
1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

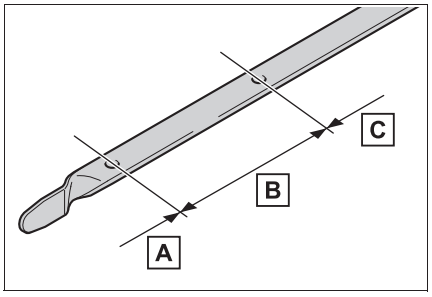


3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond et en orientant les parties en relief (A dans l'illustration) en direction du moteur.



5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.



A Bas

B Normal

C Excessif

6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Vérification du type d'huile et préparation de l'outillage nécessaire

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

- Choix de l'huile moteur

→P.613

- Quantité d'huile (Mini. → Maxi.)

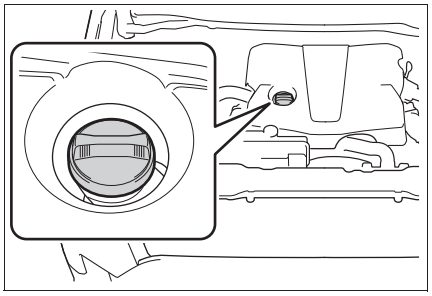
1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)

- Éléments

Entonnoir propre

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.
2. Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.
3. Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

■ Après vidange de l'huile moteur

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être remise à zéro. Procédez comme suit:

1. Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙.
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez sur **OK**.
3. Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Entretien de l'huile", puis appuyez sur **OK**.
4. Sélectionnez "Oui" et appuyez sur **OK**.

   Le message "Réinitialisation terminée" est affiché à l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas l'huile et le filtre usagés n'importe où et n'importe comment. Ne pas jeter l'huile de vidange et les filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles moteur usagées à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage grave au moteur

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

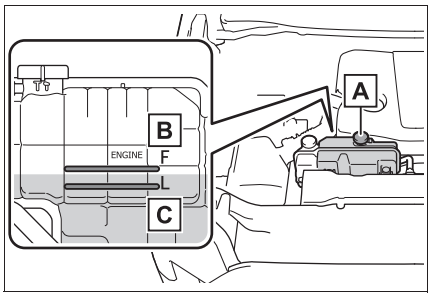
■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous ravitaillez le véhicule en carburant.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Vérification du liquide de refroidissement moteur/échangeur thermique

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "F" et "L" du réservoir, moteur froid.

▶ Liquide de refroidissement moteur



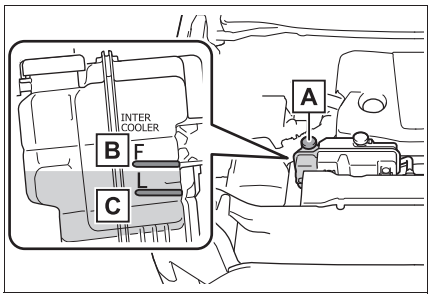
A Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement moteur

B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.603)

▶ Liquide de refroidissement d'échangeur thermique



A Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement d'échangeur thermique

B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.603)

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

États-Unis:Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée.

(Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée.

(Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les flexibles, le bouchon de réservoir de liquide de refroidissement moteur, le bouchon de réservoir de liquide de refroidissement d'échangeur thermique, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne pas ouvrir le bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur et d'échangeur thermique.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Vérification du radiateur moteur, du condenseur et des radiateurs d'échangeur thermique

Vérifiez le radiateur moteur, le condenseur et les radiateurs d'échangeur thermique et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

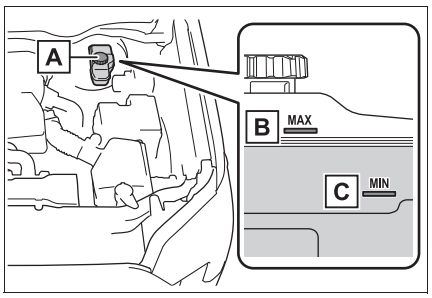
■ Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur moteur, au condenseur ou aux radiateurs d'échangeur thermique, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Vérification du liquide de frein et appoint

■ Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



A Bouchon de réservoir de liquide de frein

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

■ Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

- Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703

- Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Toute présence d'humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l'efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous remplissez le réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

■ **Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut**

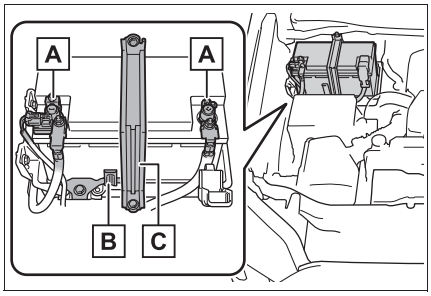
Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Contrôle de la batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



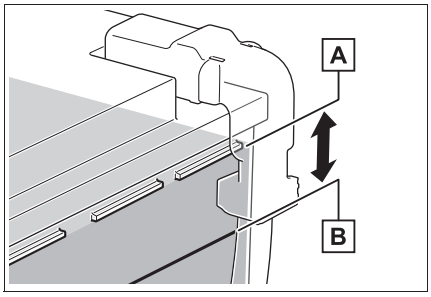
A Bornes

B Bride de maintien

C Équerre

■ Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

Vérifiez que le niveau de liquide est situé entre les repères "UPPER LEVEL" et "LOWER LEVEL".



A Repère "UPPER LEVEL"

B Repère "LOWER LEVEL"

Si le niveau d'électrolyte est sous le repère "LOWER LEVEL", ajoutez de l'eau distillée.

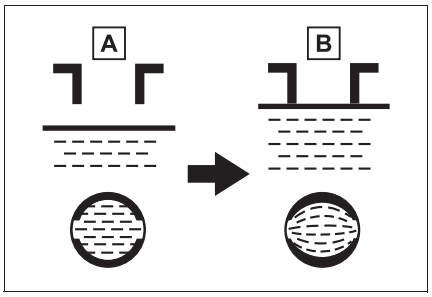
■ Appoint en eau distillée

1 Ouvrez le bouchon de mise à l'air.

2 Ajoutez de l'eau distillée.

Si vous ne voyez pas le repère "UPPER LEVEL", vérifiez le niveau

d'électrolyte en regardant directement dans l'élément.



A BAS

B O.K.

3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Avant de recharger

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant de la mettre en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie

Il peut arriver que le moteur ne démarre pas. Procédez comme suit pour initialiser le système.

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
2 Ouvrez et refermez toutes les portes.
3 Redémarrez le moteur.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contacteur de démarrage sur ACC. Le moteur ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le moteur se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est débranchée puis rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie ne soit débranchée. Assurez-vous de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt avant de débrancher la batterie. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebranchez la batterie si vous ignorez le mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant le débranchement de la batterie.

Si le moteur refuse toujours de démarrer après plusieurs tentatives, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Chimie de la batterie

Une batterie contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin.
  Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Lorsqu'il n'y a pas assez d'électrolyte dans la batterie

Ne pas utiliser la batterie si elle ne contient pas assez d'électrolyte. Le danger existe que la batterie explose.

NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

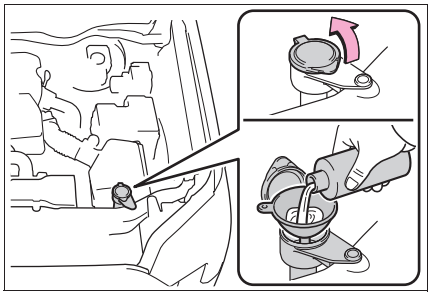
■ Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée

Évitez de trop remplir. Tout débordement d'eau pendant la mise en charge de la batterie peut être la cause d'une corrosion.

Appoint en liquide de lave-glace

Si un lave-glace ne fonctionne

pas, c'est que le réservoir de lave-glace est peut-être vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

■ **Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel. Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Au besoin, diluez le liquide lave-glace avec de l'eau. Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

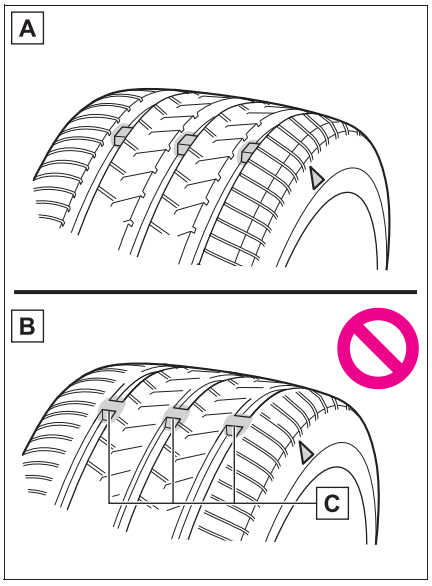
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



A Profil neuf

B Profil usé

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou " △ ", etc., moulé sur le flanc du pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

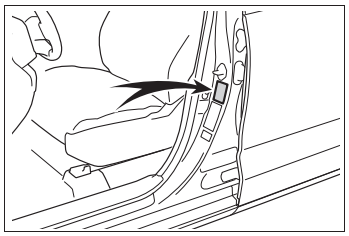
■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Charge maximum des pneus

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P.623)



■ Types de pneu

- Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

- Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de

motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.449)

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule. Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne pas utiliser des pneus dont l'indice de charge et/ou de vitesse est différent de celui prescrit sur l'étiquette de pressions des pneus ou dans le manuel du propriétaire.

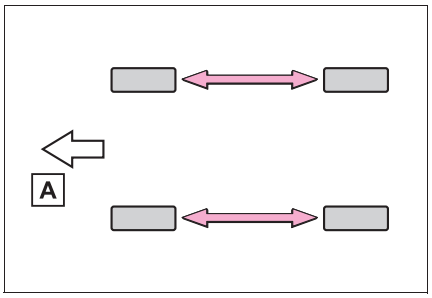
⚠ NOTE

■ Conduite sur chaussées en mauvais état

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.

Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus.

Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Le système d'alerte de pression des pneus de ce véhicule donne 2 types d'alerte

- Lorsque le message "Ajuster la pression" est affiché (alerte normale)

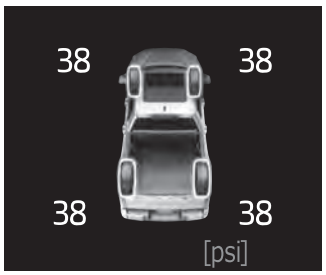
Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume accompagné d'un signal sonore lorsque la pression de gonflage des pneus devient insuffisante par suite d'une perte naturelle d'air ou de la température extérieure. (Solutions possibles: →P.577, 618)

- Lorsque le message "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" est affiché (alerte d'urgence)

Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume accompagné d'un signal sonore lorsque la pression de gonflage des pneus devient insuffisante brutalement par suite d'un éclatement. (Solutions possibles: →P.584) Toutefois, il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les crevaisons brutales (éclatement du pneu, etc.).

La pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus est affichable à l'écran multifonctionnel.

L'unité est modifiable.



Comment changer d'unité

1 Garez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Le changement d'unité est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic." puis appuyez longuement sur OK.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "TPWS", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Set Unit", puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner l'unité de votre choix, puis appuyez sur OK.

■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Pression de gonflage des pneus

- Plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que ne soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l'ayez rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.
  - Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
  - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
  - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
  - Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
  - Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
  - Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
  - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
  - Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
  - Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
  - Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Les performances peuvent se dégrader dans les situations sui-

vantes.
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station-service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

Si l'information de position des pneus n'est pas correctement indiquée du fait des conditions de réception des ondes radio, vous pouvez corriger le problème en roulant avec le véhicule afin de faire varier ces conditions.

- Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.
- Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ Comportement du système d'alerte de pression des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ Certification

→P.682

Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus.
(→P.536)

■ Lorsque vous remplacez les pneus et les jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remettez pas les capuchons sur les valves, de l'eau risque de pénétrer dans les valves d'alerte de pression des pneus, qui peuvent alors se corroder et rester collées.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

Initialisation du système d'alerte de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'alerte de pression des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous permutez les roues.
- Lorsque vous changez les pneus.
- Après déclaration des codes d'identification. (→P.536)
- Lorsque vous passez d'un train de roues enregistré à l'autre.

Lors de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus

1 Garez le véhicule en lieu sûr, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et patientez au moins 20 minutes.

L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid.

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

3 Démarrez le moteur.

4 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic."

puis appuyez longuement sur OK.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “TPWS”, puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “Régler la pression”. Ensuite, appuyez longuement sur OK.

Le message “Régler la pression accepté” va s’afficher à l’écran multifonctionnel et le témoin d’alerte de pression des pneus va clignoter 3 fois. Lorsque le message disparaît, l’initialisation est terminée.

Un message est affiché à l’écran multifonctionnel. Par ailleurs, l’écran multifonctionnel affiche “--” en lieu et place de la pression de gonflage de chaque pneu pendant que le système d’alerte de pression des pneus en détermine la position.

8 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Lorsque l’initialisation est terminée, la pression de gonflage de chaque pneu est affichée à l’écran multifonctionnel.

Même si vous ne roulez pas avec le véhicule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, vous pouvez achever l’initialisation en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si l’initialisation n’est pas terminée après une heure environ de conduite, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant plus de 20 minutes puis reprenez la route.

■ **Pendant l’initialisation**

- Pour que l’initialisation se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.
- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d’effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Vous pouvez initialiser le système d’alerte de pression des pneus par vous-même, mais selon les conditions d’utilisation du véhicule et l’environnement de conduite, il peut arriver que l’initialisation prenne du temps pour s’achever.

■ **L’opération d’initialisation**

- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l’initialisation, il n’est pas nécessaire de recommencer cette dernière, car elle sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Si vous effectuez accidentellement une initialisation alors qu’elle n’est pas nécessaire, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis refaites-en une.
- Pendant que le système détermine la position de chaque pneu, et donc que les pressions de gonflage n’en sont pas affichées à l’écran multifonctionnel, si un pneu perd de la pression, le témoin d’alerte de pression des pneus s’allume.

■ **Si le système d'alerte de pression des pneus n'est pas correctement initialisé**

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'initialisation soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. Normalement, l'initialisation est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ
- La route sur laquelle le véhicule circule n'a pas de revêtement
- Le véhicule circule côte à côte avec d'autres et le système n'arrive pas à distinguer les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui équipent votre véhicule de celles des autres véhicules
- Si vous circulez avec le véhicule alors que la circulation est dense ou dans toute autre situation où il en côtoie d'autres de près, il peut arriver que le système ait besoin de temps pour identifier les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui l'équipent, à l'exclusion de celles des autres véhicules.

● Si l'initialisation n'est pas terminée après une heure environ de conduite, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant plus de 20 minutes puis reprenez la route.

● Si le véhicule recule pendant l'initialisation, les données accumulées jusqu'à ce stade sont remises à zéro, et il faut recommencer la procédure d'initialisation depuis le début.

● Dans les situations suivantes, l'initialisation n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la procédure d'initialisation depuis le début.
- Si, lorsque vous essayez de lancer l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 20 minutes après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé.

Si l'initialisation ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus**

Ne pas initialiser la pression de gonflage des pneus sans l'avoir au préalable corrigé à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

Déclaration des codes d'identification

Chaque valve à émetteur d'alerte de pression des pneus possède un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification.
Pour déclarer les codes d'identification, appliquez la procédure suivante.

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, patientez pendant

20 minutes environ, puis démarrez le moteur.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic." puis appuyez longuement sur OK.

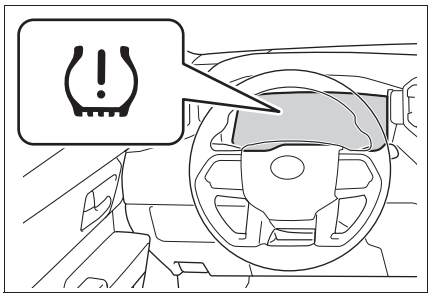
4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "TPWS", puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Changer jeu roues". Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Le mode de sélection du train de roues s'active et la déclaration commence.

Un message va ensuite s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter pendant une minute environ puis rester allumé, et l'écran multifonctionnel affiche "--" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.



6 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Lorsque la déclaration est terminée, le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Même si vous ne roulez pas avec le véhicule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, vous pouvez achever la déclaration en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si la déclaration n'est pas achevée après au moins une heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.

7 Initialisez le système d'alerte de pression des pneus. (→P.534)

■ Lorsque vous déclarez les codes d'identification

- Pour que la déclaration des codes d'identification se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.
- Avant de commencer la déclaration des codes d'identification, veillez à éloigner du véhicule les roues qui pourraient être équipées d'une valve à émetteur d'alerte de

pression des pneus.

- Veillez à initialiser le système d'alerte de pression des pneus après avoir déclaré les codes d'identification. Si vous initialisez le système avant de déclarer les codes d'identification, les valeurs d'initialisation seront erronées.
- Vous pouvez déclarer les codes d'identification par vous-même, mais selon les conditions d'utilisation du véhicule et l'environnement de conduite, il peut arriver que la déclaration prenne du temps pour s'achever.
- Sachant que les pneus seront chauds à l'achèvement de la déclaration, veillez à les laisser refroidir avant d'effectuer l'initialisation.

Annulation de la déclaration des codes d'identification

- Pour annuler la déclaration des codes d'identification alors que vous l'avez déjà lancée, sélectionnez "Changer jeu roues" à l'écran multifonctionnel puis appuyez longuement une nouvelle fois.
- Si vous annulez la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ quand vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, puis il reste allumé. Le système d'alerte de pression des pneus sera opérationnel à l'extinction du témoin d'alerte de pression des pneus.
- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas après plusieurs minutes écoulées, il est possible que l'annulation de la déclaration des codes d'identification ne se soit pas faite correctement. Pour annuler la déclaration, recommencez-en la procédure de lancement depuis le début puis mettez sur arrêt le contacteur de démarrage avant de rouler.

Si les codes d'identification ne sont pas correctement déclarés

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la déclaration des codes d'identification soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. Normalement, la déclaration est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
  Si la déclaration des codes d'identification n'est pas terminée après que vous ayez roulé pendant 30 minutes environ, continuez à rouler pendant quelques temps.
  - Le véhicule n'est pas resté stationné pendant au moins 20 minutes environ avant que vous ne circuliez avec
  - Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ
  - La route sur laquelle le véhicule circule n'a pas de revêtement
  - Le véhicule circule côte à côte avec d'autres et le système n'arrive pas à distinguer les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui équipent votre véhicule de celles des autres véhicules
  - Une roue équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est à l'intérieur du véhicule ou à côté

Si la déclaration des codes d'identification n'est pas achevée après au moins une heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.

- Si le véhicule recule pendant la déclaration, les données accumulées jusqu'à ce stade sont remises à zéro, et il faut recommencer la procédure de déclaration depuis le début.
- Dans les situations suivantes, la déclaration des codes d'identification n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la

procédure de déclaration des codes d'identification depuis le début.
- Si, lorsque vous essayez de lancer la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas lentement 3 fois.
- Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 20 minutes environ après avoir effectué la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé.

● Si la déclaration des codes d'identification ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Sélection d'un train de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus doté d'une fonction permettant d'enregistrer les codes d'identification d'un second train de roues, pour l'hiver par exemple. Vous pouvez enregistrer un second train de roues vous-même ou bien confier l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Après enregistrement de ce second train de roues, vous pouvez sélectionner l'un ou l'autre des deux pour qu'il soit surveillé par le système d'alerte de pression des pneus.

■ Conditions d'intervention de la fonction

● Cette fonction applique le changement de train de roues à la seule condition qu'un second train de roues ait été enregistré. Si un second train de roues n'a pas été enregistré, aucun changement n'est appliqué lorsque vous sélectionnez cette fonction dans le menu.

● Seul un changement entre les deux trains de roues enregistrés est possible, le mélange de roues issues de chacun d'eux n'est pas pris en charge.

■ Comment passer d'un train de roues à l'autre

1 Faites monter sur le véhicule le train de roues préférentiel.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation au volant de direction et sélectionnez ⚙.

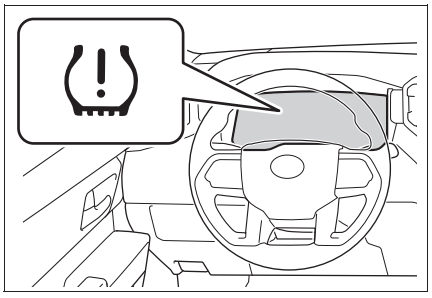
3 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation et

sélectionnez “TPWS”, puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d’instrumentation et sélectionnez “Changer jeu roues”. Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu’à ce que le témoin d’alerte de pression se mette à clignoter lentement 3 fois.

Par la suite, le témoin d’alerte de pression des pneus s’allume après avoir clignoté pendant 1 minute.



Après 2 minutes, la déclaration du second train de roues est effectuée. Le témoin d’alerte de pression des pneus s’éteint et l’écran multifonctionnel affiche “--” à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.

6 Initialisez le système d’alerte de pression des pneus. (→P.534)

Si les préconisations de pression de gonflage des pneus sont différentes pour les roues montées sur le véhicule, il est nécessaire de procéder à une initialisation, mais si elles sont identiques, l’initialisation est inutile.

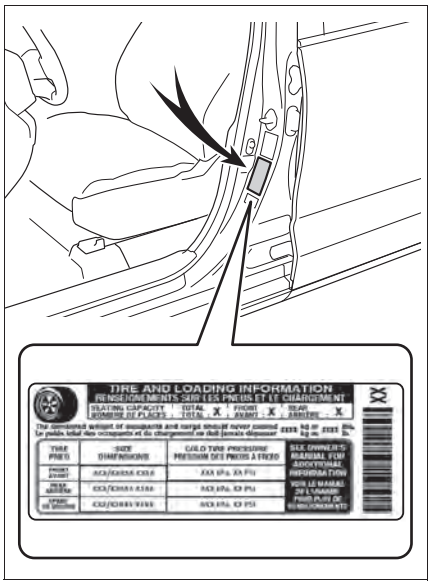
7 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

La déclaration du second train de roues est terminée lorsque le témoin d’alerte de pression des pneus s’éteint et l’écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

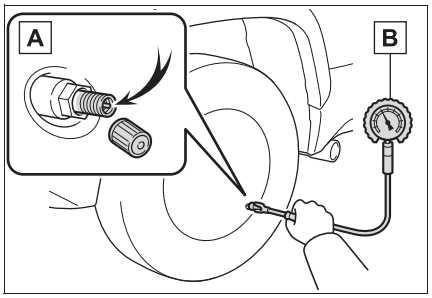
Pression de gonflage des pneus

Vérification de la pression de gonflage préconisée pour les pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P.618)



Procédure de contrôle et de correction



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

■ Lorsque vous contrôlez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir préco-

cement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.533)

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire ou sur l'étiquette d'homologation, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées. En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.

NOTE

■ Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Veillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.
  Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que des écrous et des clés à écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.

- Pour l’équilibrage des roues, utilisez des masselottes d’origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

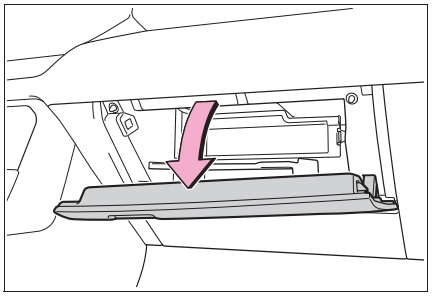
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l’efficacité de la climatisation.

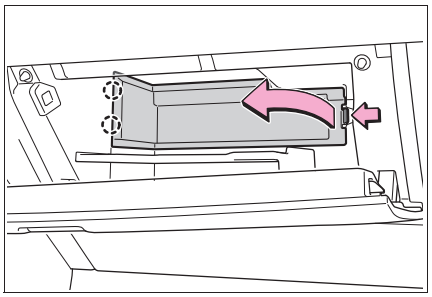
Démontage du filtre de climatisation

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

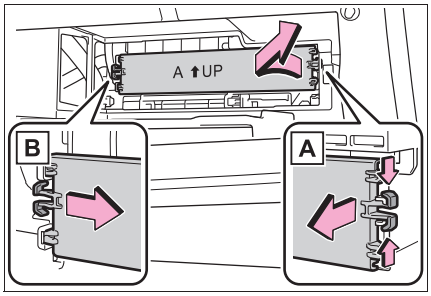
2 Ouvrez la boîte à gants.



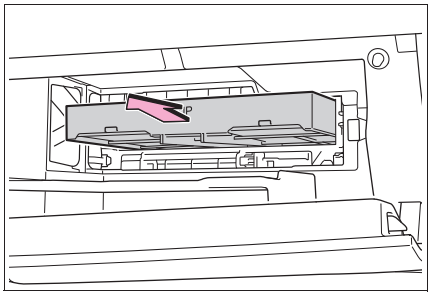
3 Retirez le panneau.



4 Débloquez le couvercle du filtre (A), dégagez-le des ergots (B) et retirez-le.

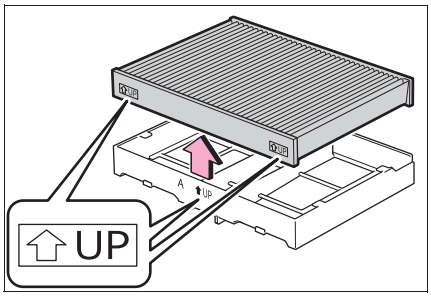


5 Retirez le boîtier du filtre.



6 Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et remplacez-le par un neuf.

Les repères " UP" doivent pointer vers le haut, tant sur le boîtier que sur le filtre.



Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Programme d'entretien".)

En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

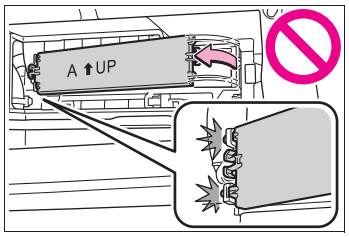
NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce qu'un filtre soit toujours présent.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. Sachant que la clé risque d'être endommagée si la procédure décrite n'est pas correctement effectuée, il vous est recommandé de confier le remplacement de sa pile à votre concessionnaire Toyota.

Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

Éléments à préparer

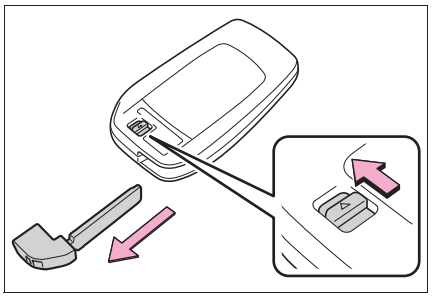
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

Utilisez une pile au lithium modèle CR2450

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

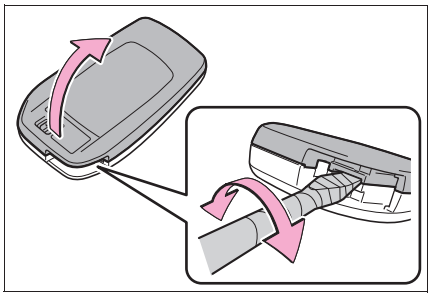
Remplacement de la pile

1 Tirez la clé conventionnelle.



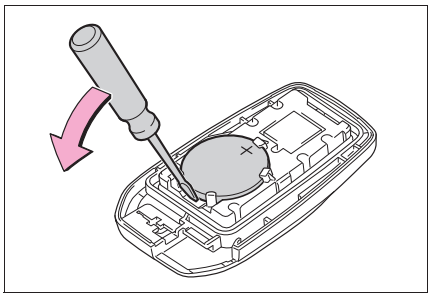
2 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec du ruban adhésif.



3 Retirez la pile vide.

Mettez en place une pile neuve, face "+" vers le haut.



AVERTISSEMENT

■ Pile et autres petites pièces démontées

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Précautions avec la batterie

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas ingérer la pile. En effet, vous risquez de subir des brûlures chimiques.
- La pile utilisée dans la clé électronique est une pile bouton ou au format pièce de monnaie. Si une telle pile est ingérée, le risque existe qu'elle occasionne dans un délai de 2 heures seulement de graves brûlures d'origine chimique susceptibles d'entraîner la mort ou d'importantes lésions corporelles.
- Tenir hors de portée des enfants les piles neuves comme usagées.
- Si vous n'arrivez pas à fermer complètement le cache, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez-la hors de portée des enfants, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si vous ingérez accidentellement une pile ou si celle-ci se retrouve dans une partie de votre corps, consultez d'urgence un médecin.

■ Pour éviter qu'une pile n'explose ou rejette un liquide ou un gaz inflammable

- Remplacez la pile par une neuve du même type. Si la pile utilisée est d'un type inadapté, elle risque d'exploser.
- Ne pas exposer les piles à une pression très basse consécutive à la haute altitude, ni à des températures extrêmement hautes.
- Ne pas jeter au feu une pile, et ne pas non plus la scier ou la couper.

NOTE

■ Lorsque vous remplacez la batterie

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer sur le cache pour éviter de le déformer ou l'abîmer.

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

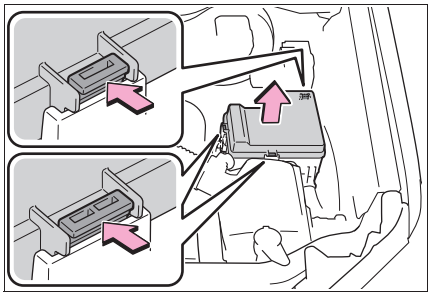
Vérification et remplacement des fusibles

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

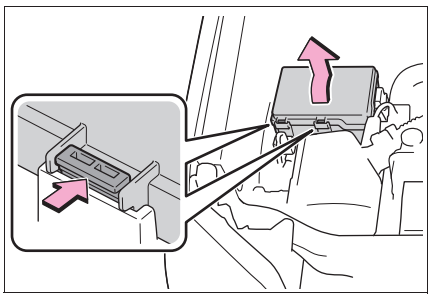
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type A

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.



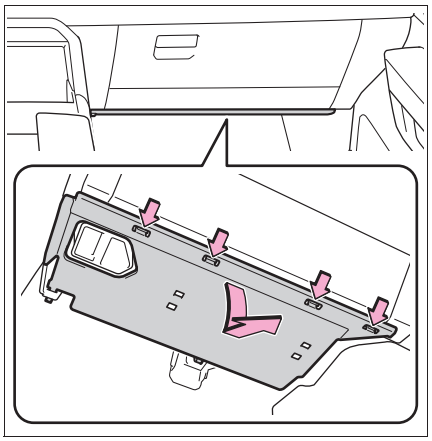
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type B

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

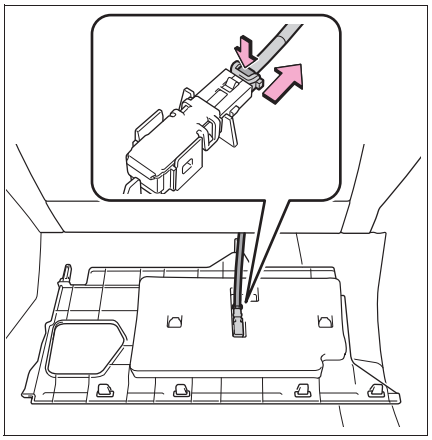


▶ Tableau de bord côté passager

Retirez le cache.

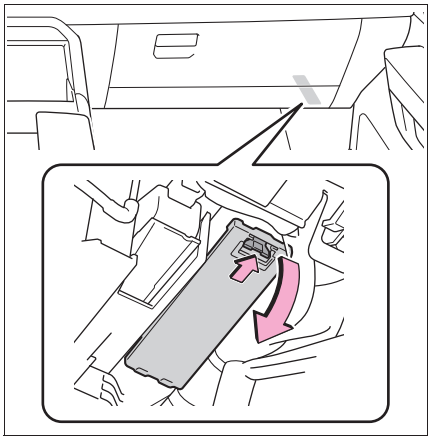


Véhicules équipés d'éclairages de plancher: Retirez le connecteur des éclairages de plancher.



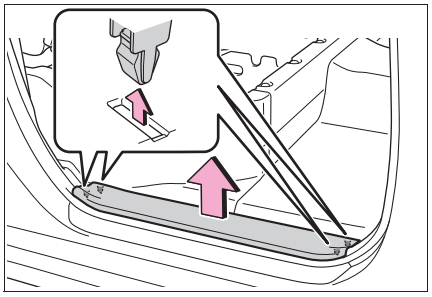
Retirez le couvercle.

Veillez à bien appuyer sur l'ergot pour démonter/remonter le couvercle.

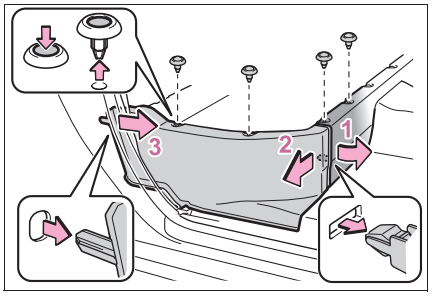


▶ Sous le siège arrière droit

Retirez le cache latéral.



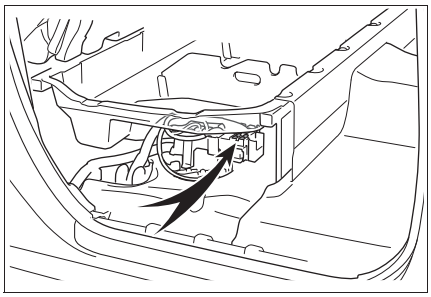
Retirez les clips.



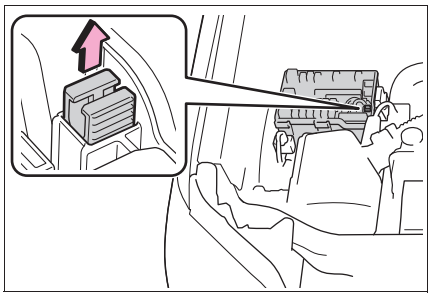
1 Levez le cache sous le siège central arrière dans le sens des flèches et libérez les pattes de fixation.

2 Tirez sur le cache sous le siège latéral arrière dans le sens des flèches.

3 Tirez le cache sous le siège arrière vers l'avant du véhicule pour le retirer.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.

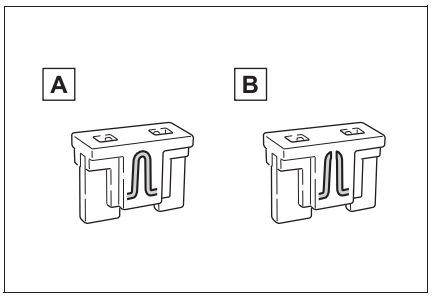


4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Types A et B:
Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Types C et D:
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

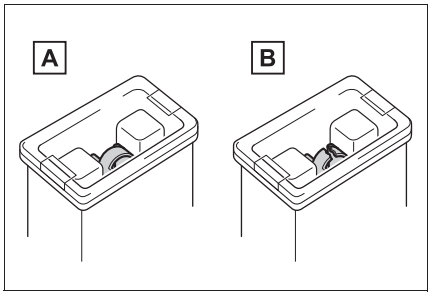
▶ Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

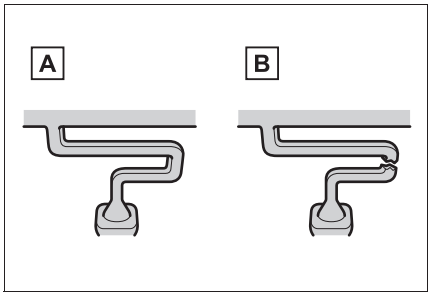
▶ Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

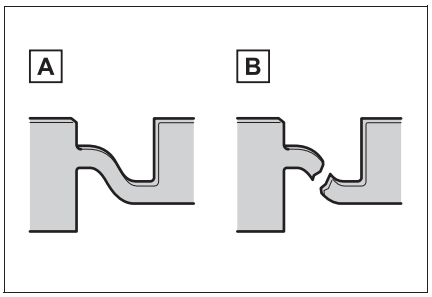
▶ Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lorsque vous remontez le couvercle, vérifiez que la languette est bien en place.
- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée.
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

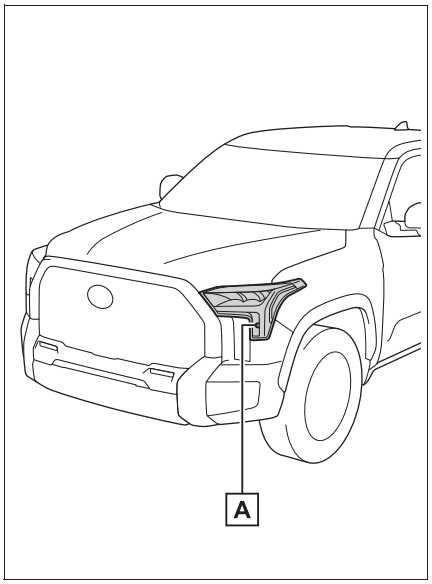
Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même l'ampoule suivante. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres éclairages, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer.
(→P.620)

Emplacement de l’ampoule



A Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)

■ **Feux dont le remplacement nécessite votre concessionnaire Toyota**

- Projecteurs principaux
- Éclairages de jour
- Feux de stationnement/clignotants avant (type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard
- Feux de position latéraux
- Clignotants latéraux
- Feu de caravanage (sur modèles équipés)
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu de recul
- Clignotants arrière
- Troisième feu stop/éclairage de chargement
- Éclairage d’attelage (sur modèles équipés)
- Éclairage de benne (sur modèles équipés)

■ **Lorsque vous remplacez les ampoules**

Confirmez que le culot de l’ampoule est bien monté dans son support et que la lumière ne filtre pas au travers de ce dernier.

■ **Feux à DEL**

Mis à part les feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule), les feux sont constitués d’un ensemble de diodes électroluminescentes (DEL). Si l’une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour lui faire changer le feu.

■ **Formation de condensation à l’intérieur de l’optique**

Une présence temporaire de condensation à l’intérieur des optiques de projecteurs n’indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d’eau sur la face interne de l’optique.
- Accumulation d’eau à l’intérieur du projecteur.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

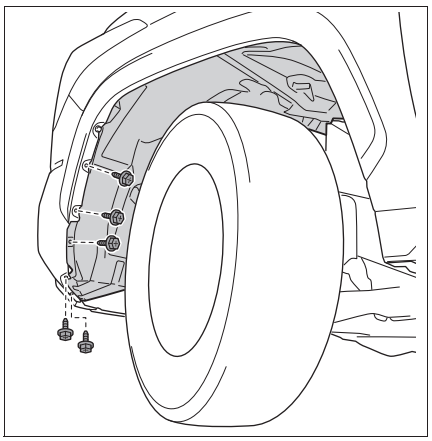
→P.551

Remplacement des ampoules

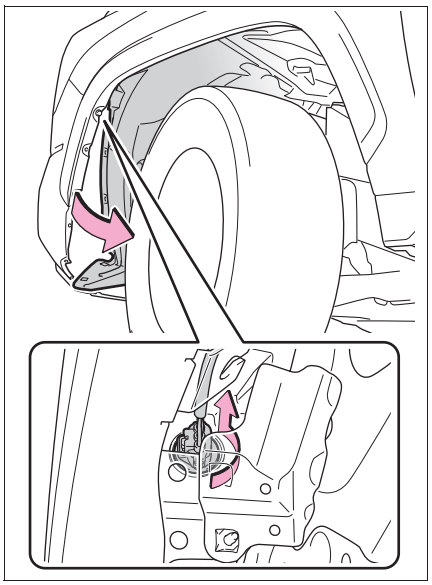
■ Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis puis démontez la doublure d'aile.

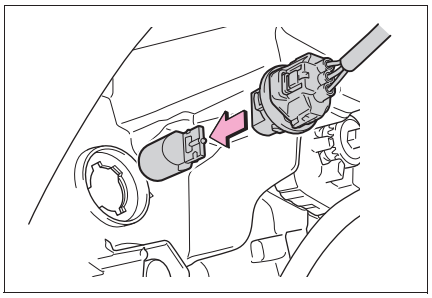
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



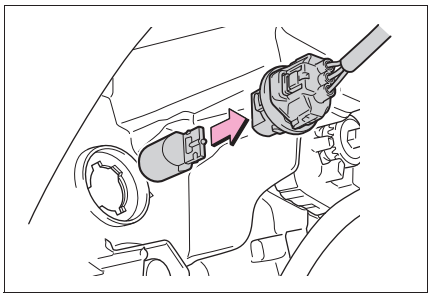
2 Ouvrez la doublure d'aile et tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



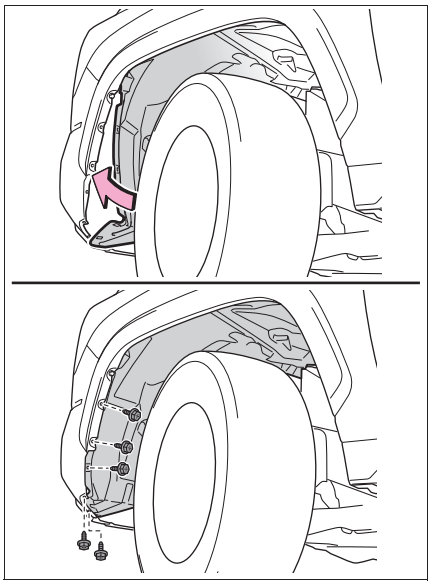
3 Retirez l'ampoule.



4 Montez une ampoule neuve.



5 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis.



AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux. Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses. Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur du bloc optique. Cela est susceptible d'endommager les feux ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 558

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence .. 559

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route 560

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 562

Si vous suspectez un problème..... 565

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 566

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 567

Si un message d'alerte s'affiche 580

En cas de crevaison 584

Si le moteur ne démarre pas 593

Si vous perdez vos clés595

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 596

Si la batterie du véhicule est déchargée 598

Si votre véhicule surchauffe 603

Si le véhicule est bloqué 606

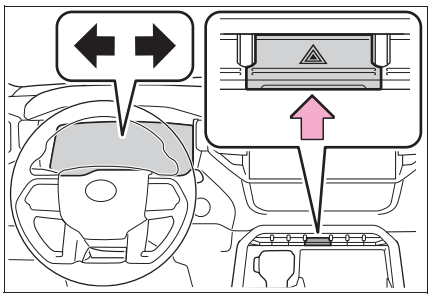
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur le bouton pour faire clignoter en même temps tous les feux clignotants.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

- Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'arrêtent automatiquement après avoir clignoté pendant 20 minutes environ. Pour arrêter manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le bouton. (Il peut arriver que les feux de détresse ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur N

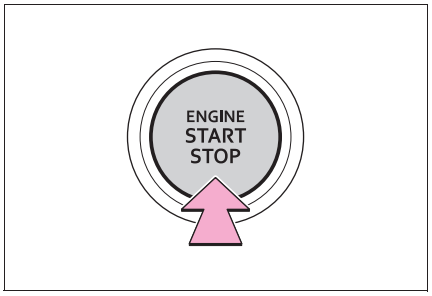
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si vous n'arrivez pas à mettre le sélecteur de vitesses sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le moteur, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir circuler sur les routes noyées sous une grande hauteur d'eau. Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il est prévisible qu'il va se trouver noyé ou mis à la dérive. Gardez votre calme et appliquez les recommandations suivantes.

- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et essayez de trouver par où évacuer.
- Si vous pouvez ouvrir la vitre, évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si l'eau montante vous empêche d'ouvrir la porte ou la vitre, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez la porte après avoir attendu que l'eau montante ait envahi le véhicule, et évacuez-le. Lorsque l'eau à l'extérieur est à un niveau supérieur à la moitié de la porte en hauteur, la pression qu'elle exerce empêche d'ouvrir la porte de l'intérieur.

Plancher sous le niveau d'eau

Lorsque le plancher est sous l'eau et que le temps passe, l'équipement électrique subit des dommages, les lève-vitres électriques sont inopérants, le moteur s'arrête, et le véhicule n'est plus en état de se mouvoir.

Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*

Le pare-brise de ce véhicule est en verre feuilleté.

Il n'est pas possible de briser en éclats le verre feuilleté avec un marteau brise-vitres*.

Les vitres de ce véhicule sont en verre trempé.

*: Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres.

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Le véhicule risque en effet de subir des dommages et de se trouver immobilisé, puis noyé ou mis à la dérive, ce qui constitue un danger de mort.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

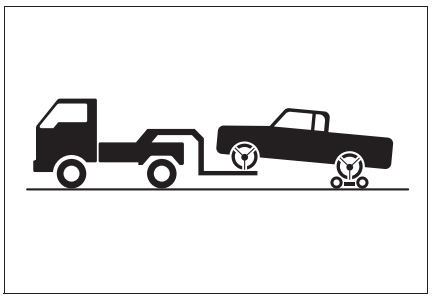
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

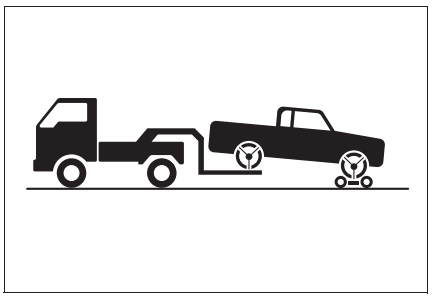
Remorquage avec une dépanneuse à panier

▶ Par l'avant



Placez des chariots de remorquage sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

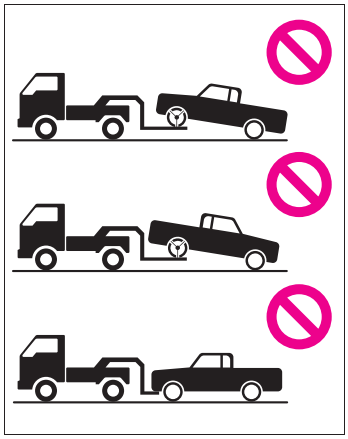
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous remorquez le véhicule**

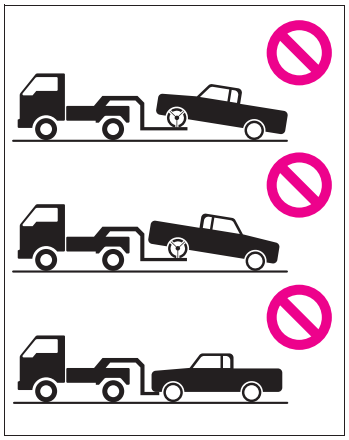
▶ Modèles 2RM

Veillez à transporter le véhicule avec les quatre roues levées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et les organes associés risquent de subir des dommages, ou un accident risque de se produire suite à un changement de direction du véhicule.



▶ Modèles 4RM

Veillez à transporter le véhicule avec les quatre roues levées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou les organes associés risquent de subir des dommages, le véhicule risque de se détacher de la dépanneuse.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

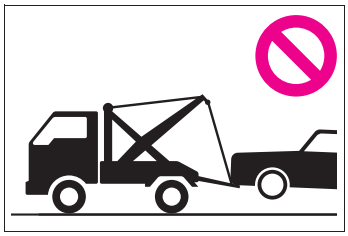
NOTE

■ Lorsque vous remorquez un véhicule équipé d'un système Stop & Start

Si vous devez remorquer le véhicule en laissant ses quatre roues au sol, appliquez la procédure suivante avant le remorquage afin de protéger le système. Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis démarrez le moteur ou mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous transportez le véhicule sur une dépannage à plateau, bloquez les roues avec des sangles d'arrimage. Consultez le manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode à appliquer pour arrimer les roues.

Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Remorquage de secours

Votre véhicule est dépourvu de crochet de remorquage. Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement moteur (type à écran 4,2")/Aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (type LCD intégral) indiquant en permanence une température supérieure à la normale.
- Voltmètre indiquant en permanence une valeur supérieure ou inférieure à la normale.
- Manomètre de pression d'huile moteur indiquant en permanence une valeur inférieure à la normale.
- Le message d'alerte de température d'huile de transmission automatique est affiché

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un coussin gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Redémarrage du moteur

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT.

2 Redémarrez le moteur.

NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.

Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions aux témoins d'alerte ou signaux sonores d'alerte

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
BRAKE (États-Unis) ou (Rouge) (Canada)	Signale que: ● Le niveau de liquide de frein est bas; ou ● Le système de freinage est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
(Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du frein de stationnement → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale que le moteur est en surchauffe → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P.603)**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin d'alerte du circuit de charge* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale que la pression d'huile moteur est excessivement basse → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système de gestion électronique du moteur; ● Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou ● Le système antipollution → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte SRS

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système de coussins gonflables SRS ; ● Le système de classification d'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte ABS

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système ABS; ou ● Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Rouge) ou  (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte PCS

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignote ou s'allume) (Sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore se déclenche simultanément: Signale qu'une anomalie est survenue dans le système PCS (Système de sécurité de pré-collision). → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas: Le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une action corrective est éventuellement nécessaire. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.258, 580)** Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume. → **P.430**

■ Témoin indicateur LTA* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Orange) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système LTA (Aide au suivi de voie) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.285)**

*: Pour le type à écran 4,2": Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■ Témoin de désactivation Stop & Start

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant)	Signale la présence d'une anomalie dans le système Stop & Start → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.322)**

■ Témoin de désactivation du PKSB (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore se déclenche: Signale la présence d'une anomalie dans le PKSB (Parking Support Brake system [système de freinage d'assistance au stationnement]) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas: Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.339)**

■ Témoin "RCTA OFF" (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
RCTA OFF (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Signale que la partie du pare-chocs arrière autour du capteur radar est recouverte de boue, etc. (→P.313) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.329)**

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque; ● Le système TRAC; ● Le système d'aide au démarrage en côte; ● Le contrôle par freinage de la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés); ● Le Contrôle d'allure lente (sur modèles équipés); ou ● Le système d'assistance à la descente (sur modèles équipés) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Lorsqu'un signal sonore se déclenche: ● Le système à freinage prioritaire est défaillant ● La sécurité de mise en mouvement est défaillante ● La sécurité de mise en mouvement est en action → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.** Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas: Le système à freinage prioritaire est en action. → **Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin de maintien actif du freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
HOLD (Clignotant)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de maintien du freinage → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
PARK (Clignotant) (États-Unis) ou  (Clignotant) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → **Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.** **Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.**

■ Témoin de blocage de différentiel arrière

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de pression des pneus

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute environ: Défaillance du système d'alerte de pression des pneus → **Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.** Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de ● Causes naturelles ● Pneu crevé → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P.577)**

■ Témoin d'alerte de réserve de carburant

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale qu'il reste moins de 3,4 gal. (13,0 L, 2,8 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant → **Refaites le plein du véhicule.**

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès l'instant où vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le signal sonore se déclenche. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.
Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ Témoins de rappel de ceintures de sécurité passagers arrière*1 (signal sonore d'alerte)*2

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.**

*1: Pour le type à écran 4,2": Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*2: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps, après que la ceinture de sécurité ait été attachée et détachée et que le véhicule ait

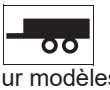
atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'anomalie de suspension pneumatique*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de suspension pneumatique →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

*: Pour le type à écran 4,2": Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'alerte de frein de caravane/remorque

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système de régulation du freinage de caravane/remorque; ou ● Le circuit d'attelage de caravane/remorque →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, les capteurs de classification d'occupant du siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON", le témoin indicateur "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les coussins gonflables, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques. (→P.39)

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?

Si c'est le cas, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.

- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?

Si c'est le cas, serrez-le correctement.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque la batterie est insuffisamment chargée ou en cas de chute de tension temporaire, il peut arriver que le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume, éventuellement accompagné d'un signal sonore d'alerte.

■ Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus pour contrôler si l'un deux est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.584

Si aucun des pneus n'est crevé: Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur MARCHE. Vérifiez si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Le système d'alerte de pression des pneus est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

1. Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage de chaque pneu et corrigez-la à la valeur préconisée.
2. Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après que plusieurs minutes se soient écoulées, contrôlez que chaque pneu est gonflé à la pression préconisée et effectuez une initialisation. (→P.534)

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement

→P.532

AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde.
Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible.
  Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque.
  Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], il vous faut déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

AVERTISSEMENT

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-système d'alerte de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression qui convient. Rouler avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (système d'alerte de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque d'être incapable de détecter ou signaler une basse pression des pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'alerte de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

■ **Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en fabrications, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

De même, si un témoin d'alerte s'allume en même temps que s'affiche un message d'alerte, appliquez la mesure corrective correspondant au témoin d'alerte. (→P.567)

Si un message d'alerte est toujours affiché après que vous ayez effectué les actions qui conviennent, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'alerte

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

■ Si un message est affiché concernant une action

- Si un message est affiché concernant une action sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein

Il peut arriver qu'un message d'alerte s'affiche concernant une action sur la pédale de frein alors qu'un des systèmes d'aide à la conduite, notamment le PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) ou le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) est en action. Si un message d'alerte s'affiche, veillez à ralentir le véhicule ou à vous conformer aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

Un message d'alerte s'affiche lorsque le système à freinage prioritaire est en action. (→P.192)

Un message d'alerte s'affiche lorsque la sécurité de mise en mouvement (→P.199) ou le freinage d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.334) est en action. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

- Si un message est affiché concernant une action sur le contacteur de démarrage

Le système affiche des instructions d'utilisation du contacteur de démarrage lorsque vous appliquez une procédure incorrecte pour démarrer le moteur ou lorsque vous n'utilisez pas le contacteur de démarrage comme il convient. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour utiliser à nouveau le contacteur de démarrage.

- Si un message est affiché concernant une action sur le sélecteur de vitesses

Pour éviter toute fausse manœuvre avec le sélecteur de vitesses ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel vous demandant de changer de position le sélecteur de vitesses. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message et agissez sur le sélecteur de vitesses.

- Si un message ou une image est affiché(e) concernant l'état ouvert/fermé d'un organe ou le renouvellement d'un consommable

Confirmez l'organe indiqué par l'écran multifonctionnel ou le témoin d'alerte, puis mettez en application la solution demandée, comme fermer la porte ouverte ou renouveler le consommable.

Si un message est affiché indiquant la nécessité de rendre visite à votre concessionnaire Toyota

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si un message est affiché indiquant la nécessité de consulter le Manuel du propriétaire

- Si le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché, suivez les instructions (→P.603).
- Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

• "Temp. d'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir le manuel du propriétaire"
• "Anomalie du syst de charge.

Arrêtez ds endr sûr et voir manuel propr"
- "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire"

● Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- "Pression d'huile basse. Arrêtez dans endroit sûr. Voir manuel propr"
- "Puissance de freinage faible S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation"

■ Si le message "Passez en position P avant de quitter le véhicule" ou "Sélectionner P lorsque stationné" est affiché

Le message est affiché lorsque vous ouvrez la porte conducteur sans mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT, alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P.

Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

■ Si le message "Arrêt automatique pour économiser la batterie" est affiché

L'alimentation électrique a été isolée sous l'action de la fonction de coupure automatique du contact.

Au prochain démarrage du moteur, accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie.

■ Si le message "Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché

Il est possible que les systèmes suivants soient défaillants. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● Le système de projecteurs principaux à DEL

● Le système de correction automatique d'assiette des projecteurs (sur modèles équipés)

● Feux de route automatiques

■ Si le message "Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez" est affiché

Le niveau d'huile moteur est peut-être bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur, et faites l'appoint si nécessaire. Il peut arriver que ce message s'affiche si le véhicule est arrêté en pente. Roulez jusqu'à un lieu où le sol est bien à plat et vérifiez si le message disparaît.

■ Si le message "Moteur arrêté Assistance à la direction faible" est affiché

Ce message s'affiche si le moteur est arrêté pendant la marche du véhicule.

Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le message "Entretien bientôt requis" est affiché

Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.510)

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si le message "Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché**

Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.510)

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si le message "Entretien de l'huile bientôt requis" est affiché**

Indique que le moment est venu de vidanger l'huile moteur.

Vérifiez l'huile moteur, et remplacez-la si nécessaire. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.521)

■ **Si le message "Entretien de l'huile requis" est affiché**

Indique que la vidange moteur doit impérativement être effectuée.

Faites contrôler et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.521)

■ **Si un message indiquant une défaillance de la caméra frontale est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P.258, 567)

- PCS (Système de sécurité de précollision) (sur modèles équipés)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)

■ **Si un message indiquant une défaillance du capteur radar est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P.258, 567)

- PCS (Système de sécurité de précollision) (sur modèles équipés)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)

■ **Si le message "Régulateur de vitesse par radar non disponible Consulter le manuel du propriétaire" est affiché (sur modèles équipés)**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est désactivé temporairement ou jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions: →P.258)

■ **Si le message "Régulateur de vitesse par radar indisponible" est affiché (sur modèles équipés)**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est temporairement inutilisable. Utilisez le système lorsqu'il sera à nouveau disponible.

■ **Signal sonore d'alerte**

→P.580

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: P.528

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

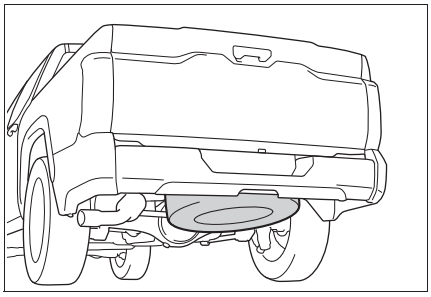
Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P.558)

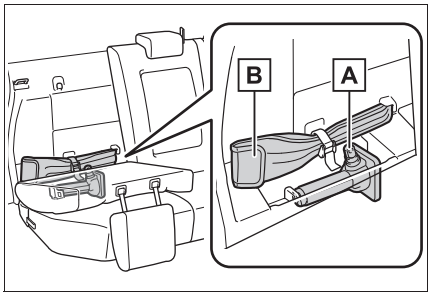
Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

■ Roue de secours



■ Cric et outils

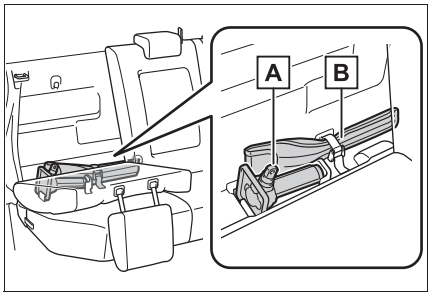
▶ Double Cab



A Cric

B Trousse à outils

▶ CrewMax



A Cric

B Trousse à outils

AVERTISSEMENT

■Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

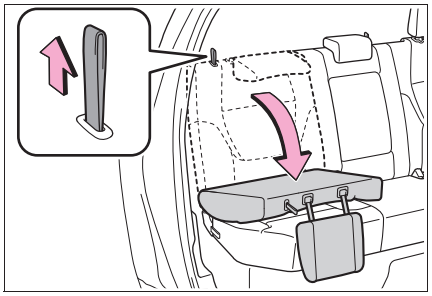
- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule. Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le moteur ou conduire le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

■Utilisation de la manivelle du cric

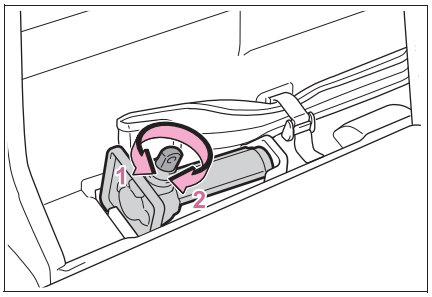
Enfoncez la tête carrée bien à fond jusqu'à ce que vous perceviez un déclic, pour éviter que la rallonge ne se sépare intempestivement de la manivelle.

Accès au cric et à la trousse à outils

1 Rabattez l'appui-tête (→P.153), puis tirez sur la sangle pour rabattre le dossier de siège.



2 Desserrez et retirez le cric.

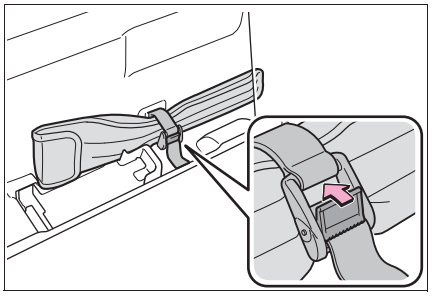


1 Desserrer

2 Serrer

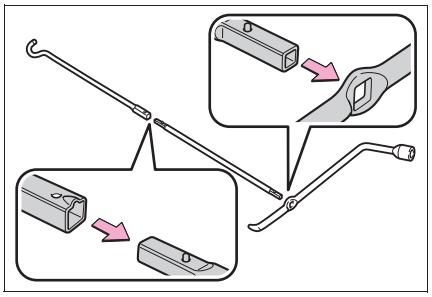
Après avoir utilisé le cric, procédez dans l'ordre exactement inverse des opérations pour le ranger.

3 Décrochez la sangle de serrage et sortez la trousse à outils.

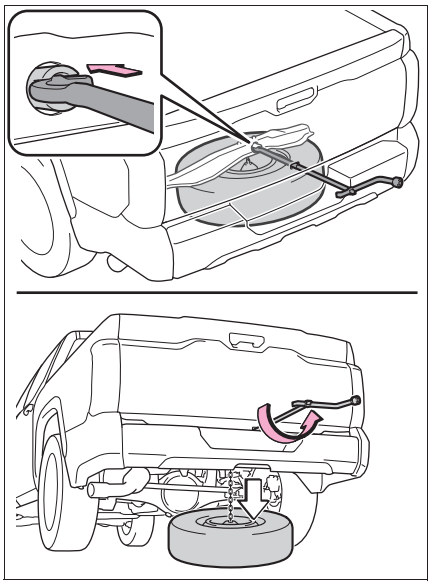


Accès à la roue de secours

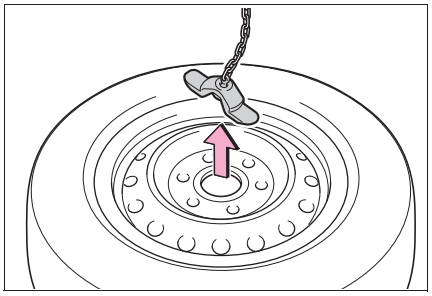
1 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.



2 Insérez l'extrémité de la rallonge de manivelle du cric dans la vis de descente et tournez-la vers la gauche.

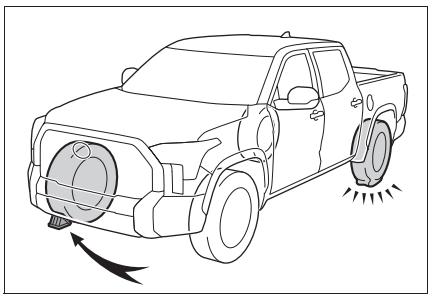


3 Une fois la roue descendue complètement jusqu'au sol, retirez le support.



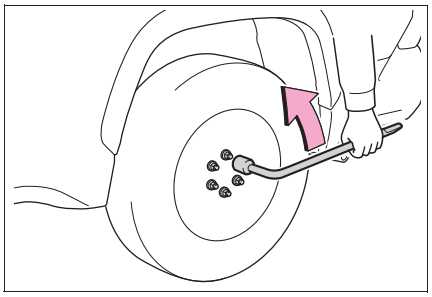
Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

1 Calez les roues.

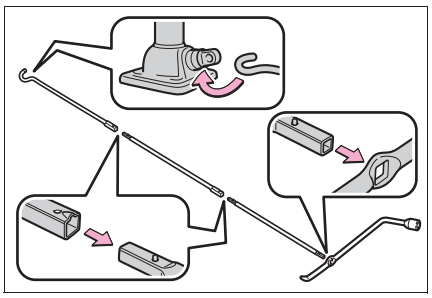


Pneu	Position des cales de roue
Côté avant gauche	En arrière de la roue arrière droite
Côté avant droit	En arrière de la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	En avant de la roue avant droite
Côté arrière droit	En avant de la roue avant gauche

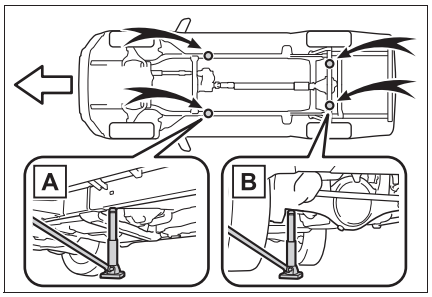
2 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



3 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.



4 Placez le cric sur le point de levage indiqué.



A Avant

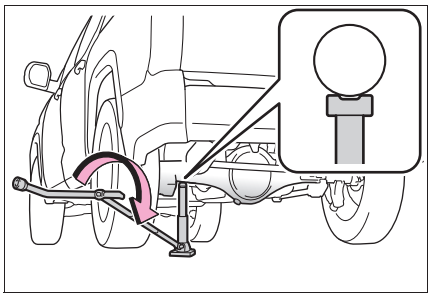
B Arrière

Assurez-vous que le sol sur lequel repose le cric est stable et bien à plat.

5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

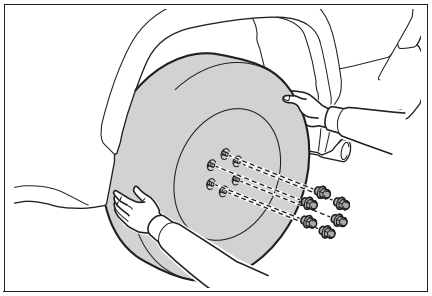
Lorsque vous disposez le cric sous le carter d'essieu arrière, assurez-vous de bien orienter la rainure sur le dessus du cric dans le même

sens que le carter d'essieu arrière.



6 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



⚠ AVERTISSEMENT

■ **Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**

● Respectez les précautions suivantes.

Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la sortir de sous le véhicule.
- Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.

Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après avoir changé les roues, faites serrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais.

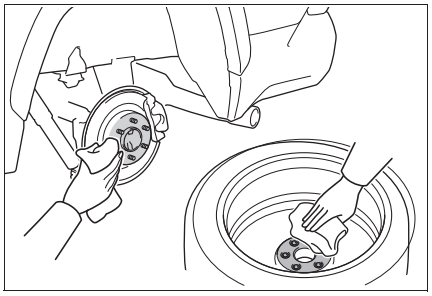
Jante en acier: 154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m)
Jante en aluminium: 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Resserrez les écrous de roue avant d'avoir parcouru 100 miles (160 km).
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur.

Montage de la roue de secours

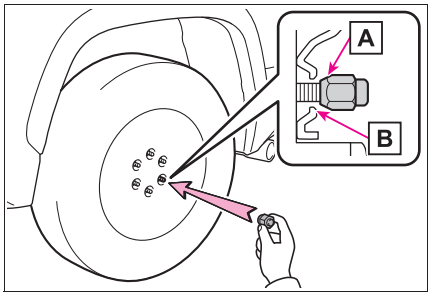
1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

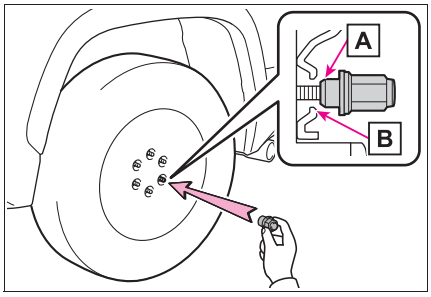


2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

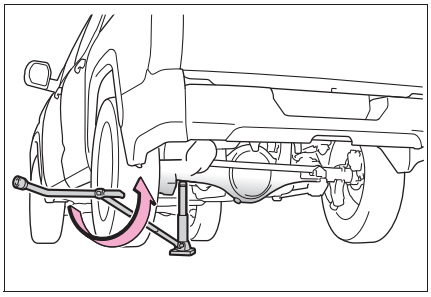
Lorsque vous remplacez une roue à jante acier par une roue à jante acier (y compris une roue de secours compacte), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique A entre légèrement en contact avec le chanfrein B du voile de la jante.



Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue à jante acier (y compris une roue de secours compacte), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique A entre légèrement en contact avec le chanfrein B du voile de la jante.

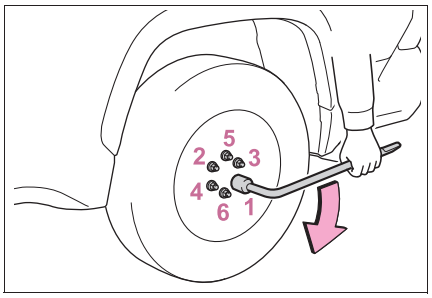


3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.
Couple de serrage:

154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m)



AVERTISSEMENT

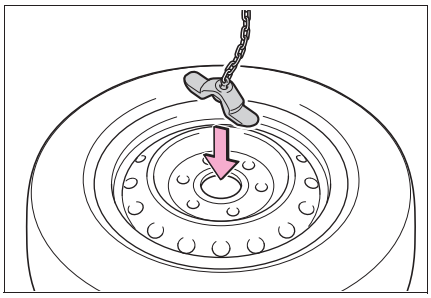
■ Rangement de la roue crevée

Le non-respect des instructions détaillées pour le rangement de la roue peut entraîner des dommages subis par le support de la roue de secours, suivis de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

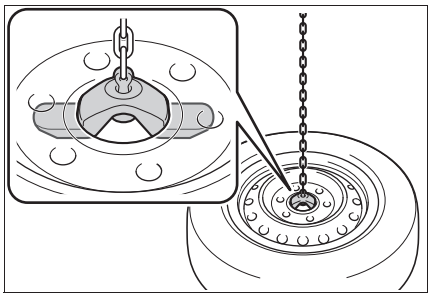
Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

1 Démontez l'enjoliveur central de roue en le poussant par le côté opposé.

2 Couchez la roue avec la valve d'air tournée vers le haut, et mettez en place le support.
Tournez la rallonge de manivelle de cric vers la droite pour mettre la chaîne en tension.



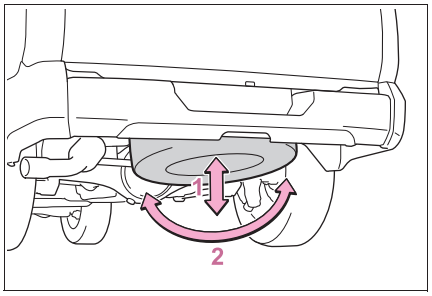
3 Contrôlez pour vous assurer que le support est bien centré dans le moyeu de roue.



4 Remontez la roue en place et pendant toute l'opération, veillez à ce qu'elle monte bien verticalement sans se coincer nulle part au passage, pour éviter qu'elle ne soit brutalement projetée en avant en cas d'accident ou de freinage violent.

Couple de serrage:
34,7 ft•lbf (46,6 N•m, 4,8 kgf•m)

5 Confirmez que tout mouvement est impossible après serrage:



1 Poussez et tirez sur le pneu

2 Essayez de faire tourner

Vérifiez visuellement que le pneu n'est accroché nulle part autour.

En cas de mouvement possible ou de mauvaise mise en place, répétez les étapes 2 et 4.

6 Répétez l'étape 5 chaque fois que vous descendez la roue ou la changez de place.

7 Rangez et attachez solidement les outils et le cric.

■ Roue de secours provisoire

- La roue de secours provisoire est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" indiqué sur la jante et/ou le flanc du pneu.
  Utilisez la roue de secours provisoire temporairement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours provisoire. (→P.618)

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

La roue de secours provisoire étant dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours provisoire après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, ce dernier reste allumé.

■ Si vous crevez de l'arrière sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours provisoire à la place d'une des roues avant du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues arrière:

1 Montez la roue de secours provisoire à la place d'une roue avant.

2 Remplacez la roue à plat par la roue avant que vous venez de démonter du véhicule.

3 Montez les chaînes à neige sur les roues arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

- Gardez à l'esprit que la roue de secours provisoire fournie est spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours provisoire sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours provisoire à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours provisoire par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque la roue de secours est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- AUTO LSD (sur modèles équipés)
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- EPS
- Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque
- Système d'alerte de pression des pneus
- BSM (Surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
- Moniteur de vision panoramique (sur modèles équipés)
- Moniteur Multi-terrain (sur modèles équipés)
- Aide au stationnement Toyota à moniteur (sur modèles équipés)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Par ailleurs, le système suivant peut non seulement ne pas être exploité au maximum de ses possibilités, mais il peut avoir un effet négatif sur les organes du groupe motopropulseur:

- Système 4RM (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours provisoire

Limitez la vitesse du véhicule à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours provisoire.

La roue de secours provisoire n'est pas conçue pour supporter les hautes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Ne pas rouler avec un pneu à plat

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

NOTE

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours provisoire**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours provisoire.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous rangez la roue dont le pneu est crevé**

Veillez à ce que rien de se prenne entre la roue et le soubassement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P.533)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur refuse de démarrer alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P.222), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé. Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P.222)
- Le système antidémarrage est peut-être défaillant. (→P.77)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P.598)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés. (→P.525)

Le moteur de démarreur ne tourne pas

Peut-être le système de démarrage du moteur ne fonctionne-t-il pas correctement en raison d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, une mesure de secours existe et permet de démarrer le moteur. (→P.594)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P.598)
- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux). (→P.525)

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage d'urgence

Lorsque le moteur refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.
Ne pas utiliser cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1. Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré. (→P.233)
2. Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
3. Mettez le contacteur de démarrage sur ACC.
4. Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit

défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous perdez vos clés

De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota avec une autre clé et le numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte.

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

NOTE

■ Lorsque vous avez perdu une clé électronique

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Toyota, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P.139) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le moteur.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables: →P.634)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P.139)

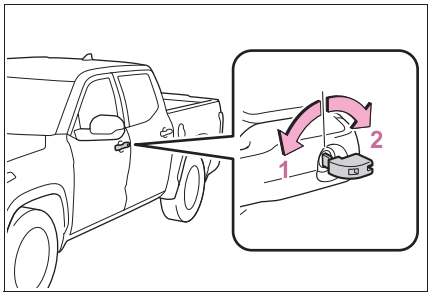
NOTE

En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P.118) pour effectuer les opérations suivantes:

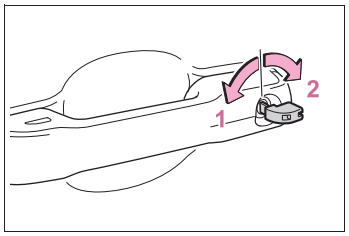


1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Fonctions asservies à la clé



1 Fermeture des vitres et du toit ouvrant* ou du toit ouvrant panoramique*. (rotation longue)

2 Ouverture des vitres et du toit ouvrant* ou du toit ouvrant panoramique*. (rotation longue)

Ces programmations doivent être

personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques ou le toit ouvrant (sur modèles équipés) ou le toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés)

Ouvrez/fermez la vitre électrique ou le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre ou le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.
Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique ou le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique.

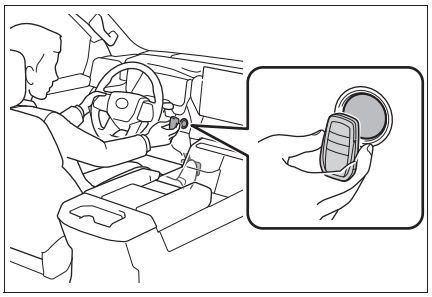
Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe sur MARCHE.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe sur ACC.



3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que est affiché à l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Dans le cas où le moteur refuse toujours de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du moteur

Mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le moteur.

■ Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.547)

■ Alarme

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme. Si une porte est déverrouillée à l'aide de la clé conventionnelle lorsque le système d'alarme est activé, l'alarme

pourrait se déclencher. (→P.78)

■ **Sélection des différents modes du contacteur de démarrage**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus. Le moteur ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P.225)

Si la batterie du véhicule est déchargée

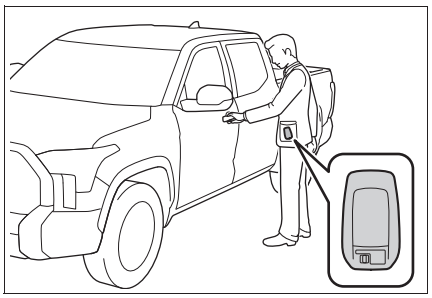
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du moteur

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

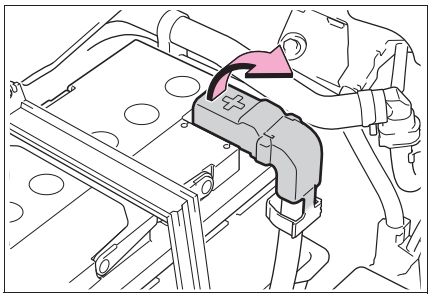
1 Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, selon la situation, il peut arriver que l'alarme se déclenche et que les portes se verrouillent. (→P.79)

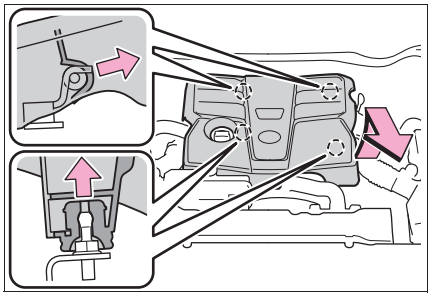


2 Ouvrez le capot. (→P.518)

3 Ouvrez le cache de la borne positive (+) de batterie.

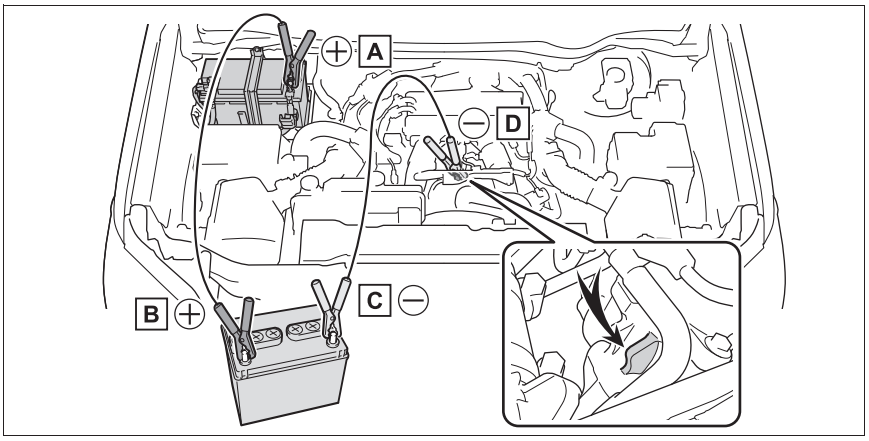


Levez l'habillage par son bord pour le libérer des chevilles fixes, puis tirez-le à vous pour le retirer.



4 Retirez l'habillage du moteur.

5 Branchez une pince du câble positif à A de votre véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à B du second véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif à C du second véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à D.



A Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)

B Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

C Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

D Point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration

6 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez

ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

7 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

8 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage sur MARCHE.

9 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Pour remettre l'habillage de moteur, procédez dans l'ordre inverse des étapes pour le retirer.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ Lorsque la batterie est démontée ou déchargée

- Les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie est complètement déchargée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Il peut arriver que certains systèmes nécessitent une initialisation. (→P.647)

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie

Les informations conservées dans l'ECU sont effacées dès lors que les bornes de la batterie sont débranchées. Avant de débrancher les bornes de la batterie, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Recharge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

■ Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie

- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Une fois la batterie rechargée, le moteur peut ne pas démarrer à la première tentative, mais il démarrera normalement au deuxième

essai. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système rétablit le mode dans lequel il se trouvait avant qu'elle ne se décharge. Avant de débrancher la batterie, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.
- Il peut arriver qu'il s'écoule jusqu'à une heure avant que le moteur ne soit arrêté sur action du Système Stop & Start.

Lorsque vous remplacez la batterie

- Utilisez une batterie d'origine spécifiquement conçue pour être utilisée avec le système Stop & Start, ou une batterie équivalente dans ses caractéristiques techniques à celle d'origine. Si vous utilisez une batterie dont le type n'est pas prescrit, le risque existe que les fonctions du système Stop & Start soient restreintes, pour protéger la batterie. Par ailleurs, le risque existe que les performances de la batteries soient dégradées et qu'il ne soit plus possible de démarrer le moteur. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Utilisez une batterie conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente, et équivalente en capacité de décharge horaire à 20 heures (20HR) au moins.
  - Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie.
  - Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie se décharge et que le moteur ne puisse plus démarrer.

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une partie métallique quelconque lorsque vous la débranchez, cela peut créer une étincelle susceptible de provoquer un incendie, en plus d'un choc électrique par lequel vous pouvez être gravement blessé, voire tué.

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.

AVERTISSEMENT

- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un briquet à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin. Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

■ Lorsque vous remplacez la batterie

- Lorsque le bouchon de mise à l'air et l'indicateur sont proches de la bride de maintien, il existe un risque de fuite d'électrolyte (acide sulfurique).
- Pour tout complément d'information sur le remplacement de la batterie, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans le ventilateur de refroidissement.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P.89, 93) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

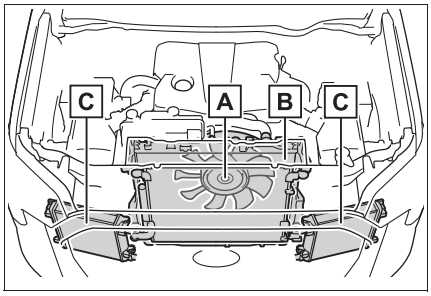
Procédures correctives

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux flexibles, au radiateur de refroidissement du moteur et au radiateur de refroidissement de l'échangeur thermique.

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.



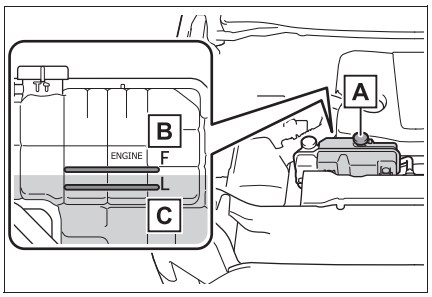
A Ventilateur de refroidissement

B Radiateur

C Radiateurs d'échangeur thermique

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion.

▶ Moteur

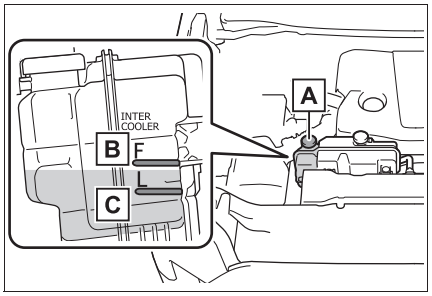


A Vase d’expansion

B Repère “F”

C Repère “L”

▶ Radiateur de l’échangeur thermique



A Vase d’expansion

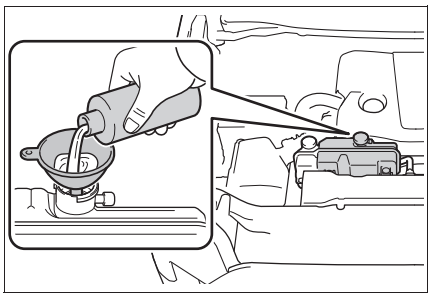
B Repère “F”

C Repère “L”

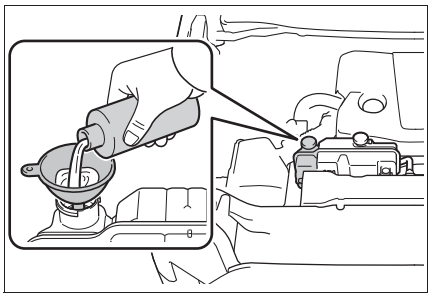
5 Faites au besoin l’appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l’eau, en mesure d’urgence.

▶ Moteur



▶ Radiateur de l’échangeur thermique



6 Démarrez le moteur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur est en marche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux flexibles.

7 Si le ventilateur est à l’arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Contrôlez si le message “Temp liq ref élevée. Arrêtez

ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le message n'est pas affiché: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Ne pas approcher les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies d'entraînement. Sinon, le risque existe que vous soyez happé par les mains ou les vêtements, avec pour conséquences des blessures graves.
- N'ouvrez pas les bouchons de vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
  De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le moteur ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

■ Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

2 Dégagez les roues arrière de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

3 Placez sous les roues arrière des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.

4 Redémarrez le moteur.

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Essayez les solutions suivantes.

- Désactivez le système TRAC (→P.430)
- Utilisation du blocage de différentiel arrière* (→P.416)
- Action sur le sélecteur de transmission aux roues avant* (→P.413)
- Utilisation du contrôle d'allure lente* (→P.418)
- Utilisation de la Sélection Multi-terrain* (→P.422)

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 610

Informations sur le carburant 621

Informations sur les pneus 623

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 634

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 647

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Type de cabine		Double Cab	CrewMax
Longueur hors-tout		233,6 in. (5932 mm)*3 252,5 in. (6412 mm)*4	233,6 in. (5932 mm)*2 245,6 in. (6237 mm)*3
Largeur hors-tout		80,0 in. (2031 mm)	
Hauteur hors-tout*1	2RM	77,2 in. (1960 mm)*4 77,4 in. (1966 mm)*3, 5 77,5 in. (1968 mm)*3, 6, 7	77,0 in. (1954 mm)*3, 7 77,1 in. (1957 mm)*3, 6 77,4 in. (1966 mm)*2
	4RM	77,5 in. (1968 mm)*4, 5, 7 77,6 in. (1969 mm)*4, 6 78,0 in. (1981 mm)*3	77,7 in. (1973 mm)*3, 6 77,8 in. (1975 mm)*3, 7 78,0 in. (1981 mm)*2, 5, 6 78,1 in. (1982 mm)*2, 7
Empattement		145,7 in. (3700 mm)*3 164,6 in. (4180 mm)*4	145,7 in. (3700 mm)*2 157,7 in. (4005 mm)*3
Voie avant	2RM	68,3 in. (1735 mm)	
	4RM	68,1 in. (1728 mm)	
Voie arrière		68,4 in. (1737 mm)	

*1: Véhicules à vide
*2: Type à benne courte
*3: Type à benne standard
*4: Type à benne longue
*5: pneus 245/75R18
*6: pneus 265/70R18
*7: pneus 265/60R20

Charge utile du véhicule

▶ Double Cab

Code de modèle*	Système de transmission	Type de benne	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
VXKA70L-CRULZA	2RM	Standard	1610 lb. (730 kg)
VXKA70L-CRUSZA			1630 lb. (740 kg)
VXKA72L-CHUSZA		Longue	1655 lb. (750 kg)
VXKA75L-CRULZA	4RM	Standard	1565 lb. (710 kg)
VXKA75L-CRUSZA			1575 lb. (715 kg)
VXKA77L-CHUSZA		Longue	1590 lb. (720 kg)

*: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)

▶ CrewMax

Code de modèle*	Système de transmission	Type de benne	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
VXKA70L-PSULZA	2RM	Courte	1520 lb. (690 kg)
VXKA70L-PSUZZA			1410 lb. (640 kg)
VXKA70L-PSUSZA			1500 lb. (680 kg)
VXKA71L-PRULZA		Standard	1545 lb. (700 kg)
VXKA71L-PRUZZA			1400 lb. (635 kg)
VXKA71L-PRUSZA			1545 lb. (700 kg)
VXKA75L-PSULZA	4RM	Courte	1500 lb. (680 kg)
VXKA75L-PSUSZA			1490 lb. (675 kg)
VXKA75L-PSUZZA			1345 lb. (610 kg)
VXKA76L-PRULZA		Standard	1490 lb. (675 kg)
VXKA76L-PRUSZA			1455 lb. (660 kg)
VXKA76L-PRUZZA			1345 lb. (610 kg)

*: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.612)

Nombre de places assises

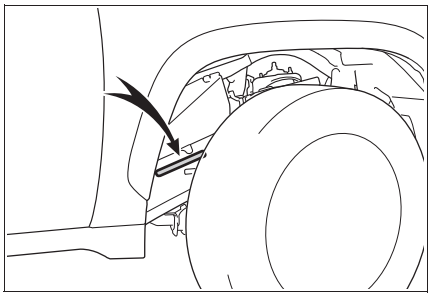
Nombre de places assises	5 (2 à l’avant, 3 à l’arrière)

Identification du véhicule

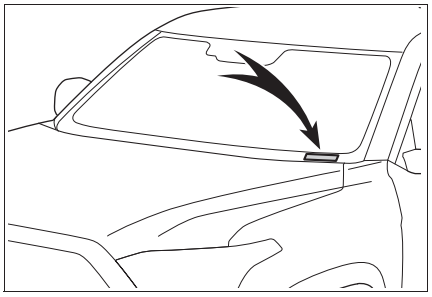
■ Numéro d’identification du véhicule

Le numéro d’identification du véhicule (NIV) est l’identification légale de votre véhicule. C’est le numéro d’identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d’immatriculation du véhicule.

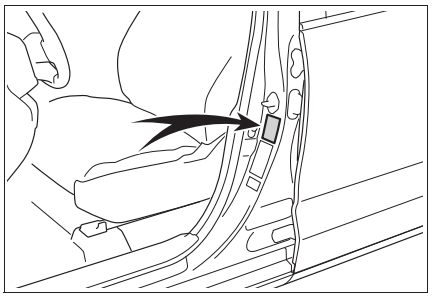
Ce numéro est frappé à froid à l’avant du châssis sur le côté droit.



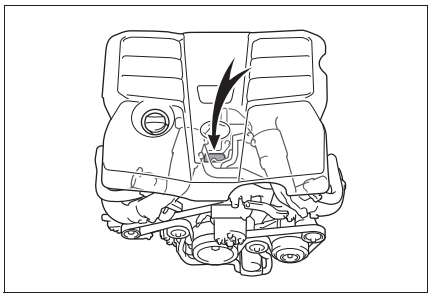
Ce numéro figure également à l’angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est également frappé sous le siège avant droit.



Ce numéro apparaît également sur l’étiquette d’homologation.



Moteur

Modèle	V35A-FTS
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence (avec turbocompresseur)
Alésage et course	3,37 × 3,94 in. (85,5 × 100,0 mm)
Cylindrée	210,2 cu.in. (3445 cm^3)
Jeu aux soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'accessoires	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane recherche	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	Réservoir de carburant standard: 22,5 gal. (85,0 L, 18,7 Imp.gal.) Grand réservoir de carburant: 32,2 gal. (122,0 L, 26,8 Imp.gal.)

Circuit de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	7,7 qt. (7,3 L, 6,4 Imp.qt.)
Sans filtre	7,4 qt. (7,0 L, 6,2 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 8 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

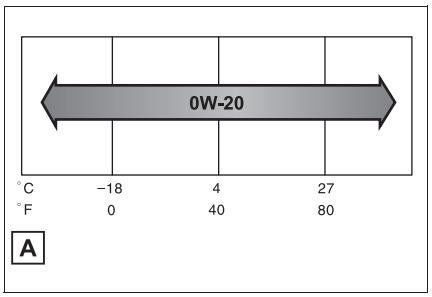
Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»". Utilisez l'huile "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»" homologuée par Toyota ou une huile équivalente pour satisfaire aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.

Qualité d'huile:

Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité préconisée: SAE 0W-

20



A Température extérieure

L’huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

Si vous ne disposez pas d’huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20.

Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l’huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l’huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l’explication qui suit):

- La valeur 0W de l’indice 0W-20 indique l’aptitude de l’huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l’indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l’indice 0W-20 indique la viscosité de l’huile à chaud.

Comment lire l’étiquette des bidons d’huile:

Le symbole de certification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d’huile pour vous aider à choisir l’huile à utiliser.



Circuit de refroidissement

Conte-nance*	Moteur à essence	13,1 qt. (12,4 L, 10,9 Imp.qt.)
	Échangeur thermique	4,6 qt. (4,4 L, 3,9 Imp.qt.)
Type de liquide de refroi-dissement		Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Système d'allumage (bougie d'allumage)

Marque	DENSO EC22HPR-D7
Jeu entre électrodes	0,027 in. (0,7 mm)

NOTE

■Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Tension ouverte à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus (Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis allumez les projecteurs principaux en feux de route pendant 30 secondes.)
Intensités de charge	
Charge rapide	15 A maxi.
Charge lente	5 A maxi.

Transmission automatique

Contenance en huile*	11,7 qt. (11,1 L, 9,8 Imp.qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type d’huile de transmission automatique

L’utilisation de toute autre huile de transmission que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer des dommages à la transmission de votre véhicule.

Boîte de transfert (modèles 4RM)

Contenance en huile	2,17 qt. (2,05 L, 1,80 Imp.qt.)
Type d’huile et viscosité	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

Au départ d’usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l’huile “Toyota Genuine ATF WS «Liquide ATF Toyota d’origine WS»”. Utilisez l’huile homologuée par Toyota “Toyota Genuine ATF WS «Liquide ATF Toyota d’origine WS»” ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout complément d’information.

Différentiel

Contenance en huile	Avant (modèles 4RM)	1,4 qt. (1,29 L, 1,1 Imp.qt.)
	Arrière	▶ Sans système de blocage de différentiel arrière 5,7 qt. (5,42 L, 4,8 Imp.qt.) ▶ Avec système de blocage de différentiel arrière 5,6 qt. (5,34 L, 4,7 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité		"Toyota Genuine Differential Gear Oil LT 75W-85 GL-5" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel»".
Utilisez l'huile homologuée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel»" ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Freins

Hauteur de la pédale*1	3,6 in. (93,3 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Témoin de frein de stationnement*2	Lorsqu'on tire sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'allume Lorsqu'on appuie sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'éteint
Type de liquide	FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703

*1: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur en marche.

*2: Veillez à confirmer que le témoin d'alerte de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'alerte de freinage s'allume, voir P.567.)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

▶ Pneus 18 pouces (type A)

Dimensions des pneus	245/75R18 112T, 245/75R18 112T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) (secours)
Dimensions des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m)

▶ Pneus 18 pouces (type B)

Dimensions des pneus	265/70R18 116T, 245/75R18 112T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) (secours)
Dimensions des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Pneus 18 pouces (type C)

Dimensions des pneus	265/70R18 116T, 265/70R18 116T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Pneus 18 pouces (type D)

Dimensions des pneus	285/65R18 116T, 265/70R18 116T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 8 1/2 J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Pneus 20 pouces (type A)

Dimensions des pneus	265/60R20 112H, 245/75R18 112T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) (secours)

Dimensions des jantes	20 × 8J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Pneus 20 pouces (type B)

Dimensions des pneus	265/60R20 112H, 265/70R18 116T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	20 × 8 1/2 J, 18 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Feux de stationnement/clignotants avant	7444NA	28/8	A

A: Ampoules à culot poussoir (ambre)

Informations sur le carburant

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site internet officiel www.toptiergas.com.

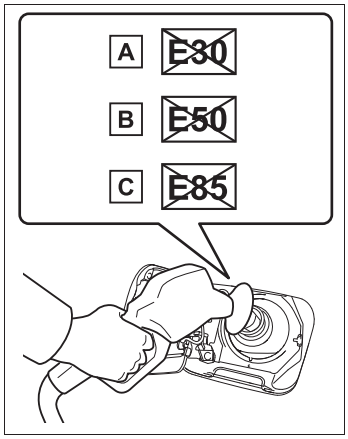
■ Préconisation à utiliser une essence à faibles émissions

Les essences contenant des additifs oxygénés comme les éthers et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines régions. Ces carburants sont typiquement utilisables, sous réserve qu'ils répondent à d'autres critères.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation abaisse les niveaux d'émission des véhicules.

■ Non-préconisation à utiliser une essence mélangée

- Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol. NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30 (30% d'éthanol A), E50 (50% d'éthanol B) ou E85 (85% d'éthanol C) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez l'essence-alcool dans votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane, appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl Manganèse Tricarbonyle).

Toyota proscrit formellement l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour intervention.

Si votre moteur fait un bruit de cliquetis

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

Avertissement sur la qualité du carburant

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- Ne pas utiliser d'essence-alcool d'un autre type que ceux indiqués.
  Toute autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé

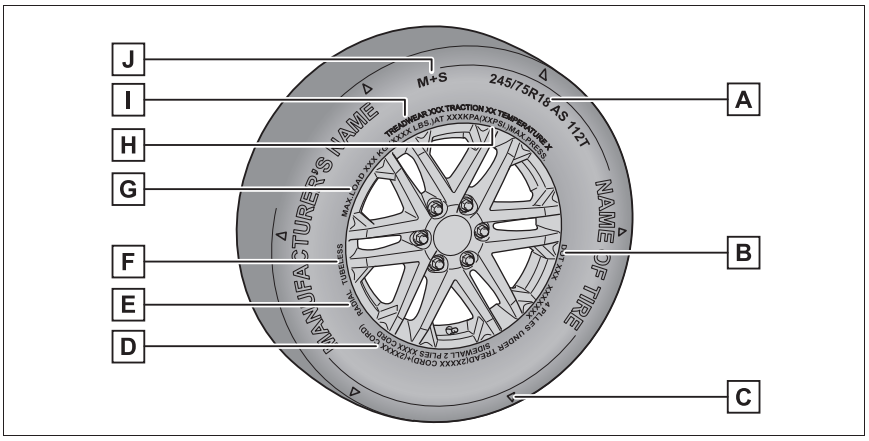
Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus



A Dimensions des pneus (→P.625)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.624)

C Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P.528)

D Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

E Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

F TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit "Tubeless" est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

G Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.529)

H Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.618)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

I Indice de qualité normalisé des pneus

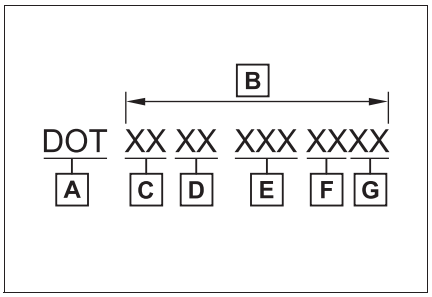
Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à “Indice de qualité normalisé des pneus”.

J Pneus été ou pneus toutes-saisons (→P.529)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu été.

Marquage DOT et numéro d’identification du pneu (TIN)

▶ Type A



A Marquage DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Code de dimensions du pneu

D Code optionnel du fabricant pour le type de pneu (3 ou 4 lettres)

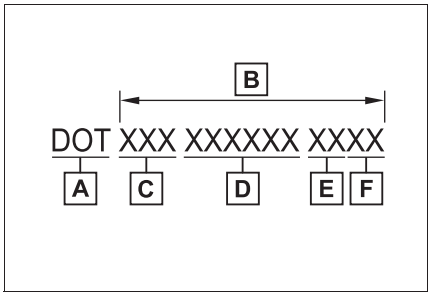
E Marque d’identification du fabricant du pneu

F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

▶ Type B



A Marquage DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Marque d’identification du fabricant du pneu

D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

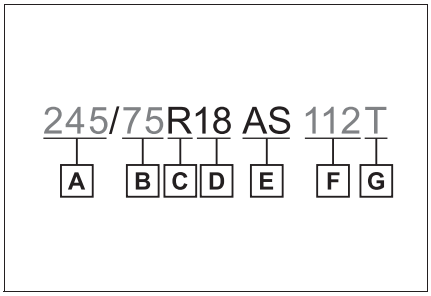
F Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



A Largeur de section (en millimètres)

B Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section

C Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)

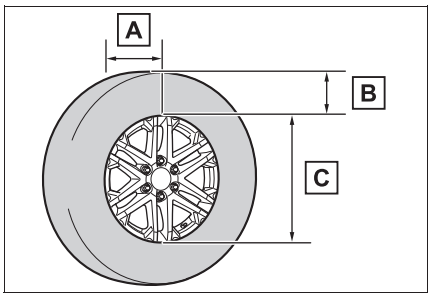
D Diamètre de la jante (en pouces)

E Catégorie de vitesse (1 caractère alphabétique)

F Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

G Indice de vitesse (1 caractère alphabétique)

Dimensions du pneu

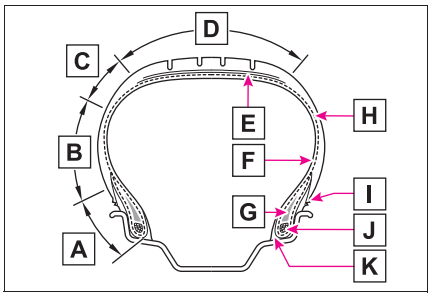


A Largeur de section

B Hauteur de pneu

C Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



A Talon

B Flanc

C Épaulement

D Bande de roulement

E Ceinture

F Calandrage intérieur

G Gomme de renfort

H Carcasse

I Segment de jante

J Tringles

K Guipage de talon

Indice de qualité normalisé des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par la National Highway Traffic Safety Administration, l'autorité fédérale en charge de la sécurité routière au Ministère des Transports américain (U.S. Department of Transportation).

Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100. Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier

Expression liée aux pneus	Signification
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesse automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Diamètre de jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale disponible pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) fois le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge

Expression liée aux pneus	Signification
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10.000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées

Expression liée aux pneus	Signification
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné

Expression liée aux pneus	Signification
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via l'écran multifonctionnel, le système multimédia ou en confiant l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification par utilisation du sélecteur d'instrumentation

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour sélectionner l'option de votre choix à personnaliser.

3 Selon ce qui est affiché, sélectionnez l'option de votre choix puis appuyez sur OK.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur ⮌.

■ Modification par utilisation du système multimédia

1 Sélectionnez ⚙ dans le menu principal

2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

3 En fonction de l'affichage, sélectionnez l'option de votre choix.

Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Comme le moteur doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Prenez contact

avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

A Fonctions personnalisables par utilisation du système multimédia

B Fonctions personnalisables par utilisation de l'écran multifonctionnel

C Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ **Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P.89, 93, 97)**

Fonction*1	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Langue*2	Anglais	Français	—	O	—
		Espagnol			
Unités*2	miles (MPG US)	km (km/L)	—	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG Imperial)			
Affichage du compteur de vitesse*3	Numérique	Analogique	—	O	—
		Numérique et analogique			
Affichage des consommations de carburant	Moyenne totale (consommation moyenne de carburant [après remise à zéro])	Moyenne du parcours (consommation moyenne de carburant [après démarrage])	—	O	—
		Moyenne du réservoir (consommation moyenne de carburant [après ravitaillement])			

Fonction*1	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Affichage asservi au système audio	Marche	Arrêt	—	O	—
Type d'informations de parcours	Journalier (après démarrage)	Total (après remise à zéro)	—	O	—
Éléments d'information de parcours (1ère info)	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments d'information de parcours (2ème info)	Temps écoulé	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Distance			
Affichage contextuel	Marche	Arrêt	—	O	—

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.103

*2: La programmation d'usine varie selon le pays.

*3: Véhicules équipés du type LCD intégral uniquement

■ Affichage tête haute* (→P.107)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Affichage tête haute	Marche	Arrêt	—	O	—
Témoin d'écoconduite	Marche	Arrêt	—	O	—
Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination/nom de rue	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage des systèmes d'aide à la conduite*	Marche	Arrêt	—	O	—
Boussole	Marche	Arrêt	—	O	—
État fonctionnel du système audio	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ **Verrouillage des portes (→P.120, 129, 596)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Déverrouillage avec une clé conventionnelle	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	Verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	O	—	O
		Verrouillage des portes asservi à la vitesse			
Fonction de déverrouillage automatique des portes	Déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	O	—	O
		Déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur			

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P.120, 129, 137)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Signal de fonctionnement (signaux sonores)	5	Arrêt	O	—	O
		1 à 7			
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	—	O

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes	O	—	O
		120 secondes			
Signal sonore d'alerte de porte ouverte (lorsque vous verrouillez le véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.120, 129, 137)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O
Temps écoulé avant déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée conducteur est en main	2 secondes	Arrêt	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P.117, 120, 129)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	O	—	O
Manœuvre d'ouverture du hayon	Appui long (court)	Un appui court	—	—	O
		Double appui			
		Appui long (long)			
		Arrêt			
Mode panique antivol	Marche	Arrêt	—	—	O
Verrouillage à l'ouverture de porte	Marche	Arrêt	O	—	O

■ **Rappel de siège arrière (→P.122)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Indication pour éviter un oubli sur le siège arrière	Marche	Arrêt	—	O	—

■ **Alerte d'ouverture du hayon (→P.131)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Alerte d'ouverture du hayon	Marche	Arrêt	—	O	—

■ **Marchepied électrique de benne (→P.135)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Manœuvre asservie au hayon	Arrêt	Marche	—	—	O

■ **Mémorisation de la position de conduite* (→P.148)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Sélection des portes d'asservissement du rappel de mémorisation	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	O
Mouvement de recul du siège conducteur à la sortie du véhicule	Plein	Arrêt	O	—	O
		Partiel			
Mouvement du volant de direction	Basculement seulement	Arrêt	O	—	O
		Télescopique seulement			
		Basculement et télescopique			

*: Sur modèles équipés

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P.170)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement	Asservi au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	O
		Asservi à l'action sur le contacteur de démarrage			

■ **Lève-vitres électriques et toit ouvrant* ou toit ouvrant panoramique*(→P.175, 180, 183)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Arrêt	Marche	—	—	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture seulement)	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonction d'alerte de vitre latérale ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonction d'alerte de toit ouvrant ouvert	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Signal sonore d'alerte de marche arrière (→P.227)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Signal (sonore) lorsque la position de sélection est sur R	Simple	Intermittent	—	—	O

■ **Commodo de clignotants (→P.232)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Durée de clignotement des clignotants au changement de voie	3	Arrêt	—	—	O
		4 à 7			

■ **Système de commande automatique de l'éclairage (→P.240)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	De -2 à 2	O	—	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Éclairages (→P.240)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Éclairages de jour*	Marche	Arrêt	O	—	O
Éclairage d'accueil (sur modèles équipés)	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sauf Canada

■ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)*1 (→P.260)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
PCS (Système de sécurité de pré-collision)*2	Marche	Marche/Arrêt	—	O	—
Réglage du préavis d'alerte	—	Précoce/Moyen/Tardif	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ **LTA (Aide au suivi de voie)* (→P.273)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Fonction de tenue au centre de la voie	Marche/Arrêt	—	O	—
Type d'alerte	Vibration dans le volant de direction/Signal sonore	—	O	—
Sensibilité d'alerte	Haut/Standard	—	O	—
Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule	Marche/Arrêt	—	O	—
Sensibilité d'alerte de louvoiement du véhicule	Haut/Standard/Bas	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ **RSA (Assistant de signalisation routière)* (→P.286)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
RSA (Assistant de signalisation routière)	Marche/Arrêt	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive	Sans notification/Affichage uniquement/Affichage et signal sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive	1 mph (2 km/h)/3 mph (5 km/h)/5 mph (10 km/h)	—	O	—
Méthode de notification autre (sens interdit)	Sans notification/Affichage uniquement/Affichage et signal sonore	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ **Système Stop & Start (→P.305)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Durée du système Stop & Start avec la climatisation en marche	Standard	Plus longue	—	O	—

■ BSM (Surveillance de l'angle mort)* (→P.312)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
BSM (Surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	—	O	—
Luminosité des témoins aux rétroviseurs extérieurs	Éclatant	Faible	—	O	—
Préavis d'alerte de présence de véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Précoce	—	O	—
		Tardif			
		Seulement lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort			

*: Sur modèles équipés

■ Système intuitif d'aide au stationnement* (→P.320)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

*: Sur modèles équipés

■ RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)* (→P.327)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

*: Sur modèles équipés

■ **Système de climatisation automatique (→P.454)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Mode A/C avec auto	Marche	Arrêt	O	—	O

■ **Éclairage (→P.464)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs et de l'éclairage de chargement	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement des éclairages intérieurs/individuels après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages intérieurs/individuels au déverrouillage des portes	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages intérieurs/individuels lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairages d'ambiance*	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Sélecteur de mode de conduite* (→P.410)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Gestion du groupe motopropulseur en mode personnalisé*	Normal	Puissance	O	—	—
		Éco			

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	A	B	C
Gestion de la suspension en mode personnalisé*	Normal	Sport	O	—	—
		Confort			
Gestion de la direction en mode personnalisé*	Normal	Sport	O	—	—

*: Sur modèles équipés

■ **Personnalisation du véhicule**

- Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser la fonction de déverrouillage à l'accès.
- Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et que la fonction de verrouillage automatique des portes se déclenche après temporisation, les signaux sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour le volume du signal sonore et le signal de fonctionnement (feux de détresse).
- Certains paramétrages sont modifiables par l'utilisation d'un bouton ou le système multimédia. Si vous utilisez un bouton pour modifier un paramétrage, la modification n'est pas prise en compte au système multimédia tant que le contacteur de démarrage n'a pas été mis sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Liste des systèmes à initialiser

Élément	Quand initialiser	Référence
PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*	• Après rebranchement ou changement de la batterie	P.339
Message de rappel d'entretien nécessaire	• Après que l'entretien ait été effectué	P.510, 521
Système d'alerte de pression des pneus	• Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé. • Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'un changement de dimensions de pneus. • Lorsque vous permutez les roues. • Après avoir appliqué la procédure de déclaration des codes d'identification des émetteurs.	P.534
Aide au stationnement Toyota à moniteur*	• La batterie a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie était remontée. • La batterie est faible.	P.355, 391, 405
Moniteur de vision panoramique*		
Moniteur Multi-terrain*		

*: Sur modèles équipés

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada. 650

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels*.

Index

Que faire si... (Dépannage) 652
Index alphabétique..... 655

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n’arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles. (→P.595)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota. (→P.595)



La clé électronique ne fonctionne pas normalement

- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée? (→P.547)



Vous n’arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P.225)

- Avez-vous laissé la clé électronique à l’intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.

- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P.139)



Vous n’arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?

Il n’est pas possible d’ouvrir la porte arrière depuis l’intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l’extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P.124)

Si vous suspectez un problème



Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P.222)
- Le sélecteur de vitesses est-il

sur P? (→P.222)

- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P.138)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?

Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le moteur. (→P.597)

- La batterie est-elle déchargée? (→P.598)



Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur MARCHE. (→P.229)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?

Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P.177)



Le contacteur de démarrage est mis automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE (alors que le moteur est arrêté). (→P.226)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.575)

- Le témoin de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il desserré? (→P.233)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P.567, 580)



Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P.78)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Mettez le contacteur de démarrage en mode sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le moteur. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)



Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché à l'écran multifonctionnel?

Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.567)



Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P.567, 580.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P.584)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P.606)

Index alphabétique

A

A/C 454
Filtre de climatisation 545
Système de climatisation automatique 454
ABS (Système de freinage antiblocage) 428
Témoin d'alerte 569
ACC 225
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 137
Télécommande du verrouillage centralisé 117
Accoudoir 483
Affichage
Affichage tête haute 107
Écran multifonctionnel 97
LTA (Aide au suivi de voie) ...281
Messages d'alerte 580
Régulateur de vitesse 302
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses .290
Système intuitif d'aide au stationnement 320
Affichage asservi au système audio 102
Affichage asservi au système de navigation 101, 107
Affichage de la pression des pneus 531
Affichage des informations de conduite 99
Affichage des informations sur le véhicule 102
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite 101
Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels
Bouton de sélection d'affichage 91, 96
Éléments d'information 91, 95
Affichage tête haute 107
Affichage contextuel 110
Bouton du HUD (Affichage tête haute) 108
Paramètres 108
Témoin d'écoconduite 111
Température extérieure 107
Zone d'affichage asservi au système de navigation 109
Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite 109
AHB (Feux de route automatiques) 244
Aide au démarrage en côte 429
Aide au freinage d'urgence ...428
Aide au stationnement Toyota à moniteur 345
Affichage à l'écran 347
Les choses à savoir 355
Mode d'affichage des lignes de guidage d'aide au stationnement 350
Mode d'affichage des lignes de guidage en distance 350
Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée 349
Précautions avec l'aide au stationnement Toyota à moniteur 351
Précautions de conduite 345
Utilisation du système 348
Aide au suivi de voie (LTA) 273
Fonctionnement 273
Messages d'alerte 285
Témoins d'alerte 570

Alarme 78
Signal sonore d'alerte 567
Alerte d'approche 297
Alerte de trafic transversal arrière (RCTA) 327
Activation/désactivation du système 328
Message d'alerte 329
Témoins d'alerte 572
Ampoules
Remplacement 552
Ancrages LATCH 64
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres") .. 137
Antibrouillard
Bouton 243
Remplacement des ampoules 553
Anticrevaison de secours 584
Appuis-tête 153
Assistant de signalisation routière 286
Autonomie 100
Avertisseur sonore 157
AVS (Système de suspension variable adaptative) 429

B

Batterie
Contrôle de la batterie 525
En cas de décharge de la batterie 598
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 449
Témoin d'alerte 568
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 606
Boîte à gants 469
Boîte de transfert 616
Bougie d'allumage 615
Bouton de sélection d'affichage 91, 96
Bouton de verrouillage des lève-vitres 177
Bouton du HUD (Affichage tête haute) 108
Bouton TOW HAUL 231
BSM (Surveillance de l'angle mort) 312
Activation/désactivation du système 314
Paramètres de caravane/remorque 104

C

Capacité de chargement 203
Capot 518
Ouverture 518
Capteur
BSM (Surveillance de l'angle mort) 313
Capteur radar 255
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 250
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 320
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) 313
LTA (Aide au suivi de voie) ... 273
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 255
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 313
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses . 255
Rétroviseur intérieur 159

Système de feux de route automatiques....244
Système de projecteurs automatiques....241
Système intuitif d'aide au stationnement....320
Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement)....320
Caractéristiques techniques....610
Carburant
Contenance....613
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation....566
Informations....621
Jauge de carburant....89, 93
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant....252
Témoin d'alerte....574
Type....613
Ceintures de sécurité....31
Comment porter votre ceinture de sécurité....32
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité....32
Enrouleur à blocage d'urgence....34
Enrouleur à verrouillage automatique....34
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité....31
Installation d'un siège de sécurité enfant....58
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité....506
Prétensionneurs de ceintures de sécurité....37
Rallonge de ceinture de sécurité....33
Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité....36
Témoin d'alerte SRS....569
Témoin et signal sonore de rappel....575
Chaînes....451
Charge utile du véhicule....611
Chargement et bagages....200
Chargeur sans fil....478
Chauffages
Chauffages de sièges....461
Rétroviseurs extérieurs....456
Système de climatisation automatique....454
Volant de direction chauffant 461
Chauffages de sièges....461
Circuit de refroidissement....522
Surchauffe du moteur....603
Clé électronique....116
Fonction d'économie de la batterie....139
Remplacement de la pile....547
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement....596
Clés....116
Accès mains libres120, 129, 137
Clé conventionnelle....116
Clé électronique....116
Contacteur de démarrage....222
Fonction d'économie de la batterie....139
Languette de numéro de clé. 116
Remplacement de la pile....547
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement....596
Si vous perdez vos clés....595
Signal sonore d'alerte....138
Télécommande du verrouillage centralisé....117

Clignotants 232
Commodo de clignotants 232
Remplacement des ampoules 553
Clignotants arrière 232
Commodo de clignotants 232
Remplacement des ampoules 553
Clignotants avant 232
Commodo de clignotants 232
Clignotants latéraux.....232
Commodo de clignotants 232
Remplacement des ampoules 553
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 92, 96
Commande d'éclairage du tableau de bord 92, 96
Commande d'ouverture de porte de garage 492
Compartiment de rangement 472
Compartiment de rangement pour bagages.....472
Compteur de vitesse 89, 93
Condenseur 524
Conduite.....191
Conseils de conduite en hiver 449
Conseils de rodage 192
Position de conduite correcte.29
Procédures.....191
Conduite avec une caravane/ remorque.....204
Conseils de conduite en hiver 449
Conseils de rodage 192
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant 100
Consommation moyenne de carburant 100
Consommation instantanée de carburant.....100
Consommation moyenne de carburant 100
Contacteur de démarrage.....222
Coupure automatique du contact 226
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage 225
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....559
Contacteur de démarrage (moteur).....222
Contacteurs
Activation des feux de route automatiques.....244
Bouton DAC/CRAWL...418, 425, 426
Bouton de désactivation du VSC 430
Bouton de désactivation Stop & Start.....306
Bouton de désembueur de pare-brise.....456
Bouton de distance entre véhicules 290
Bouton de feu de caravanage 174
Bouton de feux de détresse .558
Bouton de frein de stationnement 233

Bouton de LTA (Aide au suivi de voie) 280
Bouton de maintien du freinage 237
Bouton de mode de hauteur.406
Bouton de régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 290
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 534
Bouton de sélection d'affichage 91, 96
Bouton de verrouillage centralisé des portes 123
Bouton de verrouillage des lève-vitres....177
Bouton de volant de direction chauffant 461
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs....456
Bouton des marchepieds électriques 128, 136
Bouton d'extension de rétroviseur extérieur 172
Bouton DRIVE MODE 410
Bouton du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise....459
Bouton du HUD (Affichage tête haute)....108
Bouton MTS 422
Bouton "SOS"....72
Bouton TOW HAUL 231
Boutons de chauffage des sièges....461
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage....492
Boutons de mémorisation de la position de conduite 148
Boutons de régulateur de vitesse 302
Boutons de toit ouvrant 180
Boutons de toit ouvrant panoramique....183
Boutons de ventilation des sièges....461
Boutons de verrouillage centralisé des portes 123
Boutons des lève-vitres électriques....175
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs.170
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise....248
Contacteur de démarrage 222
PKSB (Freinage d'aide au stationnement) 335
Sélecteur d'antibrouillards 243
Sélecteur de hauteur 406
Sélecteur de mode 410, 418, 422, 425, 426
Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant .156
Sélecteur de régulateur de freinage de caravane/remorque 435
Sélecteur de transmission aux roues avant....413
Sélecteur d'instrumentation....99
Sélecteurs d'éclairage 240
Système de blocage de différentiel arrière 416
Système de feux de route automatiques....244

Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque 429
Contrôle d'allure lente 418
Coussins gonflables 38
Conditions de déploiement des coussins gonflables.....41
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 41
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau 41
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau...41
Coussins gonflables SRS.....38
Emplacement des coussins gonflables.....38
Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables 48
Position de conduite correcte.29
Précautions avec les coussins gonflables latéraux.....44
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 44
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant.44
Précautions avec les coussins gonflables rideau.....44
Précautions générales avec les coussins gonflables.....44
Système de classification d'occupant du siège passager avant 49
Témoin d'alerte SRS 569
Coussins gonflables de genoux 38
Coussins gonflables latéraux .38
Coussins gonflables rideau 38
Crochets
Crochets à vêtements 483
Crochets de fixation (tapis de sol).....28
Crochets à vêtements 483
Crochets de benne 473

D

DAC.....425
Déflecteur avant actif 444
Désembueur
Lunette arrière 456
Pare-brise.....456
Rétroviseurs extérieurs 456
Désembueur de lunette arrière 456
Désembueur de pare-brise 456
Détail des éclairages intérieurs 464
Différentiel.....617
Dimensions 610
Direction assistée électrique (EPS).....429
Témoin d'alerte.....569
Direction électrique (Système de direction assistée électrique)
Témoin d'alerte.....569
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 566
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur 91, 95
Distance parcourue.....102

E

Échangeur thermique 524
Éclairage d'attelage 443, 464
Remplacement des ampoules 553
Éclairage de benne 464
Remplacement des ampoules 553
Éclairage de chargement.....464
Remplacement des ampoules 553
Éclairage de contacteur de démarrage.....464
Éclairage de la boîte à gants.464
Éclairage de plateau avant....464
Éclairage de sélecteur de vitesses 464
Éclairage du rangement de console.....464
Éclairages
Commodo de clignotants 232
Éclairage de chargement 466
Éclairages d'ambiance 465
Éclairages de courtoisie 490
Éclairages individuels.....465
Éclairages intérieurs.....464, 465
Feu de caravanage 174
Puissance en watts 620
Remplacement des ampoules 553
Sélecteur d'antibrouillards....243
Sélecteur d'éclairage.....240
Système de feux de route automatiques.....244
Éclairages d'accueil sur porte 464
Éclairages d'ambiance 464
Éclairages de courtoisie.....490
Éclairages de jour
Remplacement des ampoules 553
Éclairages de plancher 464
Éclairages de plaque d'immatriculation
Remplacement des ampoules 553
Sélecteur d'éclairage.....240
Éclairages individuels.....464
Éclairages intérieurs 464
Puissance en watts 620
Économies de carburant.....100
Écran de consommation.....112
Écran d'information du système Stop & Start.....106
Écran multifonctionnel.....97
Affichage asservi au système audio.....102
Affichage asservi au système de navigation.....101
Affichage des informations de conduite.....99
Affichage des informations sur le véhicule 102
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite.....101
Choix de l'affichage 99
Économies de carburant 100
Icônes de menu.....98
Information du système Stop & Start.....106
LTA (Aide au suivi de voie) ...281
Messages d'alerte 580
Paramètres.....103
Paramètres de caravane/remorque 104
Pression des pneus.....531

Régulateur de vitesse 302
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.290
Sélecteur d'instrumentation....99
Système intuitif d'aide au stationnement 320
Témoin d'écoconduite.....100
EDR (Enregistreur de bord).....9
Enregistrement des données du véhicule.....8
Enregistreur de bord (EDR).....9
Entretien.....502, 506
Ceintures de sécurité 506
Données d'entretien.....610
Enjoliveurs de roue en aluminium 502
Entretien à faire soi-même ...515
Entretien général..... 511
Extérieur.....502
Intérieur.....506
Jantes en aluminium 502
Prescriptions d'entretien.....509
Entretien à faire soi-même 510
EPS (Direction assistée électrique)
Témoin d'alerte 569
EPS (direction assistée électrique).....429
Équipements de coffre.....473
Crochets de benne.....473
Séparateur de benne 473
Essuie-glaces de pare-brise..248
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....248

F

Feu de caravanage
Remplacement des ampoules 553
Feux arrière
Remplacement des ampoules 553
Sélecteur d'éclairage.....240
Feux de détresse 558
Feux de position latéraux
Remplacement des ampoules 553
Sélecteur d'éclairage.....240
Feux de recul
Remplacement des ampoules 553
Feux de route automatiques..244
Feux de stationnement
Sélecteur d'éclairage.....240
Feux de stationnement/clignotants avant
Puissance en watts 620
Remplacement des ampoules 553, 554
Feux stop
Remplacement des ampoules 553
Filtre de climatisation.....545
Fonctions personnalisables..634
Frein de caravane/remorque .435
Frein de stationnement.....233
Message d'alerte 236
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré.....236
Témoin d'alerte de système de freinage 567
Témoin d'alerte.....573

Freinage d'aide au stationnement (PKSB) 334
Activation/désactivation du système 335
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 339
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) 343
Message d'alerte 339
Témoins d'alerte 571
Freinage de collision secondaire 429
Freins
Frein de stationnement 233
Liquide 524, 617
Maintien du freinage 237
Témoin d'alerte 567
Fusibles 549

G

Guide de recul avec caravane/remorque 438
Annulation du système 442
Configuration (calibrage) 440
Éclairage d'attelage 443
Précautions 443
Procédure 438
Utilisation de l'Assistance en ligne droite 441
Utilisation du mode Guidage 441

H

Hayon 129
Démontage du hayon 131
Huile
Huile de boîte de transfert 616
Huile de différentiel 617
Huile moteur 613
Huile moteur
Contenance 613
Contrôle 520
Témoin d'alerte 568

I

Icônes de menu 98
Identification
Véhicule 612
Inclinomètres de tangage et roulis 96, 102
Informations de parcours 102
Informations sur les pneus 623
Dimensions 625
Glossaire 627
Indice de qualité normalisé des pneus 626
Numéro d'identification du pneu 624
Initialisation
Freinage d'aide au stationnement 339
Lève-vitres électriques 175
Système d'alerte de pression des pneus 534
Systèmes à initialiser 647
Instrumentation
Commande d'éclairage du tableau de bord 92, 96
Compteurs 89, 93
Écran multifonctionnel 97
Inclinomètres de tangage et roulis 96, 102
Instruments de remorquage ...96
Manomètre de pression d'huile moteur 89, 93
Manomètre de suralimentation96
Messages d'alerte 580
Montre 89, 93

Paramètres....103
Sélecteur d'instrumentation....99
Témoins d'alerte....84, 567
Témoins indicateurs....86
Voltmètre....89, 93
Instruments....89, 93
Instruments de remorquage....96

J

Jantes....543
Dimensions....618
Remplacement....543
Jauge de carburant....89, 93

L

Langue (écran multifonctionnel) 103
Lavage et lustrage....502
Lave-glace....248
Ajout....527
Bouton....248
Préparatifs et contrôles avant l'hiver....449
Lève-vitres électriques
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes..176
Bouton de verrouillage des lève-vitres....177
Fonctionnement....175
Protection anti-pincement à la fermeture....175
Levier
Commodo de clignotants....232
Commodo d'essuie-glaces...248
Levier de déverrouillage du capot....518
Loquet de sécurité d'ouverture du capot....518
Sélecteur de vitesses....228
Liquide
Freins....617
Lave-glace....527
Transmission automatique ...616
Liquide de refroidissement....522
Contrôle....522
Liquide de refroidissement d'échangeur thermique....522
Contenance....615
Contrôle....522
Liquide de refroidissement moteur....522
Contenance....615
Contrôle....522
Préparatifs et contrôles avant l'hiver....449
LTA (Aide au suivi de voie)....273
Fonctionnement....273
Messages d'alerte....285
Témoins d'alerte....570
Lunette arrière
Lunette arrière électrique....178
Lunette arrière électrique....178

M

Maintien du freinage....237
Manomètre de pression d'huile moteur....89, 93
Manomètre de suralimentation96
Marchepied électrique de benne 135
Marchepieds latéraux électriques 125
Mécanisme d'ouverture
Capot....518
Hayon....129
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant....252

Mémorisation de la position de conduite 148
Fonction de rappel de mémorisation 151
Système d'accès assisté.....148
Mémorisation de la position du siège 148
Messages d'alerte 580
Miroirs de courtoisie 490
Mode AI-SHIFT 228
Mode panique 118
Moniteur de vision panoramique 358
Affichage 361
Bouton de caméra.....360
Bouton de menu.....361
Contrôle à l'arrière et autour du véhicule.....369
Contrôle à l'avant et autour du véhicule.....364
Contrôle de la benne.....378
Contrôle des alentours du véhicule.....363
Fonction de grossissement ..379
Les choses à savoir 391
Personnalisation du moniteur de vision panoramique.....380
Précautions avec le moniteur de vision panoramique.....380
Précautions de conduite.....358
Moniteur Multi-terrain 394
Affichage à l'écran et fonctions 397
Bouton de caméra.....394
Bouton de menu.....395
Fonction 395
Les choses à savoir 405
Mode d'affichage automatique 397
Précautions avec le Moniteur Multi-terrain 405
Montre.....89, 93
Moteur.....613
Compartiment.....519
Contacteur de démarrage 222
Démarrage du moteur 222
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 566
Si le moteur ne démarre pas 593
Surchauffe 603

N

Nettoyage 502, 506
Capteur radar 256
Ceintures de sécurité 506
Enjoliveurs de roue en aluminium.....502
Extérieur 502
Intérieur 506
Jantes en aluminium 502
Nombre de places assises...203, 612
Numéro d'identification du véhicule 612

O

Outils 584

P

Paramètres de caravane/ remorque.....104
Pare-soleil de pare-brise.....490
Pare-soleil de portes arrière..491
Pare-soleil électronique.....183
Pattes d'ancrage.....58, 61
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....260
Activation/désactivation du système 264
Fonction.....260
Témoin d'alerte.....570

PKSB (Freinage d'aide au stationnement).....334
Activation/désactivation du système 335
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 339
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière).....343
Message d'alerte.....339
Témoins d'alerte.....571
Pneu crevé 584
Système d'alerte de pression des pneus.....531
Pneus 528
Chaînes.....451
Contrôle.....528
Dimensions 618
En cas de crevaison.....584
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus531
Informations 623
Permutation des roues 531
Pneus neige 449
Pression de gonflage 541
Remplacement.....584
Système d'alerte de pression des pneus.....531
Témoin d'alerte 574
Pneus neige 449
Poids
Capacité de chargement.....203
Limites de charge.....203
Poignées de maintien 483
Porte-bouteilles 470
Porte-gobelets 469
Portes
Portes latérales 120
Rétroviseurs extérieurs 170
Sécurité enfants des portes arrière.....124
Signal sonore d'alerte de porte ouverte 122, 124
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes 124
Verrouillage des portes.....120
Vitres de portes 175
Ports de charge USB.....477
Précautions en tout-terrain....446
Pression de gonflage des pneus 541
Données d'entretien 618
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus531
Témoin d'alerte.....574
Prise d'alimentation 484
Projecteur antibrouillard
Remplacement des ampoules 553
Projecteurs
Remplacement des ampoules 553
Sélecteur d'éclairage.....240
Système de feux de route automatiques.....244
Protection anti-pincement à la fermeture
Lève-vitres électriques 175
Marchepieds latéraux électriques.....127
Pare-soleil électronique.....185
Toit ouvrant.....180
Toit ouvrant panoramique.....185

R

Radiateur.....524
Rangement de console.....471
Rangements.....468
Rangements auxiliaires.....471
Ravitaillement en carburant..252
Contenance.....613
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant.....252
Types de carburant.....613
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....327
Activation/désactivation du système.....328
Message d'alerte.....329
Témoins d'alerte.....572
Régulateur de freinage de caravane/remorque.....435
Paramètres de caravane/remorque.....104
Régulateur de vitesse
Message d'alerte.....304
Régulateur de vitesse.....302
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.289
Régulateur de vitesse actif (régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses).....289
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses..289
Alerte d'approche.....297
Message d'alerte.....300
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque.....204
Guide de recul avec caravane/remorque.....438
Paramètres de caravane/remorque.....104
Remorquage de loisirs.....221
Remorquage de secours.....562
Remorquage de loisirs.....221
Remplacement
Ampoules.....552
Fusibles.....549
Pile de la clé électronique....547
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur.....158
Rétroviseur numérique.....159
Rétroviseurs extérieurs.....170
Rétroviseur intérieur.....158
Rétroviseur numérique.....159
Rétroviseurs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....456
Miroirs de courtoisie.....490
Rétroviseur intérieur.....158
Rétroviseur numérique.....159
Rétroviseurs extérieurs.....170
Rétroviseurs extérieurs
BSM (Surveillance de l'angle mort).....312
Chauffages.....456
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....456
Mémorisation de la position des rétroviseurs.....148
Rabattement.....171
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....327
Réglage.....170
Roue de secours
Emplacement.....584
Pression de gonflage.....618
RSA (Assistant de signalisation routière).....286

S

Safety Connect 72
Sangle de retenue supérieure .61
Sécurité de l'enfant 55
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 177
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 32
Lunette arrière électrique 179
Précautions avec la batterie527, 602
Précautions avec la pile retirée de la clé électronique 548
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité.....33
Précautions avec le volant de direction chauffant et les chauffages de sièges 461
Précautions avec les ceintures de sécurité.....55
Précautions avec les coussins gonflables.....44
Précautions avec les lève-vitres électriques.....176
Sécurité enfants des portes arrière.....124
Siège de sécurité enfant 58
Toit ouvrant panoramique.....186
Sécurité de mise en mouvement 199
Sécurité enfants 124
Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs ...242
Sélecteur de mode
Bouton TOW HAUL 231
Sélecteur de mode de conduite 410
Sélecteur de vitesses 228
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 229
Transmission automatique ...227
Sélecteur d'instrumentation 99
Sélection Multi-terrain.....422
Séparateur de benne.....473
Siège de sécurité enfant 56
Arrimé avec un système LATCH 64
Arrimé avec une ceinture de sécurité.....66
Points à se rappeler 56
Système de classification d'occupant du siège passager avant.....49
Types de méthode d'installation du siège de sécurité enfant ..58
Utilisation d'une patte d'ancrage 61
Voyager avec des enfants 55
Sièges 143, 145
Appuis-tête 153
Chauffages de sièges.....461
Escamotage et relevage des dossiers de sièges arrière ..145
Installation des sièges enfants/ de sécurité enfants 56
Mémorisation de la position de conduite.....148
Mémorisation de la position du siège.....148
Nettoyage 506
Position assise correcte 29
Précautions avec le réglage144, 146, 147
Réglage 143
Système d'accès assisté 148
Ventilateurs de sièges 461

Sièges arrière 145
Appuis-tête 153
Chauffages de sièges 461
Nettoyage.....506
Ventilateurs de sièges 461
Sièges avant 143
Appuis-tête 153
Chauffages de sièges 461
Fonction de rappel de mémorisation 151
Mémorisation de la position de conduite.....148
Mémorisation de la position du siège.....148
Nettoyage.....506
Position de conduite correcte.29
Réglage.....143
Système d'accès assisté.....148
Ventilateurs de sièges 461
Signaux sonores d'alerte
Alerte d'approche.....297
Alerte de pré-collision.....260
Alerte de volant de direction non tenu (LTA).....284
Basse pression d'huile moteur 568
Ceinture de sécurité 575
Circuit de charge 568
Coussin gonflable SRS 569
Direction assistée électrique 569
Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule (LTA).....285
Freinage pré-collision.....260
LTA (Aide au suivi de voie).273, 278, 570
Maintien du freinage.....573
Moteur.....568
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....570
PKSB (Freinage d'aide au stationnement) 571
Porte ouverte.....122, 124
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 328, 572
Sécurité de mise en mouvement 573
Sélection du rapport inférieur231
Système à freinage prioritaire 573
Système de freinage 567
Système intuitif d'aide au stationnement 326, 571
Vitre ouverte 176
Surchauffe.....603
Surveillance de l'angle mort (BSM) 312
Activation/désactivation du système 314
Paramètres de caravane/remorque 104
Suspension pneumatique.....406
Suspension pneumatique à régulation électronique.....406
Système antidémarrage 77
Système antipatinage (TRAC)429
Système antivol
Alarme 78
Système antidémarrage 77
Système AUTO LSD.....415
Système d'accès assisté 148
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 137
Accès mains libres 120, 129
Démarrage du moteur 222
Emplacement des antennes.137

Système d'alerte de pression des pneus.....531
Déclaration des codes d'identification.....536
Fonction 531
Initialisation 534
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 533
Sélection d'un train de roues 539
Témoin d'alerte 574
Système d'assistance à la descente.....425
Système de blocage de différentiel arrière.....416
Système de classification d'occupant du siège passager avant.....49
Système de climatisation 454
Filtre de climatisation 545
Système de climatisation automatique 454
Système de climatisation automatique 454
Système de commande automatique de l'éclairage.....241
Système de commande de verrouillage de sélecteur 229
Système de correction automatique d'assiette des projecteurs 241
Système de freinage antiblocage (ABS) 428
Témoin d'alerte 569
Système de sécurité de pré-collision (PCS) 260
Activation/désactivation du système 264
Fonction 260
Témoin d'alerte 570
Système de suspension variable adaptative (AVS) 429
Système de transmission intégrale 413
Système d'éclairage de jour..240
Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC évolué) 429
Système intuitif d'aide au stationnement 320
Activation/désactivation du système 321
Fonction.....320
Message d'alerte 322
Témoins d'alerte.....571
Système Stop & Start.....305
Écran d'information du système 106
Fonction.....305
Témoin d'alerte.....570
Système Toyota Safety Sense 2.5 255
AHB (Feux de route automatiques).....244
LTA (Aide au suivi de voie) ...273
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 260
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses .289
RSA (Assistant de signalisation routière).....286

T

Tapis de sol.....28
Télécommande du verrouillage centralisé 117
Fonction d'économie de la batterie 139
Remplacement de la pile.....547
Verrouillage/déverrouillage... 117
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 575
Témoin d'écoconduite ... 100, 111
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 568
Témoins d'alerte.....84, 567
ABS 569
Basse pression d'huile moteur 568
Circuit de charge 568
Coussin gonflable SRS 569
Direction assistée électrique 569
Haute température du liquide de refroidissement.....568
Pression des pneus.....574
Réserve de carburant.....574
Sécurité de mise en mouvement 573
Système à freinage prioritaire 573
Système de freinage 567
Système de sécurité de pré-collision.....570
Témoin d'alerte de frein de caravane/remorque 576
Témoin d'anomalie de suspension pneumatique.....576
Témoin de blocage de différentiel arrière 574
Témoin de désactivation de la RCTA.....572
Témoin de désactivation du PKSB.....571
Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement 571
Témoin de désactivation Stop & Start.....570
Témoin de frein de stationnement 573
Témoin de maintien actif du freinage 573
Témoin de perte d'adhérence 572
Témoin de rappel de ceinture de sécurité.....575
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement.....568
Témoin indicateur LTA.....570
Témoins indicateurs.....86
Température extérieure.....89, 93, 111
Temps écoulé.....102
Thermomètre de liquide de refroidissement moteur ...89, 93
Toit ouvrant.....180
Toit ouvrant panoramique 183
Totalisateur kilométrique ...91, 95
Totalisateurs partiels.....91, 95
TRAC (Système antipatinage)429
Traction d'une caravane/ remorque
Guide de recul avec caravane/ remorque 438
Paramètres de caravane/ remorque 104
Transmission
Transmission automatique ...227

Transmission automatique....227
Bouton TOW HAUL.....227
Mode S.....230
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....229
Troisième feu stop
Remplacement des ampoules.....553

U

Urgence, en cas de
En cas de crevaison.....584
En cas de décharge de la batterie.....598
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....596
Si le moteur ne démarre pas 593
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route.....560
Si un message d'alerte s'affiche.....580
Si un signal sonore d'alerte se déclenche.....567
Si un témoin d'alerte s'allume.....567
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué.....562
Si votre véhicule est bloqué .606
Si votre véhicule surchauffe .603
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....559
Si vous perdez vos clés 595
Si vous suspectez un problème.....565

V

Ventilateurs (de sièges) 461
Ventilateurs de sièges.....461
Verrouillage des portes
Portes latérales 120
Système d'accès et de démarrage "mains libres".....137
Télécommande du verrouillage centralisé.....117
Vitesse moyenne du véhicule102
Vitres
Désembueur de lunette arrière.....456
Lave-glace.....248
Lève-vitres électriques 175
Lunette arrière électrique 178
Vitres latérales.....175
Volant de direction
Mémorisation de la position du volant de direction.....148
Réglage.....156
Sélecteur d'instrumentation....99
Système d'accès assisté 148
Volant de direction chauffant 461
Volant de direction chauffant 461
Voltmètre 89, 93
VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule).....429

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de navigation
- Système audio/vidéo

Certifications

Safety Connect

FCC ID: JOYCW1011

NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.
Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.
CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

IC: 574B-CW1011

NOTE
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
The antenna cannot be removed (and changed) by user.
Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.
CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.
L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.
Emplacement: Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.
ATTENTION : exposition aux radiofréquences
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements ISDE établies pour un environnement non contrôlé et satisfait à la norme CNR-102 de la réglementation ISDE sur l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

Système d'accès et de démarrage "mains libres" et système antidémarrage

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

RÉF. FCC:NI4TMLF19D-1

RÉF. FCC:HYQ14FBX

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

IC: 2842A-TMLF1901

IC: 1551A-14FBX

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Système Toyota Safety Sense 2.5

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis, Hawaï, Guam, Porto Rico, Samoa américaines et Saipan

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.
This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:
This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

BSM (Surveillance de l’angle mort)

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis, Hawaï, Guam, Porto Rico, Samoa américaines et Saipan

FCC ID : OAYSRR3A

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:
This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement é conomique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Système intuitif d'aide au stationnement

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis, Hawaï, Guam, Porto Rico, Samoa américaines et Saipan

Product name : Intuitive parking assist
Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules
Responsible Party : DENSO International America, Inc.
24777 Denso Drive, P.O. Box 5047, Southfield,
Michigan 48033-5244, U.S.A.
https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/diam/

- Pour les véhicules commercialisés au Canada

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2001

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
FCC CAUTION:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.
This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.
However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.
If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncé es pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fr équences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

Commande d'ouverture de porte de garage

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

RÉF. FCC: NZLUAHL5E & NZLAECHL5

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Système d'alerte de pression des pneus

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

FCC ID: PAXPMVE100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

IC: 3729A-PMVE100

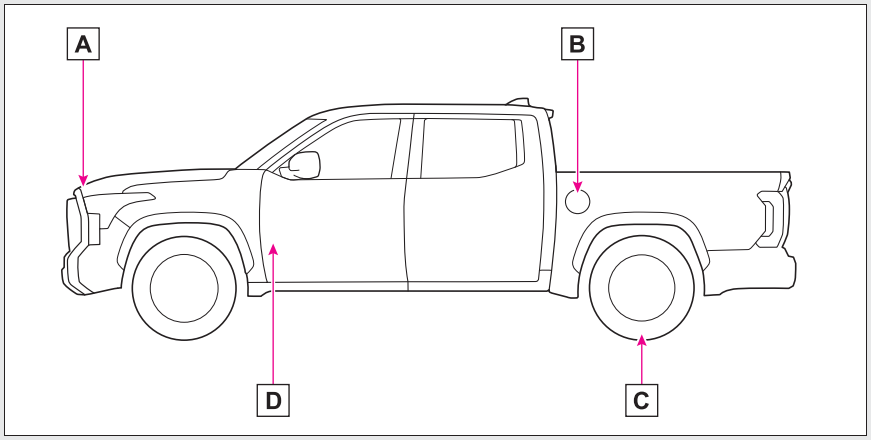
NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)



A Loquet de sécurité d'ouverture du capot (→P.518)

B Trappe à carburant (→P.253)

C Pression de gonflage des pneus (→P.618)

D Levier de déverrouillage du capot (→P.518)

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	P.613
Type de carburant	P.613
Pression de gonflage des pneus à froid	P.618
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P.613
Type d'huile moteur	P.613

Publication No.OM0C029D
Printed in Canada 01-2111-00